Photo Julio PELAEZ

JUSTICE

Accusées… de covoiturage

> En page 9 l'article d'Emanuelle de Rosa

Photo AFP

UEFA

Une soirée presque parfaite

> En page 12

LIGUE 2

FC Metz : rebondir ce soir à Reims

Photo Pascal BROCARD

> En page 12 les articles et l'interview de Pascal Johansen (photo) par Sylvain Villaume

Le Républicain Lorrain

FRANCE JOURNAL

Fondateur Victor DEMANGE

90e année N°49

www.republicain-lorrain.fr

Vendredi 27 Février 2009

LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE

0,90 €

ÉNERGIE

L'éco-prêt mode d'emploi

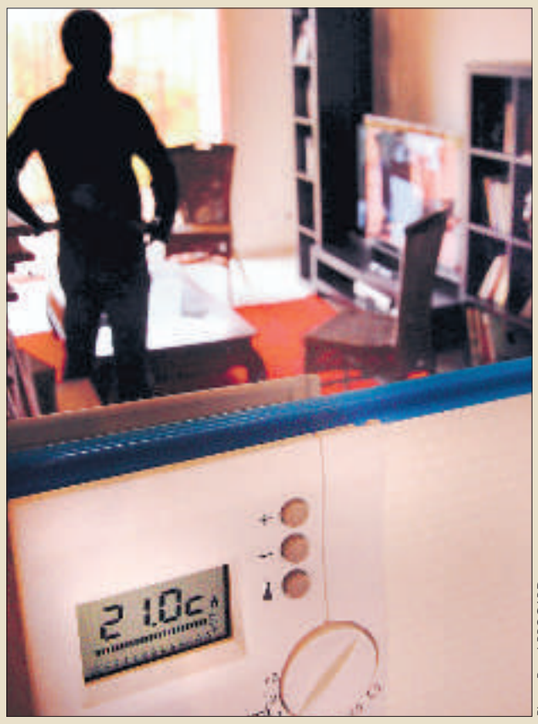

Photo Pascal BROCARD

L'éco-prêt à taux zéro a été présenté hier par le ministère du Développement durable. Il permet de financer jusqu'à 30 000 euros de travaux visant à améliorer la performance énergétique du logement.

> En page 2 les commentaires de Pierre Fréhel et notre dossier

CULTURE

Favori des césars

Photo AFP

Mesrine, interprété par Vincent Cassel (photo), part favori des césars 2009, ce soir. Une cérémonie en l'absence de Dany Boon, qui peut se consoler avec son statut d'acteur français le mieux payé en 2008 (26 millions d'euros).

> En page 2

3,7 % D'AUGMENTATION EN JANVIER

Chômage en Lorraine : ça va durer

Photo Pierre HECKLER

Les chiffres du chômage en Lorraine sont à l'image du reste de la France, catastrophiques. La dégradation à grande vitesse s'est confirmée au mois de janvier, avec une hausse de 3,7% du nombre de demandeurs d'emplois. Plus inquiétant encore, les experts ne voient pas d'amélioration dans les six prochains mois, d'autant que les nouvelles sont mauvaises aussi du côté du Luxembourg.

> En page 10 Le Fait du jour

Plate-forme de Carling : nouvelles menaces

> En page 6 l'article de Stéphane Mazzucotelli

Aciérie de Gandrange : inquiétudes sur le reclassement

> En page 6 l'article de Christelle Folny

> RÉGION

Nancy : 6e procès d'assises pour le braqueur

> En page 9 l'article de Christian Jougleux

> FRANCE

Vie privée : Royal se fâche

Photo AFP

> En page 2 l'éditorial de Philippe Waucampt et en page 3

AZF : Total à la barre

> En page 3

Colonna : deux témoins sèment le doute

> En page 3

> ÉTRANGER

L'image de Betancourt égratignée

> En page 4

R 20730 - 0227 0,90€

éditorial

Le bal des faux-culs

Ségolène Royal est mécontente d'être traquée par les paparazzi. C'est son droit. Et, sur le fond, on serait tentés de lui donner raison. L'envie de regarder par le trou de la serrure est certes inhérente à la nature humaine. Aussi ne faut-il guère s'étonner de voir une certaine presse s'employer à satisfaire « l'envie de savoir » de nos contemporains. En France, on a longtemps échappé aux débordements des pays anglo-saxons. Mais la montée de l'exhibitionnisme et de l'inculture propres aux décennies fric ayant marqué le triomphe de la révolution conservatrice n'a pas épargné le Vieux Continent, lui-même gagné par la contagion du clinquant, du bling-bling et de la pipolisation. Plus on est connu, plus on s'étale. Et plus on a de surface médiatique, plus on s'impose dans sa sphère d'activité. Chez nous, l'exemple est venu de haut.

Le voyeurisme s'étant généralisé avec le règne dévastateur de l'image, les princes qui nous gouvernent et ceux aspirant à les remplacer sont entrés – pas toujours malgré eux – dans l'arène médiatique, dont les règles ne sont pas celles de la poésie élégiaque. Tous sont constamment sous le feu des projecteurs, leurs espaces de repli réduits au minimum, leur vie privée passée à la loupe depuis qu'ils ont eux-mêmes joué avec le feu en laissant les médias entrer dans leur intimité. Doit-on rappeler que François Mitterrand s'était agacé de voir l'une de ses ministres faire la une de Paris-Match avec les photos de sa maternité ? La dame en question ne s'appelait pas Martine Aubry.

Ségolène Royal capte bien la lumière et elle le sait. Surtout, elle sait en jouer. Difficile, dans ces conditions, de tracer une frontière entre vie publique et vie privée. A ce niveau de notoriété, vous ne vous appartenez plus. Aussi y a-t-il quelque chose de singulièrement faux-cul à dénoncer « un viol de la vie personnelle » quand on accompagne son sigisbée main dans la main, avec la quasi-certitude de se faire flasher par un quarteron de paparazzi en embuscade. Sauf à jouer éternellement les victimes, on ne peut pas refuser à Marbella ce qu'on va chercher ensuite en Guadeloupe.

Philippe WAUCAMPT.

> Lire en page 3.

humeur

zoom

Télé : le sport et les séries d'abord

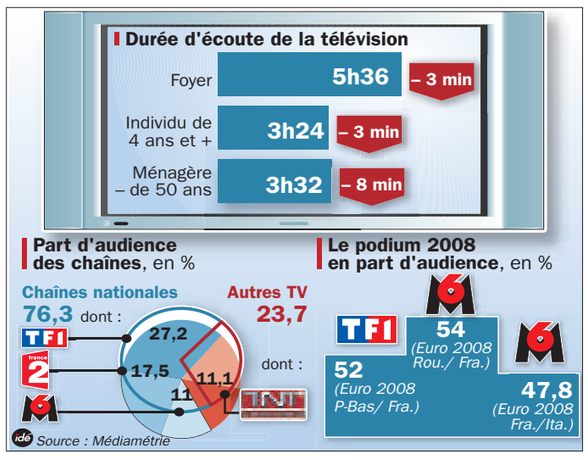

La consommation traditionnelle de la télévision, à domicile et devant le téléviseur familial, est restée à un niveau élevé en 2008. Et ce, malgré l'apparition de nouveaux modes de consommation, télévision de rattrapage et télévision sur ordinateur, selon des chiffres publiés hier par Médiamétrie.

Selon l'organisme, les Français ont passé en moyenne trois heures et vingt-quatre minutes par jour devant leur télévision au cours de l'année 2008, un peu moins qu'en 2007 (3h27) mais autant qu'en 2006.

La durée d'écoute quotidienne de la télévision par individu a augmenté de 17 minutes en dix ans, passant de 3h07 en 1998 à 3h24 en 2008.

L'étude annuelle des audiences permet de constater que le sport et les fictions restent les deux programmes qui fédèrent le plus de téléspectateurs.

Le sport a représenté 3,2 % de l'offre de programmes en 2008 contre 2,5 % en 2007, et les téléspectateurs ont consacré plus de temps à regarder du sport à la télévision en 2008 (5,3 %) qu'en 2007 (4,5 %).

Côté séries, *Les Experts Miami* ont réuni en moyenne plus de 7 millions de téléspectateurs sur TF1 pour les 79 épisodes diffusés en 2008, *Plus belle la vie*, sur France 3, plus de 5,4 millions de téléspectateurs sur l'année 2008, et *NCIS enquêtes spéciales*, sur M6, plus de 5,1 millions de téléspectateurs en moyenne pour 119 épisodes diffusés.

ÉCONOMIE

Un prêt à taux zéro pour relancer le bâtiment

Le gouvernement a mis hier sur les rails le Plan bâtiment du Grenelle de l'environnement, qui mise sur un vaste programme de réduction des consommations énergétiques.

Le Plan bâtiment du Grenelle de l'environnement a été lancé hier, avec notamment un « éco-prêt à taux zéro » pour la rénovation thermique des logements privés. Un dispositif sans équivalent en Europe, selon le ministère du Développement durable.

DOSSIER

Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France et génère chaque année près du quart des émissions nationales de gaz à effet de serre, a rappelé le ministre Jean-Louis Borloo, lors de la présentation de ces mesures.

Le Grenelle de l'environnement, voulu par Sarkozy pour promouvoir une croissance « verte » en France, a prévu un vaste programme de réduction des consommations énergétiques, d'au moins 38 % d'ici 2020 pour les bâtiments existants, qui implique de rénover quelque 400 000 logements par an.

L'éco-prêt à taux zéro vise à inciter les particuliers à faire des travaux d'isolation thermique dans leur logement et réaliser ainsi des économies d'énergie (lire ci-dessous). « *Il n'y a pas d'équivalent en Europe* », a affirmé le ministre, assurant que l'objectif de 400 000 logements rénovés par an serait vite dépassé.

Plus de 100 000 emplois à la clé

Un objectif qui devrait se traduire par quelque 110 000 créations nettes d'emplois supplémentaires d'ici 2012, selon Chantal Jouanno, secrétaire d'état à l'Ecologie.

Un « éco-prêt logement social » a également été lancé pour permettre la réhabilitation thermique pour le logement social.

Afin de définir les modalités de ce deuxième éco-prêt, les ministres ont signé deux autres conventions, l'une avec le président de l'Union sociale pour l'habitat, Thierry Repentin, sénateur socialiste de la Savoie, l'autre avec le directeur général de la Caisse des dépôts, chargée d'assurer la distribution de cet éco-prêt, Augustin de Romanet.

Cette convention prévoit la rénovation, d'ici 2020, des 800 000 logements sociaux les plus « énergivores ».

Photo AFP

« Il n'y a pas d'équivalent en Europe », a affirmé le ministre Jean-Louis Borloo, entourée de la secrétaire d'Etat à l'Ecologie Chantal Jouanno (à gauche) et de la ministre du Logement, Christine Boutin.

Une première enveloppe de 1,2 milliard d'euros de prêts, au taux fixe de 1,9 % sur une durée de 15 ans, est prévue pour financer la réhabilitation énergétique de 100 000 logements en 2009 et 2010.

Didier Ridoret, président de la fédération française du bâtiment, s'est félicité d'« *un dispositif excellent qui va permettre à nos entreprises de maintenir les emplois, voire de les augmenter* ». « *Vous pouvez compter sur nous* », a renchéri Jean Lardin, président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), syndicat patronal de l'artisanat.

Mode d'emploi

L'éco-prêt à taux zéro est destiné à aider les particuliers à financer les rénovations thermiques de leurs logements. Il concerne les habitations construites avant le 1er janvier 1990 et utilisées comme résidences principales.

L'éco-prêt à taux zéro permet de financer jusqu'à 30 000 euros de travaux. La durée de remboursement est de 10 ans, mais la banque peut proposer de l'étendre à 15 ans.

Tous les particuliers peuvent en bénéficier, sans conditions de ressources. En copropriété, chaque copropriétaire peut en faire la demande pour des travaux réalisés par la copropriété.

Il est octroyé par les banques ayant signé la convention avec l'Etat. Il est cumulable avec les autres aides, notamment celles de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah).

Pour en bénéficier, il faut composer son propre « *bouquet de travaux* » dont la réalisation simultanée (par exemple isolation de la toiture et remplacement des fenêtres) vise à améliorer la performance énergétique du logement.

Une autre option, valable uniquement pour les logements construits entre le 1er janvier 1948 et le 1er janvier 1990, consiste à s'adresser à un bureau d'études thermiques pour améliorer la « performance énergétique globale » du logement : par exemple, pour un logement consommant plus de 180 kWh/m2/an, il faudra réduire cette consommation à 150 kWh/m2/an.

Une fois le prêt accordé, le délai pour réaliser les travaux est de deux ans.

Ambitieux

Après l'éco-taxe, voici sa suite logique, l'éco-prêt. C'est l'incitation aux économies d'énergie comme complément aux sanctions financières frappant les gaspillages. Mais si la taxe est une source de recettes pour les finances publiques, le prêt gracieux a un coût, dès lors que toute mobilisation d'argent a nécessairement un prix. Et ce prix est d'autant plus élevé que l'argent est rare, ce qui est bien le cas aujourd'hui puisque les crédits sont difficiles à trouver et que l'endettement des Etats ne cesse de gonfler.

En lançant, dans une conjoncture contrariante, son prêt à taux zéro pour améliorer les performances énergétiques des logements, Jean-Louis Borloo, grand ordonnateur du Grenelle de l'environnement et du développement durable, a délibérément voulu ignorer les conséquences financières immédiates de la crise pour mieux répondre aux problèmes économiques et sociaux que celle-ci est en train de produire.

En effet, le pari du gouvernement consiste à relancer l'activité en encourageant l'investissement et en particulier ce type de travaux sur l'habitat, dont l'impact sur l'emploi est aussi direct que massif. Au moment où la construction de logements neufs est en panne, la mesure sera la bienvenue dans les entreprises et chez les artisans du bâtiment. Elle devrait également apporter la preuve que la promotion de l'économie verte est une source de croissance à ne pas négliger.

Toutefois, l'objectif premier du gouvernement est bien entendu de favoriser les économies d'énergie et de réduire les émissions de CO2 afin de lutter contre le réchauffement climatique. Il s'agit donc d'un dispositif à vocation multiple et globale dont il sera intéressant de tirer toutes les leçons dans deux ou trois ans. La récession et la remontée fulgurante du chômage observée en ce moment ne constituent cependant pas des facteurs incitatifs pour des ménages qui hésiteront à engager des dépenses importantes, fussent-elles aidées et rentables à terme. L'attitude des propriétaires est bien l'inconnue du plan Borloo.

Pierre FRÉHEL.

CULTURE

Césars : *Mesrine* part favori

Le cinéma français décernera ses bons points ce soir. Dany Boon, déçu par l'unique nomination de Bienvenue chez les Ch'tis, *a fait savoir qu'il bouderait la cérémonie.*

Les césars seront attribués ce soir au théâtre du Châtelet, lors d'une cérémonie où le polar *Mesrine* part favori, et en l'absence de Dany Boon, déçu par l'unique nomination de sa comédie aux plus de 20 millions de spectateurs, *Bienvenue chez les Ch'tis*.

Un césar de la meilleure comédie pourrait être remis dès 2010, sa création étant à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, prévu dans les deux mois à venir.

Polémique depuis Tchao Pantin

Ce nouveau prix vise à corriger la sous-représentation du genre comique aux traditionnelles récompenses du 7e Art français, soulignée par Coluche qui, en recevant le césar du meilleur acteur pour le sombre *Tchao Pantin* en 1984, avait dit : « *Le cinéma français vit de ses comédies et récompense ses drames* ».

Une « *injustice* » soulignée par l'humoriste et acteur-réalisateur Dany Boon, lequel a fait savoir début février qu'il bouderait des récompenses qui « *boycottent les comédies* ». Plus gros succès d'un film français au box-office depuis 1945, son film n'est nommé que dans la catégorie « meilleur scénario ».

Présidée par la comédienne Charlotte Gainsbourg, la cérémonie sera retransmise en clair et en direct sur Canal + et présentée, comme l'an dernier, par l'ancien animateur de Canal +, acteur et réalisateur Antoine de Caunes. Son film, *Coluche, l'histoire d'un mec*, est en lice pour le césar du meilleur acteur.

Avec dix nominations dont celles du meilleur film, du meilleur acteur et du meilleur réalisateur, la saga en deux volets de Jean-François Richet, où Vincent Cassel campe l'ex-ennemi public numéro un *Mesrine*, part grand favori.

Les comédiennes Catherine Frot, Yolande Moreau, Kristin Scott Thomas, Tilda Swinton et Sylvie Testud se disputeront le césar de la meilleure actrice. Côté masculin, Guillaume Depardieu, disparu en octobre, est nommé à titre posthume avec *Versailles*, aux côtés de Vincent Cassel, Albert Dupontel, Jacques Gamblin et François-Xavier Demaison qui joue un saisissant *Coluche*.

La statuette récompensant le meilleur film étranger ira à l'un de ces sept longs métrages : *Gomorra* de Matteo Garrone, *Le silence de Lorna* des frères Dardenne, *Two lovers* de James Gray, *Valse avec Bachir* d'Ari Folman, *Eldorado* de Bouli Lanners, *There will be blood* de Paul Thomas Anderson et *Into the wild* de Sean Penn.

Photo MAXPPP

Les acteurs les mieux payés

Le Figaro a publié hier son palmarès des stars du cinéma les mieux rémunérées. Dany Boon est aujourd'hui l'acteur le mieux payé de l'histoire du cinéma européen. Pour son seul film *Bienvenue chez les Ch'tis*, dont il est coproducteur, auteur, scénariste et acteur, Dany Boon empoche un minimum de 26 millions d'euros.

A ce niveau-là, Boon fait même la nique à des stars telles que Brad Pitt (20 millions de dollars par film) et Tom Cruise (13 millions de dollars).

Au plan national, il laisse, loin derrière lui, Gérard Depardieu avec seulement... 3,54 millions d'euros, devant Daniel Auteuil (3,5 millions d'euros).

Dans ce classement, Vincent Cassel pointe à la 4e place avec 2 millions d'euros, suivi de Jean Reno (1,8 M€), Clovis Cornillac (1,7 M€), Kad Merad (1,6 M€), Jean Dujardin (1,35 M€). Richard Berry et Patrick Timsit sont ex aequo avec un revenu de 1,1 M€, Jamel Debbouze fermant la marche à la 10e place avec 1 M€.

Côté actrices, Josiane Balasko arrive en tête avec 1,4 M€ devant Catherine Frot (1 M€), Karine Viard (900 000 €), Emmanuelle Béart (890 000 €), Agnès Jaoui (850 000 €). Nathalie Baye (805 000 €) pointe à la 6e place, suivie par Sylvie Testud (700 000 €), Alice Taglioni (605 000 €), Kristin Scott Thomas (600 000 €) et Aure Atika (600 000 €).

le chiffre

5 000

Le groupe indien Tata Motors lancera officiellement le 23 mars la Nano, la voiture la moins chère du monde. Elle sera proposée à la vente en Europe pour environ 5 000 euros, contre un peu plus de 1 500 euros dans sa version indienne. Dotée d'un minuscule moteur de 624 cm3, soit la cylindrée d'une moto, elle n'a ni climatisation ni fenêtres électriques ni direction assistée dans sa version de base. « *Nous prévoyons de présenter le mois prochain, lors du salon de l'auto de Genève, une version de la Nano qui remplira toutes les normes européennes en matière de pollution et de sécurité* », a précisé le constructeur.

la phrase

« Je demande pardon. »

L'évêque intégriste négationniste Richard Williamson a demandé « *pardon devant Dieu* » à tous ceux qu'il a blessés pour ses déclarations négationnistes, dans une lettre au Vatican publiée hier à Rome.

Mgr Williamson, arrivé mercredi en Grande-Bretagne après avoir été déclaré persona non grata en Argentine, regrette dans cette lettre « *la douleur* » qu'il a causée « *avant tout à l'Eglise, mais aussi aux survivants et aux parents des victimes qui ont subi des injustices sous le IIIe Reich* ».

Mgr Williamson, l'un des quatre évêques intégristes dont le pape a levé l'excommunication le 24 janvier, a fait scandale en niant à la télévision suédoise l'existence des chambres à gaz et en minimisant l'ampleur de la Shoah.

Photo REUTERS

les insolites

Patte blanche

Choisi par les Obama pour entrer à la Maison Blanche, le chien d'eau portugais affiche un passé glorieux. Capable de plonger à plusieurs mètres de profondeur, il peut aussi nager entre les bateaux par tous les temps, ce qui en fit dès le XVe siècle le compagnon fidèle des grands navigateurs portugais et le messager idéal de la flotte de l'Empire. Autre avantage de ce chien, qui aura été décisif pour son sacre américain : il n'a pas de pellicules, à l'origine de la plupart des allergies communément attribuées aux poils de chiens, et dont souffre Malia, la fille aînée du président Obama.

Argent de poche

Une collégienne britannique de 15 ans a engrangé près de 14 000 livres (15 600 euros) en deux mois en se prostituant le week-end, d'après plusieurs médias britanniques. L'activité de la jeune fille a été découverte par un professeur de son école, à South Shields. Il avait trouvé dans son sac de classe des préservatifs, du lubrifiant et des détails de l'agence pour laquelle elle travaillait. La justice a décidé au final de lui confisquer cet argent. La prostitution n'est pas illégale au Royaume-Uni mais d'autres activités liées, comme le racolage, la sollicitation par le client et le proxénétisme, sont interdites.

Royal s'émeut de photos « volées »

Ségolène Royal veut porter plainte après la parution de photos dans Paris Match. *L'hebdomadaire dénonce son « hypocrisie ».*

Ségolène Royal s'est émue hier de la publication par *Paris Match* de photos la montrant au bras d'un homme L'ex-candidate PS à la présidentielle s'apprête à assigner l'hebdomadaire en référé, a indiqué son avocat et ami Jean-Pierre Mignard. Les photos ont été prises en Espagne. L'homme qui y figure auprès de Royal est présenté par *Match* comme un éditeur de jeux de société, inconnu du public et étranger au monde politique. Outre la une, plusieurs clichés sont publiés en pages intérieures, dans le cadre d'un long reportage évoquant aussi la présence en Guadeloupe de la présidente de Poitou-Charentes.

« *Ce n'est pas la première fois que* Match *a volé des photos, je les avais mis en garde mais je n'avais pas porté plainte* », a expliqué hier Royal. « *Comme ça recommence, je pense que je vais faire appliquer la loi. Cela arrive en plus à un moment où il y a eu des événements graves en Guadeloupe et ça fait un peu télescopage.* ».

Photo AFP

« Ce sont des photos volées, une fois de plus. Ce serait pas dommage si on me laissait un peu tranquille », a déclaré hier Ségolène Royal lors d'un point de presse.

Mise au point de *Match*

Ce type de publication a toujours lieu « *dans des séquences politiques où Ségolène Royal intervient de manière significative* », a aussi souligné Me Mignard, croyant déceler dans l'article du journal « *une manière sournoise, insidieuse de vouloir la ramener à une sphère people* », pour « *dégrader son image de dirigeante politique. C'est une stratégie qui ne s'avoue pas mais peu à peu se dévoile* », a-t-il conclu, en promettant de « *ne pas laisser passer* ». *Paris Match* a appelé en réponse à « *arrêter l'hypocrisie. Pourquoi les photographes bienvenus pour couvrir la présence de Ségolène Royal à Pointe-à-Pitre ne le seraient pas dans les rues de la station balnéaire espagnole ?* », interroge l'hebdomadaire dans une « *mise au point de la rédaction* » publiée sur son site internet. « *En apparaissant au bras d'un compagnon dans les rues de la station balnéaire de Marbella pendant les vacances scolaires, (Ségolène Royal) donne le signe qu'elle n'est plus seule et qu'elle est prête à ouvrir un nouveau chapitre de sa vie* », estime *Paris Match*.

AZF : Total et Desmarest au rang des prévenus

Comme l'avaient réclamé les parties civiles, la société Total et son ancien PDG vont devoir rejoindre le banc des prévenus aux côtés de la filiale de Total, Grande Paroisse, et de l'ex-directeur d'AZF.

Le tribunal correctionnel de Toulouse a décidé hier de placer le groupe pétrolier Total et son ex-PDG, Thierry Desmarest, au rang des prévenus au procès de l'explosion de l'usine AZF, au terme de plus d'une heure de débats qui ont jeté la confusion parmi les parties. Il y a désormais « *un seul dossier et quatre prévenus* », a annoncé le président Thomas Le Monnyer. Auparavant, le tribunal avait délibéré sur la jonction du dossier principal de l'explosion avec celui des citations à comparaître de Total et de Desmarest, déposées par une vingtaine de parties civiles.

Jusqu'à présent, Serge Biechlin, ex-directeur de l'usine, et Grande Paroisse, propriétaire d'AZF et filiale de Total, étaient les deux seuls prévenus, poursuivis pour homicides involontaires, blessures involontaires, destructions et dégradations involontaires par l'effet d'une explosion ou d'un incendie, et infractions au code du travail. En décidant de « *faire la jonction des deux dossiers* », comme l'a expliqué le président Le Monnyer, Total et son ancien président sont désormais amenés à être partie prenante au procès. Le tribunal a toutefois décidé de renvoyer « *au fond* » la recevabilité des citations à comparaître de Total, repoussant cette question à la fin des débats prévue en juin.

Photo AFP

L'ex-PDG de Total, Thierry Desmarest, a confirmé hier qu'il « était, bien entendu, prêt à venir témoigner ».

Imbroglio juridique

Cette situation crée un imbroglio juridique, car Total et Desmarest pourraient n'avoir été que des « *prévenus virtuels* » durant les quatre mois du procès si le tribunal décide in fine de déclarer irrecevables leurs citations à comparaître. Du côté de la défense de Total et de sa filiale, Me Michaël Malka a déclaré s'en remettre « *à la sagesse du tribunal* », tout en dénonçant « *une cacophonie judiciaire* ».

Les parties civiles se sont divisées sur ce sujet : certaines, porteuses de citations directes, se sont appuyées pour la plupart sur la « *jonction* », tandis que les avocats de l'Association des sinistrés du 21 septembre et de la CGT ont pointé un « *artifice* », et que d'autres demandaient même un « *renvoi du procès* ».

Le tribunal avait été saisi de citations directes par une vingtaine de parties civiles, qui considèrent que des « *négligences* » de Total sont à l'origine de la catastrophe et que les deux seuls prévenus, M. Biechlin et Grande Paroisse, sont des « *lampistes sans marge de manœuvre* » face à l'actionnaire. L'explosion de l'usine AZF à Toulouse, le 21 septembre 2001, avait fait 31 morts et des milliers de blessés.

Décès d'un retraité attendant le Samu

Une plainte a été déposée après qu'un retraité de 70 ans, habitant à 5 minutes de l'hôpital, est décédé lundi à Corbeil-Essonnes après avoir attendu l'intervention du Samu pendant environ une heure et demie. Une autopsie doit avoir lieu aujourd'hui. Selon sa fille, Manuel Dias Martins, a fait un malaise vers 16h. Les pompiers sont intervenus rapidement mais lui ont dit qu'ils ne pouvaient pas transporter son père à l'hôpital sans la présence d'un médecin.

REPÈRES

Un prof arrêté pour pédophilie

Un ressortissant français âgé de 49 ans a été arrêté à Dej, au centre de la Roumanie, sous l'accusation de pédophilie. Professeur et docteur en astronomie, il a été interpellé dans une chambre d'hôtel alors qu'il avait des relations sexuelles rétribuées avec deux garçons âgés de 15 et 16 ans.

Un char heurte un transport de troupes

Sept militaires ont été légèrement blessés dans une collision hier entre un char léger et un transport de troupes dans l'Isère. L'accident s'est produit sur une route départementale étroite, près de Montfalcon, quand se sont croisés ces deux véhicules qui transportaient 20 militaires.

Noyade à Nantes : sursis pour les policiers

Trois policiers ont été condamnés hier par le tribunal correctionnel de Nantes à quatre mois de prison avec sursis pour « faux témoignage » et « délaissement », après la découverte du corps d'un ouvrier tunisien dans un canal plus de deux semaines après un contrôle de police. Les policiers avaient contrôlé dans la nuit du 22 au 23 novembre 2006 Taoufik el-Amri, 33 ans, en état d'ébriété, avant de le relâcher dans une zone peu fréquentée.

La Martinique craint la Guadeloupe espère

La Martinique était à son tour menacée hier d'entrer dans un cycle de violences, alors que la situation semble s'éclaircir en Guadeloupe.

Après deux nuits de graves incidents, le préfet de Martinique a demandé hier à la population de ne pas sortir après 19h, la Guadeloupe entrevoyant au contraire une sortie de crise. Bilan des violences : une cinquantaine de commerces pillés, quinze véhicules incendiés sur deux nuits, trois gendarmes et neuf policiers blessés, dont deux policiers atteints par balle. Autre signe de l'aggravation de la situation : 28 interpellations la première nuit, 67 la seconde. De la même façon, cinq coups de feu ont été tirés la première nuit et 22 la suivante. Plusieurs témoignages ont fait état de groupes de jeunes armés, braquant des automobilistes avec des fusils à pompe ou à canon scié pour leur voler leur voiture.

A Fort-de-France, le préfet Ange Mancini a qualifié la situation d'« *extrêmement grave* » et a lancé un « *appel solennel* » à la population pour qu'elle reste chez elle le soir, sauf « *motif valable* ». Cet ancien patron du Raid a tenu à souligner qu'il ne s'agissait pas d'un couvre-feu, tout en avertissant : « *Si cela continue comme cela, il va y avoir un drame* ». Les élus de tous bords aussi ont appelé à trouver immédiatement une issue au conflit social en cours.

En Guadeloupe, au moment où un accord paraissait à portée de main, les locaux de RFO ont été envahis par des grévistes du LKP. Cinq d'entre eux ont pris la parole pendant une demi-heure pour défendre leurs revendications.

Fillon confirme les 80 euros

Le collectif, l'Etat et le patronat étaient parvenus dans la nuit à un accord sur une augmentation de 200 euros des bas salaires, après plus de dix heures de discussions. A l'extérieur de la capitainerie de Pointe-à-Pitre, une foule importante accompagnait le marathon de discussion par des chansons et des tambours. « *On est habitués aux revirements du patronat, on se méfie, la grève continue* », a cependant tempéré le leader du LKP Elie Domota.

Le Premier ministre François Fillon a confirmé hier le versement par l'Etat, à titre transitoire jusqu'à début 2011, d'un revenu supplémentaire de 80 euros par mois à tous les salariés touchant moins de 1,4 Smic. Pour Jean-Marie Normertin du LKP, le problème désormais « *le plus important est la pérennité du système au-delà de 3 ans* ».

Procès Erignac : deux témoins ne reconnaissent pas Colonna

La défense d'Yvan Colonna estime avoir marqué des points après deux témoignages en faveur de l'accusé.

Mercredi puis hier, deux témoins de l'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac ont décrit avec précision la scène de ce crime commis à Ajaccio le 6 février 1998 et assuré avec force qu'ils ne reconnaissaient pas Yvan Colonna comme le tueur. « *On pourra me présenter l'assassin dans dix ans. Si c'est lui, je le reconnaîtrai* », a assuré Marie-Ange Contart devant la cour d'assises spéciale de Paris, qui rejuge en appel le berger corse, condamné en 2007 à la perpétuité en tant qu'assassin du préfet Erignac.

Cette jeune femme de 32 ans dit qu'en tant que croupière de casino, elle se doit d'être « *physionomiste* ». Le 6 février 1998 peu avant 21h, elle circulait à bord d'une voiture remontant la rue où le préfet de Corse a été abattu. Cinq balles ont été tirées, les trois dernières ont atteint leur cible. Mme Contart a d'abord cru entendre des « *pétards* » avant d'apercevoir deux hommes près d'un corps. L'instant a duré « *une demi-seconde* » mais le témoin se souvient distinctement du tireur ou plus exactement de « *son regard, son visage et l'arme* » qu'il tenait. « *Ça, je ne l'oublierai jamais* », a confié Mme Contart qui rassemble ses souvenirs pour la énième fois. Elle a été entendue à de nombreuses reprises par les enquêteurs puis par deux cours d'assises : celle de 2003 qui a condamné six membres du commando d'assassins puis celle du premier procès Colonna.

Photo AFP

Patrick Maisonneuve, l'un des avocats d'Yvan Colonna, s'est réjoui hier des deux derniers témoignages. « A la cour d'assises d'en tirer les conclusions. »

« Ce n'est pas son visage »

Marie-Ange Contart est « *catégorique* » et l'a martelé hier matin en se tournant vers l'accusé debout dans le box à quelques mètres d'elle : « *Je suis sûre et certaine : ce n'est pas M. Colonna que j'ai vu ce soir-là* ». En dehors du fait que, selon elle, le tueur était blond et que l'accusé ne l'est pas, « *ce n'est pas son regard, ce ne sont pas ses traits, ce n'est pas son visage* ».

Mercredi, un autre témoin oculaire de l'assassinat avait abondé dans le même sens. Ce soir-là, Joseph Colombani, 60 ans, était sur les marches du théâtre Kallisté où le préfet Erignac devait assister à un concert. « *Marqué au fer rouge* » par ce qu'il a vu, ce témoin avait décrit longuement et avec minutie le « *guet-apens* » dressé par les deux agresseurs aperçus à une vingtaine de mètres en contrebas. Chez ce témoin non plus, l'image de l'accusé n'a pas déclenché de « *déclic* ». « *Lorsque j'ai vu Yvan Colonna, je n'ai pas vu l'homme dont j'ai gardé le souvenir en train d'assassiner le préfet Erignac* », a affirmé M. Colombani, lui aussi « *en (son) âme et conscience* ».

« *La défense marque des points* », s'est réjoui hier l'un des avocats d'Yvan Colonna, Patrick Maisonneuve.

Mise à la retraite d'office proposée pour un policier dénonçant le Stic

Une mise à la retraite d'office d'un policier ayant divulgué au site internet Bakchich les fiches de Jamel Debbouze et Johnny Hallyday puisées dans le Système de traitement des infractions constatées (Stic) a été proposée hier par le conseil de discipline. Le commandant de police de 38 ans dit avoir voulu dénoncer le fichier Stic et a invoqué un « *geste citoyen* ». Philippe Pichon a été mis en examen en décembre 2008 et placé sous contrôle judiciaire, pour « détournement de données confidentielles » et « violation du secret professionnel » après 48 heures de garde à vue à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN – « police des polices »). Il appartient désormais à la ministre de l'Intérieur de suivre ou non l'avis du conseil de discipline.

L'image d'Ingrid Betancourt écornée

Dans un livre, trois ex-otages américains des Farc ne sont pas tendres avec Ingrid Betancourt, décrite comme « arrogante et égoïste ».

Près de huit mois après leur libération dans la jungle colombienne, trois ex-otages américains des Farc ont publié hier aux Etats-Unis un livre dans lequel ils racontent leurs cinq ans et demi de captivité, et égratignent au passage leur compagne de détention Ingrid Betancourt. Keith Stansell, Thomas Howes et Marc Gonsalves menaient une opération antidrogue en Colombie pour le compte de l'armée américaine via la société Northrop Grumman Corp lorsqu'ils ont été enlevés en février 2003. Dans *Out of Captivity*, ils évoquent leurs 1 967 jours de captivité aux mains des Farc : les longues marches dans la jungle, les journées enfermés dans des cages, la peur constante d'être tués, et, pour finir, leur libération par l'armée colombienne le 2 juillet dernier.

Photo AFP

Selon Keith Stansell (photo), Ingrid Betancourt était « hautaine et égoïste». La Franco-colombienne « volait de la nourriture et gardait pour elle les rares livres disponibles ».

« C'est une femme dure »

Mais ils n'épargnent pas non plus Ingrid Betancourt, notamment Keith Stansell, 44 ans, qui la décrit comme hautaine et égoïste, et affirme qu'elle volait de la nourriture, gardait pour elle les rares livres disponibles, et qu'elle a même mis leur vie en danger en disant aux guérilleros que les trois hommes étaient des agents de la CIA. « *Je l'ai regardée essayer de prendre le contrôle du camp avec une arrogance incontrôlable* », raconte Stansell. « *Certains des gardiens nous traitaient mieux qu'elle ne le faisait* ».

S'ils partagent la grande majorité des opinions de Stansell, Howes et Gonsalves sont néanmoins un peu plus nuancés dans leur jugement sur Betancourt. Ils affirment ne pas avoir de rancune, tout en concédant que les conflits entre otages étaient fréquents. « *On était littéralement dans des camps de concentration* », dit Gonsalves. « *On avait à peine la place pour respirer* ».

Dans la jungle, les otages étaient en compétition pour un endroit où dormir, les maigres rations de nourriture, et le seul dictionnaire espagnol-anglais disponible, selon le livre. Et quand Gonsalves a noué une tendre amitié avec Ingrid Betancourt, la jalousie a gagné les autres prisonniers mâles. « *C'est une femme dure* », explique Gonsalves, 36 ans, qui est resté en contact par téléphone et courriers électroniques avec l'ancienne sénatrice. « *Elle ne rendait pas la vie facile aux guérilleros* ».

En octobre dernier, Ingrid Betancourt avait annoncé qu'elle avait l'intention de s'isoler en 2009 pour tenter d'écrire elle aussi un livre sur son épreuve dans la jungle colombienne.

Une fusion bancaire en pleine tempête

La Caisse d'Epargne et la Banque Populaire ont officialisé leur union hier. Mais le mariage censé donner naissance au deuxième groupe bancaire français commence mal, après l'annonce de mauvais résultats.

La fusion annoncée entre la Banque populaire et la Caisse d'Epargne se met en place, alors même que l'annonce de pertes abyssales secouait hier le monde bancaire. Natixis, quatrième banque d'investissement française et filiale de la Caisse d'Epargne et de la Banque populaire, a annoncé une perte nette de près de 2,8 milliards d'euros pour l'exercice 2008. La Banque populaire a annoncé un peu plus tard des pertes de 468 millions d'euros pour 2008 après prise en compte du mauvais résultat de Natixis.

C'est dans ce contexte, en fin d'après-midi, que la Banque fédérale des Banques populaires (BFBP) et la Caisse nationale des Caisses d'Epargne et de prévoyance (CNCE) ont annoncé officiellement que la présidence du directoire de la nouvelle entité serait assurée par François Pérol, qui sera également coopté au conseil de surveillance de Natixis et en assurera la présidence.

Le secrétaire général adjoint de l'Elysée a été désigné à compter du 2 mars président du directoire de la CNCE et directeur général de la BFBP « *afin d'accélérer la dynamique de rapprochement* », rappelle le communiqué commun aux deux groupes, qui envisage « *une signature des accords définitifs avant la fin du premier semestre 2009* ».

Les deux banques ont également confirmé la volonté du gouvernement d'injecter jusqu'à cinq milliards d'euros dans le nouveau groupe, en échange d'une entrée de l'Etat dans le capital de la nouvelle banque, à hauteur de 20 %.

Photo REUTERS

Le président du directoire Bernard Comolet a dévoilé hier les lourdes pertes de la Caisse d'Epargne, plombée par les déboires de sa filiale Natixis.

Nomination de Pérol : la polémique continue

L'arrivée du secrétaire général adjoint de l'Elysée à la tête de la nouvelle entité continue toutefois à susciter la polémique. Olivier Fouquet, président de la commission de déontologie de la fonction publique, met en garde contre un risque pénal si Pérol, en tant que secrétaire général adjoint de l'Elysée, « *a joué un rôle assimilé à une forme de contrôle dans le processus de fusion de la Banque populaire et de la Caisse d'Epargne* ». Le processus de fusion s'est toutefois poursuivi hier, François Pérol étant nommé président du directoire de la Caisse nationale des Caisses d'Epargne (CNCE), en remplacement de Bernard Comolet, démissionnaire. Ce dernier assurera désormais la vice-présidence du conseil de surveillance.

Yves Hubert, qui présidait le conseil de surveillance et qui a annoncé cette décision, a souligné qu'avec l'arrivée de Pérol, « *le groupe Caisse d'Epargne franchit une nouvelle étape dans son rapprochement avec les Banques Populaires et marque sa volonté de donner naissance au deuxième groupe bancaire français* ».

TPI : l'ex-président serbe acquitté

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a acquitté hier l'ancien président serbe Milan Milutinovic et condamné à des peines allant de 15 à 22 ans de prison ses cinq coaccusés pour leur rôle dans la guerre du Kosovo (1998-1999). Milutinovic, 66 ans, président de Serbie entre 1997 et 2002, était accusé de déportation, transferts forcés, meurtres et persécutions, des crimes contre l'humanité et un crime de guerre. Le président kosovar, Fatmir Sejdiu, a affirmé hier sa « *pleine confiance* » dans le TPI, tout en estimant que les crimes commis l'ont été « *par ceux qui dirigeaient la politique à ce moment-là* ».

REPÈRES

Secret bancaire

Le commissaire européen chargé de la Fiscalité, le Hongrois Laszlo Kovacs, a appelé une nouvelle fois l'Autriche à lever son secret bancaire, menaçant Vienne de sévères conséquences. Le sujet est redevenu d'actualité avec le différend qui oppose les autorités fiscales américaines et la Suisse dans une enquête concernant des clients du géant bancaire helvétique UBS. Dans l'UE, la Belgique, l'Autriche et le Luxembourg pratiquent le secret bancaire.

Grippe aviaire

Le virus de la grippe aviaire a été détecté dans deux élevages de volailles du groupe agroalimentaire britannique Bernard Matthews, dont près de 160 000 dindes avaient été abattues début 2007. Un porte-parole de la société a précisé que la souche du virus n'était ni H5 ni H7, potentiellement transmissibles à l'homme. Environ 250 personnes sont mortes dans le monde à cause de la grippe aviaire depuis 2003, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Nucléaire iranien

La construction par la Russie de la première centrale nucléaire iranienne à Bouchehr est terminée. Mais sa mise en service ne devrait pas survenir avant plusieurs mois au mieux, alors que Téhéran est sous le coup de sanctions à cause de son programme atomique. La construction de la centrale avait été retardée plusieurs fois sur fond de tensions autour du programme nucléaire iranien, les Occidentaux craignant qu'il ne dissimule un projet militaire.

Les comptes du président Bongo saisis en France

Des comptes bancaires en France d'Omar Bongo ont été saisis récemment, après une condamnation à Bordeaux du président gabonais à restituer une somme versée par le fils d'un Français pour faire libérer son père détenu. Un huissier a procédé le 13 février à une saisie-exécution sur des « *comptes détenus par Omar Bongo dans deux banques françaises. Il s'agit du Crédit Lyonnais – dans lequel le président gabonais possède deux comptes de dépôt, deux comptes sur livret et un compte-titre – et de comptes à la BNP, où il possède deux comptes-chèque, un compte-épargne et un compte-titre* », a indiqué Me Jean-Philippe Le Bail, l'avocat du chef d'entreprise René Cardona. En 1996, Cardona, 75 ans, avait été emprisonné pendant 48 jours à Libreville, en pleine épidémie de fièvre Ebola, suite à un différend avec le chef de l'Etat gabonais à qui il avait vendu sa société d'armement et de pêche. Me Le Bail a précisé que l'ensemble des comptes saisis représente « *un peu plus de 4 millions d'euros, sous réserve des opérations en cours* ».

Automobile : Sarkozy réclame un plan de soutien européen

A quelques jours de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne dimanche à Bruxelles, Nicolas Sarkozy s'est montré hier déterminé à « *obtenir un plan global de soutien* » à la filière automobile au niveau européen. La France avait annoncé le 9 février dernier un plan d'aide à l'industrie automobile, durement touchée par la crise économique. Selon le président, la production d'automobiles en France était de 3,1 millions en 2004 et de seulement 2,1 millions en 2007. 7,8 milliards d'euros d'aides ont été alloués à la filière pour aider le secteur à sortir de la crise, dont 6 milliards de prêts à taux préférentiels pour Renault et PSA Peugeot Citroën, en contrepartie d'engagements sur le maintien de la production en France. Paris avait aussitôt été soupçonné de « protectionnisme » par Bruxelles et d'autres pays européens, notamment la République tchèque et la Slovénie, qui hébergent chacune une usine PSA. Mais depuis, d'autres pays de l'UE ont eux aussi adopté un plan automobile.

Mercredi, Bruxelles a de nouveau lancé un avertissement aux pays de l'UE contre toute mesure protectionniste. La Commission européenne a décidé d'examiner à la loupe six plans nationaux d'aide à l'automobile en France, Espagne, Italie, Suède, Allemagne et au Royaume-Uni. Bruxelles demande notamment à la France de s'expliquer sur l'obligation qu'ont les entreprises bénéficiaires du plan français de ne pas fermer d'usine en France. Une demande similaire a été faite à l'Espagne.

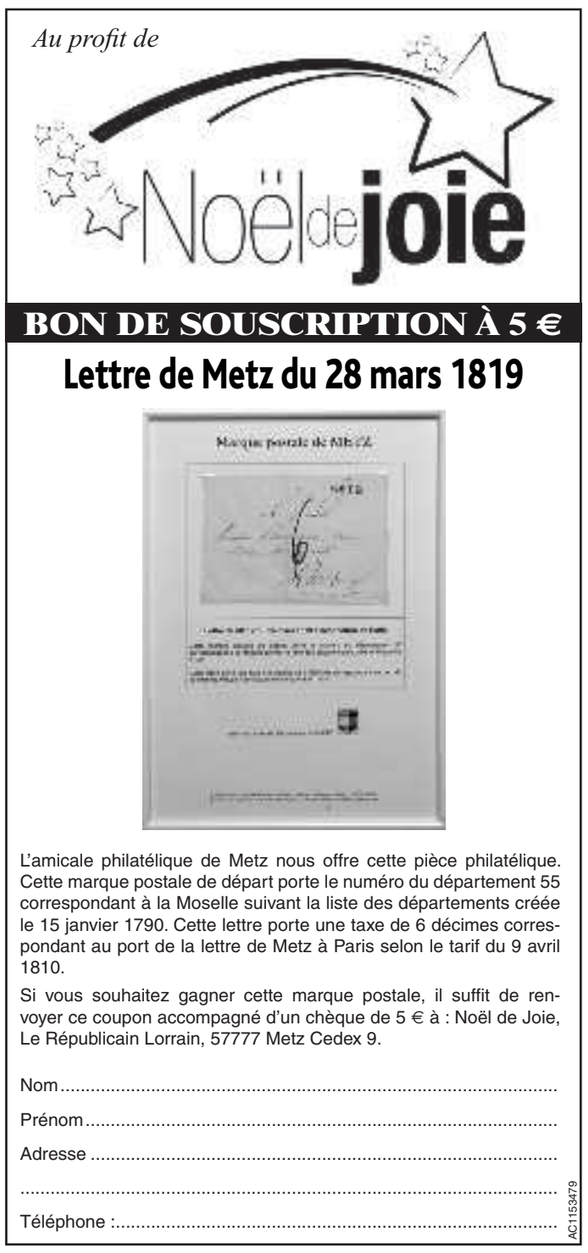

> En chiffres

25 microgrammes/litres

C'est la valeur maximale admise de plomb dans l'eau, à la sortie des points de distribution. Ramenée de 50 à 25 microgrammes par litre depuis 2004, cette valeur doit être abaissée à moins de 10 microgrammes d'ici le 15 décembre 2013 (en application de la directive européenne du 3 novembre 1998). Cette exigence implique le traitement (remplacement ou gainage) de l'ensemble des anciennes canalisations en plomb. Ces travaux qui sont en cours pour les réseaux publics restent, pour l'essentiel, à entreprendre pour l'intérieur de l'ancien. Un marché considérable évalué à près de 20 milliards d'€uros.

> Le mot des pros

"Riflard"

(n.m.) : couteau de peintre à lame rigide, en acier trempé ; utilisé comme grattoir, il sert à décoller les papiers peints mais aussi à reboucher les trous des surfaces à peindre.

Fédération BTP 57

BTP

Une passion qui grandit

l'info des métiers du bâtiment et des travaux publics

Vendredi 27 février 2009 - N° 3

Photo : Lorweb

> Editorial

LES BÂTISSEURS VEULENT DE LA SIMPLICITÉ !

Notre société évolue et c'est tant mieux. Mais un corollaire désagréable accompagne les progrès de notre monde : tout est toujours plus complexe chaque jour.

Les relations basées sur la confiance font place à des kilos de papier censés protéger juridiquement les différents acteurs économiques. La production législative et réglementaire effrénée oblige le chef d'entreprise à se faire juriste en plus de ses fonctions de manager, de technicien, de commercial et de gestionnaire. Même le langage estde plus en plus abscons pour le néophyte : pourquoi parler de « parois opaques » alors qu'il serait si simple d'évoquer les murs et le toit d'un bâtiment ?

Car c'est bien de simplicité dont ont besoin les entrepreneurs ! Et c'est d'autant plus vrai en cette période de conjoncture en berne.

A cet égard, notre message est simple : nos entreprises de BTP veulent garder leurs effectifs et cherchent des solutions pour maintenir leur activité. A cela, une seule réponse : l'investissement. C'est une obligation pour que les entreprises de BTP continuent à vivre normalement, et, qu'ainsi, elles puissent assurer, dans le futur, le rôle essentiel qu'elles tiennent dans la vie économique locale.

Il n'est pas dans la nature des entrepreneurs de céder au catastrophisme, mais les nombreuses promesses faites ces dernières semaines doivent se concrétiser dans les plus brefs délais, faute de quoi, l'emploi et l'économie locale pâtiront de la disparition des compétences qui font la richesse du secteur du BTP.

Agnès Salmon
Présidente de la Fédération du Bâtiment
et des Travaux Publics de la Moselle (FBTP 57)

> Rendez-vous de la Fédé

A VOS AGENDAS

> ***Assemblées générales des groupements d'arrondissements***

- Metz & Metz Campagne, à Amnéville le 5 mars à 17h45.
- Est & Ouest de Thionville, le 24 avril à 17h45.
- Sarrebourg, aux Cèdres le 5 juin à 17h30.

> ***Réunions des sections professionnelles :***

- vendredi 27 février 2009 (10h30 - 16h) : Comité SP « Peintures – Finition – Revêtements »
- vendredi 20 mars 2009 (9h - 16h) : Comité SP « Charpente – Menuiserie – Parquets »

> ***Remise des Trophées Challenge « Sécurité – Qualité »*** à l'ESITC de Metz, le mercredi 11 mars à 11h (dans le cadre du Forum organisé par l'ESITC).

> Actualités

HALTE AU TRAVAIL ILLÉGAL !

Projet, besoin de travaux de bâtiment ? Ne prenez pas de risque ! Faites appel à un professionnel du BTP déclaré.

Le travail illégal peut non seulement impliquer l'insécurité des travaux mais aussi de lourdes sanctions. Vous ne bénéficiez d'aucunes garanties, d'aucune réelle compétence, ni d'éventuels avantages fiscaux. De plus, votre responsabilité peut être mise en cause en cas d'accidents corporel et matériel, d'incendie et d'effondrement.

Des solutions existent et vous permettent de respecter la loi tout en vous assurant une bonne exécution des travaux.

Pour vérifier la régularité de la situation de votre interlocuteur, nous vous conseillons vivement de solliciter :

- soit un extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés,
- soit une carte justifiant l'inscription au Répertoire des métiers ou au Registre des entreprises pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle,
- soit un devis, un document publicitaire ou professionnel portant le numéro d'inscription à ce registre ou répertoire.

N'oubliez pas de réclamer à l'entreprise une facture et une attestation d'assurance décennale.

LA PRÉVENTION : UN CHOIX DE GESTION PORTEUR D'AVENIR

Grâce à un dispositif réglementaire développé et des progrès considérables accomplis, le BTP est en nette progression quant aux risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles.

La prévention des risques professionnels est au centre des priorités des entrepreneurs du BTP, qui mettent tout en œuvre pour améliorer la sécurité sur les chantiers. A l'initiative du service prévention de la CRAM Alsace-Moselle, la Fédération BTP de Moselle et les organisations professionnelles du BTP d'Alsace ont défini des thèmes prioritaires d'action pour préserver la santé des salariés sur les chantiers.

Les Directions du Travail de Moselle et d'Alsace ainsi que l'Organisme Professionnel du BTP (OPPBTP) se sont joints à cette démarche.

L'ensemble de ces partenaires a établi un « socle commun » d'engagements en matière de préparation de chantier, d'hygiène, de manutention et de chutes de hauteur.

Vous pouvez consulter ce document sur : www.cram-alsace-moselle.fr.

FORMATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : DE NOUVELLES COMPÉTENCES

En Moselle, les chefs d'entreprise du bâtiment sont invités à suivre des formations pour se familiariser avec une nouvelle approche des chantiers de rénovation : l'offre globale d'amélioration énergétique.

Grâce à ces formations, les entrepreneurs peuvent aborder les chantiers en intégrant systématiquement dans leurs offres les économies d'énergie dans leur secteur d'intervention, mais aussi dans l'ensemble des domaines susceptibles de générer de telles économies.

Ces formations comportent trois modules.

- Le premier permet aux entrepreneurs de se positionner sur le marché de la rénovation énergétique en maîtrisant l'approche globale. Ils peuvent ainsi conseiller leurs clients sur les principales voies d'amélioration énergétique.
- Le second permet aux professionnels de maîtriser les outils afin de formaliser leur offre et proposer des solutions fiables. Ils sont formés à un logiciel d'analyse de la performance énergétique et d'évaluation des travaux d'amélioration (OREBAT). Ce logiciel qui leur est remis à la fin de la session est conçu par la Fédération Française du Bâtiment et le COSTIC.
- Le troisième s'adresse principalement aux collaborateurs qui réaliseront les travaux. L'objectif est de les former à la mise en œuvre des différentes technologies d'amélioration énergétique des bâtiments.

> Ces trois sessions sont organisées par la Fédération BTP 57, agréée pour ce type de formation en collaboration avec le CFA du BTP de Montigny-lès-Metz.

> Formation / Apprentissage

« LES INGÉNIEURS ONT TOUTE LEUR PLACE DANS LES PME... »

Portable greffé, un œil sur MSN, il fait partie de cette génération des 18-25 lucide sur les défis qu'elle devra relever et qui n'y parviendra qu'avec enthousiaste et optimiste. Il est pragmatique, curieux et vacciné contre les idéologies du passé. Olivier Strubel, élève à l'ESITC* de Metz, a sa façon bien à lui d'exprimer sa vision du monde et celle de la construction.

« La mondialisation pour ma génération, c'est normal ; ça ne fait pas peur, autant même en profiter ». Il souhaite se forger une solide expérience à l'étranger et seulement bien après, reprendre l'entreprise familiale créée par son arrière grand père en 1927 à Hartzviller. Cette opportunité de s'ouvrir à l'international est l'une des clefs de la réussite des étudiants à l'ESITC.

Et quelle réussite ! 100% de placement à la fin du cycle, 99% des diplômés travaillent dans le BTP.

Cinq années d'études après le bac en immersion totale dès la première année, quatre stages en entreprise d'une durée totale de onze mois, et voilà donc le précieux sésame antichômage en poche.

Cette école, créée en 1992 à la demande de la profession, forme aujourd'hui 245 élèves dont 29 jeunes filles.

L'ESITC a toujours su tisser des liens forts avec les professionnels et les entreprises. 65% des enseignants y sont issus et ce n'est pas le parrainage 2009 avec la fédération du BTP 57 qui le démentira.

Renseignements : *Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Metz. (ESITC) www.esitc-metz.com.
Recrutement sur dossier et entretien.

> Financement

TVA 5,5 %, LE COMBAT CONTINUE !

Après de nombreuses péripéties et une mobilisation sans précédent du réseau Fédération Française du Bâtiment, des professionnels et de leurs partenaires, la TVA à 5,5% a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2010.
Le retrait du dispositif - dont toutes les études ont démontré la grande efficacité - serait catastrophique à la fois pour les clients et les entreprises. Pour son maintien, il est capital d'obtenir rapidement un consensus européen, sans attendre la fin 2010. La mobilisation de la Fédération Française du Bâtiment se poursuit sans relâche auprès des instances européennes, afin que ce taux réduit soit définitivement acquis.

> Ensemble

UN JOUR, UN PROF EN ENTREPRISE

Le 31 mars prochain, les entrepreneurs du Bâtiment souhaitent partager leur journée avec un invité du monde de l'enseignement. Professeurs, conseillers d'orientation, chefs d'établissement, découvrez les multiples facettes du monde de la construction, ses chantiers, sa diversité, ses carrières et le métier de chef d'entreprise.

Pour en savoir plus : www.ffbatiment.fr

> Contacts :

Fédération BTP Moselle
(FBTP 57)
1 boulevard Paixhans 57000 METZ
tél. : 03 87 74 22 12
fax : 03 87 37 33 20
info@btp57.ffbatiment.fr
www.btp57.ffbatiment.fr

SOCIAL — gandrange

Un reclassement jugé « désastreux »

A moins de cinq semaines de la fermeture de l'aciérie ArcelorMittal de Gandrange, la CGT dénonce la lenteur des reclassements.

Photo RL

« Deux cents personnes ne savent pas où elles seront affectées à la fin du mois ! », estime la CGT.

Le parc à ferraille a fermé ses portes en début de semaine et le 31 mars prochain, l'aciérie de Gandrange cessera définitivement de tourner. Pourtant, à quelques semaines de cette échéance, le volet reclassement ne serait pas vraiment reluisant. Hier, la CGT a publiquement mis sur la table les chiffres dont elle dispose à ce jour : « *23 mutations effectuées sur le site ArcelorMittal de Florange et 18 au Luxembourg. On est loin des 220 postes initialement prévus rien que pour Florange* », dénonce la centrale syndicale, qui s'inquiète de « *ce bilan désastreux à cinq semaines de la fermeture* » de l'outil de production.

« *Nous ne voulons pas qu'un seul aciériste reste sur le carreau* », martèle Jacky Mascelli. Et de rappeler les termes du plan de sauvegarde de l'emploi, soit « *un reclassement exemplaire sans aucun licenciement* ». Alarmiste, la CGT ? Difficile à dire, tant il apparaît inconcevable que le groupe sidérurgique ne tienne pas ses engagements sur un dossier aussi brûlant que celui-là. Cela dit, les autres organisations syndicales du site sont d'accord sur un point : les reclassements promis au sein des unités du groupe n'ont pas été aussi rapides que prévus. « *Il y avait des choses dans les tuyaux et puis les tuyaux se sont bouchés. La crise s'est installée ; ça complique la donne* », indique un proche de la CFDT. D'ailleurs, les représentants syndicaux ont fait une piqûre de rappel sur ce sujet lors du dernier comité central d'entreprise, la semaine dernière. « *On le fait à chaque fois ; ce n'est pas pour autant que les gens reçoivent leurs offres de mutation...* », tempère un élu du CCE.

« Des boulets »

De son côté, la CGT va plus loin dans ses hypothèses. « *Il y a quelques mois, on nous assurait qu'il y avait davantage de postes à pourvoir que de personnes à reclasser. Aujourd'hui, on sent que les gens de Gandrange sont devenus des boulets pour le site de Florange. Sinon, comment expliquer que la direction fasse tout pour bloquer leur arrivée ?* » Une attaque en règle à laquelle Henri Blaffart, directeur de l'usine de Florange, n'a pas donné suite. Tout comme il ne relève pas lorsque la centrale cégétiste avance l'existence d'une « *liste noire* », avec les noms des salariés grévistes de l'année dernière, juste avant la venue de Nicolas Sarkozy. « *On n'a pas de preuve directe, mais des éléments suffisamment probants nous ont été rapportés.* »

Ce matin, CGT, CFDT et CFE-CGC pourraient s'inviter à la commission de suivi du plan de sauvegarde de l'emploi, à Gandrange. Contactée hier par nos soins, la direction du site florangeois n'a pas donné suite.

C. F.

plate-forme chimique de carling

Nouvelles restructurations en vue chez Total Petrochemicals

Les syndicats de la branche chimie de Total s'attendent à recevoir de mauvaises nouvelles lors du CCE extraordinaire convoqué pour le 10 mars. 200 à 300 emplois pourraient disparaître, y compris à Carling.

La direction générale de Total Petrochemicals France (TPF), branche chimie du géant Total, a informé hier les délégués syndicaux concernés qu'un comité central d'entreprise extraordinaire n°0 serait organisé le mardi 10 mars, au siège du groupe à Paris. Ordre du jour : plan de consolidation de TPF. Pour tous les syndicats, il s'agira probablement « *d'annoncer un nouveau plan de restructuration des activités de TPF avec des cessations d'activités, des fermetures d'ateliers et des suppressions d'emplois. Les usines de Carling Saint-Avold, de Gonfreville (Seine-Maritime) et de Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime) seront sûrement touchées.* »

D'après un communiqué de la CGT du groupe, « *200 à 300 suppressions d'emploi sont envisagées, avec plusieurs fermetures d'unités de fabrication au sein des raffineries françaises, assorties d'un plan de sauvegarde de l'emploi restant à négocier.* » Le syndicat rapporte que « *la justification avancée par la direction* » serait « *l'augmentation des excédents d'essence européens consécutivement à la diminution drastique des exportations vers les Etats-Unis* » du fait de la crise économique.

Le précédent de 2006

Au passage, le syndicat souligne également que Total vient de dévoiler des « *résultats financiers exponentiels* » pour 2008, avec près de 14 milliards d'euros de bénéfices. Plus mesurée, la CFDT explique que la direction raffinage « *se veut rassurante en annonçant aucune fermeture de site, d'importants investissements et des mesures sociales exemplaires. Mais elle oublie de préciser les conséquences* » sur la sous-traitance.

Localement, les organisations syndicales restent prudentes dans leurs déclarations, faute d'avoir obtenu davantage d'information sur le contenu de la réunion du 10 mars. La direction observe, en effet, la plus grande discrétion sur les propositions qui seront formulées ce jour-là : c'est motus et bouche cousue à tous les étages de la société. « *Lorsque vous donnez le n°0 à un comité central, vous n'êtes pas tenu de livrer davantage de précision. Tous les documents seront remis aux syndicats le 10 mars. Cela ménage le suspense et constitue surtout une façon d'éviter tout mouvement de protestation avant la réunion. On va tenter d'aller à la pêche aux infos toute la semaine, c'est sûr* », explique un délégué syndical.

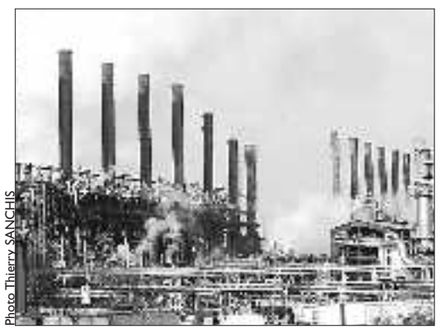

Photo Thierry SANCHIS

La plate-forme chimique de Carling tend à nouveau le dos. Les syndicats n'attendent rien de bon du prochain comité central d'entreprise.

L'inquiétude est grande : « *De toute façon, lorsqu'on est convoqué de cette façon, ce n'est jamais pour nous annoncer de bonnes nouvelles* », lance un autre porte-parole syndicaliste.

La direction de TPF avait opéré de la même façon en septembre 2006, lorsqu'elle avait finalement dévoilé son projet de 243 suppressions d'emplois à Saint-Avold/Carling, la fermeture du vapocraqueur et de l'atelier styrène. Si le site de Moselle-Est devait de nouveau constituer la cible principale du prochain plan de consolidation, son avenir s'en trouverait largement compromis.

Stéphane MAZZUCOTELLI.

manifestation à amnéville

Des syndicalistes prêts à aller « jusqu'au bout »

Dans le cadre d'une journée nationale d'actions contre les discriminations syndicales, près de 500 membres (400 selon les forces de l'ordre) de sections CGT de toute la région, mais aussi d'autres départements français, se sont retrouvés, hier après-midi, devant la mairie amnévilloise. « *Nous nous battons pour un monde plus juste et ici, il y a du boulot*, assure Denis Pesce, secrétaire général de l'union départementale de la Moselle de la CGT. *La situation est devenue intolérable et aujourd'hui, les gens veulent se défendre.* »

Comme Thierry Barlé et Raphaël Cacitti, par exemple, deux policiers municipaux amnévillois suspendus pour avoir « *remis un rapport d'informations au procureur de la République afin de dénoncer la gestion inacceptable du pôle thermal par le maire* ». Sur ce dossier, Jean Kiffer et son premier adjoint, Jean-Marie Zimoch, ont d'ailleurs été condamnés hier par le tribunal correctionnel de Metz (lire en page 9). Le premier magistrat devait également être jugé dans une affaire de discrimination syndicale, mais l'audience a été renvoyée au 7 mai.

Pôle municipal

Présent également au rassemblement, Alain Pautrot, employé de la cure thermale et délégué syndical CGT, mis à pied depuis le 9 septembre dernier malgré un quatrième référé aux prud'hommes en sa faveur.

Et le futur ? Potentiellement délicat, d'autant que le conseil municipal d'Amnéville a, mercredi soir, « municipalisé » le pôle thermal (lire *RL* d'hier). Une « *bonne chose*, selon Denis Pesce et Baptiste Talbot, secrétaire général de la fédération CGT des services publics, *si cela permet aux salariés de bénéficier d'un statut plus intéressant.* » Alexandre Tott, secrétaire adjoint de l'union départementale FO de la Moselle, présent hier avec ses troupes, est moins emballé : « *Municipaliser permettra simplement d'étouffer toute résistance syndicale et cette idée est insupportable* ». Reste à savoir si cette décision pourra se concrétiser. Me Bernard Petit, qui assure la défense des employés du pôle thermal, en doute « *car elle ne se justifie ni économiquement, ni sur le plan de la gestion ni sur celui de la notion de mission de service public* ». Selon lui, les pouvoirs publics pourraient donc s'y opposer. Quant à l'objectif affiché par Jean Kiffer de municipaliser pour « *éviter d'avoir une représentation syndicale*, Me Bernard Petit rappelle qu'*il existe aussi des syndicats dans les collectivités locales.* »

Sandra CRANÉ.

REPÈRES

Le mouvement étudiant s'essouffle

Moins de 200 étudiants, ainsi que des enseignants-chercheurs, ont défilé hier dans les rues de Nancy pour manifester leur opposition aux projets de réforme du gouvernement. Une absence de mobilisation qui est diversement interprétée. Pour certains, l'annonce par François Fillon — aucune suppression d'emploi d'enseignant-chercheur en 2010 et 2011 et réécriture totale du décret sur leur statut — a contribué à affaiblir la mobilisation.

D'autres, comme Michaël Protain, secrétaire général de l'Unef à Nancy, ont une toute autre lecture. « *Je ne suis ni déçu ni vraiment surpris du nombre. On sait bien qu'après une semaine de vacances, il y a toujours une petite baisse de tension. On a un travail de reconstruction à faire et les étudiants sont toujours soumis à la contrainte de l'assiduité aux cours* ». Pour ceux qui défilaient d'un bon pas dans les rues de la ville, le Premier ministre a pris des engagements pour 2010 et 2011, mais le gel ne concerne pas 2009, année pour laquelle plusieurs centaines de surpressions sont envisagées. Le Snes-Sup continue pour sa part à protester contre la masterisation. L'Unef va poursuivre son opération de mobilisation des troupes en perspective de la journée du 5 mars.

Dans le reste du pays, entre 17 000 et 33 000 personnes selon les comptages, ont défilé pour protester contre les réformes de l'enseignement. A Paris, 3 800 à 12 000 manifestants ont célébré symboliquement un « non-enterrement de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ils étaient entre 2 800 et 7 000 à Toulouse. A Lyon, un cortège a rassemblé entre 2 500 et 4 000 étudiants et enseignants-chercheurs. A Grenoble, ils étaient entre 1 050 et 1 800, 1 700 à 3 000 à Rennes. A Strasbourg, un millier de personnes a battu le pavé derrière une banderole « Non à la casse du service public de l'enseignement ».

BOURSE DE PARIS

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2009

+1,78%

Soulagement : Le CAC40 met fin à une série de huit baisses dans des volumes à peine supérieurs à 4 milliards d'euros. Il bénéficie d'un courant acheteur sur les valeurs financières, BNP Paribas en tête, suivie par la Société Générale, Axa et le Crédit Agricole. Ce mouvement intervient alors que de nombreuses banques ont publié des pertes colossales, dont -2,8 milliards d'euros pour Natixis. Les investisseurs espèrent que les plans de relance, européens et américain, vont ramener le calme sur ce secteur d'activité. L'euro bénéficie de ce rebond pour résister au billet vert.

LES 10 + FORTES VARIATIONS

Hausses	en %	€	Baisses	en %	€
General Motors	+37,41	2,02	Carrefour Property	-40,48	0,25
Systran	+30,56	0,94	Avanquest Software	-33,33	0,01
Oxis International	+25,00	0,05	PSB Industries	-14,23	11,15
GMS	+19,75	390,00	Digigram	-11,18	1,35
Tayninh	+19,20	1,49	Sinclair Pharma	-10,81	0,33

MARCHÉS DE L'OR

	Dernier €	%Var. Veille	%Var. 31/12
Lingot de 1 KG Env	24440,00	-0,04	+23,43
Pièce 20 F	156,00	-0,64	+23,91
Pièce 20 $ américains	920,00	-1,08	+46,04
Pièce Suisse 20 F	150,00	-1,96	+20,00
Souverain	185,00	+3,93	+23,49
Pièce 10 florins hollandais	148,00	-1,33	+23,13

DEVISES

	Achat €	Vente €	Taux change
Dollar américain	0,77	0,80	0,7831
Dollar Canadien	0,62	0,64	0,6293
Franc Suisse (CHF)	0,66	0,69	0,6741
Livre Sterling (GBP)	1,10	1,14	1,1211
Yen (100)	0,78	0,82	0,8010

INDICES

	Pts	% Veille			
SBF 80	3076,92	+1,14%	CAC Mid&Small190	4006,57	+0,80%
SBF 120	1982,16	+1,69%	IT.CAC	615,05	+1,04%
SBF 250	1934,72	+1,71%			
CAC Next20	3166,90	+1,97%	LES TAUX :	3 mois	1,8348 / 50
CAC Mid100	4035,47	+0,87%		1 an	2,0428 / 30
CAC Small90	3595,83	+0,15%		10 ans	3,5992 / 94

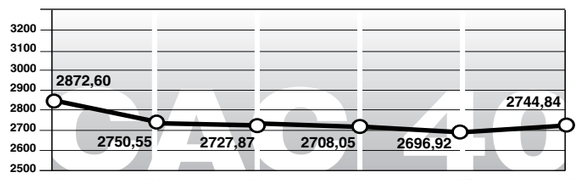

CAC40 PARIS 2744,84 +1,78%

DAX FRANCFORT 3942,62 +2,51%

€/$ 1,2770 -0,31%

FTSE LONDRES 3915,64 +1,73%

NIKKEI TOKYO 7457,93 -0,04%

DOW JONES NEW YORK 7359,94 +1,22%

STOXX 50 EUROPE 2021,14 +2,84%

PETROLE BRENT 43,60 $ | Baril NEW YORK 43,41 $

CHIFFRES CLÉS...

Indices INSEE des prix à la consommation : Janvier 2009 hors tabac **117,13** (+0,70% en un an), indice avec tabac **118,39** (+0,71% en un an) • **Indice INSEE de référence des loyers :** quatrième trimestre 2008 : **117,54** (+2,83% en un an), base 100 au deuxième trimestre 2004 • **SMIC : 8,71**€/h brut depuis le 01-07-2008, base 151,67 h par mois 1 321 € • **Taux d'intérêt : Euribor** 3 mois **1,88%** - **TMO** (secteur privé) **4,90%**

L'INFO DU JOUR : LE SECTEUR DES JEUX VIDÉO RÉSISTE

Si les fêtes de fin d'année ont permis aux ventes de jeux vidéo de ne pas sombrer, le chiffre d'affaires du 4e trimestre 2008 enregistre un ralentissement certain. Sur une année glissée, le chiffre d'affaires global du secteur enregistre une progression de +1,35 % à 3 milliards d'euros, contre 2,96 milliards d'euros en 2007. Ce secteur, jeux vidéo sur téléphone portable inclus, pèse pour 37 % dans le budget loisirs des Français. L'institut GFK souligne que les autres secteurs sont plus durement touchés par la crise. À elles seules, les ventes de jeux vidéo sur console ont généré 472 millions d'euros de chiffre d'affaires, contre 78 millions d'euros pour celles ayant le téléphone portable comme support. L'institut distingue également les ventes de jeux avec accessoires, dont Nintendo est un spécialiste depuis l'avènement de la console Wii. Ces jeux, avec volant, instruments de musique... cartonnent et représentent 224 millions d'euros dans le chiffre d'affaires global du secteur. Les professionnels restent optimistes pour les ventes de l'exercice 2009.

A SURVEILLER : ING

Le groupe de services financiers hollandais ING accuse une perte de -3,7 milliards d'euros au dernier trimestre 2008 à cause de lourdes dépréciations. Un recentrage des activités est mis en place.

LA QUESTION DU JOUR

Qu'est-ce qu'une absorption-fusion ?

C'est une opération financière qui réunit deux sociétés sous une seule et unique entité économique. La société rachetée disparaît en intégrant celle qui l'a reprise. Une nouvelle dénomination est donnée à l'ensemble.

LE CHIFFRE DU JOUR...

-25,7 %

La banque Crédit du Nord, filiale de la Société Générale et de Dexia, a publié un résultat net annuel en baisse de -25,7 % au titre de l'exercice 2008. La direction a précisé qu'elle avait opéré des provisions d'un montant de 130 millions d'euros. En sus, des cessions dans la filiale de gestion se sont traduites par une charge exceptionnelle de 72 millions d'euros. Le résultat net est ainsi ressorti à 252,7 millions d'euros.

VALEURS DU CAC 40

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Accor	29,20	+2,51	-16,82
Air France - KLM	7,43	+2,34	-18,96
Air Liquide	59,22	+1,44	-9,52
Alcatel-Lucent	1,10	+5,08	-28,56
Alstom Regroupement	37,40	+4,55	-10,87
Arcelor Mittal	16,12	+0,68	-5,18
AXA	8,00	+8,66	-49,48
BNP Paribas	27,20	+12,14	-10,07
Bouygues	23,41	+5,90	-22,47
Cap Gemini	23,49	+2,13	-14,58
Carrefour	26,32	-0,49	-4,33
Credit Agricole	8,09	+8,43	+1,14
Danone	37,29	+0,41	-13,63
Dexia	1,75	+1,74	-45,28
EADS	11,89	+4,07	-1,22
EDF	30,51	-0,78	-26,47
Essilor Intl.	27,90	0,00	-16,87
France Telecom	17,49	+2,58	-12,34
GDF SUEZ	25,48	+2,45	-27,85
Lafarge	35,89	+4,89	-17,17
Lagardere S.C.A.	26,14	-0,75	-9,83
L'Oreal	51,07	+0,70	-18,01
LVMH	46,46	+0,44	-2,73
Michelin	27,29	+1,82	-27,34
Pernod Ricard	43,55	+0,11	-17,74
Peugeot	13,90	+5,78	+14,36
PPR	46,67	-0,14	+0,18
Renault	11,77	+4,25	-36,54
Saint Gobain	17,49	-8,26	-47,95
Sanofi-Aventis	42,59	-2,50	-6,17
Schneider Electric	49,29	-2,48	-6,99
Societe Generale	26,24	+8,85	-27,13
Stmicroelectronics	3,61	+1,23	-24,47
Suez Environnement	11,49	+0,34	-4,67
Total	38,14	+0,43	-1,97
Unibail-Rodamco	99,25	+2,24	-6,81
Vallourec	65,25	-6,06	-19,37
Veolia Environ.	16,54	+7,36	-25,48
Vinci	26,67	+4,03	-11,05
Vivendi	18,79	+0,48	-19,18

Cotations

• **VALEURS BANCAIRES**.– Le secteur de la banque a connu un fort rebond hier : en tête du CAC 40, BNP Paribas a gagné 12,14 % à 27,19 euros, suivie par la Société générale qui progresse de 8,86 % à 26,23 euros. Le secteur profite du rebond aux Etats-Unis, où les investisseurs ont été rassurés par le discours du gouverneur de la réserve fédérale (FED) : Ben Bernanke a exclu toute nationalisation de banque.

• **VALLOUREC**.– Le fabricant de tubes sans soudure a dévoilé un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros, en hausse de 4,8 % en 2008. Cependant, le résultat d'exploitation recule de 6,2 % à 1,5 milliard d'euros. La direction anticipe un recul de l'activité en 2009 et n'a pas précisé le montant du dividende qu'elle proposera de verser. Le titre chute de 6,07 % à 65,24 euros.

• **SAFRAN**.– Le cours du groupe de haute technologie civile et militaire gagne 7,66 % à 7,62 hier. Les analystes de Goldman Sachs ont relevé leur recommandation de vendre à acheter. « *Les perspectives de l'industrie aérospatiale civile sont certes faibles, mais nous croyons que cela est intégré dans le cours de Bourse* », expliquent-ils.

• **VILMORIN**.– Le semencier a dévoilé un chiffre d'affaires semestriel en baisse de 3,8 % à 299,5 millions d'euros. Le groupe affiche une perte nette de 29,2 millions d'euros. Pour l'ensemble de l'exercice, la direction table sur une marge opérationnelle en léger repli : 12 %, contre 12,8 % en 2007/08. Hier à la clôture, l'action valait 77 euros, en baisse de 8,88 %.

• **GROUPE PARTOUCHE**.– Au premier trimestre de son exercice 2008/09, l'exploitant de casinos Groupe Partouche, a réalisé un chiffre d'affaires de 116,7 millions d'euros, en baisse de 14,3 %. « *Le recul du produit brut des jeux concerne les machines à sous* », qui diminuent de 18,7 % à 157,8 millions d'euros, « *alors que les jeux traditionnels restent quasi stables (-0,8 %) à 20,8 millions* », indique la direction. Le titre reste stable à 2,54 euros.

Conseil du jour

Achetée le 20 février à 15,95 euros, l'action de l'éditeur de sites de rencontres sur Internet Meetic valait 16,01 euros hier. Nous avions inclus la valeur suite à l'annonce du rachat par Meetic de son concurrent Match. com. « *Cette association permet de créer un leader du secteur* », et permet des économies de coûts, avaient alors noté les analystes d'IDMidCaps. Nous la conservons.

EUROLIST

Valeurs françaises

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
ABC Arbitrage	5,39	+0,74	+8,87
Acanthe Develop.	1,23	-1,60	-0,80
ADA	8,71	+1,27	-12,88
ADP	38,11	-0,22	-21,20
ADT	0,02	0,00	0,00
Affine	8,66	-0,57	-33,32
Agricole de la Crau	144,00	0,00	0,00
Altamir Amboise	2,55	+3,23	+0,78
Altran Technologies	2,03	-1,45	-25,31
ANF	24,98	0,00	-3,90
Arbel	0,36	+5,88	-5,28
Areva Cl	333,39	+6,04	-4,74
Arkema	11,00	+3,23	-10,17
Artois Indust.Fin	2000,00	0,00	-0,24
Atos Origin Sa	19,61	-1,40	+9,47
Autor.Paris-Rhin-Rhône	43,00	+0,93	-13,54
Bac Majestic	0,10	0,00	-16,66
Baccarat	124,70	0,00	+13,26
Bains Mer Monaco	515,00	-0,96	-5,49
Banque de la Réunion	127,00	-0,01	-15,33
Banque Tarneaud	85,33	-4,12	-8,43
Beneteau	5,80	+2,42	-14,11
Bic	36,40	-1,12	-11,54
BioMérieux	60,52	+3,63	+0,88
Boiron	22,50	+1,44	+29,64
Bolloré Invest	76,01	-1,28	-10,59
Bongrain	40,60	+0,02	-15,05
Bull Regroupement	1,44	+2,85	+25,24
Bureau Veritas	29,00	+0,86	+0,91
Burelle Sa	37,98	0,00	-24,76
Business & Décision	2,80	0,00	-26,30
Canal+	4,33	-1,36	+5,11
Capelli	0,90	-1,09	+0,07
Carbone-Lorraine	16,00	+0,75	-10,12
Casino Guichard ADP	39,20	-0,75	+3,75
Casino Guichard Perr	49,16	+1,02	-9,48
Catering Intern Services	50,78	+0,91	+10,86
Cegid	6,15	0,00	-22,45
CGG Veritas	8,54	-6,48	-19,42
Chargeurs	5,98	-0,16	-14,51
Christian Dior	39,75	+1,13	-1,25
CIC A	70,00	-0,28	-29,94
Ciments Francais	56,77	+8,13	-5,85
Clayeux	2,78	0,00	0,00
Club Méditerranée	11,48	+2,13	-4,14
CMT Medical Tec.	5,56	0,00	+2,60
CNP Assurances	52,20	+5,88	+0,65
Cofigeo Financière	195,94	0,00	+19,48
Colas	129,00	+0,39	-9,10
Compagnie Cambodge	2200,00	0,00	+11,73
Courtois	84,01	0,00	+5,27
CRCAM ATL.VEND.CCI	32,53	-1,45	-22,08
Créd.Fonc.Als-Lor.	52,00	0,00	+2,96
Crosswood	1,76	0,00	+6,68
CS Comm. & Syst	5,50	0,00	+10,07
Dassault Aviation	335,00	+0,90	-16,64
Dassault Systèmes	27,20	-2,26	-15,82
Derichebourg	1,54	+0,06	-4,55
Dév Rég.N.P.D.C	20,65	0,00	-6,14
DMC	1,16	0,00	0,00
Du Pareil au Même	39,85	0,00	0,00
Dynaction	4,99	-0,20	-9,23
EDF Energies Nouv.	27,62	+0,14	+9,40
Eiffage	31,85	-0,46	-14,75
Elect De Strasb	86,50	-0,43	+3,66
Elect Eaux Madag.	7,65	0,00	-14,79
Elf Aquitaine	174,14	+0,08	+0,42
Eramet	119,03	+2,64	-13,66
Esso	73,50	+0,83	+2,23
Euler Hermes	21,95	+1,99	-37,37
Eurazeo	19,36	+0,93	-42,23
Euro Disney	2,86	-1,71	-20,52
Eurotunnel Units	0,09	0,00	-18,18
Exacompta Clairef.	73,50	0,00	-11,45
Faurecia	8,72	-0,83	-11,75
Fimalac	28,07	+3,19	+25,32
Fonc.Fin.Particip	24,09	+1,21	+3,82
Foncière 7 Invest	1,51	0,00	-42,14
Foncière Atland	64,99	0,00	0,00
Foncière Lyonnaise	23,15	-2,73	-9,22
Foncière Régions GFR	39,56	+2,03	-19,24
Fromageries Bel	90,11	-5,14	-10,92
FSDV	36,01	0,00	-25,75
Gantois	1,91	0,00	+101,04
Gaumont	43,00	-2,27	-5,48
Gds Moulins Strasb	390,00	+19,74	-7,14
Gecina	39,34	+2,80	-20,73
Gevelot	13,00	0,00	-19,30
Gfi Informatique	2,20	-1,34	-14,36
Groupe Eurotunnel	2,95	+1,72	-23,38
Groupe Gascogne	28,47	-6,31	-12,54
Groupe Open	4,17	-5,01	+0,50
Groupe Partouche	2,45	0,00	-10,87
Groupe Steria	9,30	+0,10	+16,66
Guyenne & Gasc.	58,00	+2,45	-5,68
Havas	1,35	-3,57	-7,99
Hermes Intern	67,45	-1,84	-32,45
Iliad	63,02	-0,44	+1,63
Imerys	27,40	+2,46	-15,67
Infogrames Entert	2,60	+1,16	-35,48
Infotel	31,70	0,00	-6,47
Ingénico	12,94	+0,62	+16,67
Inter Parfums	15,00	-2,59	-16,86
Jacques Bogart	73,10	0,00	+1,52
J-C Decaux	10,14	+2,00	-17,48
Kaufman & Broad	5,92	+0,06	-25,66
Klépierre	15,87	+5,55	-9,29
Laurent Perrier	42,10	+0,38	-28,61
Lebon	58,50	0,00	-12,71
Legrand Promesses	12,19	+2,09	-10,76
LISI	23,66	0,00	-3,39
Locindus	17,52	+0,11	+30,30
M6-Metrologic TV	10,51	+2,78	-24,10
Maurel Et Prom	8,17	+0,61	-0,14
Montupet S.A.	2,25	-2,17	-36,77
Natixis	1,13	+8,73	-9,35
Neopost	56,12	-1,12	-13,40
Nexans	31,51	+2,62	-25,96
Norbert Dentressangle	24,00	0,00	-12,73
Nord-Est	18,43	0,00	0,00
NRJ Group	4,71	-3,87	-10,56
NSC Groupe	38,00	0,00	-35,46
Oberthur Card Syst	6,72	0,00	0,00
OL Groupe	7,20	-1,36	-13,30
Olitec	3,20	0,00	0,00
Oxymetal - Laser Tech	3,46	+4,84	-6,92
Pages Jaunes	6,53	+5,33	-7,07
Pharmagest	37,00	0,00	+0,54
Plastic Omnium	5,64	+0,71	-23,21
Provimi	7,93	+4,34	+9,39
PSB Industries	11,15	-14,23	-10,07
Publicis Groupe SA	18,16	+0,19	-1,32
Recylex (ex Métaleurop)	2,66	+1,52	+6,83
Rémy Cointreau	18,55	-1,46	-37,38
Rexel	4,46	+2,90	-6,37
Rhodia	2,84	+1,50	-36,96
Rocamat	1,00	0,00	-48,70
Rougier	23,00	-2,74	-0,62
Safran	7,62	+7,65	-20,87
Salvepar	50,70	0,00	-5,94
Scor Reg	14,75	+4,87	-9,90
SEB	19,00	+1,98	-11,43
Sequana Capital	4,40	+1,78	+1,62
SIIC de Paris	217,00	0,00	-8,80
Silic	64,31	-0,13	-3,34
Sodexho Alliance	36,62	+0,99	-7,45
Somfy International	106,99	-0,01	-6,15
Sopra	28,75	-0,86	+15,17
Sperian Protection	35,10	-0,81	-21,48
Spir Comm	12,19	+4,09	-38,37
Sr.Téléperf	20,82	+0,75	+4,51
Sucrière De Pithi.	474,70	-0,06	+3,18
Suez	25,15	+0,19	-27,25
Supra	14,40	0,00	+1,49
Technip	26,27	+4,87	+20,50
TF1	6,33	+0,86	-39,29
Thales	30,61	+0,37	+2,56
Thomson	0,71	+1,85	-25,59
Tonna Electronique	0,55	0,00	-34,51
Trigano	4,73	+1,06	+7,02
Ubi Soft Entert	11,92	+1,96	-14,57
Union Fin. De France	21,30	-0,46	+4,45
Valeo	9,94	+6,22	-6,41
Wendel Investissement	20,90	-4,58	-40,97
Zodiac	24,27	+1,61	-6,68

Valeurs étrangères zone euro

Abn Amro Hdg	35,30	0,00	0,00
Allianz	56,55	+16,14	-23,58
Altadis	50,00	0,00	0,00
Banco Popular Espanol	11,14	0,00	0,00
Bayerische Hyp & Ver	42,05	0,00	0,00
Completel Europe	26,50	0,00	-17,16
Corio	37,49	0,00	+20,93
Gemalto	19,62	+0,66	+9,56
ING Groep Nv Cva	4,13	+20,06	-43,65
NYSE Euronext	14,43	+11,42	-20,25
Robeco Nv	14,71	+4,99	-5,45
Rodamco Contin Eur	83,21	0,00	0,00
Rolinco Nv	12,25	0,00	-1,21
SES Global FDR	14,36	+0,41	+3,91
Telefonica	19,36	0,00	0,00
Trader Classified Media	0,03	0,00	0,00

Valeurs internationales

Adecco Sa	24,50	+1,19	+6,52
Agta record	17,20	0,00	+2,40
Altria	46,79	0,00	0,00
American Express	44,95	0,00	-2,94
Anglogold	22,80	-2,97	+25,30
Atmel	2,85	0,00	+41,79
AVIVA	11,10	0,00	0,00
Barrick Gold	22,80	0,00	0,00
BP PLC	5,69	+10,91	+6,55
Caterpillar Inc	19,49	0,00	-36,11
Colgate Palmolive	46,26	0,00	+5,07
Diageo Plc	9,35	-3,90	-5,27
Dow Chemical	6,11	+3,03	-46,01
Dupont De Nem.	15,40	+2,39	-10,72
Ford Motor	1,58	-4,24	-6,48
General Electric	7,38	+4,38	-35,14
General Motors	2,02	+37,41	-28,60
Gold Fields	12,85	0,00	0,00
Harmony Gold	9,45	-5,02	+31,42
HSBC Hdg	6,00	+15,38	-13,42
Ito-Yokado	30,40	0,00	0,00
ITT Industries	30,30	0,00	-3,51
KESA Electricals	1,13	+2,72	+34,50
Kingfisher Plc	1,51	+3,42	+5,62
Norsk Hydro Asa	2,79	+4,49	+3,36
Philip Morris Intl	26,71	-0,18	-9,12
Procter & Gamble	39,70	+1,87	-3,17
Ricoh	9,00	0,00	+24,98
Rio Tinto	21,24	+5,14	+39,73
Rorento Nv	41,00	+1,61	-2,41
Schlumberger	30,59	+5,22	+4,58
Total Gabon	210,35	-2,60	+21,59
United Technologies	52,50	0,00	0,00
Zambia Copper Inv.	0,73	0,00	+14,05

Alternext

1000 mercis	21,01	+0,04	+22,86
1855	0,03	-25,00	+50,00
Adomos	0,40	+2,56	-6,96
Adverline	3,01	-1,31	+2,03
Brossard	3,30	+6,45	+2,18
Cellectis	5,60	0,00	-19,42
Demos	10,30	-1,71	-5,95
Emailvision	1,35	-0,73	-6,22
Entreparticuliers.com	6,69	+0,14	+1,33
Environnement SA	20,90	-0,23	+16,13
Freelance.com	0,60	0,00	-23,07
Groupe Promeo	5,69	-0,17	-58,16
Harvest	18,01	-0,49	-1,57
Laroche Sa	7,98	0,00	+0,87
Leguide.Com	14,44	+0,06	+35,27

SOCIÉTÉ

retrouvailles

Une grande sœur à 62 ans

Curieuse de l'histoire de sa mère naturelle, travailleuse forcée pendant la Seconde Guerre mondiale, Hélène Kruk a découvert, à 62 ans, qu'elle a une sœur aînée.

Il faut être attentif pour ne pas se perdre au fil de l'histoire familiale d'Hélène Kruk. Née à Algrange en 1946, orpheline à 7 ans, elle est, comme ses quatre frères et sœurs, adoptée par une famille du Pays-Haut. De sa mère naturelle, Hélène n'a pas beaucoup de souvenirs : « *des voisins m'ont juste dit que c'était une belle femme qui aimait danser* ». Mais, à la mort de ses parents adoptifs, elle décide d'en savoir plus et apprend qu'en 1943 sa mère avait été victime d'une rafle des Allemands à Oszmania pour venir travailler à Knutange. Oszmania, une ville quelque part à l'Est, un maigre indice.

Mais Hélène est têtue. La sexagénaire voyage régulièrement en Pologne et partout cherche des traces de sa famille maternelle. Une de ses connaissances finit par prendre contact avec un prêtre polonais à Oszmania. « *En août 2008, j'ai reçu un coup de fil de ce prêtre. Il m'a dit que j'avais beaucoup de cousins*, rapporte Hélène tout sourire, *puis il m'a dit : j'ai une grande surprise. Quand votre maman a été prise par les Allemands, elle a laissé une petite fille de deux ans...* » Hélène découvre ainsi, avec joie, l'existence de sa sœur aînée, Halina.

Histoire sans fin

Un mois plus tard, son téléphone portable sonne à nouveau. Sa sœur, qui ne parle que biélorusse, est au bout du fil. C'est une voisine étudiante qui joue les traductrices. Désormais, les deux sœurs papotent des heures durant au téléphone, s'échangent lettres et photos de famille et partagent un même espoir : se rencontrer, enfin.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. La Russangeoise veut désormais compléter son arbre généalogique du côté paternel. Car Hélène a découvert que son père, Louis Stanek, avant de rencontrer sa mère à Algrange, avait, lui aussi, déjà une famille en Pologne. Son seul point de départ, cette fois encore, un village à l'orthographe approximative : *Cbeba...*

Photo RL

Les deux sœurs retrouvées papotent des heures durant au téléphone, s'échangent lettres et photos de famille.

L. Bo.

Les Vosges à 1 € jusqu'au 15 mars

Lancé avant les vacances de février par le conseil régional, le Ski Pass Vosges à 1 € va jouer les prolongations jusqu'au 15 mars, permettant à tous les Lorrains de bénéficier de trois week-ends supplémentaires (28 février, 7 et 14 mars) pour profiter de l'enneigement exceptionnel des pistes et du massif vosgiens.

La Région offre, pour 1 €, le voyage en Métrolor jusqu'aux stations : à partir de n'importe quelle gare SNCF lorraine ou de Luxembourg-ville, trajet en TER jusqu'à Remiremont, puis fin de parcours en autocar jusqu'à Gérardmer ou La Bresse. Pour un aller-retour, le tarif est de 2 €. D'autres avantages sont liés au Ski Pass (tarifs préférentiels sur les forfaits ou l'accès aux piscines, patinoires, loisirs, etc.) Enfin, une formule hébergement permet de passer une nuitée dans les Vosges, en hébergement collectif, pour 33,60 € par adulte pour une nuit comprenant repas du soir et petit-déjeuner.

Photo Pierre HECKLER

A travers cette opération, l'objectif de la Région est double : permettre, en période de crise et de baisse du pouvoir d'achat, au plus grand nombre de s'offrir un séjour de sports d'hiver, même très court ; et populariser l'offre des stations vosgiennes auprès de tous les Lorrains.

ENVIRONNEMENT

congrès national à saint-avold

La vraie crainte des apiculteurs

Questions à Monique L'Hostis et Jean-Marie Barbançon, vétérinaires spécialistes des pathologies de l'abeille, sur la surmortalité qui touche les ruches depuis 1994.

Les meilleurs spécialistes français de la question apicoles sont réunis à Saint-Avold ce week-end. C'est que l'heure est grave. Les abeilles se meurent et c'est tout notre équilibre écologique qui serait menacé.

Qu'arrive-t-il aux abeilles ?

Jean-Marie BARBANÇON : « Depuis 1994-1995, on observe une surmortalité très inquiétante dans les colonies et de gros problèmes de reproduction. En 2008, en moyenne, un apiculteur qui possédait cent ruches en a perdu trente. Le taux de perte normal est de l'ordre de 5 à 10 %. C'est dire la gravité de la situation. »

Monique L'HOSTIS : « C'est un effondrement qui touche de nombreux pays mais surtout les zones de grandes cultures intensives, qui subissent un maximum de traitement. »

Quelle est la cause de cette hécatombe ? Les pesticides ?

J.-M. B. : « La contamination chimique de notre environnement n'est pas la seule cause. Nous le savons. Mais nous voulons prouver que l'abeille souffre effectivement d'une intoxication massive. Ce n'est pas facile car cette question fait l'objet de fortes luttes d'influence. Le lobby agricole est forcément plus puissant que celui des apiculteurs. »

Photo Thierry SANCHIS

Jean-Marie Barbançon et Monique L'Hostis participent jusqu'à dimanche au congrès national apicole à Saint-Avold.

Le gouvernement s'est pourtant emparé du problème grâce au rapport du député Saddier.

M. L'H. : « Oui, mais dans le même temps, il autorise l'utilisation du Cruiser, un puissant pesticide pourtant interdit dans d'autres pays d'Europe. »

Pourquoi l'abeille est-elle si importante pour notre planète ?

M. L'H. : « Quand on tue les abeilles, on tue l'environnement. Les abeilles constituent presque 80 % des insectes pollinisateurs qui permettent la reproduction des fleurs. Sans abeille, plus de fleurs, sans fleurs, plus de fruits, etc., etc. »

Stéphane MAZZUCOTELLI.

Rencontres de chercheurs

Le 39e congrès de la Fnosad (Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales) a lieu jusqu'à dimanche au centre culturel Pierre-Messmer de Saint-Avold. Le thème cette année : « Pour que vivent nos campagnes », avec des spécialistes de toute la France et d'Europe. Hier déjà, une trentaine de scientifiques, toxicologues, chimistes, pathologistes, géographes ont échangé sur leurs travaux. « *Et c'est une première !* », s'enthousiasme Jean-Marie Barbançon, président de la Fnosad.

Des conférences seront ouvertes au grand public (3 €). Ce soir, à 20 h, Franck Steffan, de l'Institut écologique européen, traitera de l'écologie et du rôle de l'abeille. Demain à 18 h 30, un documentaire sera projeté en avant-première, *Disparition des abeilles, la fin d'un mystère*. Dimanche 1er mars, on pourra assister aux travaux d'Albert Becker sur l'apithérapie. Et à 14 h 30, Bernard Vaissière, de l'Inra Avignon, évoquera la pollinisation et son enjeu pour la planète.

PERMANENCES A L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS C.F.T.C. DE LA MOSELLE A METZ

L'Union Départementale des syndicats C.F.T.C. de la Moselle – 69 Rue Mazelle – METZ organise différentes permanences d'information et de conseils dans le domaine du droit du travail au profit des salariés demandeurs.

* Permanences Accident du Travail/Maladie professionnelle et Contentieux de la Sécurité Sociale afin de répondre aux différentes questions et aider dans les démarches administratives (courriers etc….) et donner des explications sur les différentes procédures de reconnaissance ou contestation.

Tous les quatrièmes mardi de chaque mois sur rendez-vous uniquement de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

* Permanences sur le droit du travail sur rendez-vous le mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Ces permanences ont pour but de vous renseigner sur la convention collective, d'aider dans les courriers à l'employeur et de donner des explications sur l'élaboration d'un dossier prud'hommes.

Afin de prendre rendez-vous avec ces différentes permanences, veuillez appeler le secrétariat au 03-87-36-02-46 du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS
C.F.T.C.
DE LA MOSELLE
69, rue Mazelle - BP 90243 - 57006 METZ CEDEX 1
Tél. : 03 87 36 02 46 - Fax : 03 87 36 79 40
Email : udcftc.moselle@wanadoo.fr

POUVOIR S'OPPOSER
TOUJOURS PROPOSER
je vote Syndicat CFTC
TOUS UNIQUES, TOUS UNIS !

AC1160142

SEMAINE INTERNATIONALE DU
RECRUTEMENT AXA
RENDEZ-VOUS DU 9 AU 13 MARS
www.carrieres.axa.fr

5 jours partout en France pour rencontrer nos équipes et découvrir nos métiers commerciaux salariés et indépendants.

réinventons / notre métier AXA

AC1152193

Salon de l'Habitat et de la Décoration

www.metz-expo.com

du 13 au 16 mars 2009

vendredi 10h00 - 20h00 - samedi 10h00 - 22h00
dimanche 10h00 - 20h00 - lundi 10h00 -18h00

Parc des Expositions de Metz Métropole

Le Républicain Lorrain · La Région Lorraine · uem · GrDF · METZ EXPO ÉVÉNEMENTS

ENVIRONNEMENT — *laboratoire mops de metz*

Un laser pour réguler le salage

Un laboratoire de recherche messin a déposé deux brevets pour un procédé optique mesurant la concentration de sel de déneigement sur les routes.

Aujourd'hui, un million de tonnes de sel de déneigement en moyenne est répandu en France chaque année. Selon les experts, c'est de 20 à 30 % de plus que le volume nécessaire. Certaines routes seraient en effet « sursalées », au détriment d'autres. Effets pervers : la corrosion sur les structures métalliques des voitures, le coût (50 M€/an) et surtout les conséquences sur l'environnement : tout ce sel finit dans l'environnement. Manquait donc un outil permettant de mesurer la quantité de sel résiduelle sur la chaussée, afin de savoir s'il est vraiment nécessaire de saler.

Système embarqué

Le laboratoire Mops (matériaux optiques, photoniques et systèmes) de l'université Paul-Verlaine-Metz, associé à Supelec et au CNRS, a essayé de développer cet outil. Après trois années de recherche, il a présenté un premier prototype qui pourrait être utilisé sur le terrain très prochainement. C'est un procédé laser, donc optique, qui permet de mesurer la concentration de sel sur la route en temps réel, sans contact direct avec le sol.

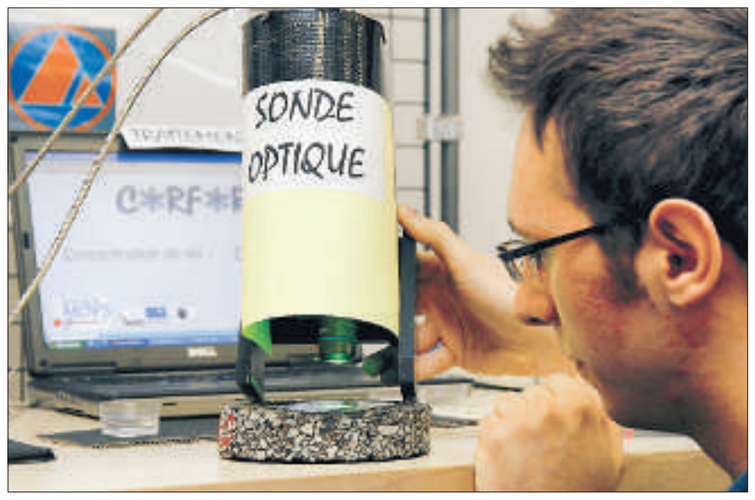

Photo Gilles WIRTZ

Dans quelques mois, cette technologie optique pourrait être utilisée sur le terrain pour optimiser le salage des routes.

« *Nous obtenons déjà de très bons résultats*, se félicite Marc Fontana, directeur adjoint du Mops. *La technologie est au point. Nous allons maintenant travailler pour construire un système portatif. A terme, l'objectif est de concevoir un système embarqué sur les saleuses, pour qu'il régule le salage.* »

Les services de l'Etat, associés au laboratoire de recherche, sont très intéressés par cette innovation. « *Il y a bien sûr l'aspect économique*, note Hubert Perrier, directeur du laboratoire régional des Ponts et Chaussés, à Nancy. *Mais la préoccupation principale du ministère aujourd'hui, c'est l'environnement. Et cette technologie nous permettra de répandre moins de sel sur les routes, pour un résultat identique, voire meilleur. La direction interdépartementale des routes serait prête à tester le dispositif.* »

Pour accélérer l'application industrielle, le laboratoire s'est associé à deux entreprises leaders dans les domaines du laser et du salage.

Anthony VILLENEUVE.

Les racines de Duteil

Photo Frédéric LECOCQ

C'est par le plus pur des hasards que l'on vient d'apprendre que le célèbre chanteur-compositeur Yves Duteuil, auteur notamment du célèbre *Prendre un enfant par la main*, a des origines puttelangeoises. A l'occasion d'un récital donné à Yutz, le chanteur a en effet révélé que sa mère était native de Puttelange-aux-Lacs. Alex Staub, conseiller général, qui a appris la nouvelle par un collègue du conseil général, a adressé un courrier à l'artiste, également maire de Précy-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Huit jours après, une réponse manuscrite est parvenue à Alex Staub. Née Brunette May, la mère du chanteur a vu le jour à Puttelange le 14 septembre 1904. La grand-mère maternelle d'Yves Duteil, Jeannette Levy, est également née à Puttelange le 26 avril 1873. Et un arrière-arrière-grand-père, Joseph May, était né à Morhange en 1781. Yves Duteil ajoute : « *Nous savions, mon frère et moi, que maman était Lorraine, issue d'une longue lignée familiale locale. Votre lettre a fait revivre vers le présent un passé bien émouvant.* »

Alex Staub a remis tout le dossier au maire de Puttelange, en proposant de faire parvenir au père de la *Tarentelle* une copie des actes de naissance de ses mère et grand-mère. En attendant, peut-être, une invitation à venir marcher dans les pas de ses aïeulles...

Bourse G.-Fénéon : à vos projets

Créée afin de perpétuer la mémoire de Gérard Fénéon, la bourse qui porte son nom offre à des jeunes en mal d'aventure l'opportunité de concrétiser un projet leur tenant à cœur. La 11e Bourse Gérard-Fénéon sera attribuée en mai 2009 à un projet à caractère éducatif, culturel, social, sportif ou autre, à une personne âgée de moins de 25 ans, ayant des attaches lorraines et/ou présentant un projet lié à la Lorraine, dans lequel se retrouvera l'esprit de voyage, d'enthousiasme, de générosité et d'ouverture qui animait l'ancien grand reporter du *Républicain Lorrain*.

Dotée de 6 500 €, cette bourse est parrainée par le conseil régional de Lorraine, le conseil général de la Moselle, la Ville de Metz et *Le Républicain Lorrain*. Les candidats désireux de concourir doivent présenter un dossier détaillé d'une dizaine de pages, qui comprendra un exposé précis du projet qu'ils entendent mener à bien, un CV de chacun des participants et un budget prévisionnel.

Ce dossier doit être envoyé ou déposé avant le 31 mars 2009 à l'adresse suivante : Les Amis de Gérard Fénéon, Club de la Presse, 5, place de la Comédie, 57 000 Metz (tél. : 03 87 30 80 01).

www.boursegerardfeneon.net

CULTURE — *prix marguerite puhl-demange*

Forbach désigne *Un traître*

Forbach a tranché. Le choix s'est fait entre quatre ouvrages, *Un Traître* (éd. Flammarion) de Dominique Jamet, *L'île au trésor* (éd. Calmann-Levy) de Pierre Pelot, *Une nuit à Pompéi* (éd. Gallimard) d'Alain Jaubert, et *Les moustaches de Staline* (éd. Fayard) de François Cérésa.

Mardi soir, dans les locaux de la société Elyo, le jury forbachois du prix Marguerite Puhl-Demange a retenu celui de Dominique Jamet, *Un traître*. Pas de discussions tardives, ni de vifs échanges. Les neuf lecteurs ont élu ce roman à l'unanimité. Il relate l'itinéraire d'un jeune homme de 20 ans pendant la Seconde Guerre mondiale. Devenu chef de la Gestapo française, il passe entre les mailles de la justice et se cache chez sa mère, avant d'être arrêté. « *Nous pourrions être les jurés de son histoire* », souligne une lectrice. « *C'est intéressant de voir comment un jeune homme doux et intelligent peut ainsi sombrer. Les personnages sont fouillés, le rapport entre la mère et le fils est très violent* », développe Sylvie, membre du jury.

« *Bien documenté* » et « *bien écrit* », *Un Traître* s'offre une place dans la sélection finale dévoilée en avril prochain à Montigny-lès-Metz pour l'obtention du prix Marguerite Puhl-Demange. L'an passé, il avait été décerné à l'auteur et journaliste, Sorj Chalandon pour son livre

Photo Philippe RIEDINGER

Un Traître en 2009, après Mon Traître en 2008...

Mon Traître. Un présage heureux pour *Un Traître* de Dominique Jamet, journaliste lui aussi... Réponse en juin prochain à Metz.

JUSTICE — metz

Sursis et amende pour le maire d'Amnéville

Le maire d'Amnéville a été condamné, hier à Metz, à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 15 000 € d'amende.

Jean Kiffer, maire d'Amnéville et président de l'association du pôle thermal, a été condamné, hier, par le tribunal correctionnel de Metz à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 15 000 € d'amende. Jean-Marie Zimoch, conseiller municipal chargé des finances, s'est vu infliger une peine de 2 mois avec sursis et 5 000 € d'amende.

Tous deux avaient été cités, le 18 décembre dernier, dans une affaire d'abus de confiance réputé commis entre 1997 et mars 2002 et évoquée à l'audience en leur absence. Il leur était reproché d'avoir ponctionné les bénéfices du centre thermal pour combler les déficits d'autres structures associatives du site d'Amnéville ou de la mairie (lire *RL* du 19 décembre). Le jugement avait été mis en délibéré au 5 février, puis prorogé à la date d'hier.

« *Tout démarre par une lettre anonyme adressée en janvier 2000 au parquet de Metz, dénonçant les agissements de Jean Kiffer. En mars, un second courrier était adressé au procureur de la République émanant de l'association Amnéville défense des contribuables* », avait alors rappelé le président Vincent Totaro. En se basant sur un principe d'holding associative, Jean Kiffer estimait que les associations du site doivent être solidaires entre elles.

L'expertise comptable avait montré que les finances de la structure paraissaient saines en dépit de surfacturations fréquentes intéressant la mairie ou ses satellites, comme des postes de jardinage, de sécurité, de sponsoring. Une information judiciaire avait été ouverte en mars 2002 pour *abus de confiance, faux et usage*. « *C'est une confusion entre la fonction de président d'une association et celle de maire d'Amnéville*, avait estimé le procureur Emmanuel Dupic dans ses réquisitions. *La concentration des pouvoirs est à l'origine de ces errements. Jean Kiffer s'affranchit des règles fiscales, budgétaires ou comptables.* » Le parquet avait également demandé la requalification en *détournement de biens publics* et réclamé un an de prison avec sursis à l'encontre des deux prévenus, ainsi qu'une interdiction de droits civiques pendant trois ans.

Delphine DEMATTE.

FAITS DIVERS — lunéville

8 tonnes de cigarettes saisies par les douanes

40 000 cartouches de cigarettes, en provenance de Hongrie, ont été saisies par les douanes. Montant : 2 millions d'euros.

Les agents de la brigade des douanes de Nancy ont intercepté lundi un camion et l'ont conduit vers une aire de repos de la route nationale 4, près de Lunéville, pour y être contrôlé. En provenance de Hongrie, le poids lourd était rempli à ras bord de cigarettes. 40 000 cartouches *Regal*, une marque peu connue, mais authentique. Il ne s'agit pas de contrefaçons. La prise est estimée à 2 millions d'euros.

Lorsque les douaniers ont demandé au chauffeur d'ouvrir les portes du véhicule, ils sont d'abord tombés sur trois rassurantes palettes de casseroles importées de l'Est. Mais en poussant un peu plus loin leurs investigations ils ont découvert 30 palettes de blondes venues de l'Est. « *Elles sont probablement destinées au marché de l'Ouest, à des villes comme Nantes, Le Mans ou Brest. L'enquête du Service national de douane judiciaire le dira*, a déclaré hier Luc Perigne, le directeur régional des douanes de Lorraine. *Mais il est possible aussi qu'une partie du chargement aura été acheminée en Angleterre* ». C'est à la Juridiction Interrégionale Spécialisée de Nancy (Jirs) que le dossier a été confié.

La traque des cigarettes de contrebande est une des priorités assignée aux douanes lorraine par le ministre du Budget, Eric Woerth, au titre de la protection de la santé publique. Avec les stupéfiants et les contrefaçons, les cigarettes entrées irrégulièrement sur le territoire français sont recherchées sans relâche par les douaniers qui connaissent bien les circuits d'approvisionnement. « *Les cigarettes arrivent de Turquie, des pays de l'Est et maintenant même les Chinois s'y mettent* », constate Luc Perigne. Les douanes ont demandé à la justice de délivrer rapidement une ordonnance pour procéder à la destruction des 40 000 cartouches. En attendant, le conducteur du camion, un Hongrois peu loquace, a été placé en détention provisoire.

M. R.

briey

Covoiturage : des frontaliers assignés par un transporteur

Le covoiturage serait-il une concurrence déloyale aux transports en commun ? La société Schiocchet, à Beuvillers, en est tellement convaincue qu'elle réclame plus de 2,3 M€ d'indemnisation à neuf femmes de ménage transfrontalières et à la société qui les emploie.

Les responsables de la société de transport de voyageurs Schiocchet sont du genre tenace. Depuis 2003, l'entreprise basée à Beuvillers se bat contre Onet Luxembourg et neuf de ses salariées, des femmes de ménage résidant dans le Pays-Haut et travaillant au Grand-Duché. Au cœur des débats, hier matin au tribunal de grande instance de Briey, le covoiturage.

Durant plusieurs années, les travailleuses frontalières ont emprunté les bus Schiocchet. Elles étaient alors salariées de Mundaclean, qui prélevait sur leur salaire le coût des trajets. En 2000, Onet rachète Mundaclean et trois ans plus tard, signale au transporteur qu'il ne sera plus fait appel à ses services. Les lignes sont en effet désertées par les frontalières, alors que les prélèvements se poursuivent. Les dirigeants d'Onet affirment en outre que les retards, les changements d'horaires et d'arrêts des bus perturbent les employées et le bon fonctionnement de l'entreprise. Les dames, elles, se sont organisées et ont instauré le covoiturage.

Frontière bloquée par huissier

Schiocchet porte d'abord l'affaire devant le tribunal de commerce, qui se déclare incompétent. Malgré l'appel du transporteur, la décision est confirmée. L'entrepreneur saisit donc le TGI de Briey, allant même jusqu'à faire procéder à un contrôle, par voie d'huissier, des voitures qui franchissent la frontière au petit matin ! La société de transport n'en démord pas. Pour elle, il y a eu rupture de contrat, puis instauration de concurrence déloyale, *via* le covoiturage.

Des éléments que conteste formellement Onet. Cette dernière affirme, d'une part, qu'elle n'a jamais signé de contrat en son nom avec Schiocchet ; d'autre part, que ses salariés sont parfaitement libres de recourir au moyen de transport de leur choix. Enfin, « *la société Schiocchet n'a nullement le monopole du transport de voyageurs entre la France et le Luxembourg* », rappellent Mes Lacroix et Hiblot, dans leurs conclusions.

Demandes vertigineuses

Mais hier matin, ce sont aussi les salariées qui étaient en cause. Elles sont accusées d'avoir instauré un système payant anticoncurrentiel, à travers le covoiturage. « *Ce système est pourtant utilisé par des milliers de personnes dans des conditions identiques* », a opposé Me Gérard Kremser, rappelant que les textes prévoient toujours « *la liberté d'aller et venir et la liberté de travailler* ». « *Leur salaire est compris entre 450 et 750 € par mois* », a-t-il aussi insisté pour mieux mettre en valeur les demandes formulées par Schiocchet. Le transporteur réclame en effet aux frontalières et à leur employeur, solidairement... 2 329 280 €. En plus, il demande à Onet près de 90 000 € dans le cadre d'une rupture de contrat. Enfin, Schiocchet ajoute 5 000 € d'astreinte par jour et par passager embarqué « *parallèlement* » à ses lignes régulières.

L'affaire a été mise en délibéré au 30 avril.

Emmanuelle DE ROSA.

assises de meurthe-et-moselle

La cravache avant le box

La cour d'assises de Meurthe-et-Moselle se penche, jusqu'à demain, sur le dossier d'un braqueur multirécidiviste dont la vie est un roman d'une noirceur absolue.

Enfant, Philippe Languedoc rêvait d'être jockey. Il est devenu un stakhanoviste du braquage, avec un pedigree à l'avenant. A 52 ans, ce natif de l'Oise a en effet vécu trente années de sa vie derrière les barreaux et comptabilise douze condamnations entre 1975 et 1999. Les mêmes causes entraînant les mêmes conséquences, il fréquente depuis hier sa sixième cour d'assises, à Nancy, où il doit répondre de quatre vols à main armée ou tentatives commis en 2007 en Lorraine.

Suite dans les idées ou manque d'imagination, c'est selon. Malgré les nombreux plongeons de son existence, Languedoc est toujours remonté à cheval de la même manière, en mettant à profit ses conditionnelles pour commettre de nouveaux braquages. Libéré de Toul en avril 2006, il avait récidivé de février à mars 2007 en ciblant quatre banques à Nancy, Fraize (88), Audun-le-Roman et Vézelise (54), visitées selon un même mode opératoire. Il venait d'abord, en début d'après-midi, pour tâter le terrain et évoquait un transfert de comptes depuis le Rhône-Alpes, la Picardie, la Normandie ou les Vosges. Il revenait ensuite à l'heure du goûter pour menacer un employé avec une réplique de Beretta 92 FS, en réalité un pistolet à billes acheté 42 €. Il a toujours agi à visage découvert et s'est présenté à deux reprises avec une baguette sous le bras et... son petit chien en laisse. *In fine*, il aura subtilisé 2 280 € à Nancy puis 8 290 € à Fraize. Dans les deux autres cas, les espèces étaient déjà sous coffre et il était reparti bredouille chez lui à Nancy.

Tassé dans un épais pull gris et flanqué d'une légère calvitie, Languedoc reconnaît les faits d'une voix à peine audible, comme résigné par le saut d'obstacles qui lui fait office de vie. « *Pourtant, ça allait quand je travaillais. Mais il y a eu des déceptions. La mort de ma sœur, mes parents* ».

Alcoolique à 13 ans

Façon de parler d'un ascenseur social en panne qui a fait l'impasse sur les premiers étages affectifs. Bouchers, ses parents l'avaient pris en grippe « *dès l'âge de 3 ans* ». Ils étaient alcooliques – vin pour le père, suze pour la mère – et le violentaient. Les poings, le couteau, les brûlures de cigarette... Trop de cravache. Il a fugué à l'âge de 13 ans, transporté du ciment pour vivre, sombré dans l'alcool et vécu avec des prostituées à Pigalle. « *Elles m'ont pris sous leur aile et m'hébergeaient*, se souvient-il. *J'ai même assisté à un meurtre à l'époque*. » Il reviendra plus tard chez ses parents mais le ver était dans la pomme. L'alcool toujours, puis la drogue, les vols et enfin la prison.

Son avocate, Me Levi-Cyfermann, a rappelé hier les difficultés de réinsertion pour un garçon qui a moins connu l'air libre que la détention. Languedoc a pourtant travaillé dans la vente, les pompes funèbres et la restauration. Il avait même trouvé un CDI de cuisinier mais le vol l'a toujours empêché de se remettre en selle. Il rêvait d'un box avec des chevaux, pas celui des accusés.

Christian JOUGLEUX.

Boîte à outils pour lycéens

Les lycées ont fait place nette sur leur informatique. Oubliés les systèmes précédents, cette fois, c'est décidé, la Région et le rectorat proposent *via* internet une nouvelle boîte à outils pour tous les lycéens : *Place* signifie en jargon *plateforme lorraine d'accessibilité et de communication pour l'éducation*. Lancé en janvier dans cinquante établissements, il regroupe déjà 110 000 comptes (37 000 élèves, 8 000 personnels d'éducation et 67 000 parents). Tous les lycées publics, d'enseignement général ou professionnel, seront connectés à la prochaine rentrée.

Cet espace numérique de travail se veut un regroupement de tout ce que le lycée offre aujourd'hui. Les enseignants communiquent des informations ou des devoirs à leurs élèves. Ceux-ci trouvent des ressources nécessaires à leur travail. Ils peuvent stocker des documents ou consulter leurs notes. Les professeurs communiquent aussi entre eux. L'administration peut également faire passer des messages. Une assistance en ligne existe à travers le Club, un espace de *Place* pour partager et demander des conseils.

Tout un plan de communication a été mis en place, parfois avec l'aide des lycées pour les visuels. L'affiche de lancement a ainsi été créée à Behren-lès-Forbach. Le logiciel permet de connaître le nombre de visites et les usages qui sont faits de *Place*, afin de réfléchir à son adaptation, le tout dans le respect des données à caractère personnel. La nouvelle organisation n'a laissé au hasard aucune... place.

Ju. B.

www.placedulycee.eu

pays-haut

Braquages en série : ouverture d'information

Dans le cadre de l'enquête sur les deux braquages recensés dans le Pays-Haut le week-end dernier (lire *RL* du 24 février), un suspect a été interpellé mercredi à Longwy. Le parquet de Briey a ouvert hier une information pour vol avec violences et en réunion. L'individu de 27 ans, domicilié à Mont-Saint-Martin, est bien connu des services de police. Il a été présenté en soirée au juge d'instruction.

Rappelons que deux bars de Longwy et Herserange ont été braqués à vingt-quatre heures d'intervalle, selon un mode opératoire similaire : deux hommes encagoulés munis d'une arme de poing. Vendredi vers 20 h, 5 000 € ont été dérobés avec violence au PMU de la Poste, à Longwy-Haut, et 3 000 € le lendemain samedi vers 20 h 30, au bar du Stade à Herserange. Le suspect aurait d'ailleurs la réputation de fréquenter régulièrement ce type d'établissement.

strasbourg

La France condamnée par la CEDH

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a épinglé hier la France pour avoir condamné un Néerlandais à une amende et à la confiscation d'une forte somme non déclarée à la douane, une sanction qu'elle a jugée « *disproportionnée* ». Les juges européens, qui ont noté que la législation française avait été modifiée sur ce point en 2004, fixeront ultérieurement le montant du dédommagement devant être versé au plaignant, Robert Grifhorst, résidant à Erts la Massana (Andorre).

M. Grifhorst avait été contrôlé par la douane française en janvier 1996 alors qu'il entrait en France en provenance d'Andorre. A deux reprises, il répondit aux douaniers qu'il n'avait rien à déclarer. Mais ceux-ci découvrirent dans son véhicule et dans ses poches la somme de 233 056 euros qui fut saisie.

Il fut condamné deux ans plus tard par le tribunal correctionnel de Perpignan pour non-respect de l'obligation de déclarer les sommes, titres et valeurs. A ce titre, la somme saisie sur lui fut confisquée et il dut en outre verser une amende égale à la moitié de la somme non déclarée, soit 116 828 euros.

Les **essentiels beauté** de l'hiver

- Maquillage longue durée par dermo-pigmentation (25 ans d'expérience)
  - spécialisée dans la rectification de pigmentation
- Permanente et teinture de cils
- Ongles parfaits dès la 2e semaine, sans faux ongles ni résine
- Massages ayurvédiques, réflexologie…
- Soin spécifique aux huiles essentielles pour supporter l'hiver : action antirides, protectrice, revitalisante…

Institut Fémina

1, rue Fabert - METZ - Tél. 03 87 36 08 58

Tous les soins esthétiques de l'institut sur le site www.feminametz.com

Ouvert de 9 h à 16 h, lundi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h

AC1152166

BACHELIERS, DEVENEZ OPTICIEN EN LORRAINE

Préparez votre BTS-OL EN 2 ANS

à temps plein : statut étudiant

en contrat de professionnalisation : statut salarié

Entretien avec la Direction Pédagogique

visite des laboratoires

Entretien avec les enseignants

Au cours de la journée "portes ouvertes"

LE MERCREDI 11 MARS 2009

INSTITUT SUPÉRIEUR D'OPTIQUE - I S O

13-15, bd JOFFRE - 54 000 NANCY - Tél : 03 83 45 83 45

www.iso.fr

Enseignement Supérieur Technique Privé

INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE

AC1155642

NOUVEAUTÉ

En vente en librairie

L'évolution de la cité, en images inédites

Volume relié, 256 pages au format 24 x 28 cm, nombreuses illustrations.

BON DE COMMANDE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

souhaite recevoir ..... exemplaire(s) du livre

C'ÉTAIT HIER EN PAYS MESSIN

au prix de : **30 €** l'exemplaire,

(prière de joindre **6 €** pour frais d'envoi.)

à ..... le .....

Signature :

Règlement : paiement sécurisé sur le net ou par chèque bancaire ou carte bancaire

Date d'expiration

www.editions-serpenoise.fr

à retourner avec votre règlement aux Éditions Serpenoise, B.P. 70090 57004 METZ CEDEX 1

03 87 34 19 79

SOCIAL

« Ne pas se voiler la face »

La chambre de commerce et d'industrie de la Moselle a organisé, hier à Metz, une session « gestion de crise » pour une centaine de chefs d'entreprises. Hervé Holz, directeur général de la CCI, en donne la teneur.

Quels conseils de gestion donnez-vous aux chefs d'entreprise face à la crise ?

Hervé HOLZ : « Pilotage, pilotage, pilotage... Mettre en place des tableaux de bord financiers avec de vrais indicateurs et jouer la transparence avec soi-même mais aussi avec son banquier. En clair, ne pas se voiler la face. C'est la priorité des priorités. »

Quelles économies peuvent éviter de toucher à la masse salariale ?

« Il faut mieux négocier les achats et ne pas surstocker. Car les stocks coûtent chers. Le but est d'avoir juste ce qu'il faut en matière première, il y a des économies importantes à faire. »

Quel est l'état d'esprit des chefs d'entreprise ?

« Ils n'ont aucune visibilité à court terme. Dans le bâtiment, les bons de commande sont un peu à sec. Dans le BTP, le niveau des travaux est en chute libre. Mais ils savent aussi que nous sommes dans un cycle économique et que la reprise aura lieu. Nous l'espérons pour septembre et octobre 2009. »

Photo Marc WIRTZ

H. Holz : « Les chefs d'entreprise ne doivent pas se voiler la face. »

La Sarre tourne au ralenti

Photo archives RL

Chez ZF Getriebe Sarrebruck, les salariés ne travaillent plus les vendredis, samedis et dimanches jusqu'en mai. Dans tous les services, la direction fait appliquer la semaine de 28 h.

Le secteur automobile et ses sous-traitants sont durement touchés par la crise en Sarre. Ces secteurs emploient 40 000 salariés, dont de nombreux frontaliers (sur un total de 22 000). Ces derniers mois, les livres de commande ne font plus le plein, les entreprises appliquent le chômage technique partiel. Il touche *8 200 personnes contre seulement 800 en 2007. L'intérim aussi est en perte de vitesse : 7 000 intérimaires au lieu des 10 000 enregistrés mi 2008. Cette situation touche aussi bien les Allemands que les frontaliers, surtout les salariés de* Michelin et Bosch à Homburg, ZF Getriebe à Sarrebruck, Ford à Sarrelouis, Saarstahl à Sarrebruck/Burbach et Völklingen.

Arsène Schmitt, président du Comité de défense des travailleurs frontaliers en Moselle, déplore que les frontaliers en chômage technique partiel soient lésés. « *En Allemagne, les entreprises déclarent le chômage partiel à la Bundesagentur für Arbeit* (Pôle emploi en France). *Celle-ci verse des indemnités, (60 à 67 % du salaire). L'institution allemande retient directement un impôt sur les indemnités de chômage partiel, mais les frontaliers doivent en plus déclarer ces indemnités en France pour la progressivité de l'impôt du foyer fiscal, soit une perte de salaire d'environ 50 % pour les jours chômés. En cas de chômage complet, le frontalier travaillant en Allemagne doit demander le formulaire E 301 auprès de la Bundesagentur für Arbeit.* » Cette attestation doit être remise au Pôle emploi de son lieu de résidence, lors de son inscription en tant que chômeur. S'il réside en France, les allocations chômage sont versées par la France. D'après les dispositions légales françaises, mais en tenant compte du salaire réel allemand.

E. K.

Des dizaines de documents E 301 en Belgique

Photo RL

Federal Mogul a déjà licencié. Le chômage économique frappe. L'entreprise est clairement menacée.

En Belgique, jusqu'ici, pas de raz-de-marée. « *On n'a pas de faillite ou de gros plan social par exemple* », souligne Jean Noël, au département « frontaliers » du syndicat chrétien CSC. « *Mais il y a des pertes d'emplois, et les résidents français sont touchés dans une proportion similaire aux Belges.* » Des chiffres précis ? Difficile, parce que l'ONEM (Office national de l'emploi), chargé de convertir le document de licenciement de l'entreprise en E 301, document nécessaire pour revenir vers le chômage en France, ne tient pas de statistiques distinctes par région. Cela dit, selon des recoupements divers, plusieurs observateurs arrivent à la conclusion que, pour la bande frontalière lorraine avec la Belgique, une petite centaine de licenciements de résidents français est à déplorer. Les pertes sont survenues dans des petites boîtes surtout, dans la construction, l'immobilier, le secteur automobile, la manutention...

Il y a aussi des intérimaires qui voient leur contrat s'arrêter net. Magolux (Messancy), une entreprise qui résiste bien à la crise, vient cependant d'interrompre le recours à l'intérim pour ces lignes de moulage et de modelage. Au-delà, c'est le chômage économique partiel qui frappe, un peu partout, en particulier chez Mobil et Mima Films (films plastiques) sur la zone de Virton, ainsi que chez Federal Mogul (essuie-glaces, à Aubange), où les craintes de survie de l'entreprise sont réelles... Toutes des entreprises sur la frontière franco-belge, toutes bien garnies en main-d'œuvre résidant en France.

A. D.

la moselle et les vosges sont les plus touchées

Chômage en Lorraine : parti pour durer

Sans surprise, la Lorraine n'échappe pas à la hausse du nombre de sans-emploi : + 3,7 % en janvier. Les plus exposés sont les hommes jeunes en intérim. Quant au Luxembourg voisin, il ne fait plus figure d'Eldorado.

La première caractéristique de la brusque poussée du chômage en Lorraine tient en la violence du phénomène : « *La dégradation s'est faite à une très grande vitesse* », constate Jean Niel du Pôle emploi (fusion Anpe-Assedic).

LE FAIT DU JOUR

En six mois, on a retrouvé le niveau d'il y a deux ans. »

Soit pour janvier, 85 080 demandeurs d'emploi de catégorie 1 (le baromètre de référence, c'est-à-dire les personnes à la recherche d'un travail à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé d'activité réduite de plus de 78 heures dans le mois). Cela représente 3 000 demandeurs de plus, soit 3,7 % par rapport à décembre.

Si janvier a été un peu moins cruel en Lorraine (+ 3,7 %) que dans le reste du pays (+ 4,3 %), en revanche l'année qui s'écoule a plus lourdement affecté la région que l'ensemble de l'Hexagone. En un an, le nombre de demandeurs d'emploi, en données brutes, est en très forte hausse : + 19,7 % en Lorraine contre 15,4 % en France. Particulièrement touchés, la Moselle (+ 23,3 %) et les Vosges (+ 20,2 %) constituent aussi les deux départements les plus industrialisés. La hausse est de 16,2 % en Meurthe-et-Moselle et de 12,8 % en Meuse. « *Près de 50 % du chômage partiel concernent l'industrie automobile* », explicite Serge Leroy, au nom de la direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle. Lequel relève qu'en l'espace du seul mois de janvier, 1,52 million d'heures de chômage partiel a été distribué, soit l'équivalent de l'enveloppe de l'année 2008. « *Il faut dire qu'en matière d'emploi, 2008 a été une bonne année* », nuance le préfet Bernard Niquet. L'occasion pour le représentant de l'Etat de rappeler l'effort consenti par Paris pour contrer la crise : « *Avec un montant minimum de 155 M€, le plan de relance pour la Lorraine mobilise 50 % de plus que l'enveloppe investie par l'Etat en 2008.* »

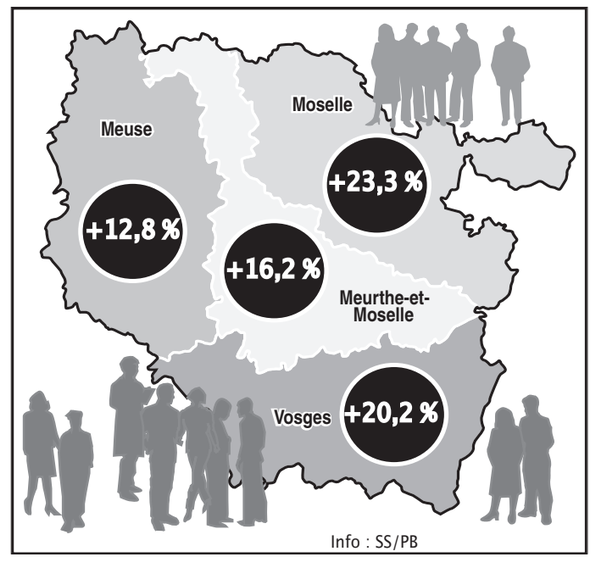

Info : SS/PB

Une seule éclaircie

Autre traduction de la violence de ce tsunami social, les travailleurs frontaliers refluent, principalement les candidats à l'intérim. « *C'est du jamais vu, il n'y a plus aucune proposition d'emploi en intérim au Grand-duché* », constate Jean Niel. Ceux qui jonglaient depuis toujours avec les contrats à durée déterminée s'inscrivent désormais dans les agences du Pôle emploi. « *En décembre et en janvier, on a relevé des hausses de 15 % et 17 % de personnes ayant travaillé au Luxembourg venant s'inscrire au chômage.* » Autant d'indices indiquant que la tempête est loin de retomber, avec « *une quasi-certitude de dégradation pour les six prochains mois* », prédit Serge Leroy, en rappelant que les premiers effets des plans de licenciement restent à venir. Seule éclaircie dans ce sombre tableau, la création de Center Parcs, près de Sarrebourg, constituera l'un des rares ballons d'oxygène pour une région menacée, comme le reste du pays, d'asphyxie.

X. B.

Un site au secours des petites entreprises

L'idée date d'il y a deux ans. Soit bien avant la crise. Mais elle risque de se concrétiser au bon moment. Le 15 mai, le conseil régional lancera un centre de services en ligne destiné aux 80 000 petites entreprises de la région. « *Aujourd'hui, la technologie a pris le pas. Nous voulons permettre aux dirigeants de petites sociétés de disposer des moyens des grandes. L'objectif est de leur faciliter un certain nombre de démarches, et l'accès à ces technologies* », a expliqué hier Jean-Pierre Masseret, lors d'une conférence de presse. France Télécom - Orange, chargée de mettre en place ce dispositif « *sécuritaire* » qui constitue « *une première nationale avec une collectivité territoriale de cette ampleur* », a dédié à ce projet une cellule spéciale composée de cinquante salariés et basée à Louvigny.

Le bouquet de services proposé sur ce site devrait permettre aux utilisateurs, moyennant un abonnement mensuel, de communiquer avec les partenaires, clients et fournisseurs, de gérer l'organisation et l'activité, de développer l'image et le business. Cet outil devrait favoriser la mise en relations, ce qui pousse Jean-Pierre Masseret à le comparer à un « *Facebook des entreprises lorraines* ». L'investissement, pour les trois ans à venir, est de 8 M€.

Renseignements : www.en-lorraine.biz ou tél. : 0 800 82 20 20.

Banques et Etat ne jouent pas le jeu

Avec deux de ses six sociétés en redressement judiciaire depuis un mois, Jean-Philippe Neveux est touché de plein fouet par la crise. L'entrepreneur est très en colère contre les banques, défaillantes, et les pouvoirs publics, loin de leur mission d'aide à la relance de l'économie.

Un petit bureau dans des locaux rudimentaires, avenue des Deux-Fontaines, à Metz. La porte du directeur est toujours ouverte sur le plateau où quatre de ses collaborateurs travaillent. « *Je plaide pour la responsabilisation et l'autonomie et contre les hiérarchies lourdes et multiples. Bref, je veux et j'espère que mes employés se sentent bien* », souffle-t-il. Pourtant, l'atmosphère s'est considérablement alourdie pour le jeune chef d'entreprise messin de 36 ans, qui a repris et transformé l'entreprise ex-Cinel, spécialisée dans le chauffage, le sanitaire et l'électricité. L'ancien élève de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Cachan a voulu poser ses valises, être son propre boss après avoir bourlingué dans le froid industriel à Paris, créé un bureau d'études et investi dans l'immobilier. « *J'étais dans le bon créneau, il y avait beaucoup de boulot avec le BTP et l'immobilier en pleine croissance. On s'est développé vite et bien, puis diversifié dans plusieurs domaines. De six salariés et 600 000 € de chiffre d'affaires (CA) en 2004, on était en 2008 à vingt-deux employés et 2,2 M€ de CA. Avant le coup d'arrêt de l'été dernier, bien sûr !* » En août, ses effectifs ont même atteint 34 personnes...

Frais financiers et contrôle fiscal

Jusqu'à ce que son principal client – un promoteur immobilier connu sur la place – ne traîne les pieds pour régler ses factures. Il ne le sait pas encore mais c'est le début du cercle vicieux qui l'a conduit à placer deux de ses sociétés en redressement judiciaire le mois dernier. « *J'ai tenté de discuter mais la dette du promoteur a atteint en quelques mois plus de 400 000 €. Ça plombe une trésorerie. Ensuite, les lignes de crédit des banques ont fondu comme neige au soleil. Ça fait drôle d'ailleurs, quand c'est le même banquier qui ferme les vannes que celui qui avait accompagné votre développement. Alors même qu'on reste rentable, qu'on a des chantiers !* » Il ne faut pas lui parler, ni d'aide de l'Etat pour soutenir les entreprises, ni d'incitation pour que les banques soient moins frileuses en cette crise du siècle. « *Le fisc vient de nous coller un contrôle fiscal ! Ce qui gèle 60 000 € de crédit de TVA par la même occasion. Moi, j'avais compris que le président avait demandé aux services de l'Etat d'être plus souples ! Pour l'instant, Enveco* [la société mère] *n'est pas en cessation de paiement mais ça va mal finir avec le crédit de TVA. Nous, si on est en retard, on nous pénalise tout de suite. Mais là eux* [le Trésor public, le fisc, NDLR], *ils peuvent s'octroyer un, deux, deux ou six mois de délai pour payer !* » Les banques sont-elles de meilleures élèves que les services de l'Etat auprès des PME ? « *Non.* » Lorsqu'il saisit le médiateur du crédit, il reçoit une simple lettre type comme fin de non-recevoir. « *C'est de la poudre aux yeux. Ça n'a servi à rien ! Je ne vous parle pas des énormes frais financiers que notre banquier nous a imposés ces six derniers mois : plus de 38 000 € !* », se fâche notre homme. Fataliste et philosophe, Jean-Philippe Neveux ne doute pas de sa capacité à rebondir. « *Sur les chantiers, ça parle beaucoup, les employés stressent. Pas mal de sociétés trébuchent. Là, on va laisser passer l'orage. On va se contracter pour sauver les emplois et l'outil de travail* », professe celui qui s'attend « *à cinq années difficiles mais pas insurmontables* ».

Photo Pascal BROCARD

Jean-Philippe Neveux : « Les aides, c'est de la poudre aux yeux. »

Alain MORVAN.

Réseau Eures menacé

La plate-forme syndicale de la Grande Région a évoqué des menaces sur l'avenir du réseau Eures, lors de sa réunion annuelle avec la présidence de la Rhénanie-Palatinat.

Selon les syndicats français, allemands, luxembourgeois et belges, la subvention accordée par l'Union européenne au réseau européen des services de l'emploi « *risque d'être diminuée* », ce qui mettrait en péril cet outil au service des salariés et des employeurs transfrontaliers. Le ministre-président de la Rhénanie-Palatinat, Kurt Beck, s'est engagé à faire part de sa préoccupation à la commission européenne.

Ça grimpe en Allemagne

Le chômage progresse en Sarre : + 0,1 % en janvier pour atteindre un taux régional de 7,7 %. Petite consolation : l'an dernier à la même époque le taux officiel affichait 8 %. Le nombre total de chômeurs est de 39 300 personnes. En Rhénanie-Palatinat, le chômage à également progressé de 0,1 % pour passer à 6,4 % (6,3 % en février 2008).

Signes inquiétants : en Rhénanie-Palatinat, 545 entreprises ont demandé des réductions de temps de travail pour 13 100 employés ; et en Sarre, 192 entreprises ont effectué la même démarche pour 19 300 employés.

Polémique sur les fuites

Le comité de défense de la Dares, le service de statistique du ministère du Travail, a dénoncé hier « *les fuites répétées* » sur les chiffres du chômage mensuels, demandant l'ouverture d'une enquête administrative. Les chiffres du chômage pour le mois de janvier (+ 90 200 demandeurs d'emplois supplémentaires) ne devaient être rendus publics qu'à 18 h mercredi. Mais la chaîne de télévision *LCI* a dévoilé dans la matinée le chiffre de 90 000. Le comité de défense regroupe des salariés de la Dares s'opposant à la délocalisation d'environ 500 agents de la statistique publique (Insee, Dares, Drees, etc.) à Metz, annoncée par le gouvernement pour compenser l'effet sur l'emploi régional des fermetures de casernes.

Cette fuite « *vient s'ajouter aux nombreuses ruptures d'embargo survenues depuis mai 2005* », a ajouté le comité, qui a rappelé qu'en novembre dernier « *le journal en ligne* Rue 89 *avait divulgué les chiffres du mois d'octobre avec plusieurs jours d'avance* ».

Le Luxembourg gonfle les chiffres français…

70 000 frontaliers travaillent au Luxembourg. Le grand-Duché est à son tour touché par la crise, mais la répercussion du nombre de chômeurs se fait… en France.

Jean-Marie Drobisz est l'un des responsables de l'OGB-L, syndicat qui s'occupe des travailleurs frontaliers au Grand-Duché. Il constate : « *Beaucoup de personnes viennent nous voir ces derniers temps parce que l'entreprise qui les employait a fait faillite et qu'il n'y a plus de versement de salaire.* » Les demandeurs d'emploi se retrouvent tous aux prises avec le E 301, formulaire nécessaire pour un frontalier qui veut toucher les allocations chômage en France. « *Il y a une rupture de stock des imprimés ! Entre le moment où on se le procure, où on l'envoie à son ancienne entreprise puis à l'Adem* (agence de l'emploi au Luxembourg), *pour, qu'enfin, il soit traité au Pôle emploi, on peut compter deux mois, sans indemnités.* »

Le nombre de travailleurs français œuvrant au Luxembourg est estimé à 70 000, mais l'impact du chômage dans leurs rangs reste « *très difficile à cerner* », notamment parce qu'il se fait sur le comptage des « fameux » E 301. Une certitude cependant : « *Comme par hasard, on voit que le chômage augmente très fortement dans le nord de la Lorraine...* » Deux chiffres pour illustrer le propos, le Luxembourg accueillait 151 170 travailleurs frontaliers étrangers en novembre dernier ; ils n'étaient plus que 147 693 le mois suivant.

+ 17 % au Luxembourg

Le Luxembourg, eldorado pour l'emploi, est bel et bien touché par la crise. « *Il suffit de regarder les chiffres. De décembre 2007 à décembre 2008, il y a eu un bond de + 17 % au Grand-Duché ! Soit 1 696 demandeurs d'emploi en plus.* » Aujourd'hui, le nombre de chômeurs luxembourgeois s'élève de 11 511.

Il s'agit néanmoins des personnes enregistrées à l'Adem. Car les Français qui étaient employés de l'autre côté de la frontière sont comptabilisés dans les chiffres de l'ANPE. « *Il n'y a qu'un seul cas de figure où le Français au chômage rentre dans les chiffres de l'Adem : quand il s'agit d'une procédure de reconversion externe suite à des problèmes de santé. Autant dire que ça ne représente rien.* »

Au Luxembourg, malgré la non-prise en charge du paramètre « transfrontaliers au chômage », le taux est désormais de 6,6 %. « *Quand on n'est pas en temps de crise, ça ne va pas au-delà de 4,5 %.* »

De façon logique, sinon chauvine, se pose la question de la "tête du client". L'étranger est-il remercié avant ses collègues luxembourgeois ? Jean-Marie Drobisz est formel : « *Non. Dans ce pays, le brassage de population est immense et acté. Les boîtes réfléchissent à leurs intérêts propres. Les licenciements ne s'opèrent pas sur des critères de nationalité mais de compétences.* »

Compétence toujours : « *Au Luxembourg, il y a des outils pour faire face, en favorisant la formation. Plutôt que de mettre au chômage lors de coups durs, on se dit :* "Ça va redémarrer, autant préparer la reprise et disposer des meilleurs aux places adéquates". *Mais il est vrai que l'Etat apporte alors une aide financière.* »

Vincent TRIMBOUR.

Photo Philippe NEU

Jean-Marie Drobisz : « Les licenciements ne s'opèrent pas sur des critères de nationalité mais de compétences. »

Les intérimaires premiers touchés

Les frontaliers travaillant dans l'intérim au Luxembourg représentent environ 12 000 personnes ; 65 % d'entre eux sont des Français. Comme dans l'Hexagone, ils sont les premières victimes de la crise. Eric Barthélémy, spécialisé dans les frontaliers au Pôle emploi de Hayange souligne : « *Les sociétés d'intérim ont annulé toutes leurs offres. Elles recherchaient plusieurs postes, mais en deux mois, tout a été supprimé. De 40 offres on est passé à 5 ou 6 !* »

A un point tel que les cadres travaillant dans ces sociétés de travail temporaire, souvent des Français, commencent eux aussi à se retrouver au chômage...

Remplir le E 301 et le faire parvenir à l'Adem puis au Pôle emploi n'est pas une sinécure, et il se double d'un inconvénient pour les intérimaires : « *Il y a ce problème administratif lié au fait qu'ils ne cessent de faire des déclarations d'entrée et de sortie* », explique Christian Simon-Lacroix, de l'OGB-L.

Néanmoins l'attitude des demandeurs d'emploi change, comme le constate Eric Barthémléy : « *On est passé de " Je veux un CDI à temps plein au Luxembourg " à " Je veux un emploi n'importe où et peu importe le type de contrat "* ». Les patrons, en revanche, « *deviennent plus exigeants* ».

coup de vent

Un devoir citoyen

Selon plusieurs experts, qui participent à Barcelone à la première conférence Global Sports Forum, le monde du sport doit prendre conscience du défi que représente la protection de l'environnement. Pour Nathalie Durand, directrice générale de l'Observatoire Sports et développement durable (OSDD), le sport est un gros consommateur de pétrole. Elle prend notamment l'exemple du Mondial 2007 de rugby, organisé en France, au cours duquel le déplacement des personnes «a dégagé 570.000 tonnes équivalentes de CO_2». Sur le Tour de France, il y a environ 2500 véhicules et la consommation totale d'essence atteint «un million de litres», ajoute-t-elle. De son côté, le directeur général délégué du Consortium Stade de France, Philippe Collin Delavaud, invite les trois «grands acteurs» de la scène sportive (fédérations, organisateurs et parraineurs), à communiquer pour sensibiliser les citoyens, leur expliquer leurs responsabilités en matière environnementale quand ils vont voir un match de foot ou de rugby.

l'image

Photo REUTERS

Tiger Woods a reconnu, hier, avoir un peu souffert de son genou gauche, opéré il y a huit mois, après son retour au tournoi mondial de match-play à Tucson (Arizona). Mais l'Américain s'est dit satisfait de ce premier test.

vite dit

«Changer le règlement»

«Il faut changer le règlement olympique pour éviter tout type de discrimination à l'encontre des femmes.» D'**Annie Sugier**, présidente de la Ligue du droit international des femmes, lors du premier Global Sports Forum, conférence sur les enjeux du sport, hier à Barcelone.

«A quoi ça sert?»

«Je ne comprends pas à quoi ça sert, surtout à huit semaines des Championnats de France.» De **Denis Auguin**, l'entraîneur d'Alain Bernard, qui s'interroge sur le format – sur deux jours – de la première édition du meeting international de Saint-Raphaël, où le champion olympique de natation débute aujourd'hui dans l'adversité par sa distance fétiche, le 100 m libre, pour sa deuxième sortie en grand bassin de l'année.

c'était un 27 février

2001: la Formule 1 s'ouvre aux jeunes

Photo Archives AFP

Un an après Jenson Button, un autre représentant de la classe biberon, Kimi Raikkonen, vingt et un ans, s'apprête à effectuer ses débuts au Grand Prix d'Australie. Un titre de champion de Grande-Bretagne de Formule Renault a suffi pour propulser le jeune Finlandais au firmament. A Melbourne, cette année-là, un pilote encore plus jeune, et encore plus prometteur, va lui aussi faire son entrée dans la cour des grands, un Espagnol de dix-neuf ans, Fernando Alonso ***(photo)***, au volant d'une Minardi. Lui est passé par la F3000. Un titre de champion du monde de karting en 1996, un autre de vice-champion d'Europe en 1998, Formule Nissan la saison suivante, Fernando Alonso a éclaté en F3000 en 2000. Alonso dix-neuf ans, Raikkonen vingt et un ans, après les vingt printemps de Button, la Formule 1 prend un grand coup de jeune avec l'avènement de la classe biberon. Et quelle classe!

notre sélection télé

BASKET. 17 h et 20h45 : Houston Rockets - Cleveland Cavaliers (NBA) sur Orange Sport. **20 h :** Cholet - Strasbourg (Pro A) en direct sur Sport +. **2h05 (la nuit prochaine) :** San Antonio Spurs - Cleveland Cavaliers (NBA) sur Canal +.

FOOTBALL. 20h30 : Nîmes - Angers (25e j. de Ligue 2) en direct sur Ma Chaîne Sport ; Reims - Metz (25e j. de Ligue 2) en direct sur Ligue 2 Multicanaux ; Vannes - Strasbourg (25e j. de Ligue 2) en direct sur Ligue 2 Multicanaux ; Cologne - Arminia Bielefeld (22e j. du Championnat d'Allemagne) en direct sur TPS Star.

HANDBALL. 20h30 : Toulouse - Paris (Championnat de France) sur Eurosport.

RUGBY.19 h : Bourgouin - Toulon (18e j. du Top 14) en direct sur Canal + Sport. **21 h :** France - Pays de Galles (3e j. du Tournoi des Six nations) en direct sur France 2.

TENNIS. 11 h : Tournoi ATP de Dubai (demi-finales) en direcy sur Sport +.

RUGBY — tournoi des six nations

La France sous pression

Le XV de France joue une grande partie de sa crédibilité contre le Pays de Galles, tenant du titre et favori de l'épreuve, ce soir au Stade de France.

Photo AFP

Tous les regards seront tournés vers le Clermontois Benoît Baby, intonisé à l'ouverture.

C'est le match de tous les dangers pour Marc Lièvremont, dont les traits tirés et la mauvaise humeur traduisent une semaine de préparation épouvantable, très certainement la pire depuis sa prise de fonction en octobre 2007. Au menu des réjouissances, une semaine tronquée par la tenue du match le vendredi soir, audience télévisuelle oblige, et surtout par la journée de Top 14 qui a mobilisé jusqu'à dimanche dernier l'ensemble de ses protégés. Résultat, les Français ne se sont quasiment pas entraînés de la semaine, et le Centre national (CNR) de Marcoussis sonnait creux comme une station balnéaire au mois de novembre.

GRAND ANGLE

Difficile d'imaginer pires conditions pour préparer la venue du favori. Mais sans doute pour appuyer le constat, les entraîneurs ont choisi, après le forfait de leur seul ouvreur Lionel Beauxis, d'aligner une charnière expérimentale, la neuvième en treize rencontres, composée d'un ouvreur de fortune, le centre clermontois Benoît Baby, et d'un demi de mêlée de vingt ans, le Messin Morgan Parra, promu buteur pour l'occasion. Et la presse anglo-saxonne, qui d'ordinaire n'a pas besoin qu'on lui force la main, en venait hier à se demander si Lièvremont n'avait pas «*perdu les pédales*». «*Pour nous, c'est la meilleure équipe possible pour jouer le Pays de Galles*, a martelé l'entraîneur français. *Si on gagne, on aura raison et si on perd, on passera pour des cons ou des incompétents.*» Savoureuse alternative...

Les Gallois sourient

L'intronisation de Baby à l'ouverture a entraîné la titularisation du novice et robuste trois-quart centre Mathieu Bastareaud (vingt ans), convoqué après la blessure de Maxime Mermoz. Son partenaire du Stade Français Sylvain Marconnet retrouve une place de titulaire en première ligne après deux ans d'absence. Un retour justifié par l'imbroglio autour du Toulousain Benoît Lecouls, donné pour forfait par l'encadrement médical du XV de France mais titularisé dimanche par son club contre Clermont.

Tant d'errements font sourire les Gallois, auteur d'une impressionnante entame de compétition en Ecosse, puis vainqueurs de l'Angleterre à Cardiff. Le XV au Poireau, dont les joueurs sont restés à disposition de la sélection pendant la semaine de pause, entend bien en profiter pour ramener la victoire du Stade de France comme en 2005, année de Grand Chelem. Car le Pays de Galles, seule équipe à avoir battu une nation du Sud – l'Australie – en novembre, a changé de dimension depuis son Mondial 2007 raté. L'architecte de cette résurrection est l'entraîneur néo-zélandais Warren Gatland. Et l'objectif affiché est d'aligner un deuxième Grand Chelem d'affilée, une prouesse inédite à ce jour à Cardiff.

«*La France est l'une des grosses équipes du Tournoi*, rappelle Gatland. *Ce sera toujours un adversaire coriace, particulièrement chez elle. D'autant plus que c'est un match qu'ils doivent absolument gagner s'ils veulent garder un espoir de titre.*» Gatland récupère son ailier vedette Shane Williams, meilleur marqueur d'essais de l'histoire galloise (45 en 62 capes) et bourreau des Français l'an passé à Cardiff. Le centre Gavin Henson, remis d'une soirée trop arrosée, prendra place sur le banc.

le point

AUJOURD'HUI
FRANCE - Pays de Galles .....20 h
DEMAIN
Ecosse - Italie.....16 h
Irlande - Angleterre.....18h30
Classement: 1. Irlande 4 (38); 2. Pays de Galles 4 (21); 3. Angleterre 2 (17); 4. FRANCE 2 (0); 5. Ecosse 0 (-22); 6. Italie 0 (-54).

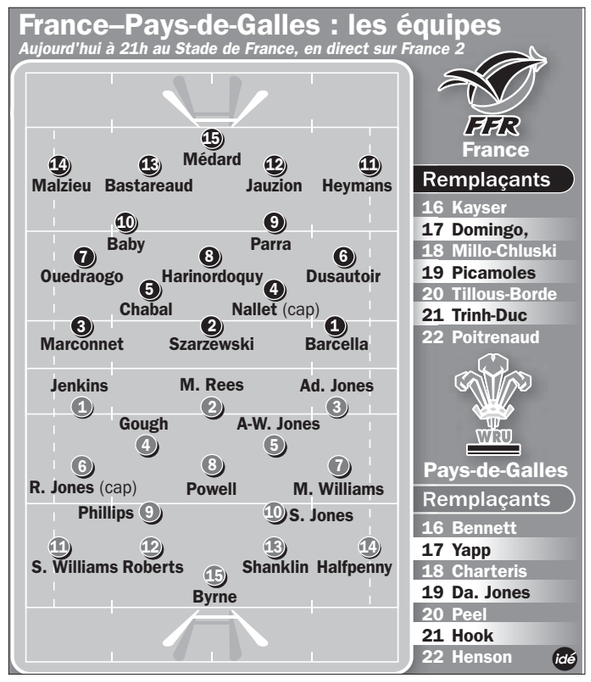

Marc Lièvremont : «La meilleure équipe possible »

Le sélectionneur défend une composition controversée du XV de France.

Marc Lièvremont, les Gallois sont les tenants du titre et favoris de l'épreuve. A quel type de rencontre vous attendez-vous ? «Si on se souvient du match qu'on avait joué l'an dernier (*défaite 12-29 à Cardiff*), ils avaient été méfiants. Ils avaient privilégié l'occupation du terrain au pied et ils nous avaient contrés à l'heure de jeu par l'interception de Shane Williams. Sur ce qu'on a vu d'eux en novembre, c'est une équipe en pleine confiance, maître de son jeu, qui aime bien imposer son rythme. Ils sont parfaitement au courant qu'on a des difficultés. Ils l'ont vu sur le terrain, défensivement. Ils savent qu'on n'a eu que cinq jours de récupération. On s'attend à ce qu'ils mettent du rythme.»

• **Comment composer avec cinq petits jours de préparation et des joueurs éprouvés par la journée de Top 14 du week-end dernier ?** «L'essentiel du discours et de la préparation s'est fait en salle. Pour nous, l'enjeu a été de dédramatiser, de travailler la confiance, de miser encore une fois sur un état d'esprit de rébellion et de revanche de nos joueurs. Maintenant, on ne travaille pas depuis un an pour être dans une position d'outsider. On aurait aimé avoir plus de certitudes et un certain nombre de victoires. On aurait aimé partir avec un statut de favori puisqu'on reçoit à Paris.»

• **Le XV de France présentera une nouvelle charnière, la neuvième depuis votre prise de fonction, et sans ouvreur de métier...** «(*agacé*) Benoît Baby travaille régulièrement avec nous à ce poste. Vous savez très bien que ce sont les circonstances. Je laisse chacun juge de cette situation. On dira qu'encore une fois, l'équipe de France a joué un match sans buteur spécifique. Ce sont les événements, la confiance qu'on a en nos joueurs et le respect qu'on a pour certains d'eux qui dictent nos choix. Pour nous, c'est la meilleure équipe possible pour jouer le Pays de Galles. Si on gagne, on aura raison et si on perd, on passera pour des cons ou des incompétents.»

BOXE — gala d'amnéville

Djelkhir se met à nu

Khedafi Djelkhir s'apprête à disputer son premier combat chez les professionnels. Un autre monde.

En montant sur le ring du Galaxie, le 13 mars prochain, Khedafi Djelkhir va changer d'univers. A ce moment-là, sa médaille d'argent conquise aux Jeux Olympiques de Pékin l'été dernier sera bien loin.

ZOOM

S'il est devenu, au fil des ans, l'un des meilleurs boxeurs amateurs chez les poids plume, le Bisontin s'interroge sur sa carrière professionnelle naissante. Pour lui, il existe un fossé. A l'écouter, il s'agirait presque de deux disciplines différentes. «*La façon de boxer n'est pas la même*, estime-t-il. *Tactiquement, les critères de jugement sont différents. Moi, chez les amateurs, je comptais dans ma tête. Quand je prenais deux coups, je savais que je devais en donner trois.*» Il évoque également l'impact de ces coups, qui ne sont plus atténués par un casque, ou encore la durée des rounds, trois minutes, qui vont l'inciter à «*ne pas se précipiter*». «*Il y a plus de déchets chez les amateurs qlors que, chez les professionnels, on envoie moins de coups pour être plus précis.*»

A deux semaines de l'événement, Khedafi Djelkhir ne se laisse pas envahir par la pression. Aucune appréhension particluière, donc. «*On est encore trop loin du combat*, confie-t-il. *Mais j'en aurai sans doute le jour J, dans le vestiaire.*»

«Si j'avais le choix...»

Aujourd'hui, le Franc-Comtois pense à la façon dont il sa se produire sur le ring, gants aux mains et en simple short. A ses yeux, ce changement n'est pas anodin. «*Le pire, pour moi, sera d'être torse nu. Je vais avoir l'impression d'être nu. A la salle, j'ai commencé à m'entraîner* ainsi, explique-t-il: *j'ai l'impression de me la jouer un peu alors que ce n'est pas mon style. Franchement, si j'avais le choix, je boxerai en survêtement.*» Il se souvient avoir connu les mêmes craintes chez les amateurs quand les tribunes ont commencé à se remplir. «*J'ai su m'adapter. Ce sera encore le cas, c'est une question de temps.*»

Question ambition, le vice-champion olympique sait ce qu'il veut: «*Etre le numéro un dans ma catégorie.*» Poids plume en amateur, l'élève de Nasri Ouahid est tenté de descendre de catégorie pour évoluer chez les super-coq, à l'instar de Mahyar Monshipour, son promoteur. «*J'ai choisi un sport individuel parce que le travail y est plus valorisé que dans un sport collectif. Après, j'aurai pu rester en boxe éducative et j'ai fait le choix de la compétition. J'ai fait partie des meilleurs Français. Aujourd'hui, je franchis un nouveau palier et je veux devenir champion du monde.*»

Sa soif de reconnaissance ne l'empêche pas de garder les pieds sur terre. «*La boxe a toujours été une passion*, assure Khedafi Djelkhir, vingt-cinq ans. *Elle est devenue un métier quand il a fallu obtenir des résultats pour conserver ma place en équipe de France. Mais je ne vis pas de la boxe, je travaille et j'attache beaucoup d'importance à mon emploi d'animateur sportif à la ville de Besançon*», où il projette de créer une académie de boxe.

Maxime RODHAIN.

Le 13 mars au Galaxie. Réservations : Fnac TicketNet et au BC Messin

Photo Maury GOLINI

Khedafi Djelkhir essaie de s'imprégner progressivement de l'univers professionnel.

le chiffre

3487

ATHLÉTISME. La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a effectué un nombre record de contrôles antidopage en 2008, avec 3487 contrôles hors-compétition et pendant les compétitions, selon les chiffres communiqués hier. L'IAAF, qui ne donne pas les chiffres des positifs et des négatifs, précise qu'elle a effectué 1773 contrôles urinaires et 1714 contrôles urinaires et EPO. Les six pays les plus ciblés ont été la Russie (181), le Belarus (148), la Chine (126), les Etats-Unis (121) et la Jamaïque et le Maroc (101). Les athlètes français ont été contrôlés à 31 reprises, et aucun ne l'a été plus de 3 fois.

télex

Stevens

RUGBY. Le pilier international anglais de Bath, Matt Stevens, a été suspendu de toutes compétitions pour deux ans pour usage de cocaïne, a annoncé hier l'ERC, organisateur de la Coupe d'Europe.

Lucas

BASKET. Dunkerque envisage d'accueillir l'entraîneur Philippe Lucas, licencié par son club de Canet-en-Roussillon, et son groupe de dix nageurs. «Il y a eu un contact par le biais de Michel Rousseau (père de Magali, sélectionnée olympique à Pékin entraînée par Lucas)», a déclaré Francis Luyce, président du club nordiste.

Bourgoin

RUGBY. Loin des sommets du Tournoi des Six nations, Bourgoin et Toulon s'affrontent ce soir à Pierre-Rajon dans une rencontre déterminante en vue du maintien, en ouverture de la 18e journée du Top 14.

Guesdon

CYCLISME. Frédéric Guesdon (37 ans) s'est fracturé la clavicule lors de la dernière étape du Tour de l'Algarve (Portugal). «J'espère pouvoir reprendre la compétition le 22 mars, lors de Cholet-Pays de Loire (Coupe de France), afin d'être compétitif pour le Tour des Flandres (5 avril) et Paris-Roubaix (12 avril)», a confié le Breton de la Française des Jeux.

Fritz

RUGBY. La Commission de discipline de la Ligue nationale a décidé d'étendre au Top 14 la suspension du centre toulousain Florian Fritz, infligée pour un coup de poing lors de la rencontre Irlande-France dans le Tournoi des six nations.

Liu Xiang

ATHLÉTISME. Liu Xiang, 26 ans, a déclaré hier dans les médias chinois qu'il pourrait arrêter la compétition en cas de nouvelle grave blessure, comme celle qui l'avait contraint à déclarer forfait lors des Jeux Olympiques de Pékin.

Sky

CYCLISME. La chaîne Sky Sports va investir environ 33,5 M€ sur quatre ans dans une formation britannique avec comme objectif de remporter le Tour de France d'ici à 2013, selon le quotidien britannique The Guardian.

résultats

• BASKET

NBA
Washington - Philadelphia 98-106
Indiana - Memphis.....104-99
New Jersey - Chicago.....111-99
New York - Orlando 109-114
La Nouvelle Orléans - Detroit 90-87
Minnesota - Utah 103-120
San Antonio - Portland 99-84
Dallas - Milwaukee.....116-96
Denver - Atlanta 110-109
Sacramento - Charlotte 91-98
LA Clippers - Boston.....93-91

• TENNIS

Acapulco (Mexique). *Simple messieurs* (2e tour): Vassallo (Arg) bat Granollers (Esp/n°7) 6-4, 6-3; Almagro (Esp/n°4) bat Starace (Ita) 7-6 (7/1), 6-7 (5/7), 6-3; Gimeno (Esp) bat Montanes (Esp/n°7) 7-6 (7/5), 7-6 (7/5); Mayer (Arg) bat Moya (Esp/n°8) 6-4, 7-5; Gaël MONFILS (Fra/n°2) bat Bellucci (Bré) 7-6 (7/4), 6-7 (5/7), 6-1; Robredo (Esp/n°3) bat Kim (USA) 6-2, 6-0; Acasuso (Arg/n°5) bat Chela (Arg) 7-5, 6-3; Koellerer (Aut) Martin (Esp) 6-4, 5-7, 7-6 (7/4). *Simple dames* (2e tour): Pennetta (Ita/n°2) bat Pauline Parmentier (Fra) 6-1, 6-3.

Delray Beach (Etats-Unis). *Simple messieurs* (2e tour): Korolev (Rus) bat Kendrick (USA) 3-6, 6-3, 7-5; Garcia-Lopez (Esp) bat Muller (Lux) 5-7, 6-3, 6-3; Ch. Rochus (Bel) bat Querrey (USA/n°2) 6-4, 6-1; Koubek (Aut) bat Yen-Hsun (Tpe/n°8) 6-4, 6-3.

Les Matches de Ligue 2

25e journée

TV

Aujourd'hui 20h00

Bastia	Boulogne-sur-Mer
Brest	Amiens
Châteauroux	Tours
Clermont	Ajaccio
Dijon	Guingamp
Sedan	Montpellier

Aujourd'hui 20h30

Nîmes	Angers
Reims	Metz
Vannes	Strasbourg

Lundi 2 mars 20h30

Lens	Troyes

Info :

Classement

		Pts	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Diff.
1	Lens	50	24	16	2	6	34	23	11
2	Metz	42	24	12	6	6	33	23	10
3	Angers	41	24	11	8	5	34	22	12
4	Montpellier	40	24	11	7	6	43	24	19
5	Strasbourg	39	24	10	9	5	35	28	7
6	Boulogne-sur-Mer	36	24	10	6	8	27	26	1
7	Vannes	35	24	10	5	9	18	22	-4
8	Sedan	34	24	9	7	8	26	27	-1
9	Bastia	33	24	9	6	9	26	28	-2
10	Tours	32	24	9	5	10	31	33	-2
11	Dijon	32	24	8	8	8	26	30	-4
12	Guingamp	31	24	7	10	7	25	21	4
13	Brest	31	24	9	4	11	28	29	-1
14	Troyes	30	24	8	6	10	25	27	-2
15	Clermont	29	24	7	8	9	29	34	-5
16	Amiens	28	24	6	10	8	23	23	0
17	Ajaccio	25	24	6	7	11	32	41	-9
18	Châteauroux	23	24	5	8	11	22	29	-7
19	Reims	20	24	4	8	12	29	41	-12
20	Nîmes	20	24	4	8	12	19	34	-15

coupe de l'uefa

Trois sur quatre

Alors que le PSG, Marseille et Saint-Etienne se sont qualifiés pour les huitièmes de finale, Bordeaux a été éliminé.

Bordeaux, à l'issue d'un match fou face à Galatasaray perdu 4-3 hier, est le seul des quatre clubs français engagés en seizième à ne pas atteindre le stade des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, le Paris SG, Saint-Etienne et Marseille continuant leur route. Bordeaux peut nourrir d'énormes regrets. Les Girondins tenaient leur ticket pour les huitièmes de finale jusqu'à la 89e minute, après s'être donné le mal de revenir de 3-1 à 3-3 sur la pelouse de Galatasaray. Mais une frappe de Sabri (4-3, 89e) a mis un terme à leur aventure européenne. Le scénario est cruel mais l'absence de leur maître à jouer Gourcuff, laissé au repos, et leur décevant nul (0-0) à l'aller avaient laissé poindre cette hypothèse. Les Bordelais, cinquièmes de L1, pourront en tout cas dorénavant engager toutes leurs forces en championnat.

Marseille, de son côté, a réussi à s'en sortir. Les hommes de Gerets s'étaient pourtant grandement compliqué la tâche après leur défaite au Vélodrome au match aller (1-0), et semblaient les moins bien partis du quatuor français. Mais grâce à un coup franc somptueux du si décrié Ben Arfa au bout de vingt-cinq minutes de jeu, les Olympiens ont su se remettre dans le bon sens, avant de tenir jusqu'aux tirs au but, et de finalement l'emporter (7 tirs au but à 6). Ce succès va sans doute réveiller les Marseillais qui avaient montré des signes d'essoufflement en L1. Ils affronteront l'Ajax Amsterdam en huitième de finale. Le Paris SG avait quant à lui déjà effectué une bonne partie du chemin après sa victoire 2-0 à l'aller. Mais les Parisiens se sont offert le luxe de battre Wolfsburg, 6e de Bundesliga, à la Wolkswagen Arena, là où le club allemand était invaincu depuis près d'un an. Les Parisiens ont déroulé et se sont imposés 3-1 avec un doublé de Luyindula et un but de Rothen. Ils affronteront les Portugais de Braga au tour suivant.

Photo AFP

Dimitri Payet a lancé les Verts sur la bonne voie.

Quant à Saint-Etienne, son match retour face à l'Olympiakos devait être une formalité après la large victoire à l'extérieur lors du match aller (3-1). Cela le fut, avec une nouvelle victoire 2-1 (buts de Payet et Ilan côté stéphanois). Ce match a également confirmé que les Verts ont bien deux visages: rayonnants sur la scène européenne, ils sont bien plus ternes en championnat, où ils luttent pour le maintien. En huitième de finale, les Verts affronteront le Werder Brême, tombeur de l'AC Milan.

WOLFSBURG - PARIS SG : 1-3

Volkswagen Arena. Mi-temps : 0-1. Spectateurs : 20.000. Arbitre : V. Hrinak (SVK). Buts pour Wolfsburg : Hasebe (63e) ; pour Paris SG : Luyindula (38e s.p., 74e), Rothen (59e).

TWENTE - MARSEILLE : 0-1 (6-7 aux t.a.b.)

A Enschede (Arke Stadion). Mi-temps : 0-1. Spectateurs : 24.000. Arbitre : A. Yefet (ISR). But pour Marseille : Ben Arfa (25e). Tirs au but réussis à Twente : Perez, Th. Janssen, Hersi, Arnautovic, Braafheid, Douglas ; à Marseille : Taiwo, Niang, Ben Arfa, Koné, Be. Cheyrou, Bonnart, Mbami. Tirs au but manqués à Twente : Nkufo, Rajkovic ; à Marseille : Ziani.

GALATASARAY - BORDEAUX : 4-3

A Istanbul (Ali Sami Yen). Mi-temps : 2-1. Spectateurs : 20.000. Arbitre : C. Thomson (SCO). Buts pour Galatasaray : Turan (42e, 65e), Kewell (45e), Sabri (89e) ; pour Bordeaux : Bellion (1e), Chamakh (74e), Cavenaghi (76e).

SAINT-ETIENNE - OLYMPIAKOS: 2-1

Stade Geoffroy-Guichard. Mi-temps: 1-0. Spectateurs: 25.000.Arbitre: P. Allaerts (Bel). Buts pour Saint-Etienne: Payet (45e), Ilan (58e); pour l'Olympiakos: Oscar (75e). Avertissements à Saint-Etienne: Tavlaridis (35e); à l'Olympiakos: Antzas (24e), Diogo (35e), Pantos (39e), Patsatzoglou (45+2), Leto (65e), Mendrinos (84e).

le point

16es de finale retour

CSKA MOSCOU - Aston Villa 2-0 (1-1)
METALIST KHARKOV - Sampdoria Gênes 2-0 (1-0)
HAMBOURG - NEC Nimègue 1-0 (3-0)
FC Twente - MARSEILLE ..... 0-1 (1-0)(MARSEILLE 7-6 aux tab)
Wolfsburg - PARIS SG 1-3 (0-2)
GALATASARAY - Bordeaux 4-3 (0-0)
Stuttgart - ZENIT SAINT-PÉTERSBOURG 1-2 (1-2)
AC Milan - WERDER BRÊME 2-2 (1-1)
Standard de Liège - SPORTING BRAGA 1-1 (0-3)
UDINESE - Lech Poznan 2-1 (2-2)
MANCHESTER CITY - FC Copenhague 2-1 (2-2)
AJAX AMSTERDAM - Fiorentina (ITA) 1-1 (1-0)
SAINT-ETIENNE - Olympiakos Le Pirée 2-1 (3-1)
La Corogne - AALBORG 1-3 (0-3)
Tottenham - SHAKHTAR DONETSK 1-1 (0-2)
Valence - DYNAMO KIEV 2-2 (1-1)

Entre parenthèses, le score des matches aller ; les qualifiés en capitales..

Football — *ligue 2*

Pascal Johansen : « Nous avons un groupe tellement fourni... »

Joker contre Montpellier et Lens, Pascal Johansen devrait retrouver une place de titulaire ce soir à Reims. « J'espère en avoir fini avec les pépins », affirme le milieu de terrain messin.

Photo Pascal BROCARD

Pascal Johansen est appelé à débuter, ce soir à Reims. «Comme tout le monde, dit-il à propos de son faible temps de jeu, je rêve d'être titulaire.»

A ce jour, la saison de Pascal Johansen, vingt-neuf ans, s'écrit en pointillé : arrivé à Metz pendant la deuxième quinzaine d'août, l'ancien joueur de Strasbourg et Marseille n'a disputé que neuf matches, des bouts de match le plus souvent. Sa dernière titularisation remonte au quart de finale de Coupe de la Ligue, perdu à Vannes, le 13 janvier : la prochaine est pour ce soir, à Reims.

• Détenez-vous des informations, ou des indices, vous permettant de penser que vous débuterez à Reims ? « Non, pas spécialement, mais j'ai compris que l'effectif allait tourner. Nous avons un groupe tellement fourni, et des profils de joueurs si nombreux que l'entraîneur a l'embarras du choix pour constituer une équipe performante. J'ai compris que des joueurs qui n'ont pas débuté lundi apporteront leur fraîcheur. C'est un principe accepté par tout le monde, d'autant qu'il porte ses fruits, actuellement. »

• Vous êtes entré en jeu au cours des deux précédents matches : ne vous sentez-vous pas un peu à l'étroit dans cet habit de joker ? « Je ne suis pas déçu, ce n'est pas le mot, mais je suis comme tout le monde : je rêve d'être titulaire ! »

• Du coup, votre saison ne doit pas tout à fait ressembler à ce que vous espériez en arrivant ici ? « J'ai manqué la préparation puisque j'ai rejoint Metz alors que la saison avait déjà débuté, des blessures m'ont fait prendre du retard, c'était bien reparti au moment de Lyon et Strasbourg (*début novembre*) puis j'ai eu un contre-coup et, de nouveau, des pépins après la trêve, un tendon qui n'a pas aimé les terrains durs, la grippe... Janvier a été un mois difficile pour moi. Heureusement, je suis rentré dans une équipe qui tourne bien. Maintenant, j'espère en avoir fini avec les pépins, et bien terminer la saison, avec la montée au bout du compte. »

• La déception a-t-elle perduré, après la défaite de lundi face à Lens ? « Elle était un peu moins lourde à porter en raison de la qualité de notre prestation. Mais le fait d'être déçu après avoir été battu par Lens montre que nous sommes ambitieux. Nous aurions préféré au minimum réussir le nul pour éviter de voir Lens s'envoler et pour empêcher nos poursuivants de rester au contact. Mais pour digérer la déception, rejouer quatre jours après est une bonne chose. »

• Seule la suite le dira, mais ne craignez-vous pas que ce résultat brise votre dynamique du début d'année ? « Perdre de temps en temps présente au moins un intérêt : cela évite de s'nstaller dans le confort. Cette défaite nous rappelle aussi que, malgré notre très bonne série de résultats, le classement reste très serré. »

• Vous ne craignez pas que l'intensité retombe, en renouant avec les mal classés ? « Reims est peut-être mal classé, mais c'est une équipe qui devrait figurer en bien meilleure place. Nous avons surtout du mal contre les équipes très regroupées, qui ne se découvrent pas : si Reims joue effectivement au ballon, cela peut donner un match intéressant, dans la continuité des précédents. »

• Selon vous, combien reste-t-il de prétendants à la montée ? « Avec la victoire à trois points, les choses peuvent aller très vite. Je n'enlève donc personne, de Lens à Boulogne et même Vannes, qui est revenu à un point de Boulogne. Tant que les gros perdent des points, cela reste ouvert et indécis. Les meilleurs seront ceux qui disposent des effectifs les plus fournis. »

Sylvain VILLAUME.

le match

La carte de la fraîcheur

Quatre jours après la défaite contre Lens, Yvon Pouliquen va procéder à plusieurs changements à Reims, mal classé qui vient de l'emporter à Boulogne.

Le contexte. Après une série d'insuccès de quatre matches qui avait suivi la nette victoire obtenue face à Strasbourg le 22 janvier (4-1), Reims vient de renouer avec le succès en l'important à Boulogne, sur le même écart (0-3). Trois jours plus tard, Metz s'est incliné face à Lens, leader costaud et réaliste venu briser la dynamique messine à Saint-Symphorien (1-2). Yvon Pouliquen a cependant le sentiment que ses joueurs n'ont pas étiré la déception jusqu'à la préparation du court déplacement en Champagne : « *Elle était encore palpable mardi, typique d'une déception de lendemain de match*, indique l'entraîneur messin. *Mais, dès mercredi, le sourire était revenu. Le sourire, et l'engagement. A l'entraînement, je n'ai pas ressenti l'expression du doute, ni la moindre baisse de régime.* »

L'enjeu. Chacun sa route : tandis que Reims, avec Luis Fernandez à sa tête, a engagé l'opération maintien, Metz est redevenu en 2009 un postulant avéré à la montée. Mais en laissant filer les trois points lundi contre Lens, les Messins n'ont pas seulement laissé le leader s'échapper – au fond, ce n'est pas le plus grave : ils sont restés à portée de fusil de leurs poursuivants. Ainsi privé de joker, Metz a tout intérêt à empocher l'intégralité de la mise à Reims, où il renoue avec les équipes du bas de tableau. « *Je ne m'attends pas à ce que nous soyons à la fête*, prévient Yvon Pouliquen. *Cette équipe de Reims possède de solides arguments, quatre nouveaux joueurs, un nouvel entraîneur, elle ne devrait pas se trouver à ce classement-là.* » Le retour à l'ordinaire après trois confrontations avec des adversaires directs n'est plus un motif d'inquiétude, pour Yvon Pouliquen : « *Les changements, à l'aller, ne donnaient pas toujours les résultats escomptés car les garçons n'étaient pas tous animés du même objectif commun. Mais je ne sens plus ce risque de décompression, cette diminution de la motivation qui avaient pollué nos matches aller.* » A vérifier, à quatorze matches du verdict, ce soir, dans la Marne.

Les acteurs. A Reims, Luis Fernandez pourrait être tenté d'évoluer dans le schéma défensif habituellement employé à l'extérieur, avec les vainqueurs de Boulogne, vendredi dernier. A Metz, qui a bénéficié de trois jours de récupération de moins que son adversaire, Yvon Pouliquen a promis du changement. Brégerie, Cardy, Delgado sont d'ailleurs tous les trois invités à souffler : ils ne figurent pas dans le groupe retenu pour Reims - Metz. Il y aura donc au moins trois modifications dans l'équipe de départ, par rapport à celle alignée contre Lens. Il devrait y en avoir plus : « *Je vais essayer de constituer l'équipe la plus fraîche possible. Ces derniers temps, cela n'a pas nui aux performances de l'équipe.* » On voit mal l'entraîneur messin, qui pourrait revenir au 4-2-3-1 parfois utilisé à l'extérieur, se passer de Papiss Cissé, son buteur en forme du moment, ce dont Nenad Jestrovic pourrait de nouveau faire les frais.

S. V.

Reims — 20h30 — **Metz**

25e journée

Stade Auguste-Delaune — TV En direct sur Ligue 2 Multicanaux

Arbitre: Ruddy Buquet, 32 ans, Ligue de Picardie.

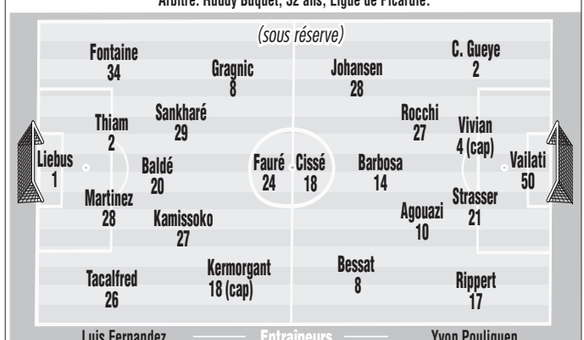

Luis Fernandez	Entraîneurs	Yvon Pouliquen
Agassa (gardien, 16), **Gamiette**(6), **Giraudon** (3), **S.N'Diaye** (14),**Touré** (15) **Samson** (9), **Didot** (25).	Remplaçants (à choisir parmi)	**Ruffier** (gardien, 16), **Chrysostome** (25), **Farina** (23), **Mendy** (20), **Renouard** (26), **Jestrovic** (19).
Arrache, Barbier (blessés), **NZigou, Deaux, Truchet, Burle, Ielsch, Mandanne** (choix de l'entraîneur).	Absents	**Marichez** (reprise), **Brégerie, Cardy, Chapuis, Delgado, Falou , Sissoko** (choix de l'entraîneur).
Kermorgant (7), **Mandanne** (6)…	Buteurs	**Cissé** (10), **Mendy** (4), **Bessat, Rocchi** (3)...
Trois dernières journées : victoire à Boulogne-sur-Mer (0-3), défaite contre Amiens (1-3), nul à Montpellier (2-2). **Trois prochaines journées:** reçoit Bastia, va à Dijon, reçoit Sedan.	Parcours / A l'aller	**Trois dernières journées :** défaite contre Lens (1-2), victoire contre Montpellier (3-1), nul à Boulogne-sur-Mer (1-1). **Trois prochaines journées :** reçoit Dijon, va à Sedan, reçoit Châteauroux.

7e journée, le 19 septembre 2008. **Metz - Reims : 0-0.**

Courbis ambitieux mais prudent

« Nous allons à Sedan avec l'ambition de gagner, affirme l'entraîneur de Montpellier, Rolland Courbis, même si l'on sait que c'est l'équipe en forme du moment. » « Mais si on joue comme à Metz (défaite 3-1), on ne sera même pas capable de gagner à Lattes ou au Grau du Roi », prévient Courbis avant le voyage dans les Ardennes.

ligue 1

Gavanon : « Pas de tourisme »

Le milieu de terrain nancéien revient sur les difficultés de l'ASNL en général et contre Paris.

Photo Anthony PICORE

Benjamin Gavanon: «Vu notre classement, on aura toujours une raison d'aller chercher quelque chose.»

Au soir de votre élimination en coupe de France (3-0), au Parc des Princes, Pablo Correa avait estimé qu'il était toujours venu faire du tourisme à Paris. Qu'en pensez-vous ? « Il a dit ce qu'il pensait, sur le coup de l'énervement. Moi, je n'ai pas la sensation d'avoir fait du tourisme. On n'est peut-être jamais revenu victorieux de Paris mais nos dernières sorties étaient loin d'être catastrophiques, à part la Coupe de France. »

• Le Parc des Princes est-il si impressionnant ? « Quelque chose de particulier s'en dégage. C'est un beau stade, grand, fermé, avec une belle ambiance. »

• Les insultes qui tombent à l'énoncé des noms de l'adversaire vous agacent-elles ? « Ce n'est pas le pire franchement. Au moins, là-bas, on laisse notre bus tranquille sur le chemin du stade. A Marseille, on a droit aux klaxons, aux écharpes de l'OM, aux insultes dès qu'on arrive à l'hôtel. On préfère en rigoler. »

«Plus libéré à l'extérieur»

• Cette saison ressemble davantage à celle du retour en Ligue 1. Vous êtes plus solides à l'extérieur qu'à domicile. « C'est le lot des équipes irrégulières, car c'est bien notre cas. On grappille des points à droite à gauche. Moi, je me dis qu'avec le même parcours à l'extérieur qu'aujourd'hui, on aurait pris la troisième place la saison dernière. On ne l'explique pas. Maintenant, on joue plus libéré à l'extérieur et on commence à être fébrile à domicile. »

• La saison dernière, vous aviez une invincibilité à domicile à entretenir et un podium à conforter. Ne vous manquet-il pas une source de motivation aujourd'hui ? « Prendre trois points dans un match, c'est déjà dopant, non ? Vu notre classement, on aura toujours une raison d'aller chercher quelque chose. On ne peut pas comparer avec la saison dernière. Il s'est passé un truc qui sera difficile à reproduire. On était en pleine confiance, tout allait bien mais nous ne sommes pas préparés pour ça. On ne l'était déjà pas l'année dernière. Au début, on partait aussi pour le maintien. »

• Paris n'a plus la même équipe non plus... « Avec le PSG, on a toujours affaire à un gros club. On a pas besoin de savoir son classement. »

Christian JOUGLEUX.

PSG-Nancy, dimanche (17 h)

l'info

6+5

La règle dite 6+5, projet qui limiterait à cinq sur onze le nombre de joueurs étrangers par équipe, serait «compatible avec le droit européen», selon une étude commandée par la Fédération internationale de football (Fifa) et présentée hier. Cette étude réalisée par l'INEA (Institute for european affairs), conduite par cinq professeurs, «tous experts juridiques en droit européen», selon un communiqué de la Fifa, «conclut que le nombre de joueurs non éligibles en équipe nationale dans les clubs de football peut parfaitement être réglementé et limité car ceci n'est pas en contradiction avec le droit européen». Cette étude commandée par la Fifa n'engage en rien le Parlement ni la Commission de l'Union Européenne, qui estiment que ce projet est discriminatoire et violerait le principe de libre circulation des travailleurs inscrit dans les traités. L'UE reste favorable à la solution dite "Home grown players" d'un quota de joueurs formés au club, moins restrictive que le 6+5.

foot actu

Norvège/Suède

EURO 2016. La Norvège et la Suède ont annoncé hier à Oslo leur candidature conjointe à l'organisation de l'Euro-2016, également convoité par la France. Depuis sa création en 1960, le Championnat d'Europe n'a été organisé qu'une seule fois en Europe du nord, en Suède en 1992. Les nations candidates ont jusqu'au 9 mars pour faire parvenir à l'UEFA leur lettre d'intention.

Fred

LIGUE 1. L'attaquant brésilien Fred, mis à pied par l'Olympique Lyonnais la semaine dernière, «*a pris la décision de résilier son contrat*», a affirmé hier soir l'OL sur son site internet. Le contrat courait jusqu'au 30 juin 2009. Fred est actuellement en discussions avec le club brésilien de Fluminense. L'attaquant a été mis à pied jeudi dernier pour un motif non précisé, alors qu'il s'entraînait déjà depuis plusieurs jours avec l'équipe réserve.

Luxembourg

STADE. Le Luxembourg va construire un nouveau stade national de 10.000 places en remplacement du stade Josy Barthel, édifié à Luxembourg-ville en 1931, a annoncé hier le ministre des sports Jeannot Krecké. Ce nouveau stade qui se situera à Livange (commune de Roeser) à 10 kilomètres au sud de Luxembourg, aura un coût évalué entre 20 et 25 millions d'euros. D'après le ministre des sports, il sera prêt pour la saison 2013-2014.

Fernando

LIGUE 1. La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé quatre matches de suspension ferme au Bordelais Fernando, trois matches ferme au Parisien Stéphane Sessegnon et deux matches ferme au coéquipier de ce dernier Claude Makelele. Fernando a été suspendu pour ses «propos grossiers» envers l'arbitre, Saïd Ennjimi, après la demi-finale de Coupe de la Ligue Paris SG-Bordeaux.

Nedved

ITALIE. Le milieu tchèque de la Juventus Turin Pavel Nedved, 36 ans, Ballon d'Or 2003, a annoncé qu'il prendrait sa retraite en fin de saison, selon des propos rapportés hier sur le site officiel de l'UEFA.

Photo REUTERS

Pavel Nedved.

FOOTBALL — *ce week-end aux arènes*

Joël Cantona : « Le beach une discipline à part entière »

Promoteur de l'événement Beach soccer programmé dès demain aux Arènes de Metz, Joël Cantona se félicite de l'essor d'une discipline qui s'apprête à lancer un championnat national expérimental.

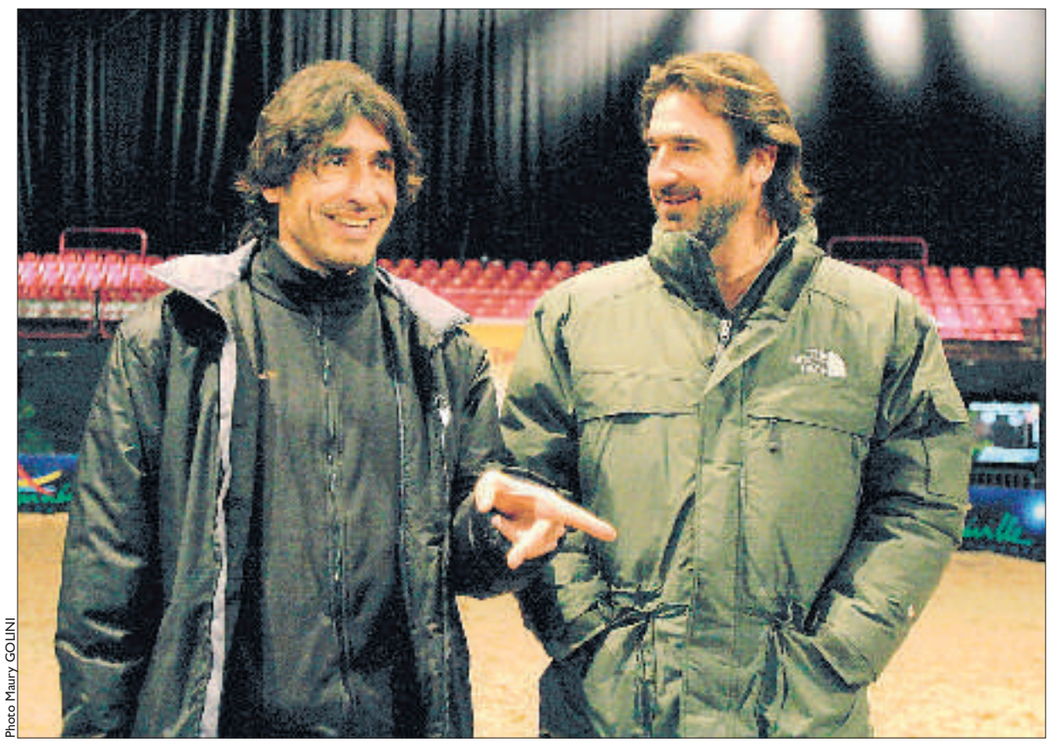

Photo Maury GOLINI

Joël (à gauche) et Eric réunis sous l'égide du beach soccer : ce week-end, la discipline chère aux frères Cantona prend ses quartiers aux Arènes de Metz.

Le beach soccer est reconnu par la Fédération internationale (FIFA) depuis cinq ans maintenant. En quoi cela est-il important à vos yeux ? « Il est toujours intéressant, pour une discipline, de rejoindre l'instance suprême. C'est un argument de poids dans notre volonté de développer le beach soccer, une démarche dans laquelle nous sommes par ailleurs appuyés par Henry Émile, responsable du football diversifié à la Fédération française. »

• **Justement, en matière de développement, où en êtes-vous ?** « Nous sommes sur de bons rails. Nous travaillons à la mise d'un championnat expérimental réservé aux seniors : il débutera à partir du mois de mai, à travers sept régions de France. Entre trente et quarante clubs devraient y participer. C'est une preuve, parmi d'autres, que nous grandissons petit à petit. A terme, nous espérons que tout cela débouchera sur la création d'un championnat de France. »

• **De façon générale, les choses avancent-elles comme vous le souhaitez ?** « Franchement, oui. Mais il n'empêche, maintenant, il faut passer à la vitesse supérieure, notamment aux niveaux des infrastructures, pour asseoir la discipline dans le paysage. D'ici peu, entre huit et douze salles devraient être opérationnelles sur le territoire national. Nous discutons d'ailleurs avec la ville de Metz à ce sujet, et la construction d'un terrain est en bonne voie. »

« Tout est réuni »

• **En attendant, la discipline fera à nouveau parler d'elle, ce week-end, à travers la deuxième édition du Rock'n Beach Solidarity Club organisé aux Arènes. Pourquoi à Metz au fait ?** « Tout simplement parce que le directeur du tournoi, Karim Bahfir, est messin. Nous nous connaissons depuis six ans. C'est un homme de terrain. Il y a aussi la justification de la salle dont nous pouvons disposer : les Arènes se prêtent merveilleusement bien à ce rendez-vous, et nous sommes bien accueillis par la ville. »

• **Dernière question. A quoi doivent s'attendre ceux qui franchiront les portes des Arènes : à un spectacle ou à un vrai rendez-vous sportif ?** « Les deux ! Côté sportif, les quatre meilleures nations seront réunies sur les deux jours. Le beach est aujourd'hui une discipline à part entière, avec des athlètes de haut niveau. Et à côté de cela, il y a l'aspect concert : le plateau d'artistes réuni pour l'occasion est exceptionnel. L'ensemble est guidé par le souci d'apporter notre soutien à la Fondation Abbé Pierre, au profit des mal logés. Bref, tout est réuni pour que le public passe un bon moment et pour donner le coup d'envoi de la saison 2009. »

C. B.

A la pelle !

Le beach soccer oppose deux équipes composée chacune de quatre joueurs et d'un gardien. Les rencontres se déroulent en trois tiers temps de douze minutes. Établies en 1992, les règles de la discipline font la part belle au spectacle : sur le sable, les buts se ramassent à la pelle !

le programme

Samedi 28 février

16h15 : ouverture des portes. **17h** : cérémonie d'ouverture. **17h30** : Portugal - Russie. **18h30** : FRANCE - Italie.

Dimanche 1er mars

13h15 : ouverture des portes. **14h** : match de gala (parrains, mal logés et élus de la ville). **14h45** : match pour les 3e et 4e place. **15h45** : finale. **17h** : remise des prix et du chèque à la fondation Abbé Pierre. **17h15** : concert (1h30).

Tarifs – *Samedi* : 13 €; *dimanche* (matches + concert) : 18 €. Pass' 2 jours : 28 €. ***Reservations*** : Ticketnet (Auchan, Cora, Leclerc, Virgin), France Billet (Carrefour, FNAC) ; sur place à de 15h30 le samedi et de 12h30 le dimanche.

Basquaise, Ottova et Maradona !

Diego Armando Maradona Junior sera l'une des attractions du beach soccer. Présentation ce soir, sous le maillot de l'Italie, contre la France.

Championne du monde en 2005, troisième l'année suivante, quart de finaliste l'an passé, l'équipe de France de beach soccer aura fort à faire pour entretenir sa réputation : aujourd'hui, les Bleus débuteront en effet le tournoi face à l'Italie, deuxième de la dernière Coupe du monde, tandis que l'autre rencontre au programme opposera la Russie au Portugal, référence de la discipline. Bref, le spectacle promet d'être au rendez-vous et il permettra aussi au public des Arènes de découvrir les visages du groupe France. Parmi eux, celui de Jérémy Basquaise, de Thierry Ottova, cadres tricolores au même titre que Laurent Castro, 39 ans, ancien attaquant professionnel, passé notamment sous le maillot de Montpellier et de Bastia.

Prodige italien

L'édition 2009 du beach soccer sera aussi marquée par la participation du fils de Diego Maradona, nouveau sélectionneur de l'équipe d'Argentine : Diego Armando Maradona Junior défend en effet les couleurs de l'Italie. Né en 1986 d'une relation extra-conjugale, le fils du Pibe de Oro n'a pas connu la même réussite que son géniteur sur les pelouses : après un essai en série D italienne (l'équivalent de la 5e division), dans le club de Venafro, Junior a finalement trouvé terrain à son expression sur le sable. Aperçu ce soir, contre la France !

SKI NORDIQUE — mondiaux

Des Bleus malheureux

La France a terminé quatrième de l'épreuve par équipes de combiné nordique.

AFP

Jason Lamy Chappuis a failli emmener la France sur le podium, manquant le bronze de trois fois rien.

Le quatuor français composé de Laheurte, Braud, Lacroix et Lamy-Chappuis, a échoué à 14 secondes de la médaille de bronze. Le titre a été remporté par le Japon devant l'Allemagne et la Norvége. Vainqueurs du concours de saut à skis, les Français s'étaient élancés dans le relais 4 x 5 km de ski de fond avec huit secondes d'avance sur les Autrichiens et 13 secondes d'avance sur les Finlandais, tenants du titre privés de leur meilleur atout, le leader de la Coupe du monde, Anssi Koiviranta, malade.

Rapidement rejoint par l'Autrichien Gruber, Laheurte avait réussi à maintenir son équipe dans le groupe de tête réduit à quatre nations (Japon, Autriche, France et Norvège) au premier passage de relais. Braud durcissait la course d'entrée et lâchait l'Autrichien Denifl. Alors qu'il voyait revenir l'Allemand Frenzel au km 7,5, le champion du monde 2006 junior repartait à l'attaque et se débarrassait brièvement du Japonais Kato.

Souvent présenté comme l'un des meilleurs fondeurs du circuit, Lacroix ne réussissait pourtant pas à faire voler en éclats le groupe de tête, toujours constitué de quatre nations, jusqu'à une attaque de l'Allemand Kircheisen. Décramponné, Lacroix passait le relais à Lamy-Chappuis en 4e position. Le Jurassien de 22 ans a tout tenté pour revenir sur la tête, mais devait se contenter d'une nouvelle place d'honneur par équipes après la 5e place des JO-2006 et la 6e des Mondiaux-2007. A trois jours de la fin des Mondiaux-2009, la France ne compte qu'une médaille de bronze grâce à Lamy-Chappuis.

HANDBALL — division 1 féminine

Katty Piéjos : « Se méfier des petites équipes »

Le nul concédé à Dijon (27-27) n'a toujours pas été digéré par les Messines. Revancharde, Katty Piejos se méfie de la modeste formation d'Arvor.

La semaine d'entraînement a-t-elle permis de dissiper la déception bourguignonne ? « Non, la situation est difficile à vivre. Un tel renversement de situation laisse des traces. On a ressenti une certaine forme de frustration. Après quarante très bonnes minutes, le match nous a complètement échappé. L'ambiance était tendue cette semaine. Il ne s'est pas épanché sur ce match mais Sandor (Rac) n'avait pas le visage des bons jours. »

• Avec le recul, comment expliquez-vous cet épilogue inattendu ? « Le changement de système défensif dijonnais apparaît comme la seule explication. Leur défense a évolué un cran plus haut, elle est devenue plus agressive. Cela a complètement déréglé notre jeu d'attaque. On n'a pas su trouver de solutions offensivement. Les arbitres l'ont compris et les Dijonnaises ont repris confiance. »

• Un simple changement tactique aurait donc eu raison du champion de France. N'est-ce pas le signe d'une grande fragilité ? « Non, je ne crois pas. L'effet de surprise a joué, c'est tout. On ne doit pas se réfugier derrière l'idée d'un quelconque complexe de supériorité nourrit à l'égard de Dijon. Ce soir-là, nous n'avons pas su trouver les clés. J'en conviens que c'est une "catastrophe" car nous nous sommes montrées impuissantes. »

« Plus patiente »

• Êtes-vous à l'abri d'une telle mésaventure ? « On travaille pour... Nous avons mis l'accent sur ce type d'organisation lors des dernières séances. Face à ce mur défensif, la clé reste le mouvement. Il faut multiplier les rentrées des ailières. De toute manière, on doit s'attendre à retrouver un plagiat de ce dispositif tactique lors de nos prochains matches. Nos adversaires vont très certainement s'inspirer de l'exemple dijonnais. A nous de nous adapter et de contourner ce problème ».

• La menace ne semble pas inquiétante face à Arvor... « Je ne partage pas cette opinion. Arvor, c'est Arvor mais le danger serait de se référer à notre victoire à l'aller. Il faut se méfier des petites équipes. Contre Toulon, on avait éprouvé de grandes difficultés en première mi-temps. Et n'oublions pas notre seule défaite en championnat sur le terrain de Mios... Le mieux est d'aborder toutes les rencontres avec sérieux et application. Et de signer une victoire confortable, histoire de retrouver de la sérénité. Et de redonner le sourire à l'entraîneur. »

• Vos propos laissent entrevoir une grande confiance en vous. On vous sent épanouie cette saison... « Je pense avoir gagné en maturité ces derniers mois. La confiance du sélectionneur national, de Sandor Rac et de mes coéquipières y contribue largement. Toutes les "bêtises" qui polluaient mon jeu sont derrière moi. Avant, je voulais aller trop vite ce qui m'empêchait d'être lucide. Aujourd'hui, je me montre plus patiente, notamment dans le dernier geste. »

• Le fait de ne pas subir de concurrence à votre poste doit également vous libérer ? « Entre Soraya (Hamiti) et Camille (Ayglon), elle existe quand même. Si je suis en échec, il y a des possibilités de changement. Mais il est clair que l'accumulation des matches me réussit plutôt bien. Je marche à l'affectif, à la confiance... »

Jean-Michel CAVALLI.

Metz-Dijon (complexe Saint-Symphorien) 20h

Photo Karim SIARI

Katty Piejos, en réussite cette saison, attend une réaction d'orgueil face à Arvor.

les équipes

METZ. Gardiennes : Leynaud (12), Leythienne (1). Joueuses de champ : Kysucanova (2), Guehl (3), Kanto (4), François (6), Poznarova (7), Lovric (8), Blard (9), Piejos (10), Ayglon (11), Wendling (13), Ognjenovic (21), Horacek (22). *Entraîneur* : Sandor Rac.
ARVOR. *Gardiennes* : Bucur (1), Nicolas (16) - *Joueuses de champ* : Boudan (3), Le-Goff (4), Ngoh-Mbah (6), Tamoum (7), Tarteret (9), Leroy-Opondzo (10), Le-Hir (11), Azou (14), Vaitanaki (18), Manach (29), Stefanovic (99). *Entraîneur* : Thierry Guegan.
Arbitres : MM. Charpentier et Duclos.
Organisation : Billets : à partir de 19 h, sur place au complexe Saint-Symphorien. Portes : entrée du public à 19 h.

TENNIS — dubaï

Un dernier carré à moitié français

Le Serbe Djokovic s'est qualifié pour les demi-finales en compagnie de Gasquet et Simon tandis que l'Ecossais Murray a dû déclarer forfait.

AFP

Gilles Simon tient le rythme : une nouvelle demi-finale après celle de Marseille la semaine dernière.

Djokovic, qui avait connu quelques difficultés lors de ses précédents matches, s'est cette fois facilement débarrassé du Croate Marin Cilic (n°5) 6-3, 6-4. « *Je suis très content d'avoir mieux joué que ces derniers jours même si j'ai eu parfois de la chance dans certains de mes jeux de service, s'est félicité Djokovic, troisième joueur mondial. Je me sens toujours bien ici à Dubaï.* »

En demi-finale, le Serbe affrontera le Français Gilles Simon, tombeur de son compatriote Fabrice Santoro 7-6 (7/3), 6-1. Même s'il n'a pas réussi un match extraordinaire, Simon a nettement dominé Santoro, 36 ans, qui jouait pour la dernière fois à Dubaï. Les organisateurs ont d'ailleurs tenu à saluer le vétéran français en organisant une petite cérémonie à la fin du match.

L'autre Français Richard Gasquet s'est quant à lui qualifié sans jouer en profitant du forfait d'Andy Murray, malade. L'Ecossais, qui aurait pu ravir la troisième place mondiale à Djokovic en cas de résultats favorables ce week-end, a expliqué qu'il se sentait souffrant depuis un match contre l'Espagnol Marcel Granollers à l'Open d'Australie au mois de janvier. « *Je ne sais pas ce que c'est, un virus peut-être. Mais je ne me sentais pas très bien après ce match et je ne me suis pas senti à 100 % depuis"*, a regretté le Britannique.

Gasquet, seul des quatre derniers qualifiés à ne pas être tête de série, affrontera David Ferrer, qui a battu le Russe Igor Andreev (n°6) 7-5, 6-.

FOOTBALL — du côté des amateurs

Brusco : « Il n'y a plus de repère »

C'est la reprise, demain, pour Thionville. Privé de compétition, comme beaucoup d'autres, depuis le 20 décembre, le leader reçoit Marienau. Sous un ciel d'incertitudes, explique son entraîneur Eric Brusco.

L'heure de la reprise a enfin sonné ! « Oui, enfin ! J'espère que le temps ne va pas encore se dégrader d'ici à dimanche... »

• Comment aborde-t-on le retour à la compétition, après ces deux mois d'interruption qui viennent de s'écouler ? « Avec une foule d'incertitudes. C'est une reprise, dans tous les sens du terme. Il n'y a plus de repère. Les entraînements et les matches amicaux, c'est bien beau, mais le concret du championnat, c'est autre chose. En plus, nous avons souvent travaillé sur synthétique, je me demande comment les jambes des joueurs vont réagir après une heure sur la pelouse... »

• Dans quel état d'esprit sont les joueurs ? « Ils en ont marre d'attendre. Comme tout le monde je pense... »

• Dans ce contexte, votre première place au classement vous offre-t-elle une certaine marge de manœuvre ? « Non. Nous ne sommes pas encore à la moitié du championnat. Alors, c'est sûr, je préfère notre place à celle d'Eloyes (derniers), mais tout peut aller très vite, dans un sens comme dans l'autre. Je ne dis pas ça pour faire du bluff : je suis conscient que nous avons jusqu'ici été épargnés par les blessures, les suspensions, etc. Si cela devait changer, nous pourrions connaître quelques difficultés. »

« Marienau n'est pas à sa place »

• Test de mémoire : vous souvenez-vous de votre dernier match ? « Oui quand même ! Ça remonte, mais dans ma tête c'est comme si c'était hier. C'était le 20 décembre, contre Amnéville. Nous avions perdu après avoir mené au score, et après avoir joué la deuxième période à onze contre dix... De quoi avoir des regrets. »

• La venue de Marienau, dimanche, vous offre une occasion de vous rattraper. Un mot sur cet adversaire, qui en plus de la reprise, devra gérer ses préoccupations de mal classé... « Nous avions remporté la première manche (0-1), mais nous avions souffert. Je ne m'attends pas à une partie de plaisir. Marienau n'est vraiment pas à sa place. »

C. BROUT.

Thionville - Marienau, demain (20h)

Photo Archives RL

Pour Eric Brusco, entraîneur de Thionville, cette reprise face à Marienau est entourée d'incertitudes.

le chiffre

8

VOILE. Le Britannique Steve White (Toe in the water) est arrivé hier en début d'après-midi aux Sables d'Olonne (ouest de la France) prenant la 8e place du Vendée Globe en bouclant son tour du monde à la voile en 109 jours 36 minutes et 55 secondes. « *J'ai juste l'impression de revenir de longues vacances en mer* », a déclaré White à son arrivée, alors que son épouse Kim et leurs trois fils étaient montés à bord de son voilier. Il ne reste plus que trois concurrents en course : l'Américain Wilson, le Français Dinelli et l'Autrichien Sedlacek. "Toe in the Water" (orteil dans l'eau), nom du bateau de Steve White, est celui d'une opération lancée sur l'idée d'un médecin militaire britannique afin de prolonger, par le biais de la voile sportive, le travail réalisé par le Centre de Réinsertion pour les combattants blessés des Forces Armées Britanniques.

le point

HANDBALL
D1 FEMININE
14e journée
Aujourd'hui
METZ - Arvor 20h
Fleury - Nîmes 20h30
Toulon - Besançon 20h30
Demain
Mios - Le Havre 17h
Dimanche
Angoulême - Dijon 20h30

		Pts	J	G	N	P	p	c
1	METZ	33	12	10	1	1	367	290
2	Le Havre	32	12	10	0	2	316	272
3	Issy	28	12	8	0	4	344	319
4	Nîmes	26	11	7	1	3	331	286
5	Dijon	24	12	5	2	5	310	314
6	Mios	24	12	5	2	5	350	358
7	Besançon	22	11	5	1	5	302	289
8	Fleury	20	12	4	0	8	304	324
9	Angoulême	20	12	4	0	8	309	352
10	Arvor	17	12	2	1	9	317	387
11	Toulon	14	12	1	0	11	289	348

BASKET
PRO A MASCULINE
19e journée
Aujourd'hui
Cholet - Strasbourg 20h
Dijon - Vichy
Demain
Lyon - Rouen 20h
Hyères - Le Mans
Le Havre - SLUC NANCY
Pau/Orthez - Roanne
Besançon - Gravelines
Orléans - Chalon

JUDO

Lantoine à Prague

Caroline Lantoine est tombée sur un os lors de l'épreuve de Coupe du monde à Vienne. En Autriche, sous les couleurs de l'équipe de France, la Mosellane de Peugeot-Mulhouse a franchi le premier tour, en éliminant la Russe Irina Binder (ippon en 1'30"), avant de subir la loi de la Japonaise Kaori Matsumoto (ippon), championne d'Asie, qui a dominé le tableau chez les moins de 57 kg. La judokate formée à Longeville-lès-Saint-Avold renoue avec la compétition internationale, ce week-end, lors de l'étape de Coupe du monde à Prague, en République Tchèque.

Régionaux. Cadets et juniors se retrouvent, samedi, à Saint-Avold, à l'occasion des championnats de Lorraine par équipes. En 2008, Frouard-Pompey (cadets) et l'AJ54 (juniors) s'étaient imposés. A qui le tour?

Epinal. La cité vosgienne accueille dimanche le 1er Open de ceintures de couleurs. De nombreux combattants y sont attendus.

planète sport

Stefan Schumacher, deux ans

CYCLISME. L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) a officiellement annoncé hier sa décision de « *sanctionner l'Allemand Stefan Schumacher d'une interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises.* » La période de suspension de Stefan Schumacher court du 23 février 2009 au 22 février 2011. Il a été sanctionné à la suite de la mise en évidence, dans deux échantillons sanguins prélevés lors du Tour de France 2008. L'AFLD précise qu'elle a demandé à la fédération française « *d'annuler les résultats individuels obtenus par Stefan Schumacher lors du Tour de France 2008, avec toutes les conséquences en résultant, y compris le retrait de médailles, points et prix.* » Schumacher vainqueur des deux contre la montre de la Grande Boucle 2008, est l'un des quatre coureurs qui avaient été contrôlés positifs à la CERA, une EPO améliorée qui augmente artificiellement l'oxygénation du sang.

Jerome Young effacé...

ATHLETISME. Les résultats de l'athlète américain Jerome Young, qui a admis avoir eu recours au dopage entre 1999 et 2003, ont été officiellement effacés des bilans par la Fédération internationale d'athlétisme qui a « reçu notification officielle de la part de la Fédération américaine que Jerome Young a reconnu des violations aux règlements antidopage. » Le coureur a donc été suspendu à vie. La principale conséquence de cette décision, connu officieusement depuis juillet dernier, est de modifier le classement du 400 m des Mondiaux-2003, initialement remporté par Young au Stade de France. Le titre revient à son compatriote Washington, devant le Français Marc Raquil. Le Jamaïcain Blackwood récupère le bronze tandis que l'autre Français Leslie Djhone est dorénavant classé quatrième.

39 points pour Parker

BASKET. Le meneur français des San Antonio Spurs Tony Parker a marqué 39 points lors de la victoire de son équipe contre Portland (99-84), la deuxième d'affilée obtenue sans Tim Duncan et Manu Ginobili. « *Il a joué comme un crack. Il a dirigé notre jeu offensif et son leadership sur le parquet a été exceptionnel* », a déclaré son entraîneur Gregg Popovich. « *Je m'étais préparé aujourd'hui. J'ai bu beaucoup d'eau car l'autre jour, Pop* (Popovich) *nous a dit 40 minutes avant le match que Tim ne jouerait pas. Aujourd'hui, je savais qu'il ne jouerait pas, donc je m'étais préparé à jouer 40 minutes* » a de son côté déclaré Parker. Le pivot des Spurs Tim Duncan est au repos en raison d'une tendinite au quadriceps droit. Manu Ginobili sera de son côté absent pour plusieurs semaines à cause d'un problème à la cheville droite. Les Spurs s'étaient déjà imposés sans Duncan et Ginobili contre Dallas (93-76) mardi. Parker avait inscrit 37 points...

Reuters

Tony Parker de nouveau su sommet avec les Spurs.

lor'actu

Maizières

LUTTE. Après s'être dinstigués en lutte libre, les hommes du président Gulino ont récidivé en gréco-romaine lors du championnat de Sarre. Les Maiziérois améliorent même leur score et terminent quatrième sur quatorze. Steve Wittmann termine deuxième en 66 kg, Mourad El Bakali le suit de près. En 74 kg, Dizy Anthony est troisième, Sali Khalid est dixième.

Sarreguemines

LUTTE. Sarreguemines est, ces 27 et 28 février, la capitale française de la lutte gréco-romaine, Critérium national des minimes oblige. Avec comme cadre, le gymnase de la Montagne supérieure (aussi appelé "Jean Jaurès"), au cœur du quartier Beausoleil.

qui veut matcher ?

ES ST EUCAIRE. Vétérans pour le 28/02 et le 6/03, terrain au choix. Tel. 06 16 18 36 02 ou 03 87 75 48 41 (demander M. Norbert).

VENDREDI 27 FÉVRIER QUINTÉ À CAGNES-SUR-MER

Prix de Stockholm, réunion III, 1re course

Course Européenne Attelé - 40.000 € - 2.800 mètres

Tout ou rien avec Original Démon

Disqualifié lors de ses deux plus récentes sorties, **Original Démon** n'en reste pas moins capable de devancer les seize adversaires qui lui sont opposés vendredi soir dans le Prix de Stockholm, quinté disputé sur les 2.800 mètres de la piste de Cagnes-sur-Mer. En grande forme, **Quelle Aventure** guettera le moindre faux pas de sa part. **Papillon d'Airou**, au mieux, devrait encore bien courir, à l'instar de **Quany de Génétine**, dans sa catégorie. **Maginable** et **Malin Roro** sont en tête de bons outsiders. **Golden Eyes Canf** et **One Flash** peuvent être envisagés en bout de combinaison.

Les partants du quinté

N°	Cheval	Def	Driver	Dist.	Age	Dern. performances	Entraîneur	Propriétaire	Gains	C. Prob.
1	NAÏADE DES ANDIERS	-	L. Gazengel	2800	F 8	8m 8a Da 4m Dm 5m Da	L. Gazengel	J. Daubré	94.380	55/1
2	OUZO FRANCA	-	R. Rotsaert	2800	H 7	Da 7m 3a (08) 3a 2a 1a	R. Rotsaert	D. Hanot	96.995	17/1
3	GOLDEN EYES CANF	A-P	A. Esposito Di Giuseppe	2800	M 6	3a 2a Da 10a (08) 7a 2a	S. Longobardo	Scuderia W.A.M.A.S.	98.624	19/1
4	NIMBUS DU LINON *(EI)*	-	J.-P. Bouakaz	2800	H 8	4a (08) 2a 7a 0a 4a 5a	J. Babiel	J. Babiel	100.050	21/1
5	ORIGINAL DÉMON	A-P	N. Ensch	2800	H 7	Da Da (08) 1a 2Da 4a 2a	N. Ensch	Ec. Darche	100.700	10/1
6	MALIN RORO	P	R. Gout	2800	H 9	2a 1a (08) 3a 9a 2a Da	E. Gout	D. Leylavergne	102.330	18/1
7	OVADARA	-	J.-C. Féron	2800	F 7	Da 5a (08) 1a Da 5a 6a	J.-P. Ensch	A. De Sousa	103.100	22/1
8	MISSOURI DU PONT *(EI)*	-	J.-L. Estable	2800	H 9	Da (08) Da 0a Da Aa 4a	J. Babiel	J. Babiel	105.490	45/1
9	NABELLE FITNESS	A-P	E. Gout	2800	F 8	7a 5a Da 10a (08) 6a 2a	E. Gout	J. Versini	105.510	33/1
10	MAGINABLE	A-P	L. Gout	2800	M 9	8a 4a 4a 8a 1a 9a	E. Gout	J.-M. Helbert	105.955	27/1
11	ONE FLASH	A-P	Y.-A. Briand	2800	H 7	Da Da 5a (08) 1a Da 6m	Y.-A. Briand	Y.-A. Briand	107.460	12/1
12	QUANY DE GÉNÉTINE	-	H. Chauve-Laffay	2825	F 5	3a 7a (08) 7a 4a 2a 1a	H. Chauve-Laffay	A. Laffay	171.810	6/1
13	QUELLE AVENTURE	-	R.-W. Denéchère	2825	F 5	1a 1a (08) 3a 6a 4a Da	R.-W. Denéchère	Marquise de Moratalla	176.560	3/1
14	NON STOP GOSSIP	A-P	D. Cinier	2825	H 9	5m 1m 0a 2m (08) Dm 0a	D. Cinier	D. Kermeur	178.340	30/1
15	NATIF DE SALVI	-	R. Le Vexier	2825	H 8	4a 10a (08) 4a 5a 0a 9a	N. Ensch	A. Dussud	198.960	23/1
16	LEADER GIL	-	J.-C. Sorel	2825	H 10	8a 5a (08) 4a 5a 4a 5a	J.-C. Sorel	G. Saragosa	203.590	34/1
17	PAPILLON D'AIROU	-	S. Cingland	2825	M 6	1a 2a Da (08) 2a 4a 3a	R. Jaffrelot	G. Thédié	208.940	4/1

A CHACUN SA NOTE

1●Naïade des Andiers

Elle aligne les disqualifications depuis plusieurs mois, attelée et montée. Sa tâche s'annonce encore très compliquée dans ce quinté.

2●Ouzo Franca

Il détient de nombreux bons résultats sur cette piste azuréenne, notamment sur le tracé qui nous intéresse. Il vise toutefois plus haut dans ce quinté.

3●Golden Eyes Canf

Cet italien a déjà prouvé sa valeur sur la grande piste de Vincennes l'an dernier, notamment dans un quinté. Il constitue un bon outsider dans ce lot.

4●Nimbus du Linon

Il se montre assez régulier dans l'ensemble et retrouve un tracé sur lequel il s'est déjà imposé. Il aborde toutefois une catégorie plus relevée ici.

5●Original Démon

Les moyens ne lui font pas défaut mais il est toujours aussi susceptible. Il est confirmé sur ce tracé mais reste sur deux nouvelles disqualifications.

6●Malin Roro

Il gagne sa vie entre les courses d'amateurs et les petits prix de série. Il s'attaque à plus forte partie cette fois et découvre la piste cagnoise.

7●Ovadara

Elle a signé plusieurs succès dans le Sud-Est, toutes distances, en 2008 mais dans des petites catégorie. Elle joue une partie plus difficile dans ce quinté.

8●Missouri du Pont

Exceptées trois places de quatrième dans des petits lots de province, il a échoué à chacune de ses sorties depuis début 2008. Sa tâche sera encore délicate.

9●Nabelle Fitness

Jument de petite valeur, elle a obtenu quelques résultats dans le Sud-Est l'an dernier mais dans des lots plutôt modestes. Elle vise plus haut ici.

10●Maginable

Il détient des performances sur cette piste cagnoise mais surtout sur les tracés de vitesse. La tenue ne lui fait pourtant pas défaut. Il monte de catégorie.

11●One Flash

Il s'est imposé en amateurs sur ce tracé fin décembre mais a ensuite été disqualifié à deux reprises, en janvier. Il bénéficie d'un bon engagement.

12●Quany de Génétine

Elle a des titres à Vincennes, toutes distances, dans des lots huppés, et vient de prouver sa forme sur les 2.100 mètres de cette piste cagnoise.

13●Quelle Aventure

Elle a réalisé une belle année 2008 dans des lots relevés à Vincennes. Absente depuis le mois d'octobre, elle vient de signer deux bons succès sur cette piste.

14●Non Stop Gossip

Il est bien expérimenté sur cette piste, toutes distances, et vient de renouer avec le succès sous la selle à Agen. Il vise plus haut cette fois.

15●Natif de Salvi

Il a fait l'arrivée de quintés à Paris en 2008 et a montré sa forme, notamment sur ce tracé, cet hiver. Il retrouve un lot à sa mesure.

16●Leader Gil

Il n'a pas gagné depuis un an et ses meilleurs résultats ont été obtenus dans des lots de moindre valeur. Sa tâche sera plus compliquée dans ce quinté.

17●Papillon d'Airou

Il a réalisé de bonnes valeurs à Vincennes fin 2008, puis a confirmé à Cagnes en se classant deuxième sur 2.100 mètres et en s'imposant sur ce tracé.

LA PRESSE

	1	2	3	4	5	6	7	8
A.F.P.	13	17	15	16	11	5	4	2
Agence TIP	5	13	17	12	10	6	3	11
Bilto	13	5	17	11	2	7	12	3
Dauphiné Libéré	17	13	5	12	3	10	6	2
Le Courrier Picard	17	5	13	3	12	2	10	6
France Soir	13	17	5	3	6	2	11	7
Indépendant	5	13	17	3	7	12	2	11
Midi Libre	13	17	5	6	10	3	2	12
3262 Conf. Courses	13	17	2	7	5	11	12	4
N.R.C.O.	13	17	5	3	12	2	7	6
Ouest-France	13	17	5	12	7	3	11	2
Le Parisien	13	17	5	6	11	2	12	4
La Voix du Nord	13	17	3	5	6	7	12	2
Turf Dernière	17	13	6	10	11	12	5	3
Matin Courses	13	5	17	6	11	2	3	7
Progrès de Lyon	5	13	17	12	10	6	11	3
Tip sur les Pistes	13	5	17	3	2	14	10	7
D.N.A.	17	13	5	7	3	11	12	6
Télégramme de Brest	5	17	3	6	13	11	12	15
3615 Turf	17	12	13	5	16	3	15	6
Nice Matin	13	17	3	5	6	7	12	2
Tropic Courses	13	3	6	17	5	9	11	12

Récapitulatif de la presse

1	NAÏADE DES ANDIERS....0
2	OUZO FRANCA....15
3	GOLDEN EYES CANF....19
4	NIMBUS DU LINON....3
5	ORIGINAL DÉMON....22
6	MALIN RORO....16
7	OVADARA....11
8	MISSOURI DU PONT....0
9	NABELLE FITNESS....1
10	MAGINABLE....7
11	ONE FLASH....14
12	QUANY DE GÉNÉTINE....18
13	QUELLE AVENTURE....22
14	NON STOP GOSSIP....1
15	NATIF DE SALVI....3
16	LEADER GIL....2
17	PAPILLON D'AIROU....22

DÉPART PRÉVU À 20 h 20

LE PRONO

5 ORIGINAL DÉMON
13 QUELLE AVENTURE
17 PAPILLON D'AIROU
12 QUANY DE GÉNÉTINE
10 MAGINABLE
6 MALIN RORO
3 GOLDEN EYES CANF
11 ONE FLASH

MATHEUX

5 ORIGINAL DÉMON
17 PAPILLON D'AIROU
13 QUELLE AVENTURE
2 OUZO FRANCA
6 MALIN RORO
3 GOLDEN EYES CANF
10 MAGINABLE
15 NATIF DE SALVI

G. VIDAL

5 ORIGINAL DÉMON
13 QUELLE AVENTURE
17 PAPILLON D'AIROU
3 GOLDEN EYES CANF
2 OUZO FRANCA
11 ONE FLASH
6 MALIN RORO
12 QUANY DE GÉNÉTINE

SINGLETON

13 QUELLE AVENTURE

DERNIÈRE MINUTE

12 QUANY DE GENETINE

Elle ne bénéficie pas d'un très bon engagement, étant l'un des concurrents les moins bien placés du second échelon, mais elle représente la classe et aura pour elle une certaine fraîcheur au départ de ce quinté.

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y référer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

Les couleurs

La combinaison des motifs et des coloris des casaques (vestes) et des toques constitue les "couleurs" de chaque propriétaire. Elles permettent d'identifier, de suivre le parcours et les performances de chaque cheval durant la course.

LES RESULTATS

À VINCENNES - Jeudi

TIERCÉ (pour 1 €)
5-2-4
Ordre....2.439,00
Désordre....487,80

QUARTÉ+ (pour 1,3 €)
5-2-4-13
Ordre....24.397,36
Désordre....3.049,67
Bonus....119,08

QUINTÉ+ (pour 2 €)
5-2-4-13-14
Ordre....néant
Désordre....16.291,20
Numéro Plus : 1811
Bonus 4....357,20
Bonus 4sur5....120,20
Bonus 3....60,00

1. PRIX DE TIGNES
1 5 Quordoba (B. Piton)
2 2 Quorcia Sun (D. Gaborit)
3 4 Quarla du Rib (M. Lenoir)
4 13 Quenza du Pont (J.-Y. Rayon)
5 14 Quelle Java (D. Cordeau)
18 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 4,40 - Pl. (5): 3,10 - (2): 13,20 - (4): 7,00.
2sur4 : (5-2-4-13) (pour 1 €): 53,90 €.
Multi : (5-2-4-13) (pour 1 €). En 4: 5.995,50 €, en 5: 1.199,10 €, en 6: 399,70 €, en 7: 171,30 €.
Trio : (5-2-4) (pour 1 €): 936,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-2): 172,00 - Pl. (5-2): 58,00 - (5-4): 24,10 - (2-4): 126,00.

2. PRIX EMILE ALLIX COURBOY
1 3 Unico Limburgia (Pier. Levesque)
2 10 Punch de Chenu (J.-M. Bazire)
3 7 Passion du Loisir (J-Et. Dubois)
12 partants. Non partant : Orage du Noyer (9).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 1,60 - Pl. (3): 1,30 - (10): 1,90 - (7): 2,30.
Trio : (3-10-7) (pour 1 €): 20,40. Rapports spéciaux (9 non partant): Gag.(3-10): 6,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-10): 6,60 - Pl. (3-10): 3,20 - (3-7): 4,30 - (10-7): 9,60.
Rapports spéciaux (9 non partant): Gag.(3): 1,60 - Pl.(3): 1,30 - (10): 1,90 - (7): 2,30.
Quadrio : (5-2) et (3-10) (pour 1,5 €) Ordre: 1.726,65, Désordre: 575,55. 3 chevaux : 7,50.

3. PRIX FÉLICIEN GAUVREAU
1 5 Sancho du Glay (M. Bézier)
2 8 Sire Haie Neuve (Y. Lebourgeois)
3 3 Super du Val (P. Masschaele)
8 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 16,70 - Pl. (5): 2,50 - (8): 1,40 - (3): 1,50.
Trio : (5-8-3) (pour 1 €): 15,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-8): 17,70 - Pl. (5-8): 5,70 - (5-3): 7,20 - (8-3): 3,70.
Classic Tiercé : (5-8-3) (pour 1 €) Ordre: 112,60 €. Désordre: 8,20 €.

4. PRIX VINDEX
1 12 Radieuse du Fan (J.-M. Bazire)
2 6 Royale de Crépon (T. Le Beller)
3 8 Rumba Pazenaise (D. Dauverné)
12 partants. Non partants : Rekka Keryvon (1), Rico du Derby (5).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (12): 2,00 - Pl. (12): 1,40 - (6): 2,10 - (8): 1,50.
Trio : (12-6-8) (pour 1 €): 14,80. Rapports spéciaux (1 et 5 non partants): Gag.(12-6): 12,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (12-6): 12,50 - Pl. (12-6): 4,90 - (12-8): 3,10 - (6-8): 6,10.
Rapports spéciaux (1 et 5 non partants): Gag.(12): 2,00 - Pl.(12): 1,40 - (6): 2,10 - (8): 1,50.

5. PRIX ALI HAWAS
1 10 Symphonie du Bois (Mlle N. Henry)
2 2 Sonate de Bruyère (R. Lecreps)
3 3 Sarah du Derby (A. Wiels)
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 3,70 - Pl. (10): 1,90 - (2): 5,70 - (3): 8,20.
Trio : (10-2-3) (pour 1 €): 402,30.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-2): 69,40 - Pl. (10-2): 17,10 - (10-3): 21,00 - (2-3): 37,60.
Classic Tiercé : (pour 1 €) Ordre : 841,00 €. Désordre : 168,20 €.

6. PRIX DE LORIENT
1 6 Qwerty (Pier. Levesque)
2 10 Quopeck (Mme S. Raimond)
3 11 Quisling d'Anjou (F. Delanoë)
11 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (6): 4,70 - Pl. (6): 1,30 - (10): 1,30 - (11): 1,50.
Trio : (6-10-11) (pour 1 €): 6,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (6-10): 4,50 - Pl. (6-10): 2,50 - (6-11): 3,30 - (10-11): 2,60.

7. PRIX DE FALOT
1 3 Panthéon Jiel (A. Garandeau)
2 4 Paco des Landes (Y. Lebourgeois)
3 10 Peter (A. Esnault)
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 18,20 - Pl. (3): 4,50 - (4): 5,10 - (10): 1,90.
Trio : (3-4-10) (pour 1 €): 182,40.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-4): 133,60 - Pl. (3-4): 27,70 - (3-10): 10,30 - (4-10): 14,60.

8. PRIX DE SENLIS
1 5 Rubens de Houelle (F. Leblanc)
2 10 Rower (L. Baudron)
3 12 Rowicki (M. Lenoir)
4 11 Rhum du Bocage (D. Armellini)
15 partants. Non partant : Régis Fides (3).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 3,90 - Pl. (5): 2,40 - (10): 1,80 - (12): 5,20.
Trio : (5-10-12) (pour 1 €): 62,00. Rapports spéciaux (3 non partant): Gag.(5-10): 8,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-10): 8,90 - Pl. (5-10): 5,30 - (5-12): 14,70 - (10-12): 12,30.
Rapports spéciaux (3 non partant): Gag.(5): 3,90 - Pl.(5): 2,40 - (10): 1,80 - (12): 5,20.
2sur4 : (5-10-12-11) (pour 1 €): 3,60 €.
Rapport spécial (3 non partant): 1,20 €.
Multi : (5-10-12-11) (pour 1 €). En 4: 157,50 €, en 5: 31,50 €, en 6: 10,50 €, en 7: 4,50 €.

À FONTAINEBLEAU - Jeudi

1. PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES DE PAU
1 1 Royal Tune (D. Cottin)
2 3 Lord of Heart (E. Chazelle)
3 4 Pistol Teen (R. Schmidlin)
5 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 1,20 - Pl. (1): 1,10 - (3): 1,10.
Trio : (1-3-4) (pour 1 €): 4,10.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (1-3): 2,10.

2. PRIX JACQUES GÉLIOT
1 1 Ptitic (A. Mercurol)
2 8 Sacré Major (B. Delo)
3 11 Fill The Glass (L. Suzineau)
13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 16,30 - Pl. (1): 5,40 - (8): 3,30 - (11): 8,30.
Trio : (1-8-11) (pour 1 €): 1.009,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-8): 58,30 - Pl. (1-8): 18,90 - (1-11): 51,00 - (8-11): 41,70.

3. PRIX DE LA CROIX DE SAINT-HEREM
1 10 Noble du Boulay (A. Blais)
2 4 Mick Bonito (S. Colas)
3 2 Mendiant (G. Javoy)
4 9 Kayolo (C. Rabillard)
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 15,20 - Pl. (10): 3,20 - (4): 1,40 - (2): 2,70.
Trio : (10-4-2) (pour 1 €): 85,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-4): 28,90 - Pl. (10-4): 11,40 - (10-2): 20,80 - (4-2): 7,00.
2sur4 : (10-4-2-9) (pour 1 €): 8,00 €.
Multi : (10-4-2-9) (pour 1 €). En 4: 2.068,50 €, en 5: 413,70 €, en 6: 137,90 €, en 7: 59,10 €.

4. PRIX DES HÉRONNIÈRES
1 16 Invisible Man (J. Ricou)
2 12 Water Polo (S. Paillard)
3 6 Rotterdan (Jo Audon)
16 partants. Non partants : Lord Francois (1), Son of Gotha (8).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (16): 5,40 - Pl. (16): 2,40 - (12): 7,20 - (6): 13,90.
Trio : (16-12-6) (pour 1 €): 1.740,40.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (16-12): 75,40 - Pl. (16-12): 23,70 - (16-6): 56,50 - (12-6): 166,70. Rapports spéciaux (1 et 8 non partants): Gag.(16): 5,40 - Pl.(16): 2,40 - (12): 7,20 - (6): 13,90.

5. PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES DU PIN
1 3 Mister Chichi (R. O'Brien)
2 8 Ile de Sée (J.-L. Beaunez)
3 2 Gamin du Bronx (J. Nattiez)
9 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 4,80 - Pl. (3): 1,70 - (8): 3,00 - (2): 1,70.
Trio : (3-8-2) (pour 1 €): 38,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-8): 27,20 - Pl. (3-8): 6,30 - (3-2): 4,10 - (8-2): 7,90.

6. PRIX DES DAGUETS
1 1 Quebec (R. Schmidlin)
2 2 Queenmantina (W. Denuault)
3 7 Quirly de Prairie (Mlle A. Gadras)
9 partants. Non partant : Rahan de Marcigny (9).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 3,00 - Pl. (1): 1,70 - (2): 2,00 - (7): 3,40.
Trio : (1-2-7) (pour 1 €): 50,90. Rapports spéciaux (9 non partant): Gag.(1-2): 9,10.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-2): 9,10 - Pl. (1-2): 4,10 - (1-7): 8,40 - (2-7): 13,50.
Rapports spéciaux (9 non partant): Gag.(1): 3,00 - Pl.(1): 1,70 - (2): 2,00 - (7): 3,40.

7. PRIX DE BOULIGNY
1 7 Fly My Dream (H. Huet)
2 6 Litta (J. Rougier)
3 12 Lady Edwige (R. Houchard)
4 11 R du Temps Sivola (C. Abou)
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7): 6,10 - Pl. (7): 3,10 - (6): 7,70 - (12): 16,40.
Trio : (7-6-12) (pour 1 €): 1.602,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (7-6): 83,90 - Pl. (7-6): 26,70 - (7-12): 84,20 - (6-12): 100,90.
2sur4 : (7-6-12-11) (pour 1 €): 44,80 €.
Multi : (7-6-12-11) (pour 1 €). En 4: 5.743,50 €, en 5: 1.148,70 €, en 6: 382,90 €, en 7: 164,10 €.

8. PRIX CAPITAINE LABONDE
1 2 Roi Dance (Laur. Gérard)
2 1 Inthejungle (B. Delo)
3 5 Pickup (S. Paillard)
12 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 11,00 - Pl. (2): 2,80 - (1): 1,90 - (5): 2,80.
Trio : (2-1-5) (pour 1 €): 45,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (2-1): 15,00 - Pl. (2-1): 6,70 - (2-5): 15,70 - (1-5): 8,10.

Hier à Vincennes, Prix de Tignes

Quordoba ne déçoit pas

Favorite du Prix de Tignes, le quinté de jeudi à Vincennes, Quordoba (5) n'a pas déçu ses nombreux preneurs. Venue en tête dans la descente, la partenaire de Bernard Piton n'a plus rencontré d'opposition. Bonne finisseuse, l'outsider Quorcia Sun (2) a pris la deuxième place devant Quarla du Rib (4), toujours là et associée à Michel Lenoir en remplacement de Joël Hallais. Quatrième, Quenza du Pont (13) a fourni un bel effort final et a précédé Quelle Java (14), qui a toujours été remarquée sur une troisième ligne, à la corde. Quina du Verger (12) a bouclé un parcours propre. Queen Jet (16) a longtemps figuré avant de plafonner dans les trois cents derniers mètres. Quandy du Chêne (7) a couru honnêtement. Queschua Love (8) s'est enlevée dans le dernier tournant où elle n'a pas eu toutes ses aises. Queen d'Arry (17) s'est mise au galop en plaine, imitée un peu plus loin par Quita América (15), confiée à Jean-Michel Bazire, Eric Raffin étant sur la touche et plâtré.

LE CHAMP REDUIT

En Champ réduit, vous associez à vos favoris (la "base") d'autres chevaux de la course que vous sélectionnez.

Le Champ Total

En Champ total, vous associez à vos favoris (la "base")tous les autres chevaux de la course.

LES REUNIONS PMU AUJOURD'HUI

À DEAUVILLE — RÉUNION I - 13 H 20

1 Prix du Dun
Mâles - Course D - 29.000 € - 1.500 m - PSF

TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE

1 Serpotta	C. Soumillon	58
2 Money Money Honey	M. Martinez	55,5
3 Gold Music	M. Forest	54
4 Baratom	S. Pasquier	56,5
5 Cattelan	C.-P. Lemaire	56,5
6 Anan	D. Bonilla	55
7 Zahori	F. Lefebvre	55

Favoris : 1-5-6

2 Prix de la Vie
A réclamer - Course F - 21.000 € - 1.500 m - PSF

TRIO - COUPLÉ

1 Victory Man	M. Barzalona	56,5
2 Akimbo	T. Jarnet	59
3 Cocody	I. Mendizabal	58
4 Roman Eagle	S. Pasquier	57,5
5 Arakawa	J. Victoire	57,5
6 Vlatypas	V. Vion	57,5
7 Zillione Beauty	G. Masure	53,5
8 Dianeva	D. Bœuf	56
9 Sorokin	J. Bensimon	53,5
10 Goodbye du Moulin	A. Crastus	56
11 Bakel	Y. Aouabed	56
12 Malkovich	M. Guyon	56
13 Flyma	T. Huet	54,5
14 Celanside	R. Marchelli	54,5
15 Kabyrza	D. Breux	54,5
16 Lepe Lepe	A. Lemaitre	52

Favoris : 3-4-8
Outsiders : 5-9-1

3 Prix de la Durdent
Femelles - Course D - 29.000 € - 1.500 m - PSF

TRIO - COUPLÉ

1 Prise de Risque	F. Prat	54,5
2 Allée Centrale	I. Mendizabal	58
3 Tamazirte	C.-P. Lemaire	58
4 Pearling	M. Guyon	58
5 Ribadesella	C. Soumillon	56,5
6 Cherry Pick	S. Pasquier	55
7 Watch Out	J. Victoire	55
8 Ebony Rose	T. Jarnet	55

Favoris : 3-1-4

4 Prix de la Pointe de Saire
Handicap divisé - cinquième épreuve - 14.000 € - 2.400 m - PSF

TRIO - COUPLÉ

1 Twin Peaks	D. Bœuf	60
2 Quart de Cidre	O. Plaçais	60
3 Rue Royale	R. Briard	57,5
4 Aukenom	Y. Aouabed	59,5
5 Ras Tafarii	J. Augé	58,5
6 Top Snob	T. Huet	58
7 My Secret Love	G. Benoist	57,5
8 Ice Full	C. Soumillon	57,5
9 Val Vert	S. Maillot	57,5
10 L'an Deux	Alxi Badel	57
11 Il Trovatore	D. Bonilla	57
12 Bereft	A. Cardine	55,5
13 Servian	S. Devesse	54,5
14 Preziosilla	T. Jarnet	55,5
15 Miss Dodo	R. Perruchot	54,5
16 Elektra King	M. Sautjeau	55,5

Favoris : 1-7-12
Outsiders : 5-10-15

5 Prix de Lessard
A réclamer - 18.000 € - 1.900 m - PSF

TRIO - COUPLÉ

1 Sing Silence	Mlle A. Papin	58,5
2 Low Budget	J. Claudic	57
3 Global Dream	T. Huet	59,5
4 Jokari	C. Soumillon	58
5 La Côte d'Azur	E. Michel	57,5
6 Global Champion	G. Masure	54
7 Sledmere	F. Blondel	57,5
8 Désert Plus	Alxi Badel	57,5
9 Maggiore	M. Guyon	57,5
10 Lanabablue	G. Benoist	56,5
11 Le Champion	J. Victoire	56
12 Pur Sucre	D. Bœuf	56
13 Kelios	S. Bellanger	56
14 Undersea	A. Lemaitre	53,5
15 Sam Lion	R. Briard	52,5
16 Polystar	C. Stéfan	56
17 Marschall First	D. Bonilla	56
18 Cibicotti	I. Mendizabal	54,5

Favoris : 12-2-4
Outsiders : 8-9-15

6 Prix du Cap de la Hague
Handicap divisé - 1re épreuve - 23.000 € - 2.400 m - PSF

TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Loup de Mer	M. Forest	59,5
2 Bye Bye Sicyos	M. Guyon	60
3 Orway	Y. Bourgois	60
4 Australian Fighter	D. Bonilla	59,5
5 Le Grand Medici	D. Bœuf	58,5
6 Golconde Mine	A. Crastus	58,5
7 Battle Winner	G. Masure	56
8 River Béré	I. Mendizabal	57
9 Like To Golf	T. Normand	55
10 Lion de l'Odet	M. Androuin	56,5
11 Voluptatis	T. Huet	56
12 Natoire	J. Victoire	56
13 Starmaria	B. Hubert	54,5
14 Ainebe Crocus	R. Marchelli	55,5
15 Wysiwyg Lucky	S. Pasquier	55
16 Parti Ami Ami	T. Jarnet	54,5

Favoris : 3-14-8
Outsiders : 6-10-4-11

7 Prix de la Pointe de Barfleur
Handicap divisé - quatrième épreuve - 15.000 € - 2.400 m - PSF

TRIO - COUPLÉ

1 Henry Morgann	Alxi Badel	60
2 Le Choriste	M. Sautjeau	59,5
3 Ti Salsa	B. Hubert	58
4 Minnaloushe	I. Mendizabal	59,5
5 Imperatore Nero	E. Bureller	57
6 Kalos Kagathos	F. Blondel	59
7 Kaieul	G. Masure	57,5
8 Babouche	S. Maillot	58,5
9 Foundouk	M. Forest	56
10 Tastumaki	S. Devesse	58,5
11 Franceville	M. Guyon	58,5
12 Sangoham	G. Benoist	58,5
13 Avida Dollars	D. Bœuf	58
14 Rêve d'Empire	J. Victoire	57,5
15 Cru du Clos	M. Nobili	57,5
16 Espoir de Plés	T. Huet	57

Favoris : 2-15-9
Outsiders : 8-10-3

8 Prix d'Antifer
Handicap divisé - 3e épreuve - 17.000 € - 2.400 m - PSF

TRIO - COUPLÉ

1 Tower of Babel	A. Crastus	60
2 Quanita Pierji	M. Guyon	60
3 Beauty Mix	M. Barzalona	58
4 Karuda	A. Bourgeais	59,5
5 Ksaros	M. Forest	58
6 April Call	M. Androuin	59,5
7 Jaringa	M. Nobili	59,5
8 Mixirador	I. Mendizabal	59,5
9 Lord Sunshine	J. Victoire	59,5
10 Sholanzara	C. Stéfan	59
11 Sugarplum	T. Thulliez	59
12 Panache Blanc	G. Benoist	58,5
13 Gonpardo	C. Soumillon	58,5
14 Rêve Un Peu	M. Foulon	57
15 Fairspiel	Alxi Badel	58
16 Auenwiese	G. Masure	56,5

Favoris : 12-14-9
Outsiders : 10-11-15

9 Prix de la Heve
Handicap divisé - 2e épreuve - 19.000 € - 2.400 m - PSF

TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Betcherev	T. Thulliez	60
2 Pro Ken	C. Stéfan	59,5
3 Cup of Tea	T. Richer	59
4 West Wing	T. Huet	58,5
5 Familly Blue	D. Bonilla	58
6 Mutraf	F. Spanu	58
7 Turfontein	J. Augé	57,5
8 Bréhonnais	M. Delalande	56
9 Peintre Modern	J.-M. Breux	57
10 Désirée des As	A. Caramanolis	54,5
11 Citydex du Frêne	M. Androuin	56,5
12 Magic Sun	J. Victoire	56,5
13 Great Gorge	M. Guyon	56
14 Shippawa	A. Crastus	56
15 Smile Dream	Mlle M. Flahault	54,5
16 Lamborgino	D. Bœuf	56

Favoris : 1-6-12
Outsiders : 4-16-9-2

À PONTCHÂTEAU — RÉUNION II - 13 H 35

1 Prix Idéal du Gazeau
Attelé - 21.000 € - 2.200 m

TRIO - COUPLÉ

1 Source Rapide	Cédric Herserant	2200
2 Sultek de Bossard	F.-P. Soulat	2200
3 Stigo Djames	A. Lenoir	2200
4 Saule du Mont	H. Gilles	2200
5 Shogun Fair	C. Megissier	2200
6 Scarletta du Gîte	J. Manceau	2200
7 Selune	M. Fribault	2200
8 Sirène du Pavillon	Y.-J. Le Bezvoet	2200
9 Skagway	J. Lepennetier	2200

Favoris : 7-9-4
Outsider : 8

2 Prix Une de Mai
Attelé - 22.000 € - 2.800 m

TRIO - COUPLÉ

1 Roc de Servette	S. Marmion	2800
2 Reine du Glay	L.-A. Martin	2800
3 Rivage du Layon	D. Lepage	2800
4 Régence du Hour	G. Lessieu	2800
5 Romance Ar Carac	D. Vallée	2800
6 Rapide de l'Epaud	P. Joly	2800
7 Relevé du Liard	Y.-R. Le Mée	2800
8 Run My Heart	M. Fribault	2800
9 Rose du Dézert	R. Breton	2825
10 Rami Magique	F.-G.

Autopsie d'un massacre

France 3

Il est plus d'une heure du matin cette nuit du 27 mars lorsque Richard Durn, un RMiste de 33 ans, habitué des réunions publiques du conseil municipal de Nanterre et connu de ses membres, laisse exploser sa folie meurtrière. Ouvrant d'abord le feu sur la maire, Jacqueline Fraysse, il vise ensuite de manière aléatoire ses adjoints et les conseillers. « *C'est terrible d'imaginer qu'il nous a observés débattre, parlementer, même plaisanter pendant plus de cinq heures et que cela ne l'a pas empêché de nous tirer dessus* », raconte Ghislaine Quilin, qui a miraculeusement échappé aux balles. Maîtrisé par les hommes de l'assemblée, puis arrêté par les forces de police, le forcené est transféré au 36, quai des Orfèvres. Il s'y suicidera le lendemain, le 28 mars, en se défenestrant du quatrième étage lors de son interrogatoire. Aucun film n'avait encore analysé l'itinéraire de Durn avant et après son passage à l'acte. Son journal intime, les témoignages de ses proches et des médecins, ainsi que les interrogatoires policiers, permettent de reconstituer le fil de sa folie meurtrière.

France 3, 23 h 05

Sean Penn conduit George au busher

Canal+

Tout juste auréolé d'un Oscar pour sa prestation dans *Milk*, Sean Penn se prépare pour un nouveau combat politique. L'acteur, qui n'a jamais caché son engagement, devrait signer pour jouer l'ambassadeur Joseph Wilson dans *Fair Game*, le prochain long métrage de Doug Liman (*La Mémoire dans la peau*). Un film choc, sur les dérives de l'administration Bush.

Woody Allen l'homme pressé

TF1

Alors que la sortie de *Whatever Works*, son dernier film, n'est prévue que pour juin, l'insatiable Woody Allen se lance dans un nouveau projet. Si l'on en ignore encore le titre et la teneur, on connaît désormais les deux actrices principales. Il s'agit en effet de la belle Naomi Watts et de la surprenante Freida Pinto, révélée dans le triomphant *Slumdog Millionaire*.

Le théâtre vivant

France 5

Acteur, metteur en scène, écrivain, Jérôme Savary a réinventé le théâtre de rue et charmé des générations d'enfants et d'adultes à travers la planète avec sa troupe du Magic Circus. Après douze ans passés à Chaillot et sept à l'Opéra-Comique, le voilà installé à Béziers dans un ancien couvent transformé en « boîte à rêves ». *Empreintes* part à la rencontre d'un saltimbanque qui ne se lasse jamais d'amuser la galerie. Touche-à-tout, atypique, phénoménal, homme-orchestre… voilà des mots qui pourraient définir cet artiste, homme de théâtre, trompettiste, qui sévit sur les planches par-delà le monde depuis plus de quarante ans. C'est autant la bouffonnerie, le côté exagéré que son sens inné de la révolte qui font que son théâtre ne peut laisser personne insensible, un théâtre populaire destiné à tous les publics de 7 à 77 ans, comme il aime à le rappeler. ***France 5, 20 h 35***

Canari jaune

À 22 h 55 sur France 2, entrez dans la tête de John Malkovich, avec Vincent Elbaz et Cristiana Reali, et montez sur scène pour découvrir Good Canary, *une pièce vertigineuse, qui visite les confins de la folie.*

Photo FRANCE 2

Ariel Wizman (à gauche) est le témoin impotent des intempérances de Cristiana Reali et de Vincent Elbaz (à ses côtés), qui vont les conduire vers l'abîme.

Jacques (Vincent Elbaz) est un jeune auteur new-yorkais à la mode – comme le milieu de l'édition américaine en fabrique tous les ans, constamment à la recherche du nouveau Bret Easton Ellis. Annie (Cristiana Reali), son épouse, est accro aux amphétamines. Une irrépressible force la pousse à se détruire et à balafrer son visage d'ange déchu. Tantôt anorexique, tantôt boulimique, les rares moments de trêve que son mal-être consent à son esprit vagabond et nébuleux attisent l'amour éperdu que lui porte son mari. Plus elle est glaciale, frénétique et blessante, plus ses instants de douceur, joyeux et sensibles, lui apparaissent précieux et providentiels. Le dernier roman de Jacques est un succès annoncé. Mais, pour ces deux déchirés, cette réussite soudaine n'est pas une échappatoire pour un nouvel envol, tout juste une fenêtre donnant sur le vide dans lequel ils vont se jeter pour une chute sans fin. Car, si Annie porte un lourd fardeau, Jacques, lui, charrie aussi son lot de secrets. Et ce n'est pas dans l'écriture ni dans le milieu libidineux des lettres qu'il trouvera le salut.

Sombre, cynique, d'une rare violence verbale et idéologique, cette pièce mise en scène par le diabolique dandy John Malkovich dérange en même temps qu'elle envoûte. Portée par un texte brut et brutal, elle dessine un monde sans issue où la corruption le dispute à la perfidie et au désespoir. Les innocents sont broyés, les puissants immondes et l'écriture – tout juste bonne à faire pururler les vieilles blessures – n'est en rien une thérapie. La nausée n'est jamais loin, qui guette. Rien n'est épargné au spectateur et d'aucuns pourront lui reprocher son obscénité et sa noirceur trop dans l'air du temps. Mais, au fond de sa nuit, *Good Canary* délivre son propre antidote. La somptuosité du décor de Pierre-François Limbosch, l'hypnotique et enivrante musique d'Ariel Wizman et de Nicolas Errera, la fascinante prestation de Cristiana Reali – toujours juste en funambule fracassée, suspendue entre le génie et la folie – et les fulgurances du texte de Zach Helm, offrent un rare moment de sensibilité éperdue, dernier refuge dans un monde désabusé. ***France 2, 22 h 55***

Ce qui appartient à César

C'est Charlotte Gainsbourg, présidente, qui cette année déclarera ouverte la 34e nuit des César sur la scène du théâtre du Châtelet, scène que retrouve Antoine de Caunes, maître de cérémonie. Il nous en parle…

Dans quel état d'esprit retrouvez-vous la cérémonie des César ?

Beaucoup d'excitation et d'enthousiasme. Avec Renaud Le Van Kim, nous sommes dans la même énergie, le même désir, la même volonté de s'amuser avec les contraintes de la cérémonie : réussir le mélange entre un spectacle pour un public très concerné par les enjeux de la soirée et une émission de divertissement. Il y a dans la salle une tension palpable, des attentes, de l'impatience ; beaucoup de choses s'y jouent, il faut donc trouver la manière d'établir le bon contact avec les spectateurs du Châtelet et, en même temps, avec le téléspectateur.

Vous êtes-vous préparés à d'éventuels imprévus ?

C'est l'épice supplémentaire ! Ce qui échappe toujours à notre scénario, c'est le temps des remerciements ! Aux Oscar, le temps laissé à chaque lauréat est fixé à 45 secondes ; aux César, il est libre, alors il faut s'y préparer ! Quoi qu'il se passe, je garde en tête le fil rouge de l'émission pour faire du « débordement » un bon moment !

Que pensez-vous du choix inattendu de Charlotte Gainsbourg en tant que présidente de cette édition ?

Je suis ravi. C'est une merveilleuse idée. Pour elle, bien entendu, pour son charme, fait de force et de fragilité, et parce qu'elle représente avec grâce sa génération d'actrices. Sa seule présence donne une jolie couleur à la soirée.

Rires, larmes, que vous revient-il en mémoire ?

Pour l'émotion, je pense toujours au César de ma fille. Et pour le rire, au jour où, nommé, j'ai quand même lu mon texte de remerciements après avoir perdu. Sinon, bien sûr, des images de Chabat jouant les arbitres de boxe, de Gad avec son big band, ou de Valérie rendant hommage à Rabbi Jacob. Mais, le plus souvent, c'est un mélange. En fait, ce que je retiens, ce sont les moments où ça bascule, quand on passe au-delà des conventions.

Des projets avouables ?

À l'écran, je viens de retrouver Jean-Jacques Zilbermann avec *Mon mec à moi*, la suite, huit ans après, de *L'Homme est une femme comme les autres*. Pour Canal+, après *Allons donc à London !* et *Allez à L.A. !*, je prépare *En berline à Berlin !* Et puis j'écris le scénario d'une comédie. Là, je me promène, je prends le temps, et je chante sous la pluie.

Canal+, 19 h 05

Canal+

Du théâtre du Châtelet, Antoine de Caunes connaît maintenant chaque recoin.

LES CHAÎNES CÂBLÉES EN UN COUP D'ŒIL

NRJ 12

NRJ 12

Les plus célèbres des agents spéciaux débarquent sur NRJ 12. Amateurs de mystères, d'OVNI, de créatures monstrueuses, de tueurs en série et de phénomènes paranormaux, réservez votre soirée ! L'unique obsession de ces enquêteurs hors pair : découvrir la vérité… Et si la celle-ci était ailleurs ? Mulder et Scully partent à sa recherche.

Soirée X-Files, 20 h 35

Canal+ décalé

Canal+

Recette sûre et voies inédites, après trois ans d'absence, le quatuor de Glasgow invente un rock boule à facettes et s'offre un nouvel album libérateur, *Tonight : Franz Ferdinand*, conçu à la manière d'un DJ set. Enregistré dans une ancienne salle des fêtes, ce nouvel opus va mettre le feu à la scène du *Live de la semaine*.

Le Live de la semaine, 22 h 30

TPS Star

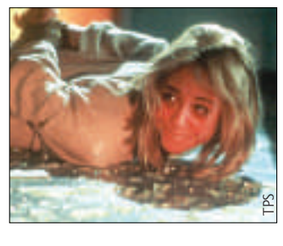

TPS

Thriller glaçant et implacable, *Le Veilleur de nuit* sait jouer à merveille de l'atmosphère inquiétante de son décor – une morgue la nuit – pour distiller un suspense efficace. Réalisateur danois réputé, Ole Bornedal a débuté sa carrière en 1994 avec ce film précisément, qui a fait sensation dans de nombreux festivals.

Le Veilleur de nuit, 22 h 30

C'EST DIT

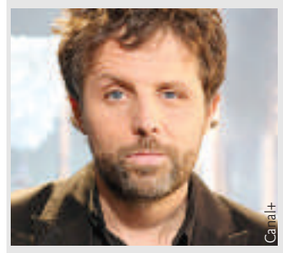

Canal+

Stéphane Guillon n'a guère goûté les propos de Jean-Michel Aphatie qui critiquait les excuses émises par France Inter à Dominique Strauss-Kahn, égratignant au passage l'humoriste : « *Jean-Michel Aphatie est le Vladimir Poutine de la FM.* »

EN BREF

Mais où est donc Forniker ?

TF1

Après le succès de *Mon beau-père et moi*, après le triomphe de *Mon beau-père, mes parents et moi*, John Hamburg a le plaisir de vous annoncer un heureux événement. Le scénariste vient en effet d'accepter d'en écrire la suite. *Little Fockers* (les petits Forniker), le nouveau volet de cette trilogie délirante, fêtera dignement l'arrivée des enfants qu'aura le couple incarné par Ben Stiller et Teri Polo.

Un expert en danger

La police scientifique de Floride est en émoi, David Caruso, alias Horatio Caine dans *Les Experts : Miami*, a été menacé de mort par une de ses fans. Après avoir envoyé à l'acteur aux lunettes de soleil inoxydables des centaines de lettres, une Autrichienne de 42 ans a franchi la ligne jaune et a juré de le tuer s'il n'accédait pas à sa requête. Un rendez-vous ? Un mariage ? Non, une photo dédicacée…

C'est une maison rose…

TF1

Le succès très relatif de *90210*, la suite de *Beverly Hills*, n'a pas refroidi les producteurs de la chaîne américaine CW. Cette dernière vient en effet de commander le pilote de la nouvelle *Melrose Place*, une autre série phare des années 90. On ignore toujours si Heather Locklear sera présente mais, une chose est sûre, Davis Guggenheim (*24*, *The Shield*, *Deadwood*) en sera aux commandes.

ARD

12.15 ARD-Buffet, Leben & genießen **13.00** ZDF-Mittagsmagazin, mit heute-Nachrichten **14.00** Tagesschau **14.10** Rote Rosen (524), Fernsehserie Deutschland 2009 **15.00** Tagesschau **15.10** Sturm der Liebe (794), Fernsehserie Deutschland 2009 **16.00** Tagesschau **16.10** Panda, Gorilla & Co. (119), Geschichten aus dem Zoo Berlin und dem Tierpark Berlin **17.00** Tagesschau um fünf **17.15** Brisant, Boulevard Magazin **18.00** Verbotene Liebe (3339), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.25** Marienhof (3519), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.50** Marienhof (3520), Fernsehserie Deutschland 2008 **19.20** Das Quiz mit Jörg Pilawa **19.45** Wissen vor 8 **19.50** Das Wetter im Ersten **19.52** Tor der Woche / des Monats **19.55** Börse im Ersten **20.00** Tagesschau

20.15 FAMILIE SONNENFELD

Umzug in ein neues Leben, Spielfilm Deutschland 2009 Laufzeit : 89 Min. Carlo erhält ein verlockendes Jobangebot in Berlin. Nach reiflicher Überlegung beschließt er mit seiner Frau Tina, diese Chance zu nutzen.
21.45 Tatort : Der Finger, Fernsehfilm Deutschland 2007
23.15 Tagesthemen, Moderation : Tom Buhrow

ZDF

11.15 ZDF SPORTextra Ski-Weltcup Abfahrt ca. 12.40 Uhr Nordische Ski-WM Langlauf: 4 x 10 km Staffel Herren **15.00** heute **15.05** Nürnberger Schnauzen **15.50** ZDF SPORTextra Nordische Ski-WM Skispringen Übertragung aus Liberec/Tschechien Reporter: Stefan Bier Moderation: Sven Voss Experte: Jens Weißflog dazwischen: gegen 17.00 heute **18.05** SOKO Kitzbühel Der Götterbote **19.00** heute **19.25** Der Landarzt Vertrauter Fremder

20.15 EIN FALL FÜR ZWEI

Teuflischer Schatten
Mit: Claus Theo Gärtner, Paul Frielinghaus, Caroline Grothgar
Wer hat den Speditionschef Norbert Wolfermann mit einer Eisenstange im Hof seines Betriebes erschlagen? Alles deutet auf dessen Angestellten Ingemar Schulz, der neben dem blutüberströmten Opfer bewusstlos aufgefunden wird.
21.15 SOKO Leipzig
Das Erbe
22.00 heute-journal
22.30 aspekte
23.00 Lanz kocht
0.00 heute nacht
0.15 Der Mann auf den Quais
(L'Homme sur les Quais / The Man by the Shore) Französisch-kanadisch-deutscher Spielfilm von 1993

SWR

12.40 Rote Rosen **13.30** Männer gegen Tod und Teufel Spielfilm USA 1957 **14.50** Washington und Oregon Impressionen aus dem Nordwesten der USA **15.00** Planet Wissen Istanbul - Metropole zwischen Morgen- und Abendland **16.00** aktuell **16.05** Kaffee oder Tee? mit: Grüner Daumen, Besser Leben **17.00** aktuell **17.05** Kaffee oder Tee? **18.00** Aktuell **18.15** Essgeschichten Einerseits deftig, andererseits entschlackend - das Sauerkraut kann sich von verschiedenen Seiten präsentieren. **18.45** Landesschau Daheim in Baden-Württemberg **19.45** Aktuell **20.00** Tagesschau

20.15 FRÖHLICHER ALLTAG

Freudenstadt bildet die Kulisse des nächsten "Fröhlichen Alltages". Malte Arkona und seine Assistentin Frau Wäber unternehmen eine kleine Winterreise in die Schwarzwaldstadt und werden unter anderem in die 50er und 60er Jahre des vergangenen Jahrhunderts zurückversetzt.
21.45 Aktuell
22.00 Nachtcafé
23.30 Nachtkultur
Unser ewiges Schätzchen: Uschi Glas wird 65
0.00 Literatur im Foyer
Felicitas von Lovenberg im Gespräch mit Juri Andruchowytsch und Christoph Peters

RTL TELEVISION

12.00 Punkt 12 -Das RTL-Mittagsjournal, mag. **14.00** Die Oliver Geissen Show, Divertissement **15.00** Mitten im Leben!, Divertissement **16.00** Mitten im Leben!, Divertissement **17.00** 112 -Sie retten dein Leben, Folge 16, série **17.30** Unter uns, Folge 3537, série **18.00** Explosiv - Das Magazin, mag. **18.30** EXCLUSIV - Das Star-Magazin, mag. **18.45** RTL Aktuell **19.03** RTL Aktuell -Das Wetter **19.05** Alles was zählt, Folge 625, série **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten, Folge 4188, série avec Daniel Fehlow.

20.15 WER WIRD MILLIONÄR?

Jeu présenté par Günther Jauch.
21.15 Die ultimative Chart Show -Die erfolgreichsten Dancefloor Hits aller Zeiten!, Divertissement présenté par Oliver Geissen.
0.00 RTL Nachtjournal présenté par Ilka Eßmüller.
0.27 RTL Nachtjournal -Das Wetter
0.35 Frei Schnauze XXL, série
1.30 Alles Atze, Der Clou, série
1.55 Die Oliver Geissen Show, Divertissement
2.45 RTL Nachtjournal
3.12 RTL Nachtjournal -Das Wetter
3.15 Das Strafgericht, doc.
4.05 stern TV, mag.

RTBF1

13.00 JT 13h , Information **13.35** Météo, Information **13.45** Télétourisme quotidien , Les Rendez-vous, mag. **13.55** Derrick, Caïn et Abel , série **14.55** Commissaire Montalbano, La démission de Montalbano, téléfilm **16.40** Arabesque, Machiavélisme, série **17.35** Arabesque, Meurtre aux enchères, série **18.30** Le 6 minutes , Information **18.40** Météo, Information **18.45** Au quotidien, Information **19.22** Météo, Information **19.30** JT 19h30 , Information **20.15** Météo, Information **20.20** C'est du belge , mag.

20.50 TANDEM

film de Patrice Leconte, 1987, 91 mn, *inédit* avec Gérard Jugnot. À bord d'un vieux break Ford, sur toutes les routes de France, par tous les temps et dans les plus petites chambres d'hôtels de second ordre, Michel Mortez, star vieillissante de la radio, animateur de la célèbre émission *La langue au chat*, et Bernard Rivetot, son chauffeur-assistant-preneur de son-infirmier, forment un tandem permanent jusqu'à ce que Rivetot apprenne que l'émission va être supprimée. Il n'en dit mot à Mortez...
22.20 Euromillions , Jeu
22.25 Auto Mobile , Sport
23.00 Studio 1 -Vendredi, Malines / Genk, Sport
23.19 Questions d'argent

RAI UNO

8.20 Tg1 Le Idee - Che tempo fa **9.00** Tg1 **9.30** Tg1 Flash **10.00** Verdetto Finale **10.50** Appuntamento al cinema **11.00** Occhio alla spesa **11.25** Che tempo fa **11.30** Tg1 **12.00** La prova del cuoco **13.30** Telegiornale **14.00** Tg1 Economia **14.10** Festa Italiana Conduce Caterina Balivo **16.15** La vita in diretta **16.50** Tg Parlamento - Previsioni sulla viabilita` **17.00** Tg1 **17.10** Che tempo fa **18.50** L'eredità Un programma condotto da Carlo Conti Regia di Maurizio Pagnussat **20.00** Telegiornale

20.30 AFFARI TUOI

Dagli Studios di Roma Max Giusti conduce Affari Tuoi
Un programma di Pasquale Romano, Marco Perrone, Stefano Fabrizi Regia di Stefano Vicario
21.10 Ciak... si canta
Conduce Eleonora Daniele
7^ ed ultima trasmissione
23.15 Tg1
23.20 TV 7 A cura del TG1
0.20 L'Appuntamento Scrittori in tv
Un programma ideato, condotto e curato da Gigi Marzullo
0.50 Tg 1 - Notte - Tg1 Le Idee **1.20** Che tempo fa - Appuntamento al cinema **1.30** Sottovoce **2.00** RaiEducational Un mondo a colori - Speciale **2.35** SuperStar **3.05** Overland 9 **4.00** FILM TV Don Matteo 5

PARIS PREMIERE

7.00 Hôtels d'intérieur, mag.
7.25 La mode la mode la mode, mag.
7.55 Happy days, série
8.30 Paris première boutique
10.35 Cinéquin, mag.
10.40 Hollywood stories, doc.
12.20 Tout le monde déteste Chris, série
12.40 Malcolm, 2 épisodes, série
13.40 Vieille canaille, film
15.15 Dany Boon au Palais des Glaces, Je vais bien, tout va bien, Spectacle
17.30 Malcolm, 4 ép., série
19.10 Caméra café, 7épisodes, série

20.40 DÉVIATION OBLIGATOIRE

théâtre, 2004, 103 mn avec Régis Laspales. Marc invite son copain Phil à prendre la crémaillère de son loft de 40 m2 ! Les deux célibataires endurcis, collectionneurs d'idées reçues passées au tamis de leur folie et fans de séries télé ringardes, invitent à dîner une femme qu'ils ne connaissent pas.
22.25 Cactus, En direct, mag. L'émission qui pique !
0.00 Portrait de Pamela Anderson, doc.
0.50 Paris dernière, Le road movie de la nuit, mag.
1.40 Programmes de nuit

PLANETE

10.20 Guerres et Civilisations, L'ère des révolutions, doc. **11.15** Guerres et Civilisations, La guerre industrielle, doc. **12.05** Nomades Land - Christophe Cousin, Yakoutie, doc. **13.00** Vivre avec les lions (S.3), 1/20, doc. **13.30** Contrefaçon : les dessous d'un marché meurtrier, 1 & 2/2, doc. **15.20** Dans le secret des villes -S.2, Washington : le siège du pouvoir, doc. **16.10** Dans le secret des villes -S.2, Nouvelle-Orleans : après l'ouragan, doc. **16.55** Super méduse, doc. **17.50** Megalopolis, Alexandra Leroux, doc. **18.45** Que le meilleur gagne !, Kick-boxing en Inde, doc. **19.45** Nomades Land -Christophe Cousin, Ladakh, doc.

20.45 QUE LE MEILLEUR GAGNE !

Aigles lutteurs en Mongolie, doc. de GARY HUNTER. Perdue dans l'immensité des plaines de Mongolie, une petite communauté d'éleveurs nomades accueille nos six athlètes.
21.40 Planète 2049, mag.
22.15 Mitterrand à Vichy, doc.
23.45 Faites entrer l'accusé, La French Connection, doc.
0.55 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'orgasme féminin
1.45 Tout ce que vous ne savez pas encore sur l'orgasme masculin, doc.
2.40 Entre terre et ciel -Sébastien Lafont, Namibie, doc.

TF1

6.05 Bambou et compagnie, dessin animé **6.30** TFou, dessin animé **8.25** Météo **8.30** Téléshopping **9.15** Mission sauvetages, Retour au pays, série **10.05** 10H Le Mag, mag. **11.05** Météo **11.10** 7 à la maison, Sujet tabou, série

11.55 Attention à la marche ! jeu
12.55 Petits plats en équilibre
13.00 Le journal
13.50 Petits plats en équilibre
13.51 Moments de bonheur
13.54 Euro Millions
13.55 Les feux de l'amour, série
14.55 Une mère sans défense, téléfilm
16.35 Seconde chance, série
17.35 Grey's Anatomy, série
18.25 À prendre ou à laisser, jeu
19.10 La roue de la fortune, jeu
19.54 Là où je t'emmènerai
20.00 Le Journal
20.35 Courses et paris du jour
20.37 Météo, trafic info

DIVERTISSEMENT

20.45
LE TOP 50 DU RIRE
« Homme / femme : mode d'emploi »
Divertissement présenté par Pierre Palmade, Michèle Laroque
Pierre Palmade et Michèle Laroque vous dévoilent, ce soir, les 50 moments d'humour incontournables sur les relations entre les hommes et les femmes sur scène, à la télévision et au cinéma ! Premier rendez-vous manqué, plan drague raté, mariage chaotique, adultère et scènes de ménage... tous les aspects de la vie de couple, des différences entre les hommes et les femmes et de leur mode de vie sera évoqué ! Vous aurez l'occasion de voir ou de revoir les séquences mémorables des plus grandes comédies et des meilleurs sketchs de Muriel Robin, Anne Roumanoff, Gad Elmaleh, Elie Semoun...

23.15
SANS AUCUN DOUTE
Présenté par Christophe Moulin.
Christophe Moulin et ses avocats s'attacheront plus que jamais à résoudre les problèmes sur le terrain. Devant leur écran, les téléspectateurs pourront vivre toutes les étapes, de la réception du dossier jusqu'à la conclusion de l'enquête, à la rédaction et sur le terrain, des pièges tendus par nos équipes à la journée d'enregistrement qui peut parfois durer jusqu'à dix heures !

1.45 50 mn inside, mag. **2.40** Watcast, mag. **2.50** Trafic info **2.55** S.O.S. Barracuda, Racket à Palma, téléfilm **4.40** Musique **5.00** Sur les routes d'Ushuaïa, Les Haïdas, doc. **5.25** Reportages, Les fantassins des neiges, mag.

Demain soir
20.45 Série : Les experts : Miami

MUSIQUE

20.35
TARATATA
« The Killers »
Musique présentée par Nagui
The Killers avec "Somebody told me" et "Human". Le groupe de Las Vegas emmené par Brandon Flowers s'est imposé dès son premier opus, Hot Fuss (2004), comme l'une des plus belles promesses pop/rock. **Robin Thicke** : "Magi". Au programme également **Christophe** qui sera à l'Olympia du 11 au 13 mars : "Tonight, tonight" et un duo avec l'Australienne **Phoebe Killdeer** "Perfect day".

22.05 Le Belattar show
Présenté par Yassine Belattar.
Chaque semaine, "Le Belattar Show", présenté par Yassine Belattar, recevra trois invités en plateau pour des interviews personnalisées, drôles, rares et fouillées.

23.05 Godiva's, série, 2 épisodes **0.35** Six sexy, série **1.05** Programmes de nuit

France 2

6.30 Télématin, mag. **8.45** Dans quelle éta-gère... **8.50** Des jours et des vies, série **9.15** Amour, gloire et beauté, série **9.40** KD2A, jeunesse **10.45** Météo **10.50** Motus, jeu **11.25** Les Z'Amours, jeu

12.00 Tout le monde veut prendre sa place, jeu
12.55 Météo
13.00 Journal, météo
14.00 Toute une histoire, mag.
15.05 Un cas pour deux, série
17.00 En quête de preuves, série
Injection mortelle
17.55 Cote et match du jour
18.00 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires. Série
Une question de vie ou de mort
18.50 N'oubliez pas les paroles ! jeu
19.45 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
20.00 Journal, météo
20.35 XV/15

SPORT

20.45
RUGBY : TOURNOI DES VI NATIONS
« France / Pays de Galles »
En direct du Stade de France.
Commenté par Mathieu Lartot et Fabien Galthié.
Interviews terrain : Cédric Beaudou
Troisième match du Tournoi.
Et quel match ! Les Français, vainqueurs du Tournoi 2007 reçoivent les Gallois, gagnants de l'édition 2008. En fait, les deux équipes se partagent le titre depuis 2004. Auteur d'un Grand Chelem à la surprise générale en 2008, le XV du Poireau est cette fois favori. Cette étiquette est inédite pour lui. La victoire sur l'Australie en novembre, la seule d'une nation du nord sur une sélection du sud lors des test-matches, a renforcé le statut de favori des Gallois.

22.55
ÉTEIGNEZ VOS PORTABLES
« "Good Canary" »
Théâtre Inédit.
Avec : Cristiana Reali (Annie), Vincent Elbaz (Jacques), José Paul (Mulholland), Ariel Wizman (Jeff), Jean-Paul Muel (Charlie), Stéphane Boucher (Stuart).
Histoire : Mise en scène de John Malkovich. Annie ne peut supporter le regard des autres. Pourquoi Jacques, son compagnon, fou d'amour pour elle, vit-il si mal le succès du nouveau roman qu'il vient d'écrire et dont l'histoire sulfureuse et provocatrice semble inspirée d'un vécu douloureux ?

1.02 Dans quelle éta-gère... **1.05** Journal de la nuit, Météo **1.20** CD'aujourd'hui

Demain soir
20.35 Divertissement : Les Victoires de la musique

SÉRIE

20.40
NESTOR BURMA
« Brouillard au pont de Tolbiac »
Série, 1995
Avec : Guy Marchand, Natacha Lindinger.
Histoire : En Mai 68, un fourgon blindé chargé de fonds a littéralement, et surtout mystérieusement, disparu au milieu du Pont de Tolbiac. 25 ans plus tard, Burma est appelé au secours par un chiffonnier étrange, Benoît, qu'il avait connu en 68, et perdu de vue depuis. Il arrive trop tard, Benoît est mort et découvre une jeune asiatique éplorée...

22.05 La Crim' série
Délit d'amour
À Paris, au 36 quai des Orfèvres, une équipe de la police mène l'enquête sur des affaires criminelles pointues.

23.05 LA Dragnet, série, Crimes et châtiments, 6 ans de silence, Justice **1.20** Cold squad brigade spéciale, série, Un tueur peut en cacher un autre **2.00** TMC météo **2.05** La Crim', série

France 3

6.00 Euronews **6.45** Toowam, jeunesse **8.15** Toowam vacances, jeunesse **10.35** C'est pas sorcier, Les coulisses d'un concert : faites parler les décibels !, mag. **11.05** Côté Cuisine, mag. **11.35** Consomag **11.40** Le 12/13, Météo

13.00 Plus belle la vie, série
13.30 Inspecteur Derrick, série
Licenciement
14.35 Keno
14.40 Le miroir se brisa, film
16.40 30 millions d'amis collector Magazine
17.20 Un livre, un jour
17.30 Des chiffres et des lettres, jeu
18.00 Questions pour un champion, jeu
18.30 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
18.32 Météo des neiges
18.35 Le 19/20
19.58 Météo
20.00 Tout le sport, mag.
20.10 Plus belle la vie, série

MAGAZINE

20.35
THALASSA
« De St-Nazaire à Vannes »
Présenté par Georges Pernoud.
Entre la Loire-Atlantique et le Morbihan, *Thalassa* nous entraîne sur le sentier du littoral entre Saint-Nazaire et Vannes. Une côte marquée par l'histoire d'un port industriel, fleuron de la construction navale et tête de pont des activités pétro-chimiques. Pas facile d'y concilier nature et développement. Pourtant, la côte nous réserve quelques agréables surprises entre les plages des « Vacances de M. Hulot », un paradis de palourdes et de coques, un château des ducs de Bretagne, une bergère en lutte contre des envahisseurs et une mine d'or en forme de falaises.

22.25 Météo, Soir 3, Tout le sport

23.05
RICHARD DURN : AUTOPSIE D'UN MASSACRE
Documentaire
Dans la nuit du 26 mars 2002, Richard Durn tuait huit membres du Conseil municipal de Nanterre et en blessait dix-neuf autres. Arrêté peu de temps après les faits, il parviendra à se suicider en se jetant par la fenêtre du bureau du Quai des Orfèvres où on l'interrogeait. Ce film revisite son parcours à partir du témoignage de certains des élus rescapés, ainsi que de son amie, alors présidente de la Ligue des droits de l'homme...

23.55 L'heure du... *Lac des cygnes,* mag. **0.55** Espace francophone, Les Français en Russie, 2e partie : St-Petersbourg, mag.

Demain soir
20.35 Série : Famille d'accueil

TÉLÉFILM

20.35
UN HOMME PAR HASARD
Téléfilm français d'Édouard Molinaro, 88 mn, 2003.
Avec : Claire Keim, Frédéric Diefenthal.
Histoire : Léa Faber, jeune et séduisante executive woman, apprend que le nouveau grand patron de sa société de télécommunication est un homme connu pour sa rigidité morale. En se rendant au cocktail d'investiture, elle se jette sur Yann Le Guenn, l'homme qui l'accompagne dans l'ascenseur et le fait passer pour son fiancé.

22.15 Catch americain Raw
Présenté par Christophe Agius et Philippe Chereau
Show à l'américaine, spectacle de grand guignol, sport, religion, tradition, le catch déchaîne les passions outre Atlantique et commence depuis quelques années à susciter l'intérêt des européens.

23.05 Catch américain Smackdown **0.00** JT NT1 **0.05** Voyeur, série

RTL 9

6.00 Téléachat, mag.

11.55 L'Appel en Or, jeu
12.20 Siska, série
Rendez-vous manqué
13.30 La brigade des cow-boys, film
15.20 Les loups de Haute Mer
Film d'Andrew McLaglen, 1980, 95 mn.
Avec **Anthony Perkins • James Mason**.
Rufus Excalibur Folkes est un saboteur. Homme-grenouille excentrique, il déteste autant les femmes qu'il adore les chats.
17.15 Les condamnées, série
Le départ
18.05 Bulletin Météo RTL9
18.10 Top models, série
18.40 Friends, série
Celui qui se marie (2e partie)
19.05 Friends, série
Celui qui avait dit Rachel
19.35 Friends, série
Celui qui embrassait
20.00 Papa Schultz, série

FILM

20.35
JAMAIS SANS MA FILLE
Film français de Brian Gilbert, 1991.
Avec : Sally Field, Alfred Molina, Sheila Rosenthal, Roshan Seth, Georges Corraface.
Histoire : Au milieu des années 80, Betty Mahmoody est une américaine mariée à un médecin iranien "américanisé", Moody, avec qui elle a une petite fille, Mahtob. La naissance d'un neveu de Moody est l'occasion de partir en Iran, en pleine révolution islamique.

■ *Le combat douloureux et émouvant d'une mère pour retrouver sa fille.*

22.05 Bulletin Météo RTL9

22.10 Cops uncut -series 2

22.35
LES FANTASMES DE MISS JONES
Film France de Gérard Loubeau, 90 mn, 1986.
Avec : Chris Bea, Victor Bevine, Joseph Falcucci.
Histoire : Se ressemblant comme deux gouttes d'eau, une call-girl, Lucy Darling, demande à une amie d'enfance de la remplacer pour un week-end. Si dans un premier temps Audrey refuse, elle finit par accepter...

0.05 Coup de cœur
Mille désirs

1.35 Libertinages (Clip), série **1.45** Série rose, série, Le style pompadour **2.20** Poker After Dark, jeu **3.00** Peter Strohm, Putsch au Surinam, série

Demain soir
20.35 Film : El perdido

M6

6.00 M6 Music **6.30** M6 boutique **7.00** Météo **7.05** M6 Kid, Pocoyo & Barbapapa autour du monde, jeunesse **7.40** Météo **7.45** Drôle de réveil ! **9.00** Météo **9.05** M6 boutique, météo, mag. **10.00** Star6 Music **11.25** La guerre à la maison, Crise de foi, série **11.50** Météo

11.55 La petite maison dans la prairie
Pour l'amour de Blanche
12.50 Le 12 50, météo
13.10 Ma famille d'abord, série
Un idiot pas si bête
13.35 Héritage piégé, téléfilm
Avec **Anica Dobra • Max Tidof**.
15.20 La ballade de Lucy Whipple
Téléfilm de Jeremy Paul Kagan, 90 mn.
Avec **Glenn Close • Jena Malone**.
17.25 Le rêve de Diana, série
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 100% mag, mag.
19.40 Météo / Six'
20.00 Une nounou d'enfer, série
20.30 Tongs & paréo, série

SÉRIE

20.40
BONES
« L'esprit d'équipe »
Série
Avec : David Boreanaz (Seely Booth), Emily Deschanel (Dr Temperance Brennan), Michaela Conlin (Angela Montenegro), Eric Millegan (Zack Addy).
Histoire : L'équipe de l'Institut identifie la dépouille de la star du basket de l'université d'Atlantic State, pourtant promise à un brillant avenir, morte écrasée sous les gradins de la salle de sport.
Suivi de : **En quête de preuves.**
En enquêtant sur le crash d'un jet transportant des hommes d'affaires américains et chinois, la police trouve un sixième corps, non identifié, ainsi que des fragments d'os.
Et de : **Pris pour cible.**

23.00
SEX AND THE CITY
« J'en ai vraiment envie »
Série
Avec : Sarah Jessica Parker (Carrie Bradshaw), Kim Cattrall (Samantha Jones), Kristin Davis (Charlotte York), Cynthia Nixon (Miranda Hobbes).
Histoire : Peut-on tout avoir ? Aïdan déclare enfin son amour à Carrie qui culpabilise à cause de son aventure avec Mr Big. Tout va bien pour Charlotte jusqu'à ce que Trey lui fasse une bien étrange annonce.
Suivi de : **L'autre femme.**
La liaison de Carrie avec Mr Big crée des tensions dans sa relation avec Aïdan.

0.10 Earl, Le hasard fait bien les choses, série **0.40** Météo **0.45** Club

Demain soir
20.40 Série : Médium

FILM

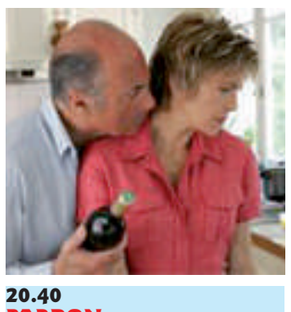

20.40
PARDON
Film d'Alain Schwartzstein, 2004.
Avec : Véronique Janot et Guy Marchand, Agnès Regolo.
Histoire : Ayant tous deux passé la quarantaine, Clémence et Philippe forment un couple au bonheur tranquille, quand l'épouse découvre que son mari a une liaison avec une toute jeune femme.

22.40 Paris fait sa comédie 2008
Guy Bedos
Divertissement.
Carte blanche à l'humour noir : Rien n'échappe à la verve du roi de la revue de presse, snipper à la méchanceté délicieuse, et observateur tendre et avisé de notre temps qu'est Guy Bedos.

0.25 Morandini ! mag. **1.25** Direct poker **2.25** Les perles du net

Canal+

6.30 Family mix, Inutile de donner des gifles, série **6.55** La matinale (C) **8.28** SAV des émissions **8.30** Dexter, 2 épisodes, série **10.15** Surprises **10.35** La jeune fille et les loups, film

12.20 L'édition spéciale, mag. (C)
13.45 Le journal des jeux vidéo (C)
13.55 SAV des émissions (C)
14.00 Les Tudors, série
15.45 Pushing daisies, série
L'odeur du succès
16.25 Shrek le troisième, film d'animation
17.55 Oggy et les cafards, série
Cafards abandonnés
18.05 L'album de la semaine (C)
18.15 Les Simpson, série (C)
Papa furax
18.40 Le JT de Canal + (C)
19.05 Le grand journal spécial César (C)
19.55 Les Guignols de l'info (C)
20.10 Le grand journal, la suite : spécial César (C)

DIVERTISSEMENT

21.00
34E CÉRÉMONIE DES CÉSAR
Divertissement présenté par Antoine de Caunes
C'est Charlotte Gainsbourg, présidente, qui cette année déclarera ouverte la 34e nuit des César sur la scène du théâtre du Châtelet, scène que retrouve Antoine de Caunes, maître de cérémonie. Il en parle.
Dans quel état d'esprit retrouvez-vous la cérémonie des César ?
Beaucoup d'excitation et d'enthousiasme. Avec Renaud Le Van Kim, nous sommes dans la même énergie, le même désir, la même volonté de s'amuser avec les contraintes de la cérémonie. **Vous êtes-vous préparés à d'éventuels imprévus ?** C'est l'épice supplémentaire ! Ce qui échappe toujours à notre scénario, c'est le temps des remerciements !...

23.30
LA GRAINE ET LE MULET ★★★
Film français d'Abdellatif Kechiche, 148 mn, 2007.
Avec : Habib Boufares (Slimane), Hafsia Herzi (Rym), Faridah Benkhetache (Karima).
Histoire : Sète, le port. Slimane Beiji, la soixantaine fatiguée, se traîne sur le chantier naval dans un emploi devenu pénible au fil des années.

■ *Après un démarrage un peu lent, ce film dessine avec grâce le portrait d'une famille d'immigrés.*

1.55 Surprises **2.05** Basket américain : San Antonio - Cleveland, en direct, Championnat de la NBA, sport **5.00** Surprises

Demain soir
20.40 Film : Cortex

DIVERTISSEMENT

21.00
PREHISTORIC PARK
3 épisodes
Divertissement
Présentateur de films animaliers, Nigel Marven fait un saut d'un million d'années dans le temps pour tenter se sauver le tigre à dents de sabre. Afin de peupler le vivarium de Prehistoric Park, Nigel rejoint la préhistoire, en quête de mille-pattes, de libellules et autre scorpions géants. Pour compléter sa collection, Nigel part en quête du terrifiant deinosuchus, l'ancêtre des crocodiles, il y a soixante-quinze millions d'années, dans l'actuel Texas.

23.15 Miss Swan, doc.
Sarina, 36 ans, originaire du Colorado, a beaucoup souffert de son divorce. Depuis, elle n'ose plus s'engager dans une relation, de peur d'être rejetée. Elle compte sur l'aide des experts de l'émission pour reprendre confiance en elle.

0.30 Libre, gay ou casé ? jeu

1.00 Clubbing

arte

6.45 Karambolage, mag. **7.00** L'ennemi à nu **7.30** GlobalMag, mag. **8.00** Le dessous des cartes, La mer à boire, mag. **8.10** X : enius : Qu'est-ce qu'un poison ?, mag. **8.40** Chic !, mag. **9.10** Namaqualand : Le pays des fleurs sauvages, doc. **9.55** Cinquante ans d'amour !, doc. **10.45** Hussain et ses deux maisons, doc.

12.00 Chic ! mag.
12.30 Arte culture - info
13.00 Chapeau melon et bottes de cuir, série
14.00 Le duvet qui venait du froid, doc.
14.45 Mars Attacks ! film
16.30 Le dessous des cartes, mag.
16.55 X : enius : Qu'est-ce qu'un poison ? mag.
17.25 Chapeau melon et bottes de cuir, série
18.15 Le monde d'Albert Kahn, doc.
19.00 GlobalMag, mag.
19.30 Arte culture - info
20.00 L'Écosse des Highlands, doc.

SÉRIE

20.45
VÉNUS ET APOLLON
« Épisode 6 »
Série de Tonie Marshall et Pascal Lahmani, 2008
Avec : Maeva Pasquali (Geneviève), Elsa Zylberstein (Angie), Maria de Medeiros (Suzy), Brigitte Roüan (Ingrid).
Histoire : Poignardé dans une impasse, l'homme de main d'Angie promet de se venger. Mais Angie divague : l'obsession du meurtre de son père et de l'implication d'Ingrid commence à lui faire perdre la tête.
Épisode 7. Guillaume a été assassiné, et c'est Ingrid qui est accusée. Elle quitte le salon pour la prison. Geneviève, Suzy, Margot et Hippolyte croient en son innocence et vont tenter de la prouver...
Épisode 8.

23.00
TRACKS
Ruff Ryders.
Les Ruff Ryders, c'est à la fois un label de hip-hop new-yorkais et un groupe de bikers noirs, le deuxième au monde après les Hell's Angels. Pour leurs vingt ans, ils ont organisé une fête à Philadelphie avec ce mot d'ordre : Burn rubber ! (Brûle la gomme !).
Et aussi : Protest dance & Lightning Bolt.

23.55 Court-circuit, mag.
0.25 Arte culture
0.40 Bouzkachi, Le chant des steppes, doc.

2.15 Tous les habits du monde : L'Angleterre, doc. **3.00** Jekyll (3 & 4), série **4.45** Karambolage, mag.

Demain soir
20.45 Documentaire : L'Inde millénaire

TÉLÉ-RÉALITÉ

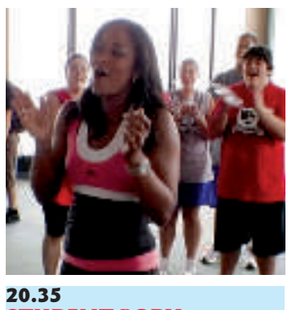

20.35
STUDENT BODY
Télé-réalité
Douze étudiants de deux lycées rivaux s'affrontent dans un défi : transformer leur vie pour surmonter l'obésité et établir un style de vie sain. À la clé, un gain énorme d'argent pour eux-mêmes et leur école.
Épisode 2.

21.15 Exposed
Télé-réalité.

22.05 Pam en toute liberté
Télé-réalité.

22.30 The Dudesons, série
2 épisodes
Il était une fois Jarppi, Jukka, Jarno et Hp : quatre amis d'enfance complètement déjantés, qui se filment dans leurs délires les plus extrêmes, accompagnés de Britney, leur truie bien-aimée.

23.20 Manga trash : Death note, série, 2 épisodes **0.50** Party hits mix **1.20** Club 90'S **1.45** Party hits

France 5

5.35 C dans l'air, mag. **6.45** L'emploi par le net, emission **6.50** Debout les Zouzous, jeunesse **9.00** Les maternelles, mag. **10.15** On n'est pas que des parents, mag. **11.05** Une vie de mangouste, doc.

11.55 Midi les Zouzous, jeunesse
13.35 Le magazine de la santé, mag.
14.30 Allô, docteurs, mag.
15.05 Silence, ça pousse ! mag.
Plante de la semaine : les chrysanthèmes de jardin. C'est à Saint-Jean de Braye, au Conservatoire National du Chrysanthème, que nous allons découvrir lesquelles de ses plantes sont les mieux adaptées au jardin et comment elles se cultivent. Visite de jardin : la Pagode de Chanteloup.
15.30 Question maison, mag.
16.25 Échappées belles, doc.
17.30 C à dire ?! mag.
17.45 C dans l'air, mag.
19.00 Le magazine de la santé, mag.
19.50 Allô, docteurs, mag.
20.20 C à dire?! mag.

DOCUMENTAIRE

20.35
EMPREINTES
« Jérôme Savary animal pas triste »
Documentaire
Touche à tout, atypique, phénoménal, homme orchestre. Voilà des mots qui pourraient définir l'artiste, l'homme de théâtre, le trompettiste, qui sévit sur les planches par-delà le monde depuis plus de quarante ans, Jérôme Savary. C'est autant la bouffonnerie, le côté exagéré que son sens inné de la révolte qui font que le théâtre de cet artiste d'origine argentine ne peut laisser insensible personne, un théâtre populaire destiné à tous les publics de 7 à 77 ans, aime-t-il à le rappeler. Le documentaire retrace son parcours gigantesque et le suit dans la tournée de son dernier spectacle consacré à Boris Vian, qu'il jouait avec sa troupe à la Bodega de Béziers, pendant la Féria en aout 2008.

21.30
LA TRAVERSÉE DU MIROIR
Documentaire
Dans un décor intimiste, Patrick Poivre d'Arvor reçoit deux personnalités connues et reconnues issues de tous les univers, qui se succèdent sur le plateau. Chaque rencontre débute par un billet personnel de Patrick Poivre d'Arvor sur l'invité. L'émission se décline ensuite au rythme de dates clefs, trois dates représentatives de leur vie choisies par chaque invité et trois dates historiques choisies par Patrick Poivre d'Arvor qui ont une résonance dans la vie de chaque invité.

22.30 C dans l'air mag.

23.35 On n'est pas que des parents, mag.
0.25 Allô, docteurs, mag.

Demain soir
20.35 Magazine : Échappées belles

SPORT

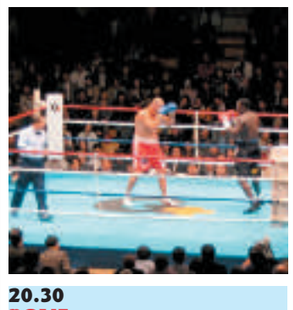

20.30
BOXE
Vacant IBF Title à Montréal
Combats poids mi-moyen
Rediffusion
H. Ngoudjo (CAN) - J. Urango (COL)
Avec Herman Ngoudjo et Juan Urango, la ceinture IBF des super légers était assurée d'être fièrement portée. Le match s'annonçait indécis entre le Québécois d'origine camerounaise, plus fort que jamais, et la tornade colombienne. Au final, le match a tenu toutes ses promesses avec deux valeureux guerriers.

22.30 Bras de fer
23.00 Catch This Week on World
23.30 Sports extremes : YOZ

0.00 Sports de combat : Fight Club

1.30 Rugby : TOTAL RUGBY
L'émission hebdomadaire de l'actualité de la planète Rugby : Tournoi des VI Nations, Coupe du monde 2007.

Mots Fléchés

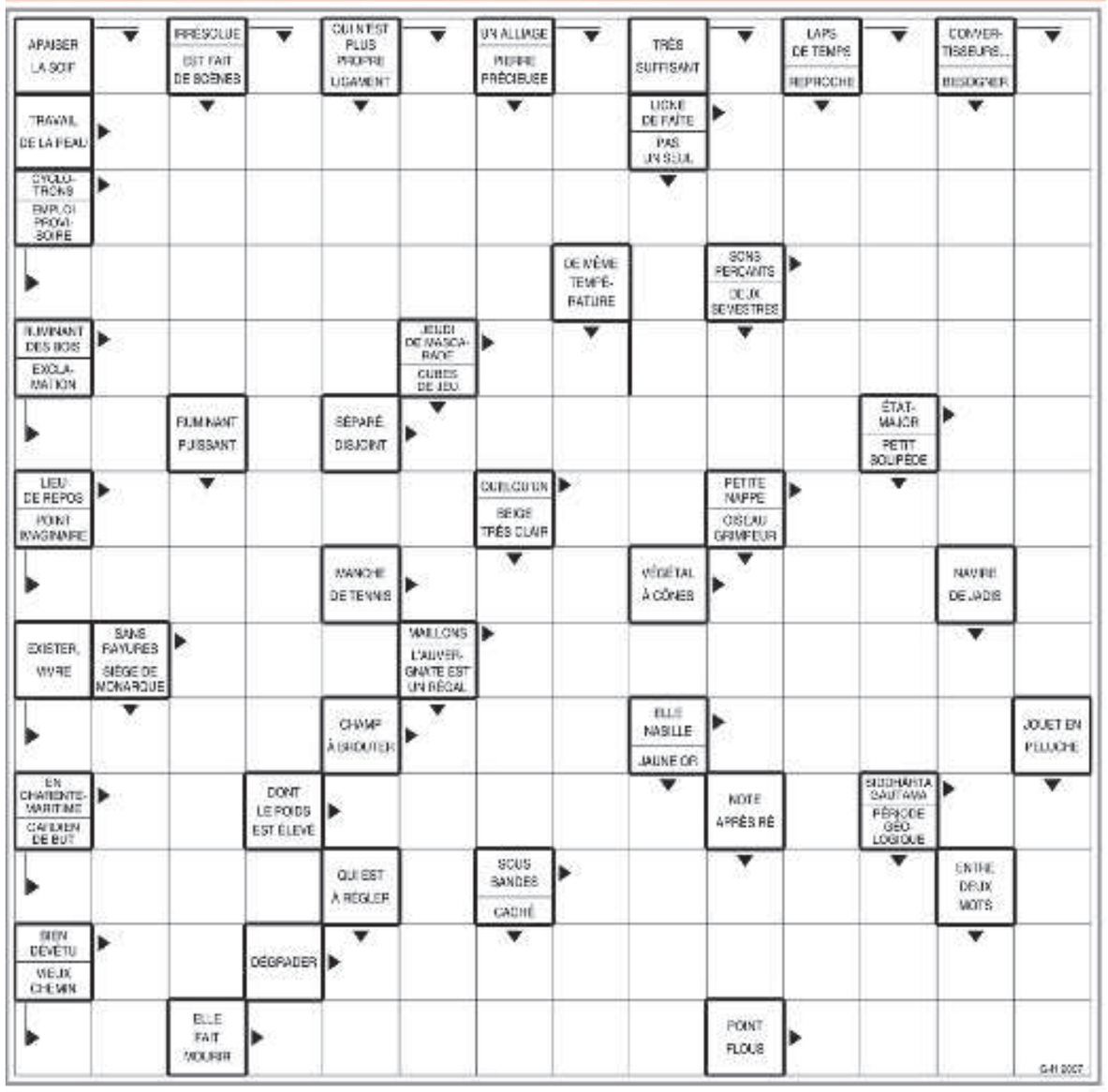

Horoscope

BÉLIER(21/03 - 20/04)
Amour : Aurez-vous le temps de penser à vos amours aujourd'hui ? Pour la plupart d'entre vous, la réponse est négative. Ce sera le train-train habituel, sans passion, mais sans drame non plus. **Travail :** Jupiter influençant le secteur carrière devrait vous être favorable. Mais attention, cette planète sera en même temps en dysharmonie. Résultat : bien que votre ambition et votre besoin de réussir restent intacts, vous aurez du mal à concrétiser vos objectifs.

TAUREAU(21/04 - 20/05)
Amour : Si vous avez eu des problèmes de couple, vous pourrez enfin enterrer la hache de guerre à la faveur de ce superbe aspect de Vénus. Pourtant, la situation demeurera assez précaire, et vous aurez intérêt à rester vigilant. **Travail :** Grâce à votre persévérance, vous réussirez, lentement mais sûrement, à consolider votre position professionnelle. Certains d'entre vous, estimant que leur emploi actuel ne répond pas à leurs aspirations, trouveront le courage de tout quitter.

GÉMEAUX(21/05 - 21/06)
Amour : Avec le Soleil puis Mercure dans votre Ciel, vous allez voir votre pouvoir de séduction opérer avec une redoutable efficacité. L'ennui, c'est que vous serez, quant à vous, très difficile à conquérir. Vous ne consentirez à craquer que devant un prince charmant idéal ou une belle sans défaut. **Travail :** Au travail, vous vous démènerez pour faire approuver vos idées ou mener à terme vos projets. Mais des problèmes pécuniaires risquent de tout retarder.

CANCER(22/06 - 22/07)
Amour : Dans le domaine amoureux, l'amélioration entamée dernièrement va se poursuivre. Ce climat planétaire à prééminence vénusienne vous rendra très exigeant en amour. **Travail :** Les planètes peuvent vous réserver quelques surprises dans votre vie professionnelle. D'un côté, certains astres vont continuer à vous motiver et à vous donner envie de réaliser vos projets. De l'autre, Pluton aura pour effet de provoquer des retards ou des conflits dans votre travail.

LION(23/07 - 22/08)
Amour : Vénus en cette position dans le Ciel des célibataires leur vaudra une journée agréable sur le plan amoureux. Vous serez très entouré, vous ferez de nouvelles rencontres : et votre charme, votre sens du dialogue et de la répartie vous attireront bien des sympathies. **Travail :** Vous devez vous attendre à un ralentissement de vos activités ou des affaires. Il sera nécessaire de bien planifier votre temps et d'éviter la précipitation.

VIERGE(23/08 - 22/09)
Amour : Après une phase assez perturbée, le calme va revenir dans votre vie de couple. Mais ce ne sera pas l'effet du hasard. Vous serez plus indulgent vis-à-vis de votre conjoint ou partenaire, et c'est ce qui fera la différence. **Travail :** Votre vie professionnelle s'annonce fort intéressante. A la faveur de cet aspect de Mercure, vous serez en mesure de réaliser certaines de vos ambitions professionnelles. Une occasion à ne pas rater !

BALANCE(23/09 - 22/10)
Amour : Tâchez de sortir de votre coquille, d'engager des conversations calmes et franches avec votre conjoint pour lui faire part de ce qui ne va pas à vos yeux. Grâce à l'appui de Pluton, vos efforts donneront des résultats surprenants. Célibataire, le terrain amoureux sera plutôt neutre. **Travail :** Votre vie professionnelle sera à l'honneur. Mercure et Vénus devraient favoriser la communication avec votre entourage et vous permettre d'imposer vos idées en douceur.

SCORPION(23/10 - 21/11)
Amour : Dans votre quête amoureuse, pensez à agir avec beaucoup de circonspection et surtout à ne jamais brusquer les événements. Préparez soigneusement le terrain, et laissez le fruit mûr tomber de lui-même. La cristallisation de l'amour, dont parlait Balzac, est un phénomène authentique et non une fiction. **Travail :** La journée sera très chanceuse pour tous ceux qui veulent débuter quelque chose sur le plan professionnel.

SAGITTAIRE(22/11 - 20/12)
Amour : Le climat amoureux va très nettement s'améliorer pour ceux d'entre vous qui sont mariés. En effet, le départ de Saturne de votre Ciel va vous permettre de retrouver un bien meilleur contact avec votre conjoint. Même si, dans un premier temps, votre vie conjugale vous semble encore morose. **Travail :** Le climat lunaire de la journée devrait vous rendre efficace dans le travail, vous assurer une belle énergie, vous aider à aller jusqu'au bout, avec bonheur, de ce que vous avez décidé.

CAPRICORNE(21/12 - 19/01)
Amour : Célibataire, il y a des surprises dans l'air ! Une love story pour la vie ? Pas forcément. Mais entre une amitié amoureuse ou un coup de foudre, le Ciel vous promet une journée très remuante. **Travail :** Ne vous endormez pas sur vos lauriers. Veillez surtout à expédier rapidement vos diverses tâches. Sans quoi, vous serez bientôt complètement débordé, et cela aura une influence néfaste sur votre humeur.

VERSEAU(20/01 - 18/02)
Amour : L'ambiance astrale s'annonce très prometteuse sur le plan conjugal. La planète Vénus bien aspectée vous incitera à cueillir le jour et à savourer toutes les joies de l'existence en compagnie de l'être aimé. **Travail :** Côté travail, Saturne va vous obliger à assumer vos tâches sans faillir, à vous montrer responsable et organisé. Cela dit, consolez-vous : les contretemps indépendants de votre volonté commenceront à disparaître rapidement.

POISSONS(19/02 - 20/03)
Amour : Cet inhabituel aspect de Pluton exaltera les instincts des célibataires les plus violents, les plus sulfureux et les plus clandestins. Vos fantasmes iront donc bon train, et votre vie amoureuse sera plus pimentée que jamais. **Travail :** Perspectives professionnelles intéressantes, dont vous saisirez toutes les possibilités et que vous dominerez sans effort. Bon rythme de travail, rapports constructifs avec vos supérieurs et collègues.

HAGAR DUNOR le Viking

PLUME D'ŒUF

L'Opération

Les chiffres manquants de cette addition ont été isolés ligne par ligne. Repositionnez-les afin d'obtenir une opération juste. Y parviendrez-vous en moins de 2 minutes ?

	4		7		6	⇐	238
⊕	3		5		1	6	⇐ 48
⊕	2		8	1			⇐ 345
	6		3	5	6	⇐	69

L'Inconnu

Trouvez un nombre de quatre chiffres sachant que :
- La somme de tous ses chiffres est égale à 20 et celle de son premier et de son dernier chiffre vaut 7.
- Le produit de ses deux premiers chiffres est égal à 21 et celui de ses deux derniers vaut 24.

7 Différences

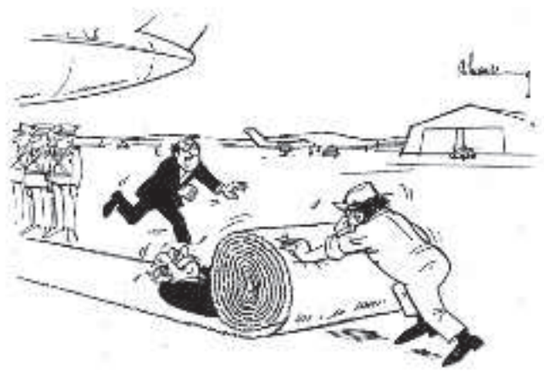

Le Mot Secret

Repérez, dans la grille, chacun des termes de la liste et entourez-les ! Les 7 lettres restantes vous permettront de reconstituer un mot répondant à cette définition :
Partie méridionale du Luxembourg.

AUTRICHIEN	COPAL	IMPOTENTE	PUROT
CAUSERIE	DIAGONALE	IMPUISSANT	REMERCIANT
CEPEE	DURE	INESPEREE	REVOCABLE
CERCLE	ECUELLE	LIMOUSINE	SONNAILLE
CHOEUR	EMISSION	LOCOMOTIVE	SUBVENTION
CINQ	ENSOLEILLE	MINEURE	TRANSITIVE
CLAIREMENT	ESSO	NICEE	
COMPLICE	FREIN	PRISONNIER	

I	E	P	R	I	S	O	N	N	I	E	R	F	E	
G	M	L	C	L	A	I	R	E	M	E	N	T	L	
E	I	P	C	E	E	P	E	C	M	E	N	E	L	
S	S	S	U	R	R	R	U	E	I	E	E	L	I	
S	S	U	U	I	E	U	R	R	T	V	I	B	E	
O	I	B	E	P	S	C	E	O	O	I	H	A	L	
N	O	V	S	C	I	S	P	N	T	T	C	C	O	
N	N	E	I	A	U	M	A	L	I	O	I	O	S	
A	N	N	N	A	I	E	R	N	A	M	R	V	N	
I	Q	T	C	O	P	A	L	U	T	O	T	E	E	
L	D	I	A	G	O	N	A	L	E	C	U	R	E	
L	C	O	M	P	L	I	C	E	E	O	A	U	C	
E	E	N	I	S	U	O	M	I	L	L	H	D	I	
N	D	T	R	A	N	S	I	T	I	V	E	C	N	

Mots Croisés

HORIZONTALEMENT :
I. On la confond avec une limace. **II.** Pesite formation. **III.** Il se fait rouler par les Grecs. Se dit d'une cerre jaune (de). **IV.** Suit patati pour un long bavardage. Instrument de sonneur. **V.** Que de pointes ! S'annonce à la hune. **VI.** Souvent pris en traite. La chair. **VII.** Un petit cordage. Pour Capone. **VIII.** Elle admire sa vedette. **IX.** Pas réchauffé. Vu avec le pas. Disque. **X.** Font tristes faces.

VERTICALEMENT :
1. Forme de sabotage. **2.** Se préparer à faire le mur. **3.** Aux alentours d'une mine. Mis à part. **4.** Mot familier. Appelles sur toi. **5.** Dans ce Val, on parle l'italien et le français. Que d'obstination là-dedans ! **6.** Aigu et désagréable. Jean Vilar fit beaucoup pour lui. **7.** Diverti. **8.** Mode de pêche. **9.** Dépression constituant un vrai bourbier. Plante des étangs. **10.** Cervelles d'oiseaux.

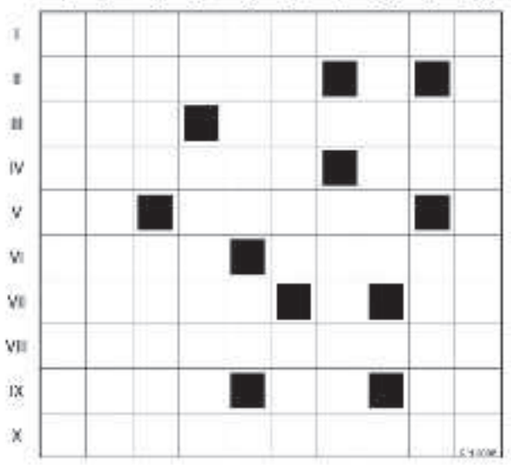

Sudoku

Complétez cette grille, de manière que pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés.

Facile

		6						
						8		3
				5	2		7	1
		2		4	9		1	
			5					
	4	8	3		6	9	5	2
6	8	3	1					9
	7	5		6			4	
			2		5		3	6

Moyen

	3			7		1		
8			1				2	7
1	7	9					3	
6			5				7	
					9		1	6
	4	7						2
3			9					
	1			8				5
						2	9	

Solutions

Mots Fléchés

Mots Croisés

Sudoku

7	9	6	4	3	8	2	5	1
4	2	3	5	1	7	9	6	8
8	5	1	9	6	2	4	3	7
3	6	5	8	4	1	7	9	2
9	1	4	7	2	5	8	3	6
2	8	7	3	9	6	1	4	5
5	3	8	6	7	4	1	2	9
1	7	9	2	5	3	6	8	4
6	4	2	1	8	9	5	7	3

Facile Moyen

Le Mot Secret

Guilford

L'Opération

	4	2	7	5	6	⇐	238
⊕	3	8	5	2	1	6	⇐ 48
⊕	2	7	8	1	3	4	⇐ 345
	6	9	3	5	6	⇐	69

L'Inconnu

3721

7 Différences

1- L'empereur en rêve
2- Quatre pas du cape sous le nez
3- Les bandeaux des soldats sont cousus
4- La pipe de fumeur est éteinte
5- Le poing de personnage qui court est dégoté
6- Un bidon de pétrole sous est vidé
7- La mère de la créature de Frankelot est moins longue

plurimedia

Keno

LOTO

MERCREDI 25 FÉVRIER 2009

4 15 21 30 36 • 4 (LUCHANCE)

	Nombres de grilles gagnantes	Gains
5 BONS NUMEROS + LUCHANCE gagnant	1	3 000 000 €
5 BONS NUMEROS	Aucun gagnant.	
4 BONS NUMEROS	476	1 863,20 €
3 BONS NUMEROS	21 906	11,20 €
2 BONS NUMEROS	321 227	5,40 €
LUCHANCE gagnant	501 479 grilles à 2 € remboursées.	

Joker+ 3 518 889 — 162 121 gagnants à ce tirage

A gagner, samedi 28 février 2009 : **2 000 000 €***

Votre LUCHANCE est gagnant lors d'un tirage : Si vous avez aussi les 5 bons numéros, vous accédez au jackpot. Sinon vous gagnez, en plus de vos autres gains éventuels, votre Mise (à savoir le montant que vous avez joué pour ce tirage LOTO®). Si vous avez joué plusieurs N° CHANCE, vous gagnez uniquement la somme investie sur le N° CHANCE gagnant. Le gain Mise est obtenu une seule fois, quelque soit le nombre de grilles jouées.

* Montant à partager entre les gagnants du 1er rang ou en cas d'absence de gagnants au 1er rang après 54 tirages consécutifs au rang inférieur ayant eu moins 1 gagnant. Voir Règlement.

Résultats et informations : www.francaisedesjeux.com — envoyez LOTO au SMS+ 61 113 — 3256

FRANÇAISE DES JEUX

Sudoku

Complétez cette grille, de manière que pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés.

Facile

		6						
						8		3
				5	2		7	1
		2		4	9		1	
			5					
	4	8	3		6	9	5	2
6	8	3	1					9
	7	5		6			4	
			2		5		3	6

Moyen

	3			7		1		
8			1				2	7
1	7	9					3	
6			5				7	
					9		1	6
	4	7						2
3			9					
	1			8				5
						2	9	

FEUILLETON 27/02

Elle devait agir. Vite.
Demain, il serait trop tard.
« Méfie-toi, lui avait dit Adeline, bientôt ce sera ton tour. »
Son tour était venu. Depuis un an, ses parents la pressaient de choisir parmi ses deux prétendants. Ils n'omettaient pas de lui rappeler sa chance d'en avoir deux.
Elle essayait plutôt de les fuir, mais ses parents faisaient les avances pour elle, et l'un comme l'autre n'étaient jamais loin, comme par hasard. Aucun des deux ne lui plaisait. Pas plus qu'elle ne leur plaisait. En ce qui concernait son aspect physique, elle n'était pas dupe. Mais cela n'avait pas l'air de les déranger. Pourvu qu'ils aient une bonne ménagère, une bonne femme de marin, une bonne mère. Et une brave fille, qui se laisserait faire au lit. Elle avait aidé sa mère lors de son dernier accouchement – un enfant mort-né – tout en ignorant la façon dont on concevait les enfants. Ce n'étaient pas des choses à dire. Heureusement, Adeline était là. Sa sœur l'avait informée des devoirs d'une épouse, presque à la façon d'une recette de cuisine. Ne négligeant aucun ingrédient. Depuis ce jour, elle imaginait le corps d'un de ces pêcheurs sur le sien, dénudé, dévoilé, offert en pâture au moindre caprice. Sans possibilité de refus. A chaque fois, une nausée lui montait à la gorge.
Elle devait absolument révéler son rêve à George. Peutêtre se réaliserait-il ? Près de lui, la vie s'imprégnait de lumière. Il était son bon génie. Tout pouvait arriver…
— Accepteriez-vous d'intercéder auprès de ma famille afin que j'entre au Royal Picardy ?
Il ne dit mot pendant un instant.
Elle le sentit dubitatif. Elle devint pivoine, se mordit la lèvre, abaissa le visage. Horriblement gênée, elle prononça, avec lenteur :
— Je sais, je ne suis pas jolie, mais peut-être comme femme de chambre… Je suis très propre, j'ai l'habitude de ranger la maison, de faire les lits de mes frères, de…
Il lui releva le menton, lui sourit avec tendresse, l'interrompit :
— Ma petite Laurette, si j'ai paru hésitant, c'est qu'en effet j'ignorais si vous aviez quelque aptitude de ce côté. Pardonnez ma défiance. Je n'en doute plus. Par contre, il doit être trop tard, pour cette année…
Cherchait-il une excuse ? Ne voulant lui déplaire, la choquer, ou avouer qu'effectivement elle n'exhibait pas l'allure raffinée et le sourire engageant d'une employée de palace ? La pauvre sauvageonne ignorait tellement tout du monde. Elle risquait de toute façon d'essuyer les quolibets des autres employés, sinon des clients, plus policés.
Elle insista :
— Pour l'ouverture officielle, l'an prochain, je vous en prie, George !
C'était la première fois qu'elle osait l'appeler par son prénom. George le nota. Elle s'enhardissait, la petite Laurette.
Il apprécia, songea, avec raison, qu'il n'était peut-être pas étranger à ces changements.

(A suivre)

Le Républicain Lorrain
Société Anonyme
Siège social : 3, avenue des Deux-Fontaines 57140 WOIPPY
C.C.P. Strasbourg 402.05 L
Télécopie 03 87 34 17 90
Services parisiens :
Rédaction : 14, rue de Bassano 75783 Paris Cedex 16
Tél. 01 53 05 95 03 - Fax 01 53 05 95 02
Publicité : Quotidiens associés 124, rue Danton 92300 Levallois-Perret
Tél. 01 41 34 97 27

Adresse postale : 57777 METZ CEDEX 9
Tél. 03 87 34 17 89
Fax : 03 87 34 17 90

ABONNEMENT PAR POSTE - FRANCE

	«Le Républicain Lorrain»	Avec «R.L.» du lundi
1 mois	24,40 €	28,00 €
3 mois	69,00 €	79,00 €
6 mois	135,00 €	155,00 €
12 mois	259,00 €	299,00 €

Les abonnements sont mis en service dès réception du règlement.

Directeur général
Directeur de la Publication : Pierre Wicker
Actionnaire principal : B.F.C.M.
N° Comm. paritt. : 0410 C 86338

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord du journal.

http://www.republicain-lorrain.fr

ARPP
autorité de régulation professionnelle de la publicité
11, rue Saint-Florentin - 75008 Paris

Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au ARPP. Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal.

Au bord de l'Adriatique

La Croatie dispose de tous les atouts pour séduire les voyageurs : un patrimoine culturel riche et diversifié et des rivages enchanteurs. Visit Europe - Euro Pauli propose un séjour à l'hôtel Osmine 3 à Slano à 30 kilomètres de Dubrovnik. Situé sur le rivage dans un parc à la végétation subtropicale, l'hôtel dispose de tous les équipements de confort et de loisirs. Un club enfant est disponible d'avril à octobre. Tarif (du 10 avril au 21 mai 2009) : à partir de 767 € TTC comprenant l'avion, les transferts, 7 nuits en pension complète.*

Renseignements en agences de voyages.

Croisière en Russie

*Embarquez à bord de L'*Alexandre Benois*, bateau de catégorie supérieure avec une clientèle 100 % francophone pour une croisière de 11 jours / 10 nuits entre St-Pétersbourg et Moscou. Vous naviguerez sur les plus grands lacs d'Europe et découvrirez des sites majestueux comme l'île de Kiji, inscrite au patrimoine de l'Unesco et visiterez Moscou et St-Pétersbourg. Au départ de Paris, sur vols réguliers, le 12 juin et le 7 août à partir de 1 844 € par personne.*

Renseignements et réservations dans les agences CWV/RL Voyages.

Balade écossaise

À l'occasion des commémorations du 250e anniversaire de la naissance du poète national Robert Burns, Gaeland Ashling propose de sillonner l'Écosse et de suivre l'histoire des clans MacPherson, Sutherland et MacLeod, et d'emprunter la route des châteaux écossais. Cet autotour de 8 jours / 7 nuits est à 759 € par personne pour une base en chambre double.

Renseignements en agences de voyages.

Séjour à Madère

RL Voyages propose un circuit complet de 8 jours en hébergement unique à l'hôtel Dom Pedro Garajau 3 sur l'île de Madère. Vous découvrirez les impressionnants paysages de gorges abruptes et de laves solidifiées, ses maisons typiques au toit de chaume et ses nombreuses cultures en terrasses. Le prix est à partir de 1 059 € TTC par personne en pension complète au départ de Metz-Nancy-Lorraine (incluant le parking gratuit à l'aéroport). Départs possibles : le 30 avril ou le 8 octobre 2009.*

Réservations dans les agences CWV/RL Voyages

L'air grave et déterminé, les guerriers de terre de la ville de Xi'an gardent le tombeau de l'empereur Qin.

Les guerriers de Xi'an

Au cœur de la Chine, découvrez une immense armée de soldats éternels…

Située dans la province du Shaanxi, au centre de la Chine, la cité de Xi'an est réputée pour son inestimable trésor : une armée de soldats en terre cuite garde, immobile, depuis plus de 2 000 ans, la quiétude des lieux. Plus précisément c'est le mausolée de Qin Shi Huangdi – le premier empereur de la Chine unifiée – que ces guerriers de terracotta protègent à jamais. C'est vers 200 avant JC que l'empereur mégalomane Qin a, à l'instar des pharaons, fait construire de son vivant une nécropole extraordinaire dans laquelle il pourrait être entouré de toutes les choses qu'il appréciait et avec les armes nécessaires pour affronter l'éternité. De nombreuses légendes circulent sur les réelles ambitions de l'empereur. On avance même l'hypothèse d'une reproduction de la Chine miniature ! Ce n'est pas plus d'un milliard de Chinois mais 6 000 guerriers et chevaux grandeur nature qui ont secrètement assuré leur mission jusqu'en 1974, date à laquelle des paysans ont découvert ce trésor lors de la construction d'un puits. On trouve beaucoup de fantassins, mais aussi des archers, des chars, des cavaliers, des généraux, etc. Les personnages mesurent près de deux mètres, sont armés d'épées, d'arcs… et chose impressionnante, ont tous un visage différent ! La tombe du souverain, située à environ 1,5 km à l'ouest, et recouverte d'un tumulus, n'a pas encore été fouillée par les archéologues. L'État reste prudent et préfère attendre l'évolution des technologies pour ne pas risquer d'endommager la momie de l'empereur. Les archéologues, de leur côté, craignent les pièges élaborés contre les pillards.

La visite des lieux laisse un sentiment mitigé. Le trésor est impressionnant mais on regrette de ne pas pouvoir l'approcher davantage.

L'ascension du « Kili »

Situé dans le nord de la Tanzanie, le mont Kilimandjaro est la plus haute montagne d'Afrique. Composé de trois sommets, Shira, Mawenzi et Kibo, il culmine au pic d'Uhuru à 5898 mètres d'altitude. L'ascension du « Kili » constitue l'une des activités majeures des randonneurs en quête de sommets mythiques. Plusieurs voies existent pour atteindre les sommets ; les plus connues et les plus fréquentées étant les voies Machame et Marangu. Mais une fois encore, Aventuria invite les randonneurs à emprunter les sentiers non battus, en l'occurrence la voie Rongai, la plus sauvage, la moins fréquentée et surtout la plus accessible en toute saison, un petit exploit dont chacun sera fier puisque la balade dure 6 jours. Les nuits sont prévues dans des campements situés au cœur du parc et le retour emprunte la voie Marangu, ce qui permettra de découvrir deux des trois routes qui gravissent le Kilimandjaro. Les aventuriers seront pris en charge par un guide francophone à Arusha et découvriront des panoramas somptueux, de Kikelelwa au sommet du « Kili » en passant par la région de Mawenzi ou encore la hutte de Kibo. Ce voyage de 8 jours / 7 nuits au départ d'Arusha est à 1 850 € par personne (base 2 ou 3 personnes) ou 1 550 € (base 4 à 9 personnes). Le tarif comprend : les transferts d'Arusha, 2 nuits d'hôtel, l'ascension du Kili, l'encadrement par un spécialiste, la pension complète. Le matériel est fourni et inclus.

Réservations au 0821 029 941.

Visitez le Nord, un autre visage du Pérou

Le Pérou, une des destinations touristiques les plus prisées des Français, ne se réduit pas aux Andes ou au Machu Picchu … En route pour la découverte du Nord.

Prenez le temps de goûter aux charmes de la petite ville coloniale de Trujillo.

Bordée par l'Océan Pacifique, la côte nord regorge de petites localités balnéaires attirant vacanciers et surfeurs avisés, ainsi que de richesses archéologiques, vestiges de cultures antérieures aux Incas… Sur la route panaméricaine, en direction de l'Équateur, nous partons pour la bande côtière désertique comprise entre les villes de Trujillo et Chiclayo, pour y découvrir le « grenier du Pérou », avec des techniques d'irrigation héritées des cultures autochtones et de leur relation de symbiose avec leur environnement naturel…

Trujillo, à 557 km au nord de Lima, est notre point de départ. La « ville rebelle » est la première du pays à avoir vu les armées de Simón Bolivar proclamer l'indépendance en 1820, à la Casa de la emancipación. Son nom lui a été donné par le conquistador Francisco Pizarro, en hommage à sa ville natale d'Extrémadure. Le poète César Vallejo y a séjourné, et c'est aussi le berceau du parti l'Alliance Populaire Révolutionnaire Américaine créé en 1924 par Victor Raul Haya de la Torre, et auquel appartient l'actuel président Alan Garcia Pérez. Le centre présente de belles maisons coloniales à l'image de celles du vieux Lima, avec fenêtres de fer forgé et balcons en bois. Le dimanche après le lever de drapeau, il est fréquent d'assister à des présentations de *caballos de paso* (chevaux de pas, de parade), dressés depuis la conquête à cette technique afin qu'ils n'enfoncent pas leurs sabots dans le sable. Des démonstrations de danse où des couples se font face en habits traditionnels témoignent d'un autre aspect de la culture *criolla*…

En remontant dans le temps, le Musée d'archéologie de Trujillo nous initie aux trésors laissés par les cultures préincaïques ayant peuplées la région : Chavín, Huari, Chimú, Mochica, Recuay… Selon les travaux des Drs M.E Moseley et C.J Mackey, on compterait plus de 2 000 sites archéologiques, rien que dans la vallée du Rio Moche… Chan Chan (soleil soleil), la capitale Chimú, est l'un d'entre eux. Ce qui fut autrefois la plus grande ville construite en adobe au monde et aurait abrité plus de 50 000 individus, a aujourd'hui des aspects de ville fantôme, tant l'érosion et les inondations induites par le phénomène climatique du Niño en ont rogné les murs. Il faut ainsi s'armer d'un peu d'imagination pour se représenter l'énormité de cette grande cité, qui couvrait près de 20 km².

Visite des pyramides

Des Huacas, pyramides, comme la Huaca Esmeralda, ou celle del Arco Iris (arc-en-ciel) sont à visiter dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Trujillo. Parmi les plus impressionnantes, la Huaca de la Luna y del Sol sont des temples mochicas vieux de plus de 1 500 ans, situés au sud du Rio Moche. Le temple du soleil, victime de l'érosion a perdu de sa splendeur mais il reste colossal par sa taille et le panorama qu'il offre à son sommet. Celui de la lune présente davantage d'intérêt archéologique par la mise à jour progressive de frises polychromes, qui ont été protégées par les constructions ultérieures : certains précolombiens avaient en effet l'habitude de recouvrir les anciennes constructions lors de l'avènement d'un nouveau souverain. Les moules qui y ont été retrouvés ont permis à des artisans locaux de reproduire des poteries d'époque, dont certaines sont à la vente.

Les villages attenants à la mer se sont érigés en véritables stations balnéaires à taille humaine. Huanchaco fait son Festival del Mar en mai. Pacasmayo et Puerto Chicama sont des petits spots de surf. Mancora, Cabo Blanco et autre Punta Sal, situés au nord de Piura, sont davantage investies par le tourisme de masse.

En vogue sur les caballitos de totora

Arrivés à Chiclayo, à 200 km environ de Trujillo, *la ciudad de la amistad* vous propose une autre forme d'authenticité… Plongez dans l'univers dense et coloré de son *mercado modelo*, traversez le marché des *brujos* (sorciers) où l'on trouve toutes sortes d'amulettes, d'herbes et de plantes médicinales, de peaux de serpent et de fioles en tout genre… Tout laisse présager la persistance de pratiques antérieures aux Espagnols et perdurant dans le quotidien des Péruviens. Autour de Chiclayo, *le circuito de playas* que l'on parcourt facilement en taxi collectif, dévoile quelques-unes d'entres elles…

Qu'on se rende à Pimentel, à Puerto Eten, pour découvrir la Capilla del Milagro où le Christ serait apparu en 1649 ou visiter son Museo Ferroviario, ou encore à Santa Rosa, goûter à la *chicha* (boisson à base de maïs fermenté) et contempler les bateaux à voile, il nous est permis d'observer une technique de pêche ancestrale, qui s'est transmise de génération en génération… Les pêcheurs se tiennent sur des embarcations individuelles faites de bandes de roseaux tressés et relevés en forme de pointe au niveau de la proue. Leurs bateaux, les *caballitos de totora* – petits chevaux de roseaux, tirent leur nom de cet art de (sur)vivre, cet ancêtre lointain du surf… Le *caballito* permet en effet de couper les vagues à l'aller et de profiter aisément de leur poussée au retour, et ce avec une assise déconcertante. Il permet aux pêcheurs, même dotés de l'outillage le plus rudimentaire, de gagner, loin des déferlantes qui s'abattent à proximité du littoral, une zone plus au large et abondante en poissons. Cette technique témoigne de la façon dont les Moches et d'autres cultures environnantes, étaient parvenues à braver, en plus du désert terrestre, les caprices de l'Océan Pacifique. Elle est aussi l'une des rares manifestations d'une forme de pêche traditionnelle au Pérou.

Péruvien rentrant de la pêche avec son caballito sur le dos.

PRATIQUE

Y aller.
Plusieurs compagnies aériennes relient la France au Pérou mais il n'existe pas pour l'instant de vol direct. Comptez environ 12 h 50 de vol pour un prix moyen de 700 euros.

Formalités
Aucun visa n'est requis pour les ressortissants de l'Union européenne s'ils restent dans le pays moins de 30 jours. Un passeport valable au moins six mois après la date de retour est obligatoire.

Adresses utiles
En France
Ambassade du Pérou : 50, avenue Kléber, 75016 Paris.
Tél. : 01 53 70 42 00.
Fax : 01 47 04 32 55.
Son service culturel donne des informations aux touristes.
Consulat du Pérou : 25, rue de l'Arcade, 75008 Paris.
Tél. : 01 42 65 25 10.
Fax : 01 42 61 25 01.
Voir aussi le site internet de la Commission de Promotion du Pérou www.peru.info.

Argent
Mieux vaut prévoir des dollars US que des euros car les premiers se changent plus facilement.
La monnaie du Pérou est le nuevo sol (NS), et 1 € = 4,04 NS.
Coût de la vie pour un voyage routard : 15 € par jour par personne.

RESPIREZ LE GRAND AIR !

BALADE IRLANDAISE
Pension complète(1)
Guide accompagnateur parlant français pendant toute la durée du séjour
Aux départs des aéroports de :
• STRASBOURG : du 04 au 10 juin 2009
• DIJON : du 18 au 25 Juin 2009
• METZ-NANCY et STRASBOURG : du 25 juin au 02 juillet 2009
• STRASBOURG : du 16 au 23 juillet 2009
• STRASBOURG : du 27 août au 03 septembre 2009
1170 €* TTC
8 JOURS/7 NUITS

CIRCUIT NORVÈGE DES FJORDS
Pension complète
Aux départs des aéroports de :
• STRASBOURG : du 09 au 16 juin 2009
• METZ-NANCY-LORRAINE : du 30 juin au 07 juillet 2009
• STRASBOURG et DIJON : du 07 au 14 juillet 2009
1376 €* TTC
8 JOURS/7 NUITS

CONSEILS & RÉSERVATIONS DANS VOS AGENCES DE VOYAGES :
RL Voyages www.rlvoyages.com
Metz 0826 825 241* Bouzonville 03 87 78 56 10 Briey 03 82 47 11 30
Forbach 0826 825 242* Hagondange 03 87 71 41 89 Hayange 03 82 85 51 91
Jarny 03 82 33 58 82 Longwy 0826 825 245* Saint-Avold 0826 825 246*
Sarrebourg 03 87 03 05 40 Sarreguemines 0826 825 243* Thionville 0826 825 244*
Metz 0826 825 250* Metz 0826 825 697* Longwy 0826 825 694*
Sarreguemines 0826 825 248* Thionville 0826 825 249* *0,15€TTC/mn
Service Groupes 03 87 56 66 64 ou 65 • Service Production 03 87 56 66 62 ou 61 ou 76
Carlson Wagonlit Voyages

* Prix par personne, à partir de, ex de prix départ STRASBOURG du 09/06/09, base chambre double, vol spécial pour Charnon AR sur Cie Méditerranée ou similaire. Taxes aériennes incluses. Détails dans nos agences. Taxes susceptibles de modification sans préavis. Sous réserve de disponibilités au moment de la réservation définitive. (1) Pension complète du dîner J1 au petit déjeuner J8 sauf déjeuner libre lors de la croisière côtière.

Lic. 075 99 0098 - 057 01 002 - 075 06 0060 AC1154186

Vendredi 27 février
58e jour de l'année
Sainte-Honorine

Lever : **7H21**
Coucher : **18H15**

Lever : **7H51**
Coucher : **21H25**
Croissante

11-03 pleine lune · 18-03 3e quartier · 26-03 lune noire · 04-03 1er quartier

Dicton du jour :
"Gelée du jour Sainte-Honorine, rend toute la vallée chagrine."

-1 l'écart thermique moyen de février 2009 sur la région par rapport à la normale

Prévision des précipitations

Nul · Faible · Modéré · Fort
Avec risque orageux · neige

	Aujourd'hui 6h	12h	18h	Demain 0h	6h
Metz					
Thionville					
Longwy					
Luxembourg					
Sarreguemines					
Forbach					
Sarrebourg					
Nancy					
Saint-Avold					

Biométéorologie

Influence des conditions météorologiques sur la santé

	Négatif	Neutre	Positif
Pollens			
Refroidissements			
Rhumatismes			
Asthme			
Migraines			
Troubles du sommeil			

Rétrospective 2007-2009

Comparatif des températures maximales à Metz

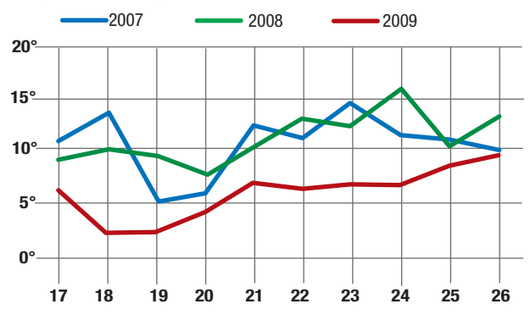

Aujourd'hui

Toujours gris et humide

La couverture nuageuse restera dense, surtout le matin. Le soleil fera quelques courtes apparitions dans l'après-midi, surtout sur les reliefs. Les températures seront douces. Il fera jusqu'à 10 degrés à Bar-le-Duc.

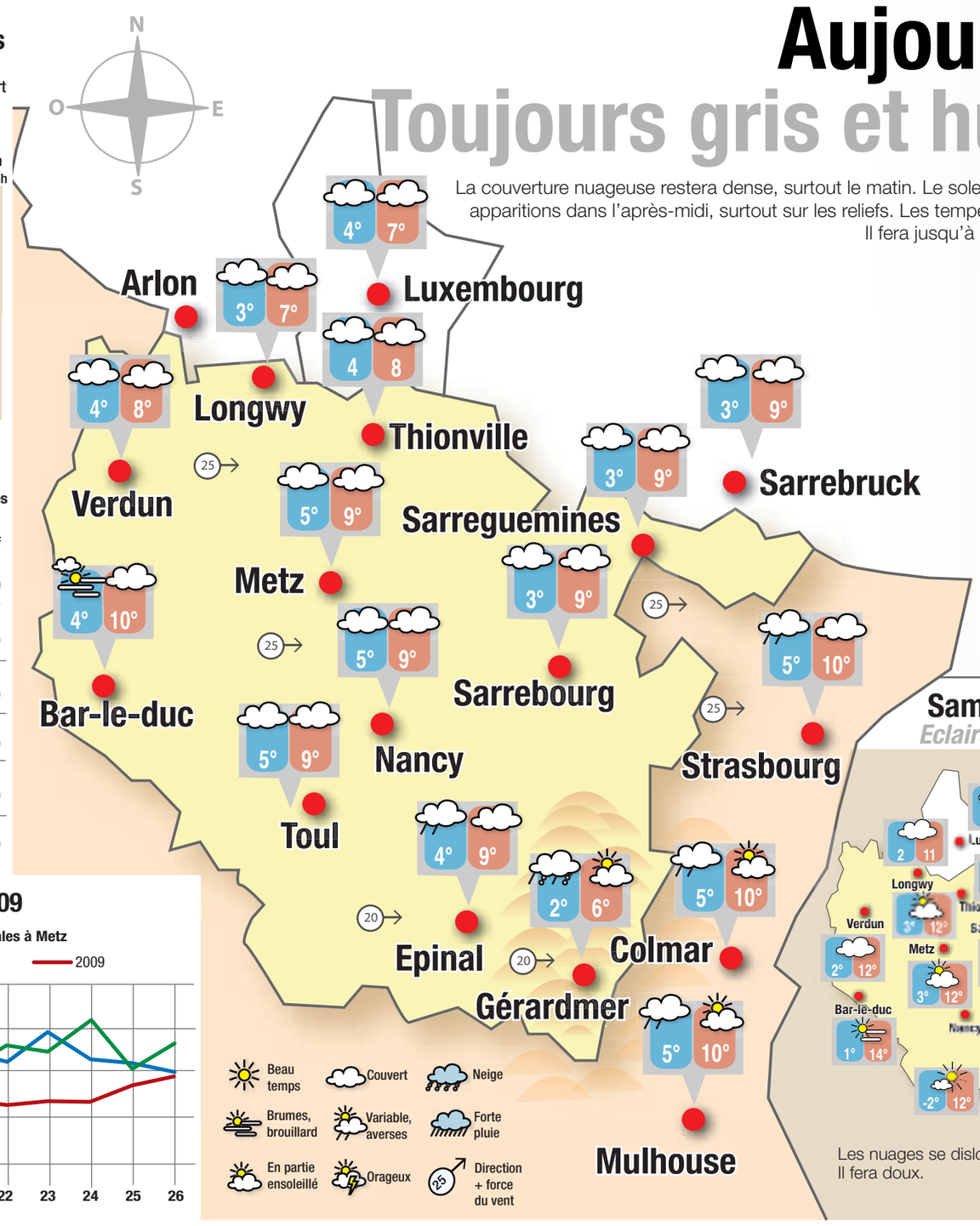

Infos neige

Vosges	
1200 m	160 cm
1000 m	110 cm
700 m	35 cm
Jura	
1200 m	340 cm
1000 m	50 cm
700 m	15 cm
Alpes du Nord	
3000 m	250 cm
2000 m	200 cm
1000 m	100 cm

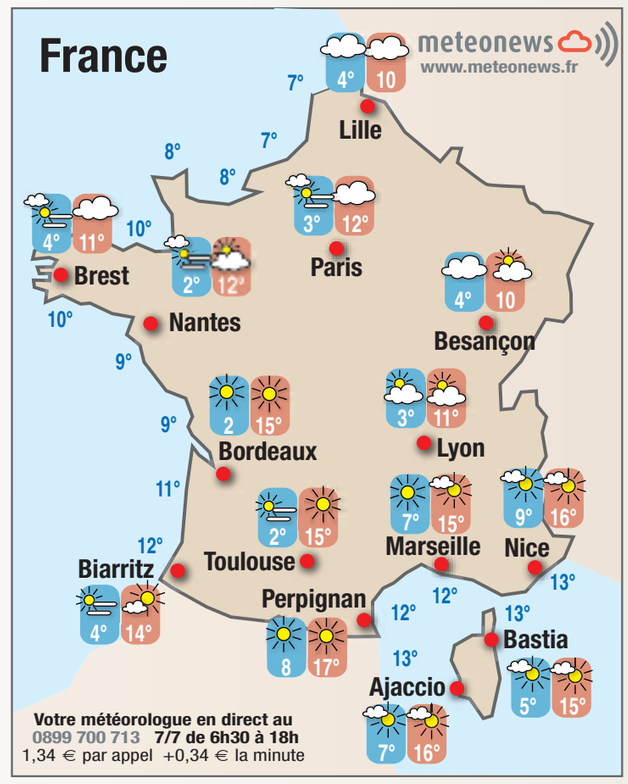

Samedi *Eclaircies*

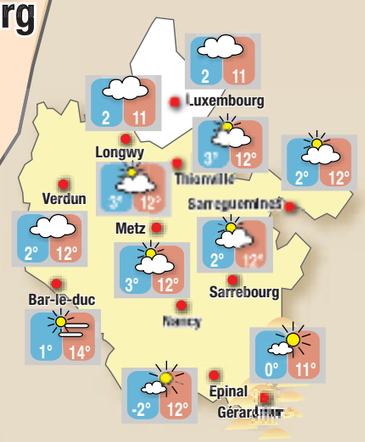

Les nuages se disloqueront peu à peu. Il fera doux.

Dimanche *Printanier*

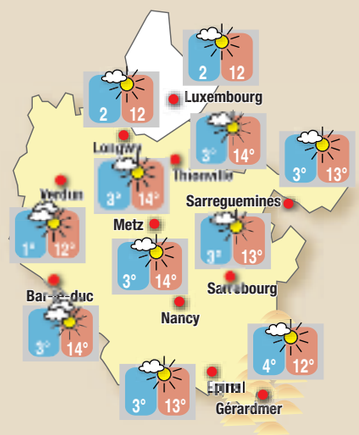

Un avant-goût de printemps planera grâce à temps ensoleillé et très doux.

Lundi *Averses*

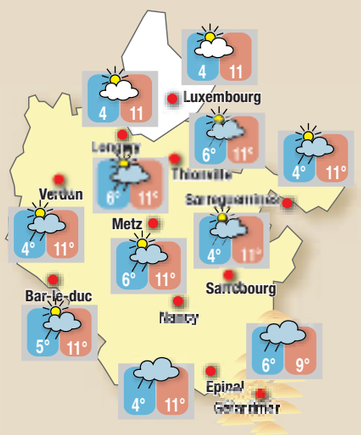

Les nuages reviendront rapidement pour apporter quelques gouttes. Doux.

Nos 27 banques

La Banque Populaire des Alpes, la Banque Populaire d'Alsace, la Banque Populaire Atlantique,
la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, la BRED Banque Populaire, la Banque Populaire Centre Atlantique,

ne sont pas seulement

la Banque Populaire Côte d'Azur, la Banque Populaire Loire et Lyonnais, la Banque Populaire Lorraine Champagne,
la Banque Populaire du Massif Central, la Banque Populaire du Nord, la Banque Populaire Occitane,

populaires, elles sont

la Banque Populaire de l'Ouest, la Banque Populaire Provençale et Corse, la Banque Populaire Rives de Paris,
la Banque Populaire du Sud, la Banque Populaire du Sud-Ouest, la Banque Populaire Val de France,

aussi bénéficiaires.

la Casden Banque Populaire, le Crédit Coopératif, la Banque Chaix, la Banque Dupuy De Parseval, la Banque Pelletier,
la Banque Marze, la Banque de Savoie, le Crédit Commercial du Sud-Ouest et la Société Marseillaise de Crédit.

**Bravo à nos 27 banques de proximité qui ont réalisé
un bénéfice de 1,1 milliard d'euros en 2008 et qui sont tous les jours
au service de nos 8 millions de clients.**

- Le résultat du Groupe Banque Populaire en 2008 a été affecté par l'impact de la crise financière sur les activités de sa filiale Natixis. Au total, le résultat net part du Groupe est de - 468 millions d'euros.
- La structure financière du Groupe Banque Populaire est l'une des plus solides du secteur avec des fonds propres de près de 18 milliards d'euros.

BANQUE POPULAIRE

Banque et populaire à la fois.

AC1160668

Manifestation syndicale à Amnéville

> En page 3

MTZ

Le journal de Metz-Orne

LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

Vendredi 27 Février 2009

www.republicain-lorrain.fr

Violent incendie à Ars-sur-Moselle

Photo Marc WIRTZ

Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de mercredi à hier, dans une bâtisse du XIXe siècle de la rue de Solferino, à Ars-sur-Moselle. Les sapeurs-pompiers locaux, aidés par leurs collègues de Montigny-lès-Metz et de Metz, ont lutté pendant de longues heures contre les flammes qui ont ravagé trois appartements.

> En page 3

TROIS QUESTIONS

« Le diabète en pleine explosion »

Le Dr Jacques Louis, diabétologue, et l'association Metz Diabète organisent une conférence ce samedi à Metz. Ils démontreront que le diabète de type II est « l'épidémie du XXIe siècle *».*

Photo Maury GOLINI

Evelyne Thomas, la présidente de Metz Diabète, et le Dr Jacques Louis, animeront une conférence ce samedi à Metz.

Aujourd'hui, plus de trois millions de Français sont touchés par le diabète. Et ce chiffre ne cesse de croître ! Alors, l'association Metz Diabète, qui tient sa 12e assemblée générale, ce samedi, à Metz, organise dans le même temps une conférence intitulée *Diabète de type II, épidémie du XXIe siècle*. Cette conférence sera animée par le Dr Jacques Louis, diabétologue à l'hôpital Sainte-Blandine, à Metz.

Le diabète non insulino-dépendant serait donc l'épidémie du XXIe siècle. N'est-ce pas trop fort ?

Non, car il correspond à une réalité. Certes, nous avons choisi un titre accrocheur, mais n'oublions pas que le diabète de type II est la complication de l'obésité. Or, nous sommes de plus en plus obèses. Dans 10 ou 20 ans, en France, comme ailleurs, on s'attend à une véritable épidémie. Nous prenons pour exemple les Etats-Unis où la population a 20 ans d'avance en matière d'obésité. Aujourd'hui, le nombre de diabétiques américains explose et, en France, on a le poids qu'elle avait il y a 20 ans. On sera confrontés, sans aucun doute, à une montée exponentielle du nombre de diabétiques.

Il y a 20 ans toujours, dans les pays en voie de développement, le diabète n'existait pas. Je pense à l'Inde, Madagascar, le Sri Lanka, certains pays d'Afrique et surtout à la Chine. Maintenant, ces derniers s'industrialisent et s'occidentalisent. Imaginez : si 10 % de la population chinoise devenait diabétique, on parlerait facilement d'épidémie, non ?

Plus localement, il semblerait que les Mosellans soient davantage diabétiques que leurs voisins. Pourquoi ?

C'est vrai. En Lorraine, en matière de diabète, il existe un graduant Nord-Sud et Est-Ouest. La population diabétique se situe davantage au Nord et à l'Est, bref, en Moselle. Les chiffres le prouvent : 4,5 % des Mosellans sont diabétiques, contre 3 % en France. Même s'il ne faut pas oublier le facteur génétique, la raison est simple : les Mosellans n'ont pas une bonne hygiène de vie.

Alors, justement, comment prévenir le diabète de type II ?

L'histoire du diabète a surtout été marquée ces vingt dernières années par l'explosion du type II, alors qu'il était quasiment inexistant au XIXe. La sédentarité et la suralimentation expliquent ce phénomène, ce qui fait aujourd'hui que le diabète nous guette tous. Si vous avez plus de 45 ans, un ou plusieurs parents diabétiques, des épisodes d'hyperglycémie transitoire, une hypertension artérielle ou un taux élevé de cholestérol ou de triglycérides, vous êtes un sujet à risques.

Pratiquez une activité physique, adoptez une bonne hygiène alimentaire, afin de lutter contre la surcharge pondérale et l'obésité. Ce sont les meilleures façons de prévenir le diabète de type II.

Propos recueillis par Ludovic BEHRLÉ.

Conférence samedi à 14h30,
grand salon de l'hôtel de ville de Metz.
Renseignements : tél. 03 87 74 27 82.

À LA MAISON DE RETRAITE DES PETITES SŒURS DES PAUVRES À METZ

Toujours coquettes

Se sentir choyée. Se sentir belle. C'est le cadeau des apprenties coiffeuses du CFA Ernest-Meyer aux pensionnaires de la maison de retraite des Petites sœurs des pauvres, à Metz. Pour la fête des grands-mères.

Photo Karim SIARI

Plus d'une trentaine de têtes blanches ont bénéficié hier du savoir-faire des coiffeuses du CFA.

Au milieu du salon de coiffure, un fauteuil roulant semble oublié. Sa propriétaire l'a délaissé pour un siège installé devant le bac à shampoing. Tout doucement, elle penche sa tête en arrière. C'est parti pour un massage du cuir chevelu. « *Je constate que les gestes sont plus doux. Pareil avec le sèche-cheveux, il n'est pas trop chaud !* ». Manuelle Royer, enseignante de coiffure au Centre de formation des apprentis (CFA) Ernest-Meyer, sourit de voir ses élèves si attentionnées.

Une vingtaine de jeunes filles, toutes vêtues de la même blouse noire au logo du CFA, ont soigné hier matin les coupes des personnes âgées de la maison de retraite messine des Petites sœurs des pauvres. « *Elles anticipaient un peu*, poursuit leur prof, *car elles ont plutôt l'habitude de coiffures modernes* ». Signe de tête affirmatif des filles. Elles arborent mèches, franges et dégradés. Hier, ce sont plutôt des mises en plis qui leur ont été demandées.

Cheveux blancs

« *C'est un échange intergénérationnel, voulu pour la fête des grands-mères qui a lieu dimanche* », souligne le directeur de la formation, Thierry Angel, dans le bruit des sèche-cheveux. Les deux salles de coiffure de la maison de retraite ont été réquisitionnées. Dans la seconde, Mallaurie et Hélène finissent leur coupe dans le calme. Les cheveux blancs qui dépassent entre leurs doigts ont droit à la lame du ciseau.

Certaines personnes âgées profitent en silence, d'autres racontent leurs petits-enfants. « *On nous a dit que la dame dans le fond était agitée d'habitude. Là, elle est calme* », note la seconde enseignante, Claudine Soulier. Dix minutes plus tard, la personne est reconduite par une aide-soignante jusqu'à sa chambre, une rose à la main. Sous l'acclamation des filles : « *Vous êtes jolie !* ». Bien que désorientée, elle sourit et minaude même un peu, inclinant furtivement la tête sur le côté, yeux mi-clos. Les coiffeuses sont émues. « *Ça nous apporte aussi un bien-être à nous de les voir heureuses* », indique Hélène, en plein brushing de Bernadette, qui souffle : « *C'est très très agréable* ».

« *C'est un quart d'heure de bonheur* », estime Manuelle Royer. Thierry Angel enchaîne : « *Oui, ça devrait être remboursé par la Sécu !* ».

Charline POULLAIN.

> LE BAN-SAINT-MARTIN

Ecoliers métallos

> En page 7

> VILLERS-L'ORME

Monique ouvre dimanche

> En page 8

> LORRY-LÈS-METZ

Découvrir le clavecin

> En page 10

> HAGONDANGE

Des seniors en forme

> En page 11

ANIMATION — *rock'n beach soccer*

Canto est là, le sable aussi

Photo Karim SIARI

Joël Cantona, frère cadet du King Eric, surveille tout, même le sable.

Les 450 tonnes de sable nécessaires au *Rock'n beach soccer* ont été déposées, hier, sur le sol des Arènes de Metz, sous l'œil avisé de Joël Cantona. « *Importé de Hollande en 2008, pour la précédente édition, c'est le même que les Messins ont trouvé cet été sur les berges du plan d'eau* », explique Jacques Schneider, régisseur de la salle. La Ville de Metz le conserve et ses services sont venus l'étaler et le tamiser pour des raisons de sécurité. Dimanche, les spectateurs assisteront aux concerts à même le sable. Les tongs ne seront pas de trop.

Tarifs : 13 €, pour le tournoi de samedi (entrée à 17h) ; 18 €, pour les concerts de dimanche (entrée à 14h) ; 28 €, le pass deux jours. En vente à la Fnac, Carrefour, Auchan, Cora, Leclerc, Virgin, sur place et sur internet.

CULTURE — *opéra-théâtre de metz-métropole*

Opérette sur la Canebière

Derniers réglages hier à l'Opéra-Théâtre de Metz pour l'opérette la plus populaire de Vincent Scotto, « Un, de la Canebière », qui sera jouée ce soir et jusqu'à dimanche. Une opérette connue pour ses refrains immortels comme « Un petit cabanon », « Les Pescadous », « Vous avez l'éclat de la rose » ou encore « Le plus beau tango du monde. » L'histoire se déroule dans le petit port du Vallon des Auffes, à Marseille, au milieu d'une colonie de pêcheurs. Trois d'entre eux, amis inséparables, rêvent de bâtir une usine où les sardines de leur pêche seraient mises en boîte. Pour éblouir deux jeunes filles, ils se présentent comme les heureux et riches propriétaires de cette usine "imaginaire". De multiples quiproquos vont s'enchaîner suite à ce mensonge éhonté… Ce soir et demain, à 20h30, dimanche 1er mars, à 15h, à l'Opéra-Théâtre de Metz-Métropole. Réservations : tél. 03 87 75 40 50.

Photo Karim SIARI

Ça se passe aujourd'hui

- ***11h30*** *: Philippe Leroy, président du conseil général, inaugure le nouveau site des services techniques municipaux de Montigny-lès-Metz, 1, chemin des Sources.*
- ***17h*** *: au Cescom de Metz, 4, rue Marconi, au Technopôle, lancement officiel de l'IEPP (Institut européen des politiques publiques).*
- ***17h30*** *: en mairie de Montigny-lès-Metz, Jean-Marie Rausch remet à Liliane Hartmann, présidente déléguée de l'Association des donneurs de sang de l'agglomération messine, les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite.*
- ***18h*** *: assemblée générale de l'association sportive et de loisirs de la police de Metz, à la Maison du bâtiment et des travaux publics.*
- ***20h30*** *: Face aux crises changeons d'Europe, conférence animée par Aurélie Trouvé, co-présidente d'Attac France, dans le grand salon de l'hôtel de ville de Metz.*

EDUCATION — *à l'université*

Grosses divisions et petite manifestation

Divisions internes, démobilisation, le mouvement universitaire s'essouffle. Mais l'assemblée générale d'hier s'est soldée par un cortège au centre-ville et un sit-in au Saulcy.

Photo Karim SIARI

L'assemblée générale unitaire d'hier s'est soldée par un cortège en centre-ville et un sit-in devant le Saulcy.

Le premier ministre a reculé mais les grévistes ont quand même tenu leur assemblée générale unitaire, hier midi, au Saulcy. Et, une fois n'est pas coutume, elle a débuté avec une intervention du président de l'Université de Metz, Luc Johann. « *Je leur ai dit tout que je pensais !* », résume-t-il, une demi-heure plus tard, alors qu'il vient de quitter l'amphithéâtre Demange. « *Je suis choqué qu'il soit parti, c'est comme s'il refusait toute discussion* », souffle une étudiante.

En substance, le président a formulé son soutien au décret voulu par Valérie Pécresse sur la réforme du statut d'enseignant-chercheur. Une opposition franche aux grévistes. Qui a sans doute le gros avantage de les souder un peu entre eux… car le reste de la séance n'aura été que déchirement du côté des étudiants.

Les uns accusant des syndicats de récupérer le mouvement (la réponse ne se fait pas attendre : « *C'est pas parce que je suis affilié à l'*Unef *que je suis un militant mouton qui ne voit pas plus loin que le bout de son joint !* »), certains usant d'insultes quand un propos leur semble trop déplacé. D'autres enfin voulant tout bonnement « *des revendications pour changer la société, tout ça…* ».

« Nous sommes ici une minorité »

Jusqu'à ce que les enseignants-chercheurs reprennent la parole pour leur demander de stopper « *ces conflits intestins* ». Ce à quoi une étudiante répond : « *Nous avons besoin de les exprimer et d'être entendu de vous* ». Au bout de deux heures, Stéphane Leymarie, enseignant-chercheur en sciences de gestion, craque et exprime son « *ras-le-bol de cette soupe* ». Il rappelle : « *Le retrait de cette réforme, on l'aura. Et faudra pas s'étonner si les enseignants-chercheurs quittent alors le mouvement.* ». Car les étudiants, s'ils ont soutenu le combat de leurs profs depuis le début, semblent recentrer leurs revendications sur la loi LRU, loin d'être digérée.

Un autre enseignant rappelle qu'après deux semaines de grève, il a repris les cours et qu'il en profite pour échanger avec ses étudiants sur le mouvement. Et là, douche froide : « *Beaucoup ne sont pas au courant. Nous sommes ici une minorité, la mentalité globale n'est pas la nôtre* ».

Autant d'éléments qui en feraient presque oublier le cercueil en carton posé sur l'estrade. Car un "cortège funèbre" doit suivre l'assemblée générale. Il n'est pas loin de 15h, quand, enfin, les manifestants partent pour une petite boucle en centre-ville, avec sit-in devant l'île du Saulcy.

Charline POULLAIN.

CONSEIL MUNICIPAL — *hier soir à metz*

« Aidez-moi à défendre les droits de l'Homme ! »

Faisant vibrer la corde républicaine, le maire a tenté de convaincre son opposition de voter pour la création, à Magny, d'une aire d'accueil des gens du voyage, hier soir, au conseil municipal. Sans succès.

Il fallait s'y attendre. Le projet d'aménagement d'une aire d'accueil de quarante places, pour les gens du voyage, à côté de la déchetterie de Metz-Magny (lire *RL* de mardi), a suscité un débat assez vif. Grâce au vote de la majorité, la procédure administrative va pouvoir être lancée : le maire peut à présent solliciter une déclaration d'utilité publique, qui lui permettra d'acquérir les terrains nécessaires, à l'amiable ou par le biais d'une expropriation. 3,5 M€ seront consacrés à ce projet, acquisitions foncières comprises. Soufflant le chaud et le froid sur ce dossier sensible, les anciens élus rauschistes se sont abstenus tandis que "l'autre" opposition, emmenée par la députée (UMP) Marie-Jo Zimmermann, s'est abstenue de… voter. Subtile distinction !

« *Vous respectez la loi* [qui impose aux villes de plus de 5 000 habitants d'aménager des aires d'accueil], *c'est très bien. Simplement, j'aurais aimé que ce problème soit traité à l'échelle de la CA2M, notamment avec Woippy, Montigny-lès-Metz et Marly ; j'observe d'ailleurs que ces deux dernières localités sont parvenues à s'entendre sur le principe d'une aire commune. Bref, pour ma part, j'aurais mis le dossier à plat plutôt que de prendre cette décision hâtive* », a soutenu Mme Zimmermann. Anne Stémart, ancienne adjointe de Jean-Marie Rausch, a ironisé : « *Vous avez changé, M. le maire. Quand vous étiez dans l'opposition, vous parliez sans cesse de respect et de dialogue. On en est loin ! Nous ne sommes pas contre l'accueil des gens du voyage. C'est votre manière de faire qui ne nous plaît pas car votre démocratie soi-disant participative est, en réalité, un* Canada Dry *de concertation. Comme Mme la députée, nous pensons qu'il aurait été judicieux de créer une aire en liaison avec les autres communes de la CA2M, de façon à limiter le nombre de sites. C'est ce qu'ont fait Amnéville, Moyeuvre-Grande et Rombas, qui se sont mises d'accord sur un projet unique, sur une friche industrielle* ».

« A quatre reprises, M. Thil, Mme Stémart, le Dr Jacquat et d'autres encore ont approuvé le principe d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, rue Monceau, à Magny. Alors, pourquoi ce revirement ? », interroge Dominique Gros.

« J'applique la loi »

« *La loi ne dit pas aux communes de s'entendre mais impose aux villes de plus de 5 000 habitants de réaliser une aire. Je n'écris pas la loi, j'essaie simplement de l'appliquer* », a répliqué le maire. A nouveau, Dominique Gros a refait à son opposition « *le coup des archives* », ressortant des placards le compte-rendu de quatre commissions d'adjoints réunies du temps de son prédécesseur, au cours desquelles le dossier avait été évoqué. « *A quatre reprises, M. Thil, Mme Stémart, le Dr Jacquat et d'autres encore ont approuvé le principe d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, rue Monceau, à Magny. Alors, pourquoi ce revirement ?* », a-t-il interrogé benoîtement. Regrettant d'avoir dû « *agir dans la précipitation* » en raison du « *retard* » pris dans ce dossier, le maire a balayé d'un revers de manche les critiques de ses contradicteurs : « *Jamais, avant mon arrivée, les riverains de Magny, que je comprends, n'avaient été prévenus de la réalisation de ce projet. Moi, j'y suis allé et j'ai d'ailleurs failli me faire rentrer dedans. Alors, vous êtes mal placés pour me donner des leçons de concertation !* ». Le visage subitement rembruni, Dominique Gros a évoqué les tracts « *orduriers* » qui ont circulé ces jours derniers, à Magny. « *La façon dont les gens du voyage ont été stigmatisés et traités de voleurs, franchement, ça m'a retourné le cœur* », a-t-il déploré. Et de mettre son opposition « *en garde* » : « *Attention, on touche ici à ce qui nous unit : le respect de la personne, de la loi, la lutte contre le racisme. Alors, aidez-moi dans ma lutte pour les droits de l'Homme !* ».

Fonte allume

« *Tout à fait d'accord avec vous pour condamner la teneur de certains tracts*, a consenti Patrick Thil (UMP). *Il y a des voleurs partout, y compris en col blanc ! Néanmoins, nous n'approuvons pas la manière dont vous avez traité cette affaire. C'est pourquoi nous nous abstiendrons* ». Avec la délicatesse d'un grenadier-voltigeur, Antoine Fonte a sorti son lance-flammes et arrosé à l'essence : « *Il est où le problème ? Ce sont des êtres humains, non ? En vous abstenant, vous rejoignez ceux qui pensent le contraire !* ». Bronca immédiate, dans l'opposition. « *Ça dépasse les bornes ! Je vais vous dire, et comme disait l'autre, vous n'avez pas le monopole du cœur !* », s'est indignée Marie-Jo Zimmermann, très giscardienne dans le texte. Patrick Thil demande alors des excuses publiques à ce boutefeu de Fonte. Sans succès.

Nicolas BASTUCK et Anthony VILLENEUVE.

Petites phrases

- **Patrick Thil** (UMP) : « *Je vais faire un complexe Lebeau d'ici peu de temps !* »
- **Nathalie Colin-Œsterlé** (Nouveau Centre), à propos de la place de la République : « *Je n'ai qu'une crainte, c'est que ce projet n'a pas été gelé, mais congelé et décongelé.* »
- **Dominique Gros** : « *J'aime tellement l'opposition que je préfère qu'il y en ait deux.* »
- **Belkhir Belhaddad** (PS) : « *En juillet, Tony Parker viendra vraisemblablement à Metz. Mais malheureusement, je ne peux pas vous garantir la présence d'Eva Longoria.* »
- **Dominique Gros**, à propos du gala de Mahyar Monshipour : « *Excusez-moi, mais je ne connaissais pas ce Monsieur Monshipour avant qu'il vienne me demander 50 000 €.* »
- **Emmanuel Lebeau** (Metz 2014.com): « *Je ne souhaiterais pas que, dans l'histoire de la ville de Metz, on fasse rimer Gros avec impôts.* »
- **Dominique Gros** : « *Monsieur Lebeau, n'interrompez pas la liturgie municipale. Si vous trouvez que c'est soporifique, vous pouvez toujours aller faire un tour dehors.* »
- **Dominique Gros** : « *Je vais vous livrer un secret. Les conseillers municipaux et les adjoints qui ont des responsabilités ici, ils commencent à m'exécrer. Car je passe mon temps à leur dire qu'il n'est pas question de leur donner les financements qu'ils demandent.* »
- **Patrick Thil** (UMP), à propos de la création d'une rue Pierre Mendès-France : « *Si vous proposiez une rue Maurice-Thorez, je serais plus réservé.* »
- **Dominique Gros** à Nathalie Colin-Œsterlé (Nouveau centre) : « *Vous arrivez avec vos gros sabots de Lorraine et vous me parlez de Nicolas Sarkozy, qui est votre modèle. Quelle erreur ! Ainsi, vous me donnez l'occasion d'évoquer les quinze milliards du paquet fiscal offert à ses amis !* »
- **Dominique Gros** : « *Je suis le successeur de mon prédécesseur.* »
- **Dominique Gros à Patrick Thil** (UMP) : « *Je vous remercie de vous préoccuper de ma carrière politique mais je préfère m'en occuper moi-même.* »
- **Emmanuel Lebeau** (Metz2014.com) à Dominique Gros : « *M. le maire, je vous le demande en tant qu'humaniste…* »
- **Dominique Gros** : « *M. Lebeau, occupez-vous de nous plutôt que du public. La presse est là, n'ayez pas peur qu'elle vous oublie !* »
- **Marie-Jo Zimmermann** (UMP) à Dominique Gros : « *M. le maire, s'il vous plaît, ne revenez pas à l'ancien régime !* »
- **Marie-Jo Zimmermann** (UMP) : « *Après avoir entendu ce qu'a dit M. de Fontenay. Euh, pardon, M. Fonte !* »
- **Dominique Gros** : « *Je sais très bien que Maurice Barrès était un antisémite épouvantable. C'était un costaud dans le domaine. A l'époque, des antisémites, il y en avait beaucoup. Il a écrit aussi de superbes romans. Une ville est faite de souvenirs. Je ne pense pas qu'il faille débaptiser la rue Maurice-Barrès.* »

Place de la République : elle sera terminée à l'été 2010

Le conseil municipal a lancé hier soir un marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la place de la République. Autant dire qu'après plusieurs mois de flou, le projet est bien relancé. Et la municipalité compte mettre les bouchées doubles pour que la place soit terminée « *à l'été 2010* », comme l'a annoncé Dominique Gros. Dès le mois prochain, le conseil municipal adoptera donc le projet urbain définitif avant de lancer les travaux au printemps. « *Vous avez d'ailleurs remarqué, il y a déjà de nombreux matériaux entreposés sur place.* » La trémie de sortie du parking Arsenal, partie importante de l'opération, sera d'ailleurs achevée mi-avril.

Le maire a par ailleurs réaffirmé son envie de voir vivre cette future place piétonne, notamment grâce à de nombreuses animations comme la Foire de mai. Il répondait aux questions d'une opposition totalement divisée sur cette question. D'un côté, Nathalie Colin-Oesterlé (Nouveau Centre) s'inquiète du devenir de cette place et du déficit de stationnement qui va résulter de sa piétonnisation. De l'autre, Patrick Thil (UMP), qui demande à la municipalité d'aller plus vite sur ce dossier.

Diagnostic santé : Thil politise le débat

Au départ, un simple point d'information sur un diagnostic santé dont les résultats sont inquiétants (lire *RL* de mercredi). Sans dimension polémique apparente. C'était sans compter sur l'UMP Patrick Thil, qui a demandé la parole pour se lancer dans un long plaidoyer *pro domo*. Nouveaux hôpitaux, aménagement de parcs et jardins, installation de défibrillateurs, construction d'un palais des sports… Il a énuméré toutes les réalisations de Jean-Marie Rausch pour la santé publique. En finissant son propos par une petite provocation : « *Je remarque que vous n'avez même pas eu l'idée de placer un médecin en position éligible sur votre liste pour être votre spécialiste en matière de santé* ». Une attaque qui a fait bondir Dominique Gros : « *Il faudrait donc être médecin pour parler de santé publique ?! Il n'y a pas de médecin ici, M. Thil, il n'y a que des élus. Et puis arrêtez de vous positionner comme ça, comme si tout était mieux avant…* »

en bref

Fonds de compensation de la TVA : cagnotte ou arnaque ?

Au point 15, les élus ont adopté le principe d'un versement anticipé du fond de compensation de la TVA. Le débat politique a été intense. Les élus de l'opposition – Patrick Thil, Jérémy Aldrin et Emmanuel Lebeau – y ont vu une cagnotte de 4M€ et surtout une raison de ne pas augmenter les impôts. Pour la majorité, ça n'est qu'une avance, un mouvement de trésorerie qui n'aurait aucune conséquence budgétaire. On aura compris que Dominique Gros n'est pas décidé à renoncer à son augmentation d'impôt… et que l'opposition n'a pas fini de contester cette décision.

Le colonel Planchette ovationné

Après avoir présenté un point sur le *Souvenir français*, Daniel Planchette a été félicité par Marie-Jo Zimmermann et Patrick Thil pour son travail au sein des associations de mémoire. Sa motion a même été adoptée sous les applaudissements de la majorité et de l'opposition.

VU ET ENTENDU

Sans frontières

Nouvelle mobilisation du Réseau éducation sans frontières (RESF) et de la Ligue des droits de l'Homme, hier matin, devant la préfecture de Metz. « Pour demander, entre autres, la libération d'Akdeniz Suleyman, enfermé ce mercredi au centre de rétention de Metz, expliquent-ils dans un communiqué. Ce jeune homme est venu en France à l'âge de 16 ans. Kurde, originaire de Turquie, recherché dans son pays d'origine, il serait en grand danger en cas d'expulsion ». Actuellement âgé de 22 ans, M. Suleyman travaillerait en contrat à durée indéterminée et devait se marier les prochains jours avec une Française.

Aide à l'embauche

L'atelier de recherche de stages et d'emplois organisé par le Siou de l'Université Paul-Verlaine de Metz a été annulé hier, faute d'étudiants disponibles pour assister à cette troisième opération. Une nouvelle cession aura lieu le 5 mars prochain, de 10h à 12h, dans le pavillon du service d'orientation, à l'entrée du campus.

JUSTICE — *correctionnelle*

Sous contrôle judiciaire mais incarcéré quand même

Parce qu'il n'aurait pas supporté que son amie mette un terme à la relation qu'ils entretenaient depuis plusieurs années, un jeune Messin de 21 ans a commis un cambriolage au domicile des parents de la jeune fille pour se venger. Les faits se sont produits dimanche dernier, en fin de journée. Après avoir pénétré par effraction dans la maison, il emporte de nombreux objets – écran plat, téléphones portables, ordinateur, bijoux… – avant de partir au volant de la voiture appartenant à la maman de son ex petite amie. Le véhicule sera retrouvé, par la suite, incendié.

Déjà sous le coup d'une condamnation à quatre mois avec sursis-TIG (travail d'intérêt général) qu'il n'a que partiellement effectuée, le prévenu a demandé un délai pour préparer sa défense. Il devait répondre de ses actes dans le cadre d'une procédure en comparution immédiate mais n'a pas souhaité être jugé hier, même s'il reconnaît partiellement les faits. Il devait, en effet, répondre également de l'incendie du véhicule ainsi que de la détention d'une carabine à canon scié, type 22 LR, et de munitions. Une arme qu'il dit avoir trouvée dans une poubelle lorsqu'il était éboueur.

Emmanuel Dupic, pour le ministère public, sollicite le maintien en détention provisoire en attendant l'audience du 19 mars, date à laquelle le prévenu sera jugé. « *Il faut éviter le renouvellement des faits qui vous valent, déjà, de comparaître en état de récidive légale,* précise le magistrat. *Votre casier judiciaire comporte déjà cinq condamnations alors que vous n'êtes qu'un jeune adulte. Vous êtes un individu dangereux.* » Il sollicite également le placement en détention pour l'inexécution du TIG et l'application de la peine, soit quatre mois de prison.

« *C'est un petit jeune de 21 ans qui a agi comme un imbécile et il le sait,* plaide Me Mehdi Zouaoui. *Punissons-le mais ne le cassons pas !* » En pleurs, le prévenu supplie le tribunal de ne pas l'incarcérer. « *Punissez-moi mais pas de cette manière…* », demande-t-il au président Totaro. Finalement, il a été placé sous contrôle judiciaire pour l'affaire évoquée, hier, mais son sursis ayant été révoqué, il a tout de même été placé en détention à la maison d'arrêt de Metz-Queuleu.

D.-A. D.

Violence et menace : dix-huit mois de sursis

A écouter le prévenu, on a presque l'impression qu'il est victime ! Hier, ce jeune Turc de 27 ans était à la barre du tribunal correctionnel dans le cadre d'une comparution immédiate. Il devait répondre de violence avec un couteau ayant entraîné une ITT (Incapacité temporaire totale) de 15 jours et de menace de mort proférée par SMS. Sur le banc des parties civiles, la sœur du prévenu et son compagnon. Ce dernier a été blessé, mardi dernier, à Metz, d'un coup de couteau – la plaie est profonde d'une dizaine de centimètres. Il s'en est fallu de peu pour que le coup soit fatal.

Le point de départ de la discorde semble être la mésentente entre le prévenu et le compagnon de sa sœur. « *C'est pas que je ne m'entends pas avec lui. Mais on n'a jamais discuté ensemble ni même pris un café* », commente le mis en cause. Au préalable, des appels et des SMS auraient été échangés entre les deux hommes qui avaient convenu d'un rendez-vous où le prévenu s'est rendu avec un couteau de cuisine.

Les deux hommes ne cessent de rejeter la faute sur l'autre. Bien difficile de savoir qui dit vrai dans toutes ces paroles échangées, de manière véhémente, à la barre ! Tous deux ont eu maille à partir avec la justice par le passé et semblent désormais réinsérés… jusqu'à ce fameux 24 février où les choses ont bien failli dégénérer.

« *La tension entre ce frère et sa sœur existe depuis plusieurs années au motif que celui-ci ne supporte pas sa relation avec la victime,* commente Emmanuel Dupic. *Ce jour-là, on est passé très, très près du drame. La victime a mis des coups de casque au prévenu pour se défendre.* » Le parquet réclame 14 mois de prison assortis du sursis et mise à l'épreuve trois ans avec interdiction d'entrer en contact avec les victimes.

Conseil du prévenu, Me Stéphanie Rosati décrit un « *contexte presque palpable de haine entre le frère et la sœur* ». « *Cette dernière s'est souvent plainte du comportement de son compagnon. Les tensions peuvent être compréhensibles. Mon client n'avait pas à donner ce coup de couteau.* » Elle sollicite la clémence du tribunal. Le jugement est au-delà des réquisitions du parquet : 18 mois de prison assortis du sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans avec interdiction d'entrer en contact avec les victimes, obligation de travailler et de ne pas porter d'arme.

D.-A. D.

Dialogues

en pays messin

Dénomination des rues

De M. Patrick Beck de Paris. – « *De passage à Metz, le lundi 23 février, j'ai lu votre journal et l'article concernant les noms de rues de Metz. Ma surprise a été grande de constater qu'une ville comme Metz ne possède pas de rues au nom de Jean Jaurès ou Léon Blum. Etablir maintenant des rues aux noms de François Mitterrand et Pierre Mendès France n'est qu'une réparation. Les grandes métropoles de France de "droite ou de gauche", que ce soit Paris, Bordeaux, Nantes ou Strasbourg, ont choisi ces noms de personnes qui ont été des moteurs de l'histoire récente. Il serait opportun de ne pas oublier Louise Weiss et Roger Salengro. Mais est-ce trop demander à une ville comme Metz ?* »

Ecrivez à Dialogues en pays messin
Le Républicain Lorrain, ou rédaction locale
57 777 Metz Cedex 9 ou par internet :
redaction.metz@republicain-lorrain.fr
(précisez toujours vos nom, prénom, adresse).

FAITS DIVERS — *ars-sur-moselle*

Une bâtisse part en fumée

Les pompiers ont lutté plusieurs heures contre un feu qui s'est déclaré, hier matin, au rez-de-chaussée d'un petit immeuble d'Ars-sur-Moselle. L'aménagement des lieux a sérieusement compliqué le travail des secours. Six personnes ont été évacuées; trois appartements, ravagés.

1h30, hier. L'occupante du rez-de-chaussée d'une vieille bâtisse du XIXe siècle, située rue de Solferino, à Ars-sur-Moselle, est réveillée par une odeur de fumée. Elle provient de son canapé. La femme choisit d'alerter les deux autres familles de la résidence. Tout le monde est dehors quand les sapeurs-pompiers d'Ars-sur-Moselle et Montigny-lès-Metz découvrent l'étendue de l'incendie. Une chambre est pleine de fumée. Légèrement intoxiquée, après avoir prévenu tout le monde, la locataire est transférée aux urgences de *Bon-Secours*.

Une heure plus tard, un fourgon pompe tonne de Metz est activé. Le feu s'est généralisé. Il s'est étendu aux autres pièces du rez-de-chaussée et perce dans la cage d'escalier en bois. Il ne peut plus être maîtrisé, malgré de nouveaux renforts en provenance de Metz. 35 sapeurs-pompiers luttent contre les flammes mais les deux niveaux supérieurs de l'immeuble sont atteints. Les trois appartements sont détruits.

Les locataires d'une maison voisine se trouvent également dans la rue. Flora et son compagnon guettent avec inquiétude l'avancée du feu. « *Lorsqu'on a été réveillé, il y avait de la fumée dans l'appartement* », racontent-ils. Leur bébé a été conduit par précaution chez les grands-parents. La mère a eu le temps de retourner chercher le doudou du petit. « *Il y avait énormément de fumée, je ne voyais plus rien dans l'escalier.* » Finalement, les flammes n'ont fait que lécher les façades voisines.

Les unités de Montigny-lès-Metz sont restées sur place jusqu'à midi pour sécuriser les lieux.

Photo Marc WIRTZ

Un incendie s'est déclaré, la nuit dernière, dans une bâtisse de la rue de Solferino, à Ars-sur-Moselle. Les trois appartements ont été ravagés par les flammes.

« On a dû faire un choix »

Les trois familles touchées par le sinistre ont passé le reste de la nuit chez des proches. Choquées, les victimes ont eu du mal à comprendre le triste scénario qui s'est déroulé sous leurs yeux. « *Il n'y avait que quelques flammes au départ…* », ont répété certains habitants au cours de la nuit. La configuration des lieux semble avoir joué un rôle déterminant dans la propagation de l'incendie. « *Le travail a été rendu très délicat par la présence de bois et la difficulté d'accéder à certaines pièces. Le cheminement des appartements était particulier,* explique le capitaine Greiner, patron des opérations. *Il a été difficile de trouver le cœur du foyer : le feu serait parti d'une chambre. Ensuite, la rapide propagation des flammes nous a obligés à faire des choix. On a décidé de préserver les habitations voisines ainsi que la toiture de l'immeuble touché afin qu'elle ne s'écroule pas sur les pompiers : c'est pourquoi on a abondamment arrosé les murs et les tuiles. En cours d'opération, on a changé notre angle d'attaque et notre organisation. Il a fallu s'adapter face à un feu très mouvant.* »

Les gendarmes de la brigade locale mènent l'enquête pour déterminer les raisons pour lesquelles le feu s'est déclaré.

O. J. et K. G.

marly

Une bouteille de vodka sur le siège

Une voiture de marque allemande a percuté, mercredi soir, la clôture d'une maison de la rue Gandhi, à Marly.

Le véhicule n'a pas traîné sur les lieux de l'accident. Alertée, une patrouille de police se rendant sur place est tombée opportunément sur une berline esquintée, roulant doucement. Interpellée, la conductrice sentait fortement l'alcool. Les agents ont découvert sur le siège passager une bouteille de vodka. Placée en garde à vue, la mise en cause a été contrôlée positive avec 2,14 grammes d'alcool dans le sang.

Concernant les circonstances de l'accident, elle a expliqué avoir effectivement senti un léger choc alors qu'elle venait de reprendre le volant mais cela ne l'avait pas inquiétée. L'alcool ? Elle venait de boire de la bière, du muscat et de la vodka. Cette femme de 51 ans, originaire de Montigny-lès-Metz, sera jugée en juin prochain.

montigny

Ils font la paire

Deux mineurs ont tenté de dérober, hier après-midi, un lecteur DVD portable dans un supermarché de Montigny-lès-Metz. Surpris par un vigile, l'un d'eux a été interpellé à son passage en caisse. Placé en garde à vue, il a fini par dénoncer son compère. Les deux jeunes Amnévillois, âgés de 16 et 17 ans, sont convoqués chez le juge des enfants de Metz le 31 mars en vue d'une mise en examen.

LE DOSSIER DE LA SEMAINE — *sites web*

Des artisans crient à l'arnaque

Une entreprise bretonne, créatrice de sites internet, est surveillée de près par le parquet de Guingamp. Les plaintes pour escroquerie pleuvent. Des artisans de la région messine estiment, eux aussi, avoir été dupés.

Ils promettent monts et merveilles. On vous parle d'un site gratuit, d'un partenariat. Pour des petits commerces, c'est forcément alléchant, c'est la promesse d'une exposition intéressante sur internet. Alors forcément, on signe. Et ensuite, on pleure… » Passées les larmes, Alain Gaschet, un entrepreneur du Béarn, a décidé de contre-attaquer. S'estimant victime des agissements d'une entreprise conceptrice de sites web – « *On s'aperçoit vite qu'on doit payer une grosse somme d'argent chaque mois, le site est de mauvaise qualité et, en plus, il est mal référencé* », affirme-t-il – il a porté plainte et lancé la résistance, matérialisée par la création d'une association de victimes (www.adcapi.fr). Au fil de ses recherches, le Palois s'est rendu compte qu'il n'était pas seul. Au contraire. Depuis décembre dernier, une cinquantaine de plaintes ont été transmises au parquet de Guingamp, qui a ouvert une information judiciaire pour « *tromperie et escroquerie* ». Le substitut du procureur parle aujourd'hui ouvertement de « *manœuvres commerciales a minima douteuses* ». Signe d'un véritable phénomène, le parquet de Bordeaux a diligenté une enquête autour d'une autre entreprise du même genre.

Photo Gilles WIRTZ

L'une des victimes présumées de la société est un artisan carreleur de Marange-Silvange.

Parmi les victimes présumées, Franco Spagnolo. Un artisan carreleur de Marange-Silvange âgé d'une quarantaine d'années. L'homme a créé son entreprise en septembre dernier. En novembre, une commerciale sonne chez lui et lui vante les mérites de son produit. « *C'était tentant. J'allais avoir mon site propre gratuitement. Pour cela, il fallait juste que j'écrive une lettre en faveur de cette société, expliquant à quel point j'étais content de leur service. A côté de cela, on m'a vendu une offre de référencement. En payant 24 mots-clés, mon site devait être visible dès la première voire la deuxième page, au pire, des cinq principaux moteurs de recherche internet.* »

Signature le jour même

Franco Spagnolo a signé le jour de la visite de la commerciale. « *De toute façon, on n'avait pas le choix. C'était ça où la création du site n'était plus gratuite. Il s'agissait d'une offre spéciale à ne pas rater, disaient-ils.* » Dans le milieu commercial, on appelle ça du « *one shot* », comprenez qu'une visite doit finir par une vente. Il est ensuite trop tard pour faire machine arrière : à l'inverse des particuliers, les commerçants ne disposent pas de sept jours pour se rétracter. Aujourd'hui, le site internet de Franco Spagnolo ne fonctionne toujours pas correctement. « *On le trouve seulement quand on tape mon adresse internet. Ce n'était pas ce qui était prévu. On m'oblige à payer 150 € par mois mais je n'ai pas signé pour ça. Je paye quelque chose qui ne marche pas.* »

En réponse, la société bretonne affirme que tout fonctionne normalement. Contactée à maintes reprises, elle explique ces problèmes techniques par une mise en place un peu difficile mais soutient que « *tout est rentré dans l'ordre.* » Elle s'en « *remet à la justice* » pour le reste. Ses présumées victimes aussi.

Kevin GRETHEN.

sites web

« J'ai été naïf »

Franco Spagnolo n'est pas un adepte d'internet. A dire vrai, le carreleur de Marange-Silvange n'avait jamais pensé créer un site pour son entreprise. Et l'opportunité s'est présentée. « *On est venu me démarcher. Ça paraissait vraiment intéressant. La commerciale m'a vanté les mérites d'internet, m'a montré une lettre d'un de mes amis messins qui était passé par eux. Il se disait satisfait de leur prestation. Je me suis dit :* pourquoi pas ? *Je pensais que ça allait booster mon commerce. Ensuite, j'ai compris… J'ai été naïf.* » L'affaire résonne désormais comme un rendez-vous manqué. « *L'ami qui m'avait conseillé cette société connaît les mêmes problèmes que moi. Les sites ne sont pas de bonne qualité et on paye pour rien.* » Franco Spagnolo a décidé de se battre. Il a déposé plainte, alerté la répression des fraudes et la Chambre de commerce et d'industrie. « *Il faut que ça se sache, les pratiques de ce genre d'entreprises sont vraiment limites. L'affaire me paraît suffisamment importante pour mettre en garde les victimes potentielles.* »

SOCIAL — *manifestation syndicale hier à amnéville*

Tous contre les discriminations

Démonstration de force, hier, à Amnéville. Des centaines de membres de la CGT et de FO se sont retrouvées pour lutter « contre la politique du maire et les discriminations syndicales qui en découlent ».

Kiffer démission ! Kiffer en prison ! » Sous les drapeaux rouges, ils sont près de 500 (un peu moins de 400 selon des forces de l'ordre) devant la mairie amnévilloise. Remontés à bloc. Sur des pancartes, ils ont inscrit leur colère : « *Délégués syndicaux bafoués, liberté écrasée* », « *A la mairie d'Amnéville, la démocratie est ignorée* »… Dans leurs bouches, les mêmes mots : « *Nous nous battons tous ensemble. Un coup porté contre l'un d'entre nous est un coup porté contre nous tous. Tant qu'il le faudra, nous continuerons et nous reviendrons* ». Hier, la mobilisation contre les discriminations syndicales était nationale. Et c'est de toute la Lorraine, mais aussi du Nord, du Val-de-Marne, des Ardennes, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Seine-Saint-Denis et du Doubs que les membres des sections CGT et FO sont venus à Amnéville pour dire non à la politique du maire, Jean Kiffer. « *Nous voulons que nos camarades soient respectés dans leurs prérogatives professionnelles et puissent exercer leurs activités syndicales en toute sérénité* », explique Baptiste Talbot, secrétaire général de la fédération CGT des services publics. « *Nous mobiliser est la seule solution*, ajoute Denis Pesce, secrétaire général de l'union mosellane de la CGT, *car ou les recours n'aboutissent pas, ou le maire ne respecte pas les décisions de justice* ». Dans les deux cas, ils souhaitent que celui qui, selon eux, « *se croit au-dessus des lois* », les entende enfin.

Tous solidaires

Dans la foule, Thierry Barlé et Raphaël Cacitti, deux policiers municipaux suspendus pour avoir « *remis un rapport au procureur de la République, afin de dénoncer la gestion inacceptable du pôle thermal par le maire* ». Sur ce dossier, Jean Kiffer et son premier adjoint, Jean-Marie Zimoch, ont d'ailleurs été condamnés hier par le tribunal correctionnel de Metz. Mais aussi Alain Pautrot, employé de la cure thermale et délégué syndical CGT, mis à pied depuis le 9 septembre dernier, malgré le quatrième référé aux prud'hommes en sa faveur. Et bien d'autres encore.

Photo Maury GOLINI

Ils en ont assez et sont venus le crier sous les fenêtres de la mairie amnévilloise : « Stop aux discriminations syndicales ».

Mercredi soir, lors d'un conseil municipal, les élus amnévillois, ont décidé de municipaliser le pôle thermal. Si Denis Pesce et Baptiste Talbot ne sont pas contre, « *si cela permet aux salariés de bénéficier d'un statut plus intéressant* », ils assurent qu'ils seront « *très vigilants* » quant à « *la place accordée aux syndicats* ». Alexandre Tott, secrétaire adjoint de l'union mosellane de FO, pense que « *municipaliser permettra simplement d'étouffer toute résistance syndicale et cette idée est insupportable* ». « *Elle ne se justifie ni économiquement ni sur le plan de la gestion ni sur celui de la notion de mission de service public* », note Me Bernard Petit, qui assure la défense des employés du pôle thermal. « *Les pouvoirs publics pourraient donc s'y opposer* »… En attendant, dans les rangs de la CGT et de FO, la lutte continue. « *Tant que vous continuerez à commettre vos exactions, nous reviendrons. Toujours plus nombreux. Nous ne lâcherons pas* ».

Sandra CRANÉ.

Lire également en Région.

De la mairie… à la maison

Une fois tous rassemblés devant la mairie amnévilloise, les manifestants sont partis en cortège dans les rues de la ville. Une petite boucle de quelques centaines de mètres les a menés devant… la maison du premier magistrat. Devant les grilles, comme tout au long du parcours, la police municipale et nationale veillait au grain… Mais outre de copieux sifflets et quelques autocollants rouges collés sur le muret de l'habitation, nul débordement ne fut à déplorer. Quant aux forces de l'ordre, elles ont tout simplement été invitées par les syndicalistes à… rejoindre le mouvement. En vain.

La Résistance en Moselle annexée

Après le colloque sur les deux annexions de la Moselle, en 2007, l'Office national des anciens combattants (Onac), *Renaissance du vieux Metz et des Pays lorrains* et de l'Institut de la Salle aborderont, ce samedi 28 février, de 9h à 12 h, l'histoire de la Résistance en Moselle durant la Seconde Guerre mondiale.

Dès le 20 juin 1940, la Moselle est incluse dans le *Westmark*, qui regroupe également la Sarre et le Palatinat. Celui-ci est dirigé par Joseph Burckel, placé directement sous les ordres de Hitler. L'Alsace subit le même sort. La politique en vigueur est la germanisation à outrance – les enseignes, le nom des villes, des familles... Il s'agit également de remplacer les maires par des *Stadtkommissar*, de chasser les fonctionnaires non aryens, d'expulser les francophones hostiles au régime, d'introduire exclusivement la langue allemande dans les écoles. Le *Reichsarbeitsdienst* (RAD) est institué ainsi que l'incorporation de force. Le Concordat est supprimé, les fondations et organisations religieuses sont dissoutes ; leurs biens, confisqués, et leurs membres, expulsés. Partout la résistance s'organise. Mais elle paie un lourd tribut en arrestations, emprisonnements, tortures, déportation, internement et exécutions.

Trois intervenants et un modérateur animeront cette matinée à l'Institut de la Salle, à Queuleu. Au programme : 9h, accueil ; 9h15, *Tentative de nazification de la Moselle et de l'Alsace*, par Adolphe Thil ; 10h, *Les réseaux de résistance actifs en Moselle*, par Nicolas Bassan, président du musée de la Résistance de Thionville ; 10h45, *Les passeurs*, par Francis Petitdemange, professeur d'histoire. Steve Kayser, directeur du Centre de documentation et de recherche sur l'enrôlement forcé, à Luxembourg, présidera les séances.

Entrée libre. Ce samedi 28 février à l'amphithéâtre de la Salle, rue Saint-Maximin. Contacts : tél. 03 87 34 78 93 ou 03 87 62 79 81.

SOCIAL — *hôtel de ville*

L'art thérapie au service des jeunes

Jusqu'à dimanche, l'hôtel de ville accueille les œuvres de douze jeunes, talentueux, qui participent à un projet d'art thérapie.

Photo Karim SIARI

Les jeunes talents exposent actuellement sous le péristyle de l'hôtel de ville.

A l'initiative de la Mission locale de Metz, un projet d'art thérapie a été élaboré, invitant quelques jeunes en difficulté, âgés de 16 à 22 ans, à tenter l'aventure de la création artistique. « *Notre objectif est l'insertion professionnelle des jeunes*, explique Béatrice Machod, directrice de la Mission locale. *Nous avons remarqué que certains d'entre eux rencontraient des obstacles, comme la confiance en soi. Le but de ce projet est de leur permettre d'affronter le regard des autres en toute sérénité. C'est un bon challenge !* »

Danielle Lacrabère, art thérapeute, plasticienne et animatrice du projet, se réjouit de cette expérience : « *Ce fut un bonheur de voir ces jeunes s'émerveiller devant leur création, s'éveiller via un support plastique !* » Un avis que partage la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, qui a accepté de financer le projet.

Julien, 21 ans, auteur, entre autres, d'un tableau intitulé *La gifle*, dresse un constat : « *Je me sens mieux, plus libre. Ce projet m'a permis de m'exprimer, de libérer certaines émotions...* » Et qu'en pensent les visiteurs ? Que certaines œuvres valent vraiment le coup d'œil ! « *Je trouve ça joli et plutôt professionnel*, observe Marie, 16 ans. *Ça m'émeut ce que ces jeunes ont accompli. On voit ressortir leur âme à travers l'art.* » Que rajouter de plus ?

VIE RELIGIEUSE

Communauté de paroisses Saint J.-Baptiste des Eaux Vives

• **Animations à *Saint-Clément*** : ce samedi 28 février, à 20h30, concert harpe et flûte, de Pantxoa Urtizberea et Pauline Haas, avec les œuvres de Bach, Debussy, Hersant, Parish-Alvars, Donizetti, Ibert, Saint Saëns, Gluck, Piazzola. Entrée libre.

Dimanche 1er mars à 10h : messe animée par les scouts de Queuleu et deuxième démarche de baptême des enfants du primaire.

• **Animation à la chapelle de la charité maternelle Sainte-Croix** : conférence de Carême sur *La vie et le message de sœur Faustine*, sur *La miséricorde divine*, par Hélène Dumont, responsable de l'apostolat de la miséricorde dans le diocèse de Meaux.

Eglise orthodoxe

Voici l'horaire de l'office de la paroisse orthodoxe Saint-Martin et Saint-Silouane, 32, rue Saint-Gengoulf à Metz. Métropole roumaine : ce dimanche 1er mars, à 10h, matines et divine liturgie du pardon et de l'exil d'Adam. Début du grand Carême.

Aimer, c'est prévoir
Avec le contrat obsèques **Roc'Eclerc**
• C'est exprimer vos volontés avec le prix exact de vos futures obsèques
• C'est la garantie de ce prix, quelle que soit la date du décès, à prestation égale
• C'est payer en une ou plusieurs fois
Renseignements et devis gratuit
Pompes Funèbres Roc'Eclerc 34, rue de Verdun - 57000 METZ Tél. 03 87 56 17 14
Pompes Funèbres Roc'Eclerc 68, bld de l'Europe - 57000 METZ Tél. 03 87 74 56 33
Chambre Funéraire
AC1151645

ASSOCIATION — *contre l'homophobie, pour l'égalité des droits*

Couleurs gaies s'offre l'Arsenal pour ses dix ans

Couleurs gaies soufflera ses dix bougies ce samedi, à partir de 23h, à l'Arsenal. Une première à Metz que le nouveau président, Matthieu Gatipon-Bachette, présente comme un signe du changement politique.

Février 1999. Sous l'impulsion de Stéphane Aurousseau, un groupe d'une dizaine de personnes se réunit dans un bar messin en vue de créer une association homosexuelle. Deux mois plus tard, la structure recevait son premier récépissé de déclaration du tribunal. Ainsi est née *Couleurs gaies* qui, ce samedi 28 février, fêtera son 10e anniversaire. « *Cette soirée devrait réunir plus de 600 personnes. Elle symbolise dix ans de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genres. Elle va aussi nous permettre de financer le loyer de notre local ouvert depuis huit ans rue des Tanneurs* », annonce Matthieu Gatipon-Bachette. A 25 ans, ce Messin d'origine, aujourd'hui installé à Nancy, est le nouveau président de *Couleurs gaies* Lorraine-Nord, une association affiliée à la Fédération française des centres LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels). A ce jour, elle compte 200 adhérents et près d'un millier de sympathisants.

« Une première »

Si cette décennie de militantisme contre l'homophobie et pour l'égalité des droits a été marquée par de belles réussites, Matthieu Gatipon-Bachette ne crie pas victoire : « *Le thème est plus abordable, mais les gens ne sont pas forcément plus ouverts. Nous essayons toujours d'avoir une démarche pédagogique car, tant qu'il ne nuit pas à autrui, chacun a droit à sa différence. A droite comme à gauche, nous faisons encore face aux préjugés de certains élus, mais heureusement, il y a des gens ouverts d'esprit* ». Référence aux soirées précédentes organisées à l'écart du centre-ville messin, à Plappeville et à Solgne : « *Le fait d'être accueilli pour la première fois par la nouvelle direction de l'Arsenal est un signe du changement politique. Avant, une telle perspective aurait été plus difficile à entrevoir... En tout cas, cette soirée messine marque notre arrivée dans le centre-ville et une plus grande visibilité* ». Rappel des subventions refusées ou encore du procès intenté contre l'ancienne municipalité ayant interdit aux chars de la Marche des fiertés d'arpenter le plateau piétonnier. 2008 a marqué un véritable tournant : non seulement l'association a reçu sa première subvention municipale et régionale, mais en plus la *Gay pride* lorraine a eu le droit de cité au centre-ville.

Des projets et des actions

« *Cette année, nous avons choisi de mettre l'accent sur les points culturels* », annonce le jeune président. Ainsi, à l'occasion du festival contre le racisme, programmé les 19, 20 et 21 mars prochain, l'association mettra en place des expositions au Saulcy et aux Trinitaires. Egalement en prévision, un projet cinéma en partenariat avec le *Caméo* et, au profit de la Journée mondiale contre l'homophobie du 17 mai, une semaine d'actions sur l'ensemble du secteur. « *Nous prévoyons aussi des actions sur la santé et la problématique des consultations médicales. Certains médecins, pas très au fait des nouveaux droits, tiennent encore des discours moralisateurs...* » Sans oublier la Marche des fiertés prévue à Nancy le 6 juin, d'autres projets politiques sont au programme du mois de juillet *via* des rencontres en lien avec la Fédération française des centres LGBT. La lutte pour la reconnaissance se poursuit.

M.-O. C.

Elu président de Couleurs gaies en décembre dernier, Matthieu Gatipon-Bachette annonce une soirée pleine de surprises, demain soir, « dans le cadre prestigieux de l'Orangerie, à l'Arsenal ».

10e anniversaire de Couleurs gaies : samedi 28 février, à partir de 23 h, à l'Arsenal. Prévente au siège de l'association, 31, rue des Tanneurs, et dans les commerces partenaires (7 €), sur place (9 €).

AVOIR 20 ANS DANS LES QUARTIERS — *magny*

Elodie Della Rocca : « Luxo », boulot, dodo…

Ils ont 20 ans et vivent dans les quartiers messins. Nous leur consacrons une série de portraits où s'expriment leur vision du quotidien, leurs rêves, leurs doutes… Celle-ci s'achève avec Elodie de Magny.

Je sens une vraie pression sur mes épaules, mais c'est un facteur de motivation. La pression, c'est le nerf de la guerre ! » Elodie Della Rocca a décroché, en septembre dernier, son premier emploi chez ODSI, un développeur de sites web basé à Florange. Recrutée dans le but de promouvoir cette société au Grand-duché, à peine son DUT Techniques de commercialisation en poche, la voici désormais sur la route. Confrontée aux journées à rallonge, embarquée quotidiennement dans le grand serpentin qui, de Metz à Luxembourg, alimente le flux du travail transfrontalier. "Luxo", boulot, dodo... Certes, mais elle reste vigilante devant cette routine qui pourrait sournoisement s'installer. « *Levée à 6 h*, explique-t-elle, *je commence à 8h30. Au bureau, je gère mon activité de A à Z : prospection téléphonique, prise de rendez-vous, etc. Je m'auto-forme aux techniques infographiques aussi. Ce n'est pas très facile mais je trouve ce job très intéressant.* »

On sent dans les 20 ans d'Elodie, une forme affirmée de maturité. Des idées exprimées avec beaucoup d'élégance. Un certain sens de la persuasion aussi. Servi par un doux regard bleu, quoique perçant, mais perturbé, de temps à autre, par l'envie de se laisser aller à rire un peu. Mais l'instant est au déroulement d'un fil de soi et Elodie fait preuve d'un sérieux à toute épreuve. Il faut dire qu'elle est allée à bonne école. Son parcours, exemplaire à plus d'un titre, est pourtant tout sauf linéaire. Venue d'un BEP Vente, elle a embrayé sur une première d'adaptation alors que nombre de ses professeurs n'y croyaient pas vraiment. « *Quand j'étais au collège, je n'avais pas goût à l'école. J'avais envie de concret et le BEP m'a aidée. C'est pour ça qu'il ne faut pas le dénigrer. Malheureusement, en France, les formations professionnalisantes sont trop considérées comme des orientations par défaut. A tort, selon moi...* » Durant ses stages, Elodie se rend compte qu'elle ne souhaitait pas, au fond, devenir vendeuse en boutique. « *J'ai pris conscience de l'importance d'étudier...* », reconnaît-elle.

Mais derrière cette jeune femme, nourrie d'une ambition professionnelle décomplexée, émerge une autre, pétrie d'amour. Des enfants, un mari, des amis fidèles... « *Je sais que c'est réalisable et ce sera réalisé !* », s'écrie-t-elle. Car, pour Elodie la commerciale, voici une chose qui ne peut se négocier. Lorsqu'elle parle son quartier qu'elle adore, elle ne manque pas d'évoquer les remous suscités par le projet d'installation une aire d'accueil pour les gens du voyage. « *Je pense qu'il y a un terrain d'entente à trouver*, dit-elle sans chercher à polémiquer, mais ce sera compliqué. *Néanmoins, les opposants au projet municipal devraient faire preuve d'un peu plus d'ouverture d'esprit. Nous vivons dans un état de droit. Alors, il faut laisser aux gens du voyage la possibilité de vivre leur choix dignement.* »

Elodie Della Rocca : « Je considère Magny, non pas comme un village mais comme un quartier à part entière. C'est mon quartier de cœur. Celui de mes premiers amis, de mes premières amours et de mes premières cigarettes ! »

VIE DE LA VILLE — *décorations de noël*

Les locataires de l'OPH récompensés

« *Il ne faut pas oublier mon mari, il a aussi participé aux décorations !* », s'écrit une jeune femme avant d'aller rechercher son prix. Les décorations de Noël, ce n'est pas qu'une histoire de femmes. Tout le monde participe.

Hier après-midi, l'Office public de l'habitat de Metz (OPH) remettait, à vingt-trois de ses locataires, un panier garni pour les récompenser des efforts d'embellissement réalisés, au niveau de leur logement, pour la période de Noël. « *Cela fait plus de quatre ans que nous avons lancé cette opération de décorations de Noël* » précise Claude Birnbaum, le directeur général de l'OPH.

Chaque année, les agences de l'ex-*Opac*, réparties sur Metz et dans son agglomération, reçoivent des inscriptions de la part des locataires pour ce concours. En 2008, une soixantaine de dossiers ont été étudiés. Les équipes inspectent alors les façades d'immeubles ou de maisons, et notent les illuminations les plus sympathiques. « *Nous encouragerons ces initiatives, cela rend les quartiers plus joyeux et cela illumine le regard des passants. L'ornement des parties communes fait aussi partie de nos sélections. Mais l'opération ne déclare personne en tant que vainqueur. Le classement n'est pas à l'ordre du jour, nous préférons féliciter les décorateurs pour les efforts, ils ont d'ailleurs tous reçu le même prix* », assure Claude Birnbaum.

Vingt-trois locataires de l'OPH ont reçu un panier garni pour avoir joliment décoré leur habitation pendant les fêtes de Noël.

Steinhoff
LE GRAND NOM DU SANDWICH
AC1150892

POINT PROPRE Pressing Séverine FREYMANN - DAMIEN Meilleur ouvrier de France
LA QUALITÉ DANS LA TRADITION
3, place Jean-Moulin - METZ - 03 87 55 05 65
(angle rue Pasteur) - www.pointpropre.com
AC1149018

La Bergerie
En attendant le printemps... au coin du feu... venez goûter nos nouvelles saveurs...
A Rugy, 10 mn de Metz - Tél. 03 87 77 82 27
AC1150894

Queuleu

L'orgue à l'honneur

Comment associer le « roi des instruments », dont parlait Balzac, au temps liturgique des catholiques du Carême ? C'est la question que se pose la paroisse de l'Immaculée-Conception de Queuleu qui souhaite offrir à ses paroissiens, ainsi qu'aux fidèles de passage, chaque dimanche de mars, à 17h, une heure associant la beauté des sons de l'orgue à la profondeur du recueillement et de la prière.

C'est sous les doigts de l'organiste Laurent Martin Schmit, bien connu des Lorrains, que ces heures de méditation musicale seront données. Il s'agit de faire une pause dans la vie de tous les jours et d'écouter les paroles de l'Evangile associé à des pièces d'orgue ou à des improvisations. Ces œuvres musicales seront le moyen de retrouver leurs origines symboliques et religieuses. On pourra ainsi y découvrir des œuvres de nombreux compositeurs : Bach, Mendelssohn, Brahms, Franck...

C'est donc Laurent Martin Schmit qui tiendra les claviers du grand orgue de Metz-Queuleu, orgue qu'il connaît bien puisqu'il est depuis maintenant deux ans l'un des organistes de cette grande paroisse. Cet instrument du XIXe siècle a été entièrement restauré et agrandi il y a quelques années et figure parmi les plus belles orgues du Pays messin.

Borny

Sortie des marcheurs

Ce dimanche 1er mars, les marcheurs de la Famille lorraine de Borny effectueront une sortie à Mondelange. Rassemblement sur le parking situé près de la poste des Hauts-de-Blémont, boulevard de Guyenne, pour un départ fixé à 8h (co-voiturage).

Le Sablon

Amis sans frontières

Comme tous les ans, l'assemblée générale des *Amis sans frontières* de Moselle se déroulera le lundi 2 mars, à partir de 14h30, dans la grande salle de la mairie de quartier du Sablon, en présence de Maryse Degallaix, présidente nationale des *Amis sans frontières*, et de Bernard Heuilluy, conseiller municipal de Metz, qui représentera le maire.

EN BREF

Centre bouddhiste

Le centre bouddhiste Kadampa Dharmachakra ouvre ses portes ce dimanche 1er mars, de 14h30 à 18h, 22 rue Wilson à Metz. Renseignements : tél. 03 87 57 35 17.

Tournoi d'échecs

Le tournoi d'échecs de la ville de Metz continue sa ronde dans les grands clubs messins. Aujourd'hui, ce championnat interclubs passera par le club Alekhine, au centre socioculturel République, rue des Robert, à 20h30, avant de passer les mois prochains par Metz-Fischer et l'ASPTT.

Lycée hôtelier

Si la mode vous intéresse, que Jean-Paul Gaultier, Karl Lagerfeld ou Nina Ricci sont des noms qui vont font rêver, la soirée organisée par les étudiants du lycée hôtelier Raymond-Mondon est faite pour vous. En effet, ils proposent, le samedi 28 mars, à 19h30, en partenariat avec l'hôtel Mercure Metz-Centre, une soirée unique au cours de laquelle vous pourrez effectuer un voyage au cœur de la mode. De nombreuses animations vous attendent pour vous faire passer une soirée exceptionnelle, durant laquelle vous plongerez dans la mode, des années 50 à nos jours, et découvrirez des mets délicieux, inspirés des recettes des plus grands chefs de ce siècle.

Réservations : tél. 03 87 65 66 22.

URGENCES

Aide médicale urgente
Centre 15 : tél. 15.

Centre anti-poison
Tous secteurs : tél. 03 83 85 26 26.

Hôpitaux de garde
Service d'urgences (adultes, enfants) : Centre hospitalier régional Metz-Thionville - Hôpital Bon-Secours, tél. 03 87 55 34 91 ou 03 87 55 34 92.
Service urgences HIA Legouest : tél. 03 87 56 47 65.
Service urgences UPATOU, hôpital-clinique Claude-Bernard, tél. 03 87 39 60 00.
Maternité : hôpital Femme-Mère-Enfant, site de Sainte-Croix, tél. 03 87 34 51 00.
Pédiatrie : site de Bon-Secours, tél. 03 87 55 31 20.
Pont-à-Mousson : centre hospitalier, tél. 03 83 80 20 00.

Médecins de garde
Tous secteurs, APSAM, Médigarde 57 : tél. 0820 33 20 20.

Pharmacie de garde
Metz et agglomération messine : de 21h à demain 7h30 : se rendre à l'Hôtel de Police, 10, rue Belle-Isle.
Pagny-sur-Moselle et Thiaucourt : pharmacie Soumoy, 18, rue Saint-Pierre à Maidières.
Secteur du Haut Plateau messin : pharmacie Klein, 1, place Maréchal Foch à Homécourt.
Secteur de Maizières-lès-Metz et vallée de l'Orne : tél. 03 87 58 53 00.

Police
Police-secours : tél. 17.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

AUJOURD'HUI

Café des parents
Metz : *Place et rôle de chacun dans les familles recomposées*, par Nadette Ferry, psychologue, de 18h30 à 20h30, 31, rue Dupont-des-Loges. Inscription obligatoire, 03 87 69 04 36.

Concert
Metz : Liz Mc Comb, Orchestre national de Lorraine (jazz), à 20h30, à l'Arsenal.
Metz : *Kit Corporation*, à 18h30, au centre d'art contemporain Faux Mouvement, 4, rue du Change. Entrée libre.

Conférences
Maizières-lès-Metz : *La femme en Afrique*, à 20h, à la médiathèque.
Metz : *Les automates cellulaires*, par Maurice Margenstern, professeur en informatique, de 15h30 à 17h30, amphi le Moigne, île du Saulcy (Université du temps libre).
Metz : *Face aux crises, changeons d'Europe* avec Aurélie Trouvé, co-présidente d'*Attac* France, à 20h30, à l'hôtel de ville.

Conte
Amnéville : *Merci de vous être déplacé*, à 20h30, à la médiathèque Jean-Morette. Entrée libre.

Don du sang
Metz : de 8h30 à 12h, à l'école Pigier, rue des Parmentiers.

Expositions
Hagondange : *L'amour... des mots d'amour*, à la bibliothèque, de 9h à 12h et de 14h à 18h, 03 87 71 96 61.
Metz : *Gravissime. 500 ans d'images dans le livre*, à la médiathèque du Pontiffroy, de 13h à 19h.
Metz : peintures de Matthieu Bauchat, au conseil général, 6, rue Mozart, de 8h30 à 12h.
Metz : *Inventaire à la Prévert n°1, La Massue des Marquises*, aux Musées de la Cour d'Or, de 9h à 17h.
Metz : *Retour du réel*, de Bruno Tomassi, à l'Arsenal, de 13h à 18h.
Metz : *Perspectives et variations*, de Vera Molnar, au Fonds régional d'art contemporain, 1 bis rue des Trinitaires, de 12h à 19h.
Metz : peintures de Youcef Korichi, à la Maison de la culture et des loisirs, 36 rue Saint-Marcel, de 9h à 12h et de 14h à 21h.
Metz : peintures de Mireille Rohr, à l'hôtel Ibis Metz Centre-Cathédrale.
Montigny-lès-Metz : Bruno Tomassi et accrochage collectif, peintures et sculptures, Shimoni Gallery, 150 chemin de Blory, de 14h à 18h, et sur rendez-vous, 03 87 56 18 48.
Rombas : *Grand-père ours raconte tes belles histoires*, (ours et jouets anciens) chez Photo Martino, 3, rue de Versailles. Sur RV de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h.
Woippy : *Une introduction à l'histoire des pays arabes*, centre interculturel, 47 route de Thionville, de 10h à 12h et de 15h à 19h.

Lotos
Augny : à 19h30, à la salle des fêtes.
Marly : à 20h30, au centre socioculturel La Louvière. Ouverture des portes à 19h. Réservation recommandée, 03 55 80 25 48.
Montigny-lès-Metz : salle Pougin, ouverture des portes à 18h30.
Vitry-sur-Orne : à 20h, au centre socioculturel. Ouverture des portes à 18h.
Woippy : à 20h30, au *Chardon Lorrain*, 58, rue de Metz. Réservations, 03 87 30 46 61.

Manèges
Metz : fête foraine de carnaval, à l'Esplanade.
Montigny-lès-Metz : fête foraine de carnaval, de 14h30 à 19h, place des Vacons.

Rencontres
Flévy : dédicace de Jean-Claude Berrar, pour *Metz, retour à la France* (éd. Serpenoise), de 17h à 18h, à la mairie.
Hagondange : rencontre de bienvenue destinée aux nouveaux Hagondangeois, à 18h, à la salle des fêtes Paul-Lamm.
Metz : Anne de Rancourt, pour *Un mètre Quatre (éd. Buchet Chastel)*, à 19h, librairie Géronimo, rue Ambroise-Thomas.

Soirée
Amnéville : à partir de 22h, soirée antillaise, au *Snowhall*. Réservations, 03 87 15 15 20.
Amnéville : à partir de 19h30, soirée carnaval, à *L'Avenue*.

Spectacle
Metz : opérette, *Un de la Canebière*, à 20h30, à l'Opéra-Théâtre.

Théâtre
Flévy : *Les Clopains d'abord*, comédie de Ray Cooney, à 20h30, salle des fêtes.
Metz : *Le béret de la tortue*, par la Cie La Chimère, à 20h30, au Théâtre de la Seille, 11 rue de la Poulue.
Metz : café théâtre *Fred Trémège enfin visible*, pièce de et avec Frédéric Trémège, à 20h30, salle Braun.
Talange : *Palatine*, d'après la correspondance de Charlotte-Elisabeth de Bavière, par la Cie Le Théâtre du Loup Blanc, à 20h, à l'Espace Molière.

DEMAIN

Animation
Metz : organisée par l'association Vivre avec le SED (syndrome d'Ehlers Danlos), lâcher de ballons, stand d'information, 14h, plan d'eau.

Anniversaire
Metz : 10e anniversaire de *Couleurs Gaies*, soirée avec DJ, à partir de 23h, à l'Arsenal.

Bal
Montigny-lès-Metz : bal folk costumé, avec le Groupe Sans Gain, espace Europa-Courcelles.
Norroy-le-Veneur : animé par le groupe *Les Alérions*, à 20h30, salle Albert-Bourson.

Belote
Lorry-lès-Metz : à 20h, foyer communal.

Carnaval
Sailly-Achâtel : défilé et concours de déguisement, inscription 14h45, salle associative.

Comédie musicale
Amnéville : *La Partition*, au profit des *Restos du cœur*, 20h30, Galaxie.

Concerts
Metz : l'Orchestre de chambre de Metz en récital, 20h30, église Saint-Clément.
Metz : *Thee Verduns* (garage/country/glam), 20h30, Maison de la culture et des loisirs, rue Saint-Marcel.

Concours de soupe
Metz : à partir de 18h30, siège de la Famille Lorraine, 74, rue de la Ronde, Devant-les-Ponts.

Conférences
Metz : *La Résistance en Moselle durant la Seconde Guerre mondiale*, de 9h à 12h, amphithéâtre de la Salle, rue Saint-Maximin, entrée libre, 03 87 34 78 93 ou 03 87 62 79 81.
Metz : *En République Tchèque, Prague et quelques autres lieux*, par Jean-Claude Saunier, inspecteur honoraire de l'Education nationale, 10h, espace Pilâtre-de-Rozier, 2 rue Georges-Ducrocq (Comité d'historicité européenne de la Lorraine).
Metz : *Diabète du type 2, épidémie du XXIe siècle*, par le Dr Jacques Louis, diabétologue, 14h30, grand salon de l'hôtel de ville.
Moulins-lès-Metz : *Plaisir, douleur, souffrance : l'envie de vivre* par Fabien Faul, prêtre, et Jean-Paul Poinsignon, médecin de la douleur, 9h30 à 17h, ermitage Saint-Jean (Association Maintenant, 06 70 41 28 58).

Friperie
Woippy : du Secours populaire, 14h à 18h, salle Michel-Bonnet.

Jeune public
Metz : séance de lecture et de contes, de 5 à 8 ans, entrée libre sur inscription, 15h30, médiathèques du Pontiffroy et du Sablon.
Metz : atelier contes et arts plastiques, par Nathalie Zolkos, de 2 à 4 ans, entrée libre sur inscription, 10h30, médiathèque de Borny, et 15h30, bibliothèque de la Seille.
Montigny-lès-Metz : conte à partir de 5 ans, 10h30 à 11h30, bibliothèque municipale, 7 rue de l'Abbé-Châtelain. Inscription obligatoire, 03 87 68 05 55.

Joute poétique
Metz : par l'association Plumes à connaître, *Des mots sur le bout de la langue*, 16h30 à 18h30, cloître des Récollets.

Loto
Woippy: 20h, centre social foyer Saint-Eloy. Ouverture des portes 18h30.

Manèges
Metz : fête foraine de carnaval, à l'Esplanade.
Montigny-lès-Metz : fête foraine de carnaval, 14h30 à 19h, place des Vacons.

Nuit du Blues
Mondelange : 2e Nuit du blues, avec *Les Starczan Brothers Band*, 21h, à la salle Honecker. En première partie, *Les Ice Succer Blues Band*.

Petanque
Jouy-aux-Arches : concours en triplette, au lieu-dit Le Manège, 25 rue Notre-Dame. Inscription 14h, jet du bouchon 14h30. Tarif : 12 €, par triplette.

Portes ouvertes
Metz : 9h à 12h et 14h à 17h, Institution de la Salle, 2 rue Saint-Maximin, à Queuleu.
Montigny-lès-Metz : services techniques municipaux, 1 chemin des Sources, 10h à 16h, 03 87 55 74 74.

Rencontres
Metz : Philippe Claudel, invité de l'association Plumes à connaître, 9h30 à 12h, gare SNCF, salon d'honneur. Entrée libre.
Metz : dédicace de Nicolas Duffaut, pour *Ce que lisent les animaux avant de dormir* (Sarbacanel), 15h, à la *Fnac*.
Metz : dédicace de Phil Briones, pour *Wanderers* (BD), 15h, *Fnac*.

Repas
Chesny : repas dansant, centre socioculturel. Inscriptions, 03 87 38 23 12.
Rosselange : 20h, dans la salle des fêtes du Fort-Chabrol, par la gymnastique volontaire.
Servigny-lès-Saint-Barbe : 20h15, foyer socioculturel. Réservations, 03 87 76 61 34 ou 03 87 76 73 95.

Rock'n'Beach Soccer
Metz : aux Arènes ; 16h15, ouverture des portes ; 17h, cérémonie d'ouverture ; 17h30, match Portugal-Russie ; 18h30, match France-Italie.

Soirée
Marly : soirée salsa avec le DJ Roberth, 20h, La Louvière, 06 61 45 85 12.

Spectacle
Metz : opérette, *Un de la Canebière*, 20h30, Opéra-Théâtre.

Théâtre
Metz : *Le béret de la tortue* par la Cie La Chimère, 20h30, Théâtre de la Seille, 11 rue de la Poulue.
Metz : café-théâtre *Fred Trémège enfin visible*, pièce de et avec Frédéric Trémège, 20h30, salle Braun.
Montigny-lès-Metz : *Une vie sur mesure*, comédie dramatique, 20h30, centre culturel Marc-Sangnier, 8 allée Marguerite.

Visite guidée
Metz : *Flânerie rabelaisienne avec dégustation de produits du terroir*, 14h à 15h30. 8 € par personne. Inscription obligatoire, Office de tourisme, 03 87 55 53 76.

ETAT CIVIL

Décès
M. Charles Lette, 85 ans, Lucy, 6, rue de la Banie.
M. Louis Kieffer, 83 ans, Lessy, 21, chemin des Nouillons.
Mme veuve Christophe, née Jeanne Lefevre, 96 ans, Metz, 5 C, rue des Sinsignottes.
Mme veuve Lorrain, née Marie Schmitt, 91 ans, Metz, 9, rue du Faubourg.

Naissances
Léa Corteccia, Rombas, 6, rue de la Gare.
Jade Laghouati, Fameck, 9, rue des Peupliers.
Faustine Ciré, Hagondange, 3, rue du Temple.
Lilou Boulanger, Saint-Julien-lès-Metz, 3, En Froide-Ruelle.
Shana Moleka Lomani, Metz, 10 C, rue René-Paquet.
Elsa Vilmen, Amnéville, 2, rue des Mimosas.
Andréa Dattoli, Mousson, 7, rue des Templiers.
Robin Hoffmann, Woippy, 30, rue du Paquis.
Léa Lopriore--Derlon, Ars-sur-Moselle, 36, rue des Varaines.

EN PANNE

Electricité
URM, filiale d'UEM : 2, place du Pontiffroy, 24h/24, tél. 0810 30 35 10.
Amnéville : régie municipale, tél. 03 87 71 80 00 ; après les heures de services, tél. 06 11 07 84 73 (électricité) et 06 11 07 84 76 (télédistribution).
Bousse, Mondelange, Richemont : tél. 03 87 71 20 19.
Hagondange : régie municipale, tél. 03 87 71 66 34 ; après les heures de services, tél. 06 07 87 02 76.
Talange : régie municipale, tél. 03 87 71 48 01.
Clouange, Gandrange : tél. 03 87 67 15 22.
Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Vitry-sur-Orne, Rosselange : tél. 0810 333 457.
Rombas : tél. 03 87 67 03 83.
Sainte-Marie-aux-Chênes : régie d'électricité, tél. 03 87 61 90 32.

Gaz
GrDF, gaz réseau distribution France, service dépannage : tél. 0810 433 057.
Amnéville, Bousse, Mondelange, Richemont, Talange : tél. 0810 433 057.
Clouange, Gandrange, Rosselange, Vitry-sur-Orne, Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Rombas : tél. 0810 433 157.

NECROLOGIE

M. Henri Rollin

VARIZE-VAUDONCOURT. – Nous apprenons le décès de M. Henri Rollin, survenu à son domicile, 20, rue de la Chapelle, à Vaudoncourt, le mercredi 25 février, à l'âge de 86 ans. Né à Vaudoncourt, le 7 mai 1922, il était l'époux de Mme Thérèse Rollin, née Haas. Le couple avait trois enfants, Michèle, épouse Maguin, Martine et André, et trois petits-enfants, Anthony, Gautier et Arthur. M. Henri Rollin était agent SNCF à la retraite.
La messe d'enterrement sera célébrée ce vendredi 27 février à 14h30 en l'église Saint-Martin de Varize, suivie de l'inhumation au cimetière communal.
Nos condoléances à la famille.

M. Paul Sprunck

TALANGE. – Nous apprenons le décès de M. Paul Sprunck, survenu à Moyeuvre-Grande, le 25 février. Né à Bousseviller, le 19 juin 1929, il avait uni sa destinée à celle de Mlle Hélène Burgun, en 1954. De cette union sont nées deux filles : Claude, épouse Berdos, qui réside à Talange, et Michèle, épouse Demange, qui demeure à Montrequienne. Le cercle familial s'est agrandi avec la venue de trois petits-enfants. M. Paul Sprunck avait exercé la profession de brigadier-chef à la police municipale de Talange, ville dans laquelle il résidait, depuis 1959, au 4, rue des Bleuets.
Les obsèques seront célébrées ce vendredi 27 février à 15h en l'église Jésus-Ouvrier de Talange, suivies de l'incinération.
Nos condoléances à la famille.

M. Roland Philippot
THIAUCOURT. – Nous apprenons le décès de M. Roland Philippot, survenu le 25 février, à Pont-à-Mousson, à l'âge de 77 ans. Agriculteur à la retraite, il était domicilié rue du Moulin-Bas dans la commune. Né le 17 juillet 1931 à Thiaucourt, il avait épousé Mlle Denise Georgin, le 1er décembre 1973, à Jouy-aux-Arches. De leur union sont nés trois enfants, Sonia, Jérôme et Gérald, tous trois domiciliés à Thiaucourt. Il était l'heureux grand-père de quatre petits-enfants. Il a servi durant de nombreuses années le corps des sapeurs-pompiers de la commune.
Ses obsèques seront célébrées le samedi 28 février à 10h30 en l'église paroissiale de Thiaucourt, suivies de l'incinération à Bar-le-Duc.
Nos condoléances à la famille.

Mme Charlotte Homan
AMNEVILLE. – Nous venons d'apprendre le décès de Mme Charlotte Homan, survenu le 25 février. Originaire de Bousse, la défunte avait vu le jour le 16 août 1923. Retraitée, elle avait été embauchée à la boucherie Becker d'Amnéville pour s'occuper tout d'abord des enfants puis ensuite exercer la profession de vendeuse. Une famille qu'elle n'a jamais quittée, même après sa retraite. Elle demeurait au 5, rue des Mimosas, et laisse dans la peine Yves, Noëlle, et Claude, les enfants de la famille Becker.
Les obsèques seront célébrées ce vendredi 27 février, à 15h30, en l'église Saint-Joseph, suivies de l'incinération.
Nos condoléances à la famille.

M. Marcel Huet, doyen de Pagny-sur-Moselle

PAGNY-SUR-MOSELLE. – Nous avons appris le décès de M. Marcel Huet, survenu le 26 février, à Nancy, dans sa 95e année. Le défunt était domicilié rue Maurice-Barrès, dans la commune.
Né à Maranwez (Ardennes), le 27 mars 1913, il avait pris pour épouse, en 1941, Mlle Renée Linsart, qu'il a eu la douleur de perdre en novembre 2000. De leur union sont nés trois garçons : Roger et Bernard, domiciliés à Pagny-sur-Moselle, et Alain, décédé en Bretagne en 1983. Sept petits-enfants et six arrière-petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial.
Retraité de la SNCF depuis 1968, il a effectué sa carrière au service exploitation dans les gares de Baroncourt, Audun-le-Roman, puis à Pagny-sur-Moselle, où il a fait valoir ses droits à la retraite au grade de chef de service.
Doyen de la commune, M. Marcel Huet laissera le souvenir d'un homme dynamique, jovial et serviable. Toujours très actif, il aimait le jardinage et ne se déplaçait jamais sans sa bicyclette. Il participait également à la vie associative locale, au sein des anciens combattants ou des retraités de la SNCF. Il était un habitué des cafés-rencontres ou des goûters du club Marie-Robert.
Ses obsèques seront célébrées ce samedi 28 février à 10h30 à l'église de Pagny-sur-Moselle.
Nos condoléances à la famille.

M. Fernand Kieffer

LESSY. – Nous apprenons le décès de M. Fernand Kieffer, survenu à Metz, le 24 février, à l'âge de 83 ans.
Né le 10 novembre 1925, à Sarreguemines, M. Kieffer avait épousé, le 30 mars 1951, Mlle Denise Morschhauer, à Thionville. De leur union sont nés quatre enfants : Michel, Christine, épouse Aulagner, Julien et Viviane, épouse Boissier. Le défunt était l'heureux grand-père de neuf petits-enfants et avait trois arrière-petits-enfants.
Cadre commercial en entreprise, aujourd'hui retraité, il consacrait ses loisirs à la chasse, aux échecs et à la philatélie, au 21, rue des Nouillons, à Lessy, où sa famille réside depuis 1978.
Ses obsèques seront célébrées ce vendredi 27 février à 14h en l'église Saint-Gorgon de Lessy, suivies de l'inhumation au cimetière communal.
Nos condoléances à la famille.

M. Denis Vermoyal

MONDELANGE. – M. Denis Vermoyal vient de s'éteindre, le 23 février, à Thionville, à l'aube de ses 60 ans. Le défunt était plus connu sous le nom de Niglou. Originaire de Neuves-Maisons, où il avait vu le jour le 15 juin 1949, il demeurait avec sa compagne, Mme Huguette Brenner, 19, rue de la Gare, à Mondelange, depuis de nombreuses années. Il avait exploité une petite entreprise d'installation sanitaire et chauffage et, depuis quelque temps, avait dû cesser son activité pour raisons de santé. Homme affable et juste, il était toujours prêt à rendre service.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Neuves-Maisons, mercredi 25 février, suivies de l'incinération.
Nos condoléances à la famille.

Le Couturier de la Cuisine
www.lecouturierdelacuisine.fr
INTERIEUR DECOR
CUISINES SALLES DE BAINS
20 CUISINES EN EXPO
Rue de la Ferme St Ladre 57155 MARLY FRESCATY à côté de l'Automobile-Club Tél. 03 87 56 05 43
AC1151257

SUR VOS ECRANS *ce vendredi 27 février*

Kinépolis
• *Banlieue 13 - Ultimatum* : 13h45, 16h, 18h, 20h15, 22h30.
• *Bellamy* : 14h15, 16h45, 19h45, 22h15.
• *Ce que pensent les hommes* : 13h45, 16h45, 19h45, 22h30.
• *Cyprien* : 13h45, 16h, 18h, 20h15, 22h30.
• *De l'autre côté du lit* : 19h45.
• *Gran Torino* : 14h15, 16h45, 19h45, 22h15.
• *La panthère rose 2* : 14h15, 16h45, 22h30.
• *Le code a changé* : 13h45, 16h, 18h, 20h15, 22h30.
• *Le séminaire* : 14h15, 16h45, 22h15.
• *L'étrange histoire de Benjamin Button* : 13h45, 17h, 20h15.
• *LOL. (Laughing out loud)* : 14h15, 17h15, 20h15, 22h30.
• *Palace pour chiens* : 14h15, 16h45.
• *Sept vies* : 22h15.
• *Twilight chapitre 1 : Fascination* : 13h45, 16h45, 19h45, 22h30.
• *Underworld 3. Le soulèvement des Lycans* : 13h45, 16h, 18h, 20h15, 22h30.
• *Volt, star malgré lui* (3D) : 13h45, 16h, 18h, 20h15.
• *Walkyrie* : 19h45, 22h30.
- Avant-première
• *La vague* : 19h45.

Palace
• *Banlieue 13 - Ultimatum* : 15h40, 22h05.
• *Le code a changé* : 13h45, 15h50, 19h50, 21h50.
• *Gran Torino* : 14h05, 16h05, 19h, 21h15.
• *Cyprien* : 13h55, 15h50, 20h10, 22h.
• *Bellamy* : 13h40, 15h45, 17h55, 20h.
• *Eden à l'Ouest* : 17h35.
• *Ce que pensent les hommes* : 17h40, 22h.
• *L'étrange histoire de Benjamin Button* : 14h15, 17h30, 20h40.
• *LOL (Laughing out loud)* : 14h, 16h05, 18h05, 20h05.
• *Volt, star malgré lui* : 13h50.
• *Palace pour chiens* : 17h50.
• *Le séminaire* : 22h05.
- Avant-première :
• *Marley et moi* : 20h.

Caméo-Ariel
• *Slumdog millionnaire* (VO) : 13h40, 15h55, 21h30.
• *The wrestler* (VO) : 13h50, 15h55, 20h.
• *Morse* (VO) : 22h05.
• *L'autre* : 18h.
• *Au diable Staline, vive les mariés* (VO) : 15h35, 21h25.
• *Boy A* (VO) : 13h35, 17h25, 19h30.
• *Les noces rebelles* (VO) : 18h10.
• *Cowboy angels* (VO) : 17h30.
• *Miss Pettigrew* (VO) : 13h50, 15h40, 19h35.
- Soirée musicale :
• *Kurt Cobain. About a son* et *Joy Division* : à partir de 20h30.

Ciné Union Ars-sur-Moselle
Relâche.

Marlymages
• *Banlieue 13. Ultimatum* : 20h30.

Gaumont Amnéville
• *Cyprien* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20.
• *Gran Torino* : 14h15, 16h45, 19h50, 22h15.
• *Underworld 3. Le soulèvement des Lycans* (avertissement) : 14h15, 16h45, 20h, 22h20.
• *Bellamy* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20.
• *Banlieue 13 - Ultimatum* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20.
• *Le code a changé* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20.
• *L'étrange histoire de Benjamin Button* : 14h, 17h15, 20h30.
• *Volt, star malgré lui* : 14h15, 16h45.
• *LOL (Laughing out loud)* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20.
• *Ce que pensent les hommes* : 14h05, 16h45, 19h45, 22h20.
• *De l'autre côté du lit* : 20h, 22h20.
• *Le séminaire Caméra Café* : 14h15, 16h45, 20h, 22h20.
• *Twilight chapitre 1 : Fascination* : 14h10, 16h45, 19h45, 22h20.

Imax Amnéville
• *Wild safari* : 14h, 18h.
• *Fly me to the moon* : 15h, 17h, 19h.
• *Alien adventure* : 16h, 20h.

LE RL

Annonces publicité
Metz : 24, rue Serpenoise, Metz, de 8h45 à 17h30, 03 87 38 58 48, fax. 03 87 38 58 49 ; email : pa.metz@republicain-lorrain.fr
Hagondange : 23, rue de la Gare, de 8h45 à 12h et de 14h à 17h50, 03 87 71 41 89, fax. 03 87 71 00 23 ; email : pa.hagondange@republicain-lorrain.fr

Rédaction
Metz : 24, rue Serpenoise, Metz, 03 87 38 58 00 ; email : redaction.metz@republicain-lorrain.fr

R.L. Voyages
Metz : 2, En-Chaplerue, Metz, tous billets (air, mer, fer), excursions en autocar, 0826 825 241.
Hagondange : 23, rue de la Gare, de 8h45 à 12h et de 14h à 17h50, 03 87 71 41 89, fax. 03 87 71 00 23.

Divers
Siège du Républicain Lorrain : 03 87 34 17 89.
Service abonnements : 03 87 34 18 44.
Portage à domicile pour la vallée de l'Orne : Fanzel Presse, 6, rue de la Cimenterie à Amnéville, 03 87 58 67 67, de 8h à 12h et de 14h à 17h.

ATHLETISME (2/5)

Quentin Bigot rêve de l'Italie !

Pleins feux sur l'Athlétisme-Club d'Amnéville et ses lanceurs. Cinq mousquetaires, de minime à senior, visent la plus haute marche du podium au lancer de marteau.

Quentin Bigot, champion de Moselle et Lorraine 2009, meilleur performeur national dans sa catégorie, avec 68,18 m, vise la plus haute marche aux nationaux d'hiver.

Pour sa cinquième année à l'AC Amnéville, Quentin Bigot, meilleur performeur national cadets actuel, champion départemental et régional, affiche ses ambitions.

Originaire de Vitry-sur-Orne, Quentin Bigot entame sa cinquième année de compétition au sein de l'AC Amnéville. Gymnaste puis lutteur, il s'est orienté, faut de club, vers la course à pied. Intrigué par une grande ossature métallique, en bord de piste, dans laquelle des gens s'agitent, il découvre l'aire de lancer de marteau. Poussé par ses parents à faire du sport, il en tire aujourd'hui tout le bénéfice. « *A l'époque, je n'étais pas très grand, je n'avais vraiment pas le physique du lanceur et c'est avec un poids de 3 kg, que j'envoyais péniblement à plus de 20 m, que j'ai commencé à travailler la technique – aujourd'hui mon point fort – et à améliorer mes lancers* ».

Le vrai déclic viendra en 2e année, chez les minimes, avec sa meilleure performance nationale à 57,06 m. Son premier titre de champion de Moselle cadets, à Talange, en décembre 2007, avec un jet de 58,34 m, sera déterminant. Motivé par ces résultats, Quentin Bigot enchaîne les bonnes performances : 4e aux championnats de France d'hiver à Toulouse, en mars 2008, avec 57,89 m, il confirme à ceux d'été, où il termine 4e avec 66,64 m. Talange lui réussit ; en novembre 2008, il confirme son titre départemental en battant son record à 68,18 m, ce qui constitue, pour cette année, la meilleure performance nationale dans sa catégorie.

Champion de Lorraine à Longwy, début février, dans des conditions difficiles, Quentin Bigot est le favori des championnats de France, ce dimanche, à Compiègne. « *Le froid, la neige, les conditions d'entraînement ne permettent pas une préparation idéale. Mais le titre aux championnats de France, à Compiègne, reste mon premier objectif. Et j'espère pouvoir représenter mon club et la France aux prochains championnats du monde cadets qui se dérouleront en Italie en juillet* ».

TENNIS tournoi des vétérans d'amnéville

Lemoine au-dessus du lot

Dans ce tournoi des vétérans, édition 2009, relevé par la présence de joueurs de deuxième série, la Natation messine a affiché sa supériorité dans les deux tableaux.

Plus de 120 participants, dames et hommes, de 4e à 2e séries se sont affrontés au cours de ces trois semaines dans l'édition 2009 du tournoi des vétérans organisé par le TC Amnéville. Ce tournoi, incontournable en cette période de l'année, rassemble tous les meilleurs joueurs de la région et a connu un franc succès. Il a pris fin sur une finale homme de toute beauté et âprement disputée entre deux joueurs de 2e série, habitués de ce genre de compétitions. Le vainqueur 2008, Stéphane Lemoine (1/6, Natation messine), qui remettait son titre en jeu, et Dimitri Holderbach (5/6, Hayange). Après avoir concédé le premier set au tie-break, Lemoine, qui avait l'étiquette de favori, a dû batailler et puiser dans ses ressources pour l'emporter 7/5 dans le deuxième et obtenir le droit de jouer un troisième set. C'est dans un climat tendu, où chaque point a été disputé voire contesté, qu'il a pris l'ascendant sur son adversaire et à fini par l'emporter 6/7-7/5-6/2. La Natation messine est également à l'honneur chez les dames : Arnould (15/2) s'impose sur Rivet (15/1, Florange), 6/3-6/2. Il faut souligner l'excellent parcours d'Emmanuel Boutin (15/1, TC Amnéville) qui, après avoir sorti un des favoris, Fabrice Delaitre (5/6, Hayange), en quart, s'est incliné en demi, 7/6-6/3, face au vainqueur du tournoi.

En + 45 ans, belle performance de Provost (30/1, TC Amnéville) qui s'impose 6/3-7/5, face à Weber (15/3, Gandrange). A noter également que, dans le cadre de ce tournoi, le président du TC Amnéville, Horst Bruxmeier, sorti en demi-finales des + 65 ans (7/5-6/1), aura néanmoins participé à la finale, mais sur la chaise en tant qu'arbitre officiel avec autorité et de fort belle manière.

Stéphane Lemoine (1/6) de la Natation messine, vainqueur de l'édition 2009, confirme son titre de 2008.

BASKET-BALL d'un parquet à l'autre

Metz BC en quête de revanche !

Dans la dernière ligne droite les places sont chères, pour le maintien comme pour la montée, la défaite peut avoir un goût amer.

Hagondange-Silvange (PNM). Ce derby Metz-Orne entre deux équipes à la recherche de points et à la lutte pour le maintien va clairement déterminer la fin de saison pour l'une ou l'autre. Signe du destin, les Hagondangeois restent sur quatre défaites alors que dans le même temps les Silvangeois n'ont trébuché qu'à deux reprises ! « *L'enjeu de cette partie est tel que nous n'avons pas le droit à l'erreur. Sur les deux dernières rencontres nous l'avons emporté mais toujours avec beaucoup de difficulté. Ce match s'apparente à une rencontre de coupe, alors si l'on veut espérer une fin de saison plus tranquille il faut éviter le pire* ! » a précisé Alain Conseil, le coach Silvangeois.

Vandœuvre-Metz BC (PNM). Second ex-aequo avec son adversaire du jour, les Messins, toujours en course pour la montée, essaieront de prendre leur revanche du match aller et conforter leur classement dans le haut de tableau.

Get Vosges 2-Metz BC 2 (Exc. F). Même scénario mais, avec comme enjeu la place de leader du groupe. La confrontation entre les Vosgiennes, meilleure défense, invaincues à ce jour, et leurs rivales directes, meilleure attaque, s'annonce explosive. Les Messines battues à l'aller par leur adversaire du jour auront à cœur de prendre leur revanche et peuvent mettre à profit un succès en terre vosgienne pour reprendre la tête du groupe.

Les Silvangeois auront l'occasion de prendre des points importants dans un derby de l'Orne, les opposant à Hagondange, dans le doute.

HANDBALL championnats

PNM : secondes luttes

Les filles de Marly (de face) n'ont pas le droit à l'erreur, si elles veulent sortir du bas de classement où elles semblent enlisées pour l'instant.

En prénationale masculine (PNM), la poule de brassage terminée, il est désormais temps de passer aux phases d'accessions ou de maintiens. L'entente Bousse-Luttange-Rurange, actuel leader avec six victoires en autant de matchs, est bien placée pour réussir. Derrière, Hagondange et Rombas occupent respectivement la 6e et 7e place du groupe de huit. Demain, les deux équipes devront se surpasser pour vaincre des mieux classés : Neuves-Maisons et Sarrebourg. En groupe de maintien, le Smec devra attendre le 7 mars pour débuter son challenge, son match contre Forbach étant reporté au 9 mai.

Du côté des féminines, le troisième tiers du calendrier est entamé. Dans la poule 1, le Metz Handball occupe le devant de la scène grâce à ses 13 victoires. Contre Lexy dimanche, l'objectif reste le même : garder sa place. Borny (6e, 28 pts), affrontera Deux Vallées (5e, 30 pts) dans un duel de milieu de tableau, talonné par le club de Montois-la-Montagne (7e, 27 pts) qui accueille un des leaders, Forbach.

Marly doit faire son trou

Dans l'autre poule, Marly (10e, 18 pts) accueille Vaubecourt. Les Marliennes sont tenues de gagner pour ne pas prendre le large du Smec Metz féminin (9e, 22 pts). Alain Fersing, l'entraîneur, reste serein : « *Notre but, c'est le maintien ! La semaine dernière, on perd de neuf points, mais ce n'est vraiment pas grand-chose. Saint-Dié est tout de même premier. On était dans un contexte difficile, il nous manquait des joueuses. Si on compte les tirs sur les poteaux et les penaltys ratés... Finalement, on a une bonne attaque* ». Le coach relativise et reste optimiste pour le prochain match : « *A l'aller, on n'avait pas de gardiennes. Désormais, j'en ai une des deux qui est revenue. Il va falloir que l'équipe fasse un peu son trou, il faut travailler petit à petit et ne pas se précipiter* ».

VOLLEY

N3 : Rien n'est joué

Maizières reçoit ce week-end des voisines au classement : Besançon.

La tête de la N3 masculine peut encore changer de visage. Les écarts sont faibles dans la première moitié du classement et les Maizièrois ont une occasion d'évoluer vers le haut après leur déplacement à Clichy, 10e. Moins bien loti, le Smec, en confiance après sa dernière victoire, reçoit Saint-Dizier, à égalité de points. Une victoire leur permettrait de rester à l'écart de la zone rouge.

Chez les filles, Hagondange alterne le bon et le moins bon. Néanmoins, la formation a pu remonter de quelques points au classement et est actuellement en 5e position. Contre Strasbourg-Constantia, le club pourrait faire la bonne opération du week-end en cas de victoire. Les Maizièroises sont quant à elles dans l'avant-dernière place de la poule. Si la réception de Besançon n'est pas très risquée, il faudra redoubler de vigilance pour ne pas descendre dans les profondeurs du groupe.

COCKTAIL SPORTS

Finales à Metz

CANOË-KAYAK. Après trois étapes hivernales, la finale régionale du Challenge piscine aura lieu ce week-end à Metz. Les jeunes canoéistes et kayakistes s'adonneront une dernière fois à cette discipline indoor destinée avant tout à entretenir leur passion lorsque la météo ne permet pas de pratiquer en milieu naturel. Ensuite les bateaux reprendront leur place sur les plans d'eau et rivières.

Montées en perspective

TENNIS DE TABLE. Quatrième journée de la 2e phase pour les pongistes en championnat de Lorraine par équipes. En Elite, le SMEC 3 (2e) se déplace à Vittel (3e) pour rester dans la course à la première place occupée par Thionville. En Régionale 1, Clouange est installé dans le fauteuil de leader et escompte bien y rester après avoir affronté Montigny-lès-Metz 2 (5e).

Assemblée du Smec

TENNIS. L'assemblée générale du Smec Tennis se déroulera ce soir à 18h30 dans les locaux du centre de formation du FC Metz.

Rombas : Amir Karaoui en D1 algérienne

Amir Karaoui (à droite, n°34) sous les couleurs du MC El Eulma.

FOOTBALL. Il y a peu, Amir Karaoui, 21 ans, évoluait encore à Rombas (PHR) où il avait fait ses classes en - 13 ans avant de rejoindre la section sports-études de la RS Magny. De retour à l'UL Rombas en seniors, il en a porté les couleurs jusqu'en novembre, avant un bref passage par Florange (DHR). « *En quoi ce parcours est-il insolite* ? » La suite est plus exceptionnelle. « *Ayant interrompu ses études de médecine, il a décidé de faire du foot son métier* », relate Hamadi Ben Slima, président de l'ULR. « *Comme il n'a pas été retenu dans les clubs français où il a postulé, comme à Amnéville, il avait le choix entre le Luxembourg et l'Algérie, pour tenter sa chance* ». Amir Karaoui a donc choisi l'option méditerranéenne. Bien lui en a pris : il s'est fait une place au sein du club d'El Eulma, actuellement douzième en Division 1. Après une première apparition et une qualification pour les quarts de finale de la coupe d'Algérie, le numéro 34 du MCEE a marqué son premier but en championnat contre Blida pour une victoire 3-1. Souhaitons-lui pleine réussite dans sa nouvelle carrière.

RUGBY n3

Enfin chez soi !

Les rugbymen messins et hagondangeois vont enfin retrouver leur (verte ?) pelouse. L'amélioration météorologique permettra aux joueurs d'évoluer devant leur public après des sorties parisiennes pas très réussies. Face à Vincennes, le RC Metz poursuivra son opération "maintien". La tâche des hommes de Patrick Koch s'annonce ardue mais encore réalisable. A condition de vite emmagasiner des points, notamment à domicile. Pour l'ES Hagondange, qui reçoit Verdun, il s'agira de faire le plein, avec bonus offensif si possible. Une victoire de l'ESH dans ce derby lorrain ferait le jeu du RC Metz.

BILLARD à l'esh

Des Hagondangeois en finales

Le club de billard de l'ES Hagondange a enregistré de bons résultats en individuel au cours des dernières semaines. Dimanche dernier à Courcelles-sur-Nied, Dominique Poirot a décroché le titre de champion de Moselle à la partie libre Régionale 3 et s'est qualifié pour la finale de Lorraine qui aura lieu dans huit jours. Auparavant, ce dimanche 1er mars, deux joueurs hagondangeois disputeront des finales régionales : André Fellini sera en lice à Metz en Nationale 1 à la bande, et Guy Macchi évoluera à Verdun. Tous deux visent une qualification pour les finales nationales.

FOOTBALL d'un stade à l'autre en dh

Plantières défie le leader

Après une trêve de trois mois, toutes les équipes ont hâte d'en découdre mais avec un niveau de forme aléatoire, ce week-end peut réserver de belles surprises.

Hagondange-Longwy (DHR) : Malgré un match de reprise en demi-teinte, les Hagondangeois qui s'appuient sur une des meilleures défenses du groupe ont su préserver leur avantage et obtenir leur second succès de la saison. Face à une équipe du bas de tableau en difficulté et à la lutte pour son maintien, ils ont l'opportunité de poursuivre leur bonne série de quatre matches sans défaite et se rassurer pour la suite de la saison, mais encore faut-il que les attaquants qui ne ménagent pas leurs efforts, fassent preuve d'une meilleure efficacité devant le but adverse !

Plantières-Sorcy (PH) : Les banlieusards messins sont repartis du bon pied, mais la venue du leader meusien sera à n'en pas douter un test important sur leur forme du moment et sur leurs chances de rester en course pour l'accession à la division supérieure.

Duel de voisins

Ennery-Trémery (PH) : Dans ce groupe particulièrement difficile, cette confrontation entre les deux voisins revêt un caractère particulier. Les deux équipes qui s'appuient sur un système et une organisation défensive solide se connaissent bien et ont repris la compétition de fort belle manière. Les Trémois qui viennent de s'imposer chez le second essaieront de confirmer leur prestation et de reprendre le point perdu au match aller. « *C'est une des meilleures équipes du groupe, qui nous a posé beaucoup de problèmes et qui ne lâche rien. Dans ce genre de derby, la rigueur est la clé du match, et le moindre relâchement se paie cash, on est prévenu* » confirme Yann Le Rouzic le capitaine trémois. Les protégés d'Alain Perrache, qui restent sur deux succès face à des prétendants, ont des atouts à faire valoir et espèrent réaliser la passe trois à domicile. Du suspense en perspective !

Ay-APM Metz 2 (PHR) : Ay, qui vient de subir une lourde défaite pour son match de reprise, enchaîne avec la venue des municipaux messins, co-leaders du groupe et prétendant à la montée. Les protégés de Marco Dassis, comme pour beaucoup d'autres équipes à court d'entraînement et de compétition, se doivent de réagir. Nul doute qu'ils sauront trouver face au leader la volonté, la motivation nécessaire et indispensable pour repartir du bon pied.

Plantières (en clair) a bien commencé cette reprise. Contre Sorcy, il faudra confirmer.

Amnéville 2 – Audun

Deuxième match consécutif à domicile pour les doublures du CSOA. « *Il va falloir garder le sérieux et enchaîner par un résultat positif* » espère Pascal Raspollini qui considère cette rencontre comme un derby. Le coach conservera le groupe victorieux dimanche passé contre Sarreguemines. « *Ce n'est pas arrivé souvent cette saison de pouvoir reconduire l'équipe...* »

Epinal 2 – Magny

Satisfait du comportement du groupe sur le plan collectif, Jérôme Savary part confiant « *l'envie des joueurs de réussir fait plaisir à voir... donc un moment donné, il y aura progrès, surtout par la conservation du ballon et par la dernière passe* ». Il espère ramener un résultat positif, afin de se mettre définitivement à l'abri, en espérant un peu plus de réussite lors de la finition.

Nicolas Guérard devrait faire sa rentrée, afin de stabiliser davantage la défense, ceci éliminant automatiquement un joueur du groupe qui avait fait bonne impression le week-end passé.

MONTIGNY-LES-METZ

Pas d'augmentation des taux d'imposition

Le débat d'orientation budgétaire hier au conseil municipal, a suscité quelques échanges attendus entre le maire et Pierre Bonati. Les taux d'imposition n'augmenteront pas.

Prévu fin janvier puis reporté, le débat d'orientation budgétaire a été commenté hier soir, lors du conseil municipal, par Raymond Weinheimer, l'adjoint aux finances, par le maire Jean-Luc Bohl et par Pierre Bonati, le chef de file de l'opposition. Si Raymond Weinheimer a retracé le contexte économique et financier européen voire mondial, rappelant au passage que « *Montigny est obligée de subir ce dernier* », Jean-Luc Bohl, lui, a abordé la situation de la Ville, les dépenses prévues en investissement et en fonctionnement.

Ainsi, il est notamment prévu la poursuite des acquisitions foncières dans la *Zad* du Haut-Rhêle, le lancement d'une étude sur l'accessibilité des bâtiments recevant du public et un diagnostic énergétique des bâtiments, la volonté de mettre en place une démarche éco-environnementale sous la forme d'un agenda 21 – point revendiqué par l'opposition –, celle d'obtenir une 4e fleur pour la commune, le démarrage des travaux de réhabilitation des locaux de *Loisirs et culture*, le début des travaux pour le centre de secours, la mise en place d'un système de vidéosurveillance au parking du centre-ville... « *Vos documents ne permettent pas d'avoir une visibilité à long terme pour la commune*, a regretté Pierre Bonati. *On fait la course à la 4e fleur, mais est-ce franchement la priorité ? Votre budget est imprécis* ». Piqué au vif, Jean-Luc Bohl a défendu un budget constant, sans augmentation des taux d'imposition (14,52% pour la taxe d'habitation, 14,49% pour la taxe foncière et 64,78% pour le non-bâti), et a ironiquement indiqué : « *Si vous voulez des parcs et des squares à la place d'une 4e fleur, d'accord ! Mais il faudra les payer et les entretenir. Vous voulez qu'on augmente les impôts ?* ».

Côté fonctionnement, ce qui n'a pas soulevé de remarques de la part de Pierre Bonati, les quatre éléments principaux sont : 1. Les charges à caractère général, et notamment les nouveaux contrats pour la maintenance des installations techniques du Centre nautique. A ce propos, le maire a rappelé le souhait d'un partenariat privé pour la gestion ; 2. Les charges de personnel intégrant par exemple une revalorisation du point d'indice pour 2009 qui devrait progresser de 0,8% chaque année sur la période 2009-2011 ; 3. Les charges de gestion courante, comme les subventions aux associations ; 4. Les charges financières prenant en compte les derniers emprunts de la commune.

Pour clore le chapitre du DOB, Jean-Luc Bohl a annoncé une nouveauté : « *A compter de cette année, il n'y aura qu'un seul document prévisionnel et par conséquent on supprimera le budget supplémentaire* ».

Le vote du budget montignien 2009, lui, est prévu fin mars. Tout comme le rapport sur la CA2M que l'opposition attend avec impatience, pour pouvoir en découdre avec le président de Metz Métropole...

L. B.

ROZERIEULLES

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira mardi 3 mars à 20h30 en mairie. A l'ordre du jour : approbation du compte rendu de la réunion du 5 février ; réalisation d'un abri technique : demande de subventions ; enfouissement de réseaux : divers.

LE BAN-SAINT-MARTIN

Les écoliers chez les métallos

Les élèves de la classe de M. Salmon au Ban-Saint-Martin ont effectué un déplacement en bus grâce au soutien financier de l'association USEP, pour se rendre à Florange sur le site d'*Arcelor-Mittal*. Ils ont découvert sur place, en visionnant un petit film, les différentes étapes de la fabrication de l'acier constatant par la même occasion les avantages du recyclage. Ils ont posé un certain nombre de questions préparées en classe, auxquelles leur guide a tenté de répondre le plus clairement possible : certaines portaient sur les produits, leur fabrication et leurs destinations, mais d'autres concernaient le personnel, le temps de travail, l'automatisation des tâches, etc.

Les élèves parfaitement au courant de la crise mondiale, de ses effets sur le monde industriel et des informations qui circulent dans ce domaine industriel, ont demandé des précisions sur la santé de l'entreprise et les problèmes de l'emploi qui en découlent.

Après un petit goûter offert par la compagnie, ils se sont préparés pour la visite proprement dite : port du casque, des lunettes de protection et d'un gilet fluo afin de parcourir le site en toute sécurité.

Première étape, l'aciérie ! Au moment où la classe pénétrait dans l'enceinte de l'unité de production, un four allait être rempli : d'abord de la ferraille de récupération, puis l'impressionnante poche de fonte versée par-dessus. Tous ont été très impressionnés autant par le bruit que par la chaleur.

Deuxième étape, le laminoir à chaud. Là, ils ont eu moins de chance puisqu'une panne est survenue sur le train. Bien qu'ils aient attendu un bon moment, le processus n'a pas été relancé ! Malheureusement, ils n'ont pas pu rester plus longtemps en raison de l'horaire de la cantine, et ils n'ont pu se rendre sur la chaîne de galvanisation. Malgré ces déboires, ils garderont un bon souvenir de cette visite très technique.

Une visite très instructive pour les élèves.

MOULINS-LÈS-METZ

La soupe aux pois des randonneurs

Comme chaque année à la même époque, de nombreux marcheurs ont participé avec bonheur et en toute amitié, à la traditionnelle marche de Moulins-Rando, prétexte sportif à la dégustation d'une soupe aux pois, toujours très appréciée. Ainsi, ces dévoreurs d'espace se sont tout d'abord regroupés à Amanvillers, lieu de départ de cette marche vivifiante. Comme à l'accoutumée, dirigés par leur président Berthy Neau, après moult embrassades, ces randonneurs empruntant chemins et layons enneigés, sont partis gaillardement pour près d'une vingtaine de kilomètres. L'itinéraire emprunté les a menés à travers la vallée de Montvaux jusqu'à Châtel-Saint-Germain puis la ferme auberge de Chantereine de Vernéville, objectif de cette marche conviviale. Là, après avoir dégusté une mémorable soupe aux pois préparée avec amour par Georgette Mathis, ces quatre-vingt-neuf marcheurs ont repris avec entrain le chemin d'Amanvillers, avec à l'esprit un seul désir, accomplir la même chose l'an prochain. Dieu quelle est succulente cette soupe aux pois !

Le bouche à oreille faisant merveille, le nombre de participants va grandissant chaque année.

RELIGION

Messe interparoissiale

Afin de marquer l'entrée dans le Carême pour tous les chrétiens de la Communauté de paroisses du St-Quentin, une grande messe interparoissiale sera célébrée par l'abbé Xavier Faivre en l'église Sainte-Croix du Ban-Saint-Martin, le dimanche 1er mars à 10h30.

Tous les fidèles désirant s'associer à cette célébration sont invités à venir y participer. Il est à noter que ce sera la seule messe pour le samedi et le dimanche, sur les paroisses du Ban-Saint-Martin, de Longeville-lès-Metz et de Plappeville.

GORZE

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en mairie le mercredi 4 mars à 20h30. A l'ordre du jour : comptes administratifs 2008, comptes de gestion 2008, budgets primitifs 2009, taux des trois taxes 2009, désaffectation du presbytère, révision de loyer et divers.

Permanence paroissiale

Afin de pouvoir répondre aux questions des catholiques de Gorze (demande de messe, visite de malades, questions personnelles et diverses), une permanence se tiendra ce vendredi 27 février de 15h à 17h, à l'antenne paroissiale 2, place Beauvent. En cas de besoin particulier et pour les personnes ne pouvant se déplacer, tél. 06 71 08 22 03.

JOUY-AUX-ARCHES

Concours en triplette

La pétanque des Arches organise un concours en triplette, le dimanche 1er mars, au lieu-dit le manège, 25 rue Notre Dame à Jouy-aux-Arches. Inscription à 14 h, jet du bouchon à 14h30. Tarif : 12 € par triplette.

Mercedes-Benz France - Siren 622 044 287 RCS Versailles

Les Journées Imprévues

– Du 27 février au 31 mars(1) –

Des offres de financement qui vont forcément changer vos plans.

Mercedes Classe B
à partir de 399 €TTC /mois(2)
sans apport

Mercedes Classe A
à partir de 299 €TTC /mois(3)
sans apport

Mercedes Classe CLC
à partir de 425 €TTC /mois(4)
sans apport

Mercedes-Benz

Informations au N°Azur 0 810 057 057 ou sur www.mercedes-benz.fr
Prix d'un appel local d'un poste fixe

(1) Ouverture le dimanche selon autorisation préfectorale. (2) En Location Longue Durée : Exemple pour une Mercedes Classe B 180 CDI Classic Boîte Manuelle au tarif du 06/01/2009 avec une remise de 1 977 €TTC, proposée en Location Longue Durée sur 37 mois avec 37 loyers mensuels de 398,32 €TTC (hors assurances facultatives) et pour un kilométrage contractuel maximum de 60 000 km. Consommations (l/100 km) urbaine 6,4 ; extra-urbaine 4,4 ; mixte 5,2. Emissions de CO_2 137g/km. Selon homologation n°e1*2001/116*0314*05 du 08/07/2008. (3) En Location avec Option d'Achat Facility : Exemple pour une Mercedes Classe A 160 CDI BlueEFFICIENCY Coupé Classic Boîte Manuelle au tarif du 06/01/2009 avec une remise de 1 281 €TTC, proposée en Location avec Option d'Achat Facility sur 37 mois avec un 1er loyer de 700 €TTC non prélevé, égal au montant du bonus écologique (sans assurance) suivi de 36 loyers mensuels de 298,62 €TTC (sans assurance) et une Option d'Achat de 10 077,18 €TTC. Coût total de 21 527,50 €TTC (sans assurance). Si vous ne souhaitez pas vous porter acquéreur de votre véhicule, votre distributeur participant à l'opération vous en assure la reprise au terme du contrat pour le montant de l'option d'achat sous réserve d'un état standard et d'un kilométrage total contractuel de 60 000 km. Consommations (l/100 km) urbaine de 5,3 à 5,5 ; extra-urbaine de 3,8 à 4,0 ; mixte de 4,4 à 4,5. Emissions de CO_2 de 116 à 119 g/km selon équipements optionnels. Selon homologation n°e1*2001/116*0288*08 du 08/07/2008.(4) En Location Longue Durée : Exemple pour une Mercedes Classe CLC 200 CDI BM6 au tarif du 06/01/2009 avec une remise de 1 797 €TTC, proposée en Location Longue Durée sur 37 mois avec 37 loyers mensuels de 424,88 € TTC (hors assurances facultatives) et pour un kilométrage contractuel maximum de 60 000 km. Consommations (l/100 km) urbaine 7,7 ; extra-urbaine 4,7 ; mixte 5,8. Emissions de CO_2 152 g/km. Homologation n°e1*98/14*0159*20 du 10/04/08. Offres valables à ces conditions et exclusivement pour ces véhicules, commandés et livrés entre le 06/01/2009 et le 31/03/2009 chez les distributeurs Mercedes-Benz participant à l'opération, sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. – 9, rue de Chaponval – 78870 Bailly. RCS Versailles 304 974 249. N° Orias 07 009 177.

AC1160942

LOISIRS

L'ancien tient salon à Solgne

Le week-end des 7 et 8 mars, les chineurs se donneront rendez-vous à Solgne pour le 9e Salon des Antiquaires, parrainée cette année par Nadia Devinoy, architecte des bâtiments de France.

Après Didier Six, Nathalie Griesbeck et Olivier Krumbholz, c'est Nadia Devinoy, architecte des bâtiments de France qui a accepté d'être la marraine du 9e Salon des antiquaires. La manifestation, qui se déroulera le samedi 7 et dimanche 8 mars à la salle polyvalente, accueillera une vingtaine d'exposants, venus de la région mais également de Paris, Besançon et Colombey-les-deux-Eglises. Dans l'inventaire, les visiteurs pourront dénicher consoles, bureaux, tables et meubles vernis ou cirés, ainsi que de la faïence de Longwy. Nouveauté cette année, M. Gonthier, bijoutier ancien, viendra montrer une collection attendue par les connaisseurs de belles pièces.

Romy Stamm : « Tous les profits du Salon des antiquaires seront reversés à l'association Au cœur de l'école. »

Au profit des enfants

Labelisé par le Syndicat national du commerce de l'antiquité et de l'occasion (SNCAO), le salon a acquis ses lettres de noblesse. Statut confirmé par la présence de Jean-Pierre David, expert et garant de l'exposition. « *Les visiteurs auront la possibilité de venir faire expertiser leurs propres meubles pour le prix de l'entrée (3€), ce qui est exceptionnel* », détaille Romy Stamm, secrétaire de l'association. Les bénéfices récoltés seront reversés à *Au cœur de l'école*. Depuis 40 ans, l'association aide à financer sorties et vacances aux 250 enfants adhérents. « *L'an passé, ils ont pu passer une semaine en classe musicale à La Hoube dans les Vosges. Les maternelles, eux, ont reçu la visite d'artistes du théâtre.* »

L'organisation du salon repose sur les bénévoles, parmi lesquels les employés communaux de Solgne, les parents d'élèves, les instituteurs, ainsi que le directeur Denis Dvorzak. Les mamans confectionneront des gâteaux, vendus au bar.

C. Pi.

Salon des antiquaires à Solgne, les 7 et 8 mars, de 10h à 19h. Entrée : 3€.

SANRY-SUR-NIED

Association physique sportive et culturelle

L'assemblée générale de l'association physique sportive et culturelle de Sanry-sur-Nied se tiendra le vendredi 27 février à 20h à la salle socioculturelle du village. A l'ordre du jour : rapport moral et financier, renouvellement des membres, élection du président et perspectives 2009. Les cartes de membre pour l'année 2009 seront disponibles à partir de ce jour.

VANY

Repas des anciens

Un bus de ramassage est prévu dimanche 1er mars à 11h30 pour se rendre au repas des anciens aux endroits suivants : les Marronniers à Villers-l'Orme, abri bus TIM rue du Château, et devant le foyer.

VIGY

Les collégiens sur les planches

Nihilo Nihil a joué « l'Amour Médecin » sur la scène de la salle Braun à Metz.

Tous les élèves de sixième du collège Charles-Péguy de Vigy se sont déplacés salle Braun à Metz pour assister à la représentation de la pièce de théâtre *L'Amour Médecin*, jouée par la troupe Nihilo Nihil. Après avoir étudié la pièce de Molière en classe, ils ont pu observer le travail de mise en scène et apprécier le jeu des acteurs qui ont su amener le rire dans la salle.

Quatre élèves du collège s'étaient proposés pour participer à la pièce et y jouer un petit rôle. Ces jeunes comédiens amateurs ont pris cœur à l'ouvrage et sont revenus très enthousiastes, tant pas le travail de préparation - ils ont été maquillés et costumés - que par le jeu sur scène.

La brocante de printemps se prépare

Le Handball club de Vigy organisera sa 9e brocante de printemps le dimanche 5 avril de 6h à 19h à l'espace gare de Vigy.

De nombreux brocanteurs sont attendus encore cette année et les réservations vont déjà bon train. Rappelons que cette brocante vide greniers est ouverte à tous (brocanteurs professionnels ou amateurs). Les objets neufs ou les produits alimentaires sont interdits à la vente.

Le prix du mètre linéaire reste inchangé à 2 €. L'entrée est gratuite et la restauration sera assurée par les organisateurs.

Pour réserver un emplacement : Philippe Leroy, tél. 03 87 77 06 17 ou 09 65 26 51 24 après 18h et le WE; Fabrice Lefèvre, tél. 03 87 77 06 87 de 18h à 20h; Laurent Edoin, tél. 03 87 61 78 20 de 18h à 20h.

SOCIÉTÉ

« La » Monique de Servigny refait vivre le café de la Salette

C'est assez rare pour être noté… et encouragé! Si la campagne a tendance à se vider de ses commerces de proximité et de ses bars, conviviaux lieux de rencontre… en voilà un qui reprendra vie dimanche matin !

Fermé depuis plus de deux ans, le «café de la Salette» de Villers-l'Orme rouvrira ses portes à 10h ce dimanche 1er mars. Après deux semaines de travaux, «*tout commence à être en ordre ! Nous venons de mettre en place la tireuse à bière*» nous annonçait hier Jean-Marie Watier, le mari de la nouvelle gérante. Car «la Monique» de Servigny-lès-Sainte-Barbe qui va s'occuper de ce bar, aidée par toute l'équipe que les habitués des fêtes auboris connaissent bien. Monique Watier est une personnalité à Servigny, elle est au fourneau dès qu'il se passe un événement, avec toujours une grande convivialité qui créé une atmosphère familiale si particulière.

Si pour le moment il n'est pas prévu que Monique nous fasse goûter se fameuse choucroute dans son bar, elle devrait en tout cas s'y installer avec toute sa sympathie et son sens de l'hospitalité ! Et vu comme se terminent en général les soirées à Servigny... ce bar promet d'être fort festif ! «*Elle n'a jamais vraiment tenu le bar lors des manifestations associatives de Servigny puisqu'elle est tout le temps en cuisine ! Le premier demi du nouveau Café de la Salette risque de ne pas être très bien tiré... mais elle va s'y faire avec le temps* !» sourit le mari, enthousiaste que se concrétise ce projet qui leur traîne dans la tête depuis longtemps.

Equipé de la licence 4, ce bar servira tous types de boissons, du jus de fruit à l'alcool de vie. Tables et jeux de cartes permettront de «taper une belote» ou de se donner à tout autre jeu de groupe. Un baby-foot et d'autres animations pourraient être mis en place à l'avenir, pour faire de cet endroit un réel lieu de vie pour toutes générations. De même la patronne envisage de faire dépôt de pain et vente de produits du terroir.

«En faire un lieu de vie !»

Certains ont été des clients fidèles du bar de la Salette ou d'autres ignorent même qu'il y eut un jour un bar à cet endroit... tous sont cordialement invités à y trinquer ce dimanche entre 10h et 20h pour rencontrer et encourager la nouvelle patronne et pour découvrir le changement de look de ce lieu. «*Nous devons lancer l'activité dès maintenant pour des raisons financières, mais nous avons prévu d'inaugurer ce bar de façon plus officielle dans les semaines à venir... si tout se passe bien jusque-là* !» explique la patronne.

Le Café de la Salette est situé sur la route de Bouzonville à la hauteur de Villers l'Orme, commune de Vany. En voiture depuis Metz, il s'agit de suivre la direction Bonzonville et de continuer sur la route nationale pendant quelques kilomètres après Saint-Julien-lès-Metz. Des places de parking sont disponibles devant le bar, et un parking plus grand pourrait être prochainement aménagé à l'arrière. Aucun bus ne peut par contre emmener les lecteurs dans ce café un dimanche... du moins pour le moment !

Réouverture festive ce dimanche du «café de la Salette», l'un des rares bars de la partie Nord-Est du pays messin !

Café de la Salette, route de Bouzonville à Villers l'Orme, tél. 03 87 60 18 70.

MARLY

La Jeunesse à La Bresse

Les jeunes ont apprécié les joies de la neige.

Fréquences Jeunes, la structure jeunesse du CSC La Louvière à Marly, a emmené une douzaine de jeunes Marliens dans les Vosges, pour un séjour de ski alpin, du lundi 16 au vendredi 20 février.

Accueillis dans la très belle structure du Pont du Metty et encadré par Carole Gauvin et Marc Thérèse, cette semaine fut pour eux l'occasion d'apprécier les pistes de la Bresse Hohneck, d'expérimenter la vie en communauté, et également de récompenser quatre adolescents ayant participé au *Chantier Graffiti* réalisé en collaboration avec la DDJS lors de la première semaine des vacances d'hiver.

Très satisfaits du cadre ainsi que du séjour, nombreux sont ceux qui ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine...

Contact : Fréquences Jeunes, tél. 03 87 65 74 24 ou 06 08 71 01 71

VARIZE

Loto du Foyer

Le foyer de Varize-Vaudoncourt organise un loto, le dimanche 8 mars à la salle des fêtes de Varize. Ouverture des portes à 13h, début des jeux à 14h.

De nombreux lots sont à gagner dont : un lave-linge, un GPS, un appareil photo numérique, un nettoyeur haute pression, etc. Prix des cartons : 2 €, l'un ; 9 €, les six, et 17 €, les treize. Restauration possible sur place.

Réservations : tél. 03 87 55 41 86, ou tél. 03 87 64 07 63.

NOISSEVILLE

Visite des quartiers

Les élus vont entamer une tournée dans les différents quartiers de la commune qui se déroulera, à partir de 9h30, comme suit : Lotissement du Prayon et le Mas-aux-Lièvres le 28 février ; les Longues Rayes, Devant-le-Château et Voie Romaine le 7 mars ; le vieux village et le quartier du Ruisseau le 14 mars ; les Chaulmes et le Clos de Préelle le 21 mars ; rue de l'Amitié, rue des Gros Noyers, rue des Fleurs et Lauvallières le 28 mars ;les Pinots Mêlés, Clos Saint Vincent, rue Principale (vers Nouilly) le 7 avril.

A l'affiche de Marlymages

Marlymages présente au château Henrion le film de Pablo Trapero, *Leonera* : dimanche 1er mars, à 17h30 et à 20h30 ; mardi 3, à 20h30. Julia, 26 ans, enceinte de quelques semaines, découvre chez elle les corps de deux hommes dont le père de son enfant. Incapable de se souvenir des circonstances du meurtre, elle est incarcérée dans une prison spéciale pour jeunes mères en attente de son procès. Elle donne naissance à Thomas avec qui elle vit de vrais moments de bonheur. Mais un jour, sa mère exilée en France vient le chercher. Bouleversée, par cette séparation, Julia va tout faire pour récupérer son fils.

BUCHY

Costumes et confettis

La tradition a été respectée à l'école maternelle de Buchy. Tous les enfants ont fait preuve d'une grande imagination pour ressembler à leurs héros préférés et ils s'en sont donnés à cœur joie dans la cour de l'école avec les confettis et les serpentins avant de se régaler des beignets confectionnés par les mamans.

Geneviève range ses livres

Le maire a souhaité bonne retraite à Geneviève Desrat.

Geneviève Desrat, la bibliothécaire municipale, a été reçue en mairie pour une sympathique réception. Le maire, Thierry Hory, entouré du personnel communal et de nombreux élus, a souhaité : « *Une très bonne retraite auprès de vos proches et une très longue retraite pour continuer à vivre votre passion et vos rêves au travers de vos auteurs préférés* ».

Geneviève, marlienne depuis près d'une trentaine d'années, est mariée. Elle a eu trois enfants (Daniel, Pascal et Emmanuel) et a consacré sa longue carrière professionnelle à son « second amour après la famille, le livre ». Elle a débuté comme employée de bibliothèque au service de la ville de Metz, le 1er septembre 1968 et elle a rejoint la bibliothèque de Marly le 1er avril 1983. Depuis, elle a gravi les divers échelons de la filière pour devenir le 1er février 2008, assistant qualifié de conservation du patrimoine.

Elle a passé plus de 35 ans au service des collectivités publiques « *à promouvoir la lecture sous toutes ses formes et pour tous les âges* » en organisant avec ses collègues à Marly, dont Isabelle Juin, des expositions et des animations sur des thèmes variées et mondiaux en partenariat souvent avec des associations locales telles qu'Arts Libres, l'atelier de patchwork, les Amis du patrimoine, le club d'aquariophilie Olérons-La Louvière, Regard Image, etc. Le centre La Louvière, qui abrite la bibliothèque dans son aile B, est aussi un partenaire, lors de diverses manifestations comme la Rencontre de bandes dessinées ou le Marly Jazz festival.

Julie Fontaine prend la succession de Geneviève Desrat

CHEMINOT

Donneurs de sang

L'assemblée générale des Donneurs de sang de Solgne et environs aura lieu ce vendredi à 20h au centre socioculturel de Cheminot.

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

Société d'élevage de menu bétail

La Société d'élevage de menu bétail de Saint-Julien-Vallières et environs tiendra son assemblée générale le dimanche 1er mars à 10h au centre socioculturel Jean-Weber, rue de la Moselle. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion.

A NOTER

Claude Vanony à Rémilly

Pour fêter sa 50e Année de tournées, le toujours fringant Claude Vanony sera à l'ESL de Rémilly le 23 mai.. Comme il y a déjà quatre ans, notre ami vosgien se produira devant une salle complète, aussi n'attendez pas la dernière minute pour réserver vos places.

Tarif : adulte 20 €, enfant 10 €. Les réservations sont prises par correspondance par M. Bernard Thiriat, 53, Les Linères, 57580 Rémilly en joignant vos coordonnées complètes (adresse et téléphone) sur papier libre, une enveloppe timbrée avec votre adresse complète et un chèque du montant total de votre réservation.

Les réservations seront classées par ordre d'arrivée. Ce classement déterminera les priorités dès que le nombre de places disponibles sera atteint. Si nous ne pouvons honorer votre réservation, vous serez immédiatement informés par téléphone. Dans le cas contraire vous recevrez vos billets fin avril ou début mai.

Il est également possible de retirer directement les billets à l'accueil du Super U ou à L'ESL de Rémilly.

Renseignements : tél. 06 11 98 72 50 ou 03 87 64 69 98 ; e-mail : thiriatb@aol.com

RÉMILLY

Prochain conseil

Le conseil municipal se réunira en mairie le lundi 2 mars, à 20h. A l'ordre du jour : plan de relance de l'économie relatif au FCTVA : convention; parking du collège : choix de la procédure de consultation; panneau indicateur de vitesse : demande de subvention «amendes police» et parlementaire; recours à une ligne de trésorerie; participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles; rapports des commissions; point budgétaire; divers.

SAINT-JURE

Loto

Le foyer rural de Saint-Jure organise un loto le samedi 6 mars, à 20h 30 dans la salle communale ouverture des portes à 19 heures.

De nombreux lots récompenseront les gagnants : un bon d'achat de 200€, un bon d'achat de 150€, un bon d'achat de 100€, une machine à pain, une machine à café, des places à la villa Pompeï etc... 2€ le carton, 8€ les 6, et 16€ les 13.

Les dirigeants du foyer se réservent le droit de réviser à la baisse le montant des lots en raison d'un faible nombre de participants.

MARIEULLES-VEZON

Loto de l'UNC

La section des Anciens combattants de Marieulles organise un loto ce vendredi 27 février à la salle des fêtes d'Augny. Ouverture des portes à 19h30. De nombreux lots de valeur sont à gagner : un lave-vaisselle, un VTT, un appareil photo numérique, des bons d'achats de 200 € et 100 €, une machine à pain, 3 jambons et bien d'autres lots. Prix du carton : 2 € l'un 8 € les six, 16 € les quatorze. Buvette et restauration sur place, parking assuré.

LAQUENEXY

Chez les seniors

Un après-midi détente est proposé ce vendredi 27 février à partir de 14h, dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie.

Messe

Samedi 28 février, messe à 18h30 à Courcelles-sur-Nied.

SAMSUNG LE 32 A 558

- **Télévision LCD 81 cm HD Ready 1080p**
- Résolution 1920 X 1080 (Full HD)
- Luminosité 500 cd/m2
- Taux de contraste dynamique 15 000:1
- Son stéréo TruSurround XT
- Tuner TNT intégré
- Port multimédia USB 2.0
- Connexions HDMI (3X)

~~699 €~~

599 €

Moins cher ailleurs?
IMPOSSIBLE !

Offres valables seulement les 27 et 28 février 2009

SAMSUNG LE 46 A558

- **Télévision LCD 117 cm HD Ready 1080p**
- Résolution 1980 X 1080p (Full HD)
- Luminosité 500 cd/m2
- Taux de contraste dynamique 30 000:1
- Tuner TNT intégré
- Port multimédia USB 2.0
- Connexions HDMI (3X)

~~1195 €~~

999 €

AC1141375

HIFI International

Achetez en ligne sur **www.hifi.lu**

Nouveau magasin :
Centre Commercial Kirchberg
2B, rue C. Hemmer L-1734 Luxembourg

Offres valables dans la limite des stocks disponibles, sauf erreurs d'impressions.

35, route de Longwy
L-8080 Bertrange
Tél. 27 62 10 34
hifi34@hifi.lu

2B, rue C. Hemmer
L-1734 Lux-Kirchberg
Tél. 27 62 17 05
hifi25@hifi.lu

la Belle Etoile SHOPPING CENTER
Tél. 31 20 31
hifi15@hifi.lu

City Concorde Shopping Center
Bertrange
Tél. 25 49 10
hifi26@hifi.lu

50, av. de la Gare
L-1610 Luxembourg
Tél. 49 13 57
hifi21@hifi.lu

34, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg
Tél. 47 22 33
hifi12@hifi.lu

11, rue du Brill
L-3898 Foetz
Tél. 26 55 57
hifi29@hifi.lu

94, rue de l'Alzette
L-4010 Esch/Alzette
Tél. 54 76 76
hifi14@hifi.lu

15. rue des Scillas
L-2529 Lux-Howald
Tél. 27 62 09 90
hifi30@hifi.lu

Route de Luxembourg
L-3254 Bettembourg
Tél. 40 24 24 250
hifi33@hifi.lu

TOPAZE SHOPPING CENTER
Tél. 32 78 79
hifi22@hifi.lu

83, Grand rue
L-9051 Ettelbruck
Tél. 81 11 23
hifi23@hifi.lu

HOBBI CENTER
L-9230 Diekirch
Tél. 80 20 20
hifi27@hifi.lu

CC Mercado
L-6670 Mertert
Tél. 26 71 36 1
hifi20@hifi.lu

KNAUF
L-9964 Schmiede
L-Tél. 26 95 78 74
hifi18@hifi.lu

L-9938 Pommerloch
Tél. 26 95 13
hifi19@hifi.lu

CULTURE

A la découverte du clavecin à Lorry

Anne-Catherine Bucher organise un concert-découverte du clavecin le mercredi 4 mars à Lorry-lès-Metz.

Anne-Catherine prépare un répertoire réjouissant au clavecin.

Anne-Catherine Bucher enseigne le clavecin au Conservatoire de Metz. Elle est régulièrement invitée pour des académies internationales de musique ancienne et a fait plusieurs enregistrements applaudis par la critique. Ses concerts l'amènent à jouer comme soliste et continuiste dans toute l'Europe et en Amérique latine. Elle collabore avec l'Opéra de Nancy pour la préparation des productions baroques et co-dirige l'ensemble de musique ancienne le *Concert Lorrain*.

Au programme, durant une petite heure, des pièces de caractère comme « la puce », « la navette » ou « la choquante », toutes joliment racontées, et quelques belles surprises ! Les enfants viendront avec leur coussin préféré sur lequel ils pourront s'asseoir, tout près du clavecin. Les enfants de plus de 20 ans peuvent aussi venir, même sans leurs parents.

L'entrée est gratuite mais il est impératif de confirmer sa présence car le nombre de places est limité à 50 (si plus d'inscriptions, possibilité d'effectuer deux sessions) soit par téléphone au 03 87 30 76 03 ou par mail à annecatherine.bucher@wanadoo.fr

Naissances sans frontières

Le collectif « Naissances sans frontières » milite pour la création en France, selon le modèle allemand pratiqué par exemple à Sarrebruck, d'une maison de naissance pour permettre aux femmes de choisir le lieu de naissance de leur bébé, quelles que soient les ressources des futurs parents, même si cela doit être à l'Etranger et de pouvoir être remboursées par la Sécurité Sociale de leur pays.

Rendez-vous le mercredi 4 mars à 16h au 4, clos Bellevue à Lorry-lès-Metz, chez la musicienne.

FLÉVY

Séance de dédicace

Ce vendredi 27 février, de 17h à 18h en mairie de Flévy, salle du conseil, l'auteur Jean-Claude Berrar, habitant du village et conseiller municipal, dédicacera son 7e livre. L'ouvrage a pour titre *Metz, retour à la France* et est édité aux Editions Serpenoise. A travers plus de 150 documents peu connus ou inédits, l'auteur nous fait découvrir les évènements qui se sont passés à Metz avant l'entrée des troupes françaises le 19 novembre 1918, la venue du maréchal Foch, la remise du bâton de maréchal à Pétain le 8 décembre 1918, des évènements patriotiques, sportifs, religieux, le premier 14 juillet à Metz, le départ de Mgr Benzler et la mise en place de Mgr Pelt...

Le public, qui a vu l'exposition « Le pays messin, des combats de 1870 au retour à la France en 1918 » au château de Courcelles à Montigny-les-Metz entre le 11 novembre 2008 et le 11 janvier de cette année, pourra retrouver une partie des documents exposés lors de cette manifestation dans l'ouvrage.

SEMÉCOURT

Honneur aux seniors

Ambiance festive au repas des anciens.

Le traditionnel repas des aînés, offert par la municipalité, a réuni au centre socioculturel plus de 130 convives en présence du conseiller général ainsi que d'élus de communes avoisinantes. La décoration de la salle et des tables qui a été effectuée par les jeunes et Noëlle Graischaire, animatrice du «Loft», a obtenu un joli succès. Le service a été assuré par les membres du CCAS.

Le repas a été concocté par Patrick Basteleus, traiteur de la commune et pour l'animation l'orchestre «Elégance» a permis aux invités de virevolter sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui. Musique, service et repas ont été en parfaite harmonie et bien appréciés de tous.

A la fin de la journée, en guise d'au revoir, chaque convive s'est vu remettre un présent par le «conseil municipal des jeunes». Aux doyennes, le maire a remis une jolie composition florale et une caisse de vin fin fera le bonheur du doyen.

Les aînés se sont déjà donné rendez-vous pour la soirée de printemps qui aura lieu le 25 avril prochain.

ARGANCY

Assemblée générale de Frasp

L'association FRASP qui regroupe les associations « Familles rurales» d'Argancy, Charly et Chieulles tiendra son assemblée générale vendredi 13 mars à 18h30 à Charly-Oradour.

Assemblée de l'interassociations

L'interassociations qui regroupe Familles rurales, l'Union sportive, Argancy pétanque, le Tennis-Club, les Bootleggers, l'ACP d'Olgy, MJC Ora-Jeunes et l'Amicale de pêche d'Olgy tiendra son assemblée générale, le vendredi 6 mars à 20h30 salle des fêtes d'Argancy.

MAIZIÈRES-LÈS-METZ

L'Afrique au cœur

En partenariat avec l'association Partage-Tlani, la médiathèque organise une exposition multimédia pour mieux connaître le continent africain

L'exposition L'Afrique au cœur est présentée à la médiathèque jusqu'au 6 mars inclus.

On pourra découvrir l'histoire, la culture, les us et coutumes de l'Afrique, jusqu'au 6 mars prochain aux heures d'ouverture de la médiathèque Georges-Brassens à Maizières-lès-Metz. Cette très belle exposition est composée, notamment, de panneaux, films, objets réalisés le plus souvent dans un cadre familial ou dans de petits ateliers et autres œuvres d'art africain qui dressent un état des lieux et des perspectives de développement dans le contexte international actuel. Sont également abordés d'importants sujets comme l'esclavage, les racines de la souffrance, la colonisation du peuple composé de multiples ethnies, les Pygmées, les Zoulous avec leurs musiques, les griots, l'Afrique de la renaissance, la solidarité et l'hospitalité africaines, connues depuis toujours.

Conférence

En outre, cette exposition au cœur de l'Afrique noire sera ponctuée par une conférence-débat gratuite et ouverte au public le plus large, ce vendredi 27 février à 20h, à la médiathèque sur le thème de *La femme en Afrique*, animée par l'association Partage-Tlani, une association présidée par Florence Vetzel qui œuvre depuis de nombreuses années en faveur du développement africain, dont celui de l'Etat du Burkina-Faso en particulier.

L'exposition vient d'être inaugurée par le maire, Gérard Terrier en présence d'adjoints et de nombreux conseillers municipaux, d'Yvette Mollicone, responsable de la médiathèque, ainsi que des responsables de la vie associative locale. Une exposition à voir absolument pour s'imprégner des senteurs d'Afrique à domicile...

La conférence-débat intitulée *Etre femme en Afrique*, aura lieu ce vendredi à 20h, sur les lieux de cette superbe exposition. Entrée de la médiathèque ouverte à tous et gratuite.

Les bénévoles à l'honneur

La promotion de bénévoles saluée par les anciens combattants de l'ACMF-Fnam.

Selon une excellente tradition, à l'issue de l'assemblée générale de la Fnam-ACMF, le comité des anciens combattants rend hommage par un diplôme ou une médaille aux membres de l'association patriotique ou à d'autres personnalités qui ont participé à la vie de leur section. Cette promotion de personnes à l'honneur a salué M. Romano pour le rapprochement ave l'Italie combattante, M. Batog et Laguerre pour leur fonction de porte-drapeau, mais aussi des membres de l'association travaillant avec courage à la bonne réalisation du fameux méchoui des anciens combattants, Martine Delauzin, Michèle Ullmann, Jean-Pierre Tribout. Le bénévolat sans qui rien ne serait pleinement possible aux associations de la ville est ainsi reconnu.

Don du sang à la salle des fêtes

La prochaine collecte de sang organisée par Valérie Fioletti, présidente de l'Apedys 57, aura lieu, ce lundi 2 mars de 9h à 12h et de 15h30 à 19h, à la salle des fêtes à Maizières-lès-Metz. Il est important de venir nombreux donner un peu de sang pour sauver de multiples vies humaines.

WOIPPY

Un vivier d'animateurs

Au bout d'une semaine de cours intensifs dispensés dans la halle du Chapitre à Saint-Eloy, les 21 animatrices ont obtenu le précieux Bafa qui les autorise dorénavant à encadrer des jeunes mineurs.

Pour résoudre le déficit important de jeunes animateurs dans ses structures, la ville a décidé de mettre en place des sessions de formation au Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Cette formation permet de préparer les futurs animateurs aux réalités et aux responsabilités de leur fonction et d'acquérir les compétences techniques et relationnelles indispensables pour exercer en milieu périscolaire, il se déroule en trois phases : formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification. Le diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

A charge de la commune

Pendant les dernières vacances de février, la halle du Chapitre de Saint-Eloy a prêté son cadre à un stage Bafa organisé par les Cemea. (Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) et dirigé par Philippe Véronese. Objectif pour la commune, disposer d'un vivier d'animateurs qualifiés suffisant pour faire face à la demande et susceptibles d'offrir une meilleure qualité d'accueil, d'encadrement et d'animation aux jeunes fréquentant ses centres de vacances.

Six jours à temps plein, soit 48 heures de cours intensifs, pour les 21 stagiaires. Dernière étape avant l'obtention du précieux diplôme pour affiner et approfondir les connaissances acquises au cours des deux premières parties. Autour de la thématique «Animer, jouer dans la ville», l'animateur au cœur de la cité ou comment se servir des infrastructures, découvrir l'environnement urbain et sensibiliser les enfants aux patrimoines culturel et historique en s'adaptant toujours de manière ludique, à leurs besoins et à leur rythme.

Le financement de cette formation étant pris totalement en charge par la commune, chaque stagiaire s'est moralement engagé à participer pendant deux ans aux animations estivales de Woippy aux centres d'accueil et de loisirs.

LA MAXE

Des vacances actives au centre aéré

Pour la dernière journée du centre aéré, les activités se sont déroulées en extérieur.

Le centre aéré d'hiver a accueilli, pendant toute la durée des vacances scolaires, une trentaine d'enfants. Durant cette période, les activités ont été multiples et basées sur différents thèmes.

En deuxième semaine, ils ont été intéressés par la nature et l'univers de la ferme. Les plus grands ont construit un nichoir. Les plus petits ont fabriqué des magnets représentant les animaux de la ferme.

Ils ont aussi travaillé les matières, le bois, le polystyrène et la pâte à sel. Les fins gourmets ont confectionné un plat à partir de produits bio, qu'ils ont pu déguster. Les participants ont réalisé également un repas campagnard à l'intention des parents.

Mais les vacances se terminent, il y a quelques regrets qui ont été vite oubliés, car pour la dernière journée une surprise les attendait : les petits sont allés à Metz à la salle Braun pour voir un spectacle avec en vedette le marchand de sable, quant au reste du groupe, il s'est offert une après-midi de glisse au Snowhall à Amnéville encadré par un professeur diplômé.

A NOTER

La « Festa della Nonna » ce dimanche

L'association ACFI, *Amitié et Culture France Italie*, organise ce dimanche 1er mars à la salle des fêtes à partir de 12h30, la traditionnelle fête des grand'-mères la « Festa della Nonna » en l'honneur des jeunes mamies et aussi des petits enfants qui ne manqueront pas de se déguiser, ceci pour le plus grand plaisir de tous.

St-Pierre de Jaumont

Le calendrier des messes sur le Plateau pour la Communauté de paroisses Saint-Pierre-de-Jaumont pour le mois de mars s'établit ainsi : samedi 28 février, à Sainte-Marie à 18h30 ; dimanche 1er : à 9h30, à Vernéville ; à 11h, à Saint-Privat ; samedi 7, à 18h30 à Montois ; dimanche 8 : à 9h30, à Malancourt ; à 11h, à Amanvillers ; samedi 14, à 18h30 à Sainte-Marie ; dimanche 15 : à 9h30, à Roncourt ; à 11h, à Saint-Privat ; dimanche 22 à 11h, « Vivre le dimanche autrement », messe unique à Sainte-Marie ; samedi 28, à Montois à 18h30 ; dimanche 29 : à 9h30, à Malancourt ; à 11 h, à Amanvillers.

Le père Marek Kozlowski se tient à votre disposition pour tout renseignement. Une permanence d'accueil est assurée par des bénévoles au presbytère quercussien tous les jours de 9 h à 11 h.

Contact : presbytère 14 rue Rabelais à Sainte-Marie, tél. 03 87 61 90 31.

Les Biker's dream

L'association Biker's dream tiendra son assemblée générale le vendredi 6 mars, à 20h, salle de la Falouche, rue de l'Europe à Maizières-lès-Metz.

AMANVILLERS

Nouvelle activité à la MJC

La MJC et Claire Lesbros, danseuse et chorégraphe, écrivain de livre d'enfant et photographe, mettent en place à compter du mercredi 25 mars, 12 cours d'atelier d'éveil à la danse pour les enfants de 4 à 6 ans. Si vous êtes intéressés Claire peut accueillir les enfants soit de 10h à 10h45 et de 11h à 11h45 ; Tarif : 35 € plus la carte MJC de 10 €. Cours d'essai possible : 3 € qui seront déduits de la cotisation si votre enfant fait l'activité. Inscription à retirer au bureau de la MJC du lundi au jeudi de 9h à 12h, tél. 03 87 53 47 13.

Thé dansant

La MJC d'Amanvillers organise un thé dansant le dimanche 1er mars avec Guy Dropsit de 14h30 à 18h. Entrée avec boisson : 3 €. Renseignements au 03 87 53 46 01 du lundi au jeudi matin de 9h à 12h.

FEVES

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire lundi 2 mars à 20h. A l'ordre du jour : attribution de marché-salle des fêtes et boulodrome ; attribution de marché-lot n° 4 salle d'accueil ; avenant-mission de contrôle technique salle d'accueil ; avenant n°1-honoraires architecte salle d'accueil ; avenant délais d'exécution des travaux-salle d'accueil ; demande d'une subvention exceptionnelle FEDER (Europe) - construction d'une salle des fêtes, salle socioculturelle ; demande d'une subvention exceptionnelle FEDER (Europe) -construction d'un boulodrome couvert ; demande d'une subvention au ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités locales-construction d'une salle des fêtes et d'un boulodrome couvert ; rétrocession de terrains"Batigère"; rétrocession de terrains rue Quaraille (trottoirs) ; droit de préemption ; remboursement d'un sinistre ; souscription d'un emprunt - construction salle des fêtes et d'un boulodrome couvert ; motion de la VR 52 ; création d'un bureau d'aide sociale (CCAS) ; questions diverses.

TALANGE

Conseil municipal enregistré : M. Urbanelli dans son droit

Dans notre édition d'hier, nous indiquions que lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus s'étaient émus du fait que l'opposant Gennaro Urbanelli ait enregistré la réunion, sans en avertir ni les édiles, ni le maire. Si, comme l'a indiqué Patrick Abate, le premier magistrat, « *ce n'est vraiment pas très élégant* », ce procédé n'est absolument pas illégal. « *Non seulement un conseiller municipal, mais toute personne se trouvant dans le public, peut librement enregistrer les débats d'un conseil municipal sur bande sonore et même sur magnétoscope* », précise ainsi le sénateur Louis-Masson, suite à la lecture de à cet article. Il s'appuie sur une jurisprudence administrative « *qui conduit les juges à considérer comme illégale l'interdiction, par le maire, de procéder à un tel enregistrement, dès lors que les modalités de l'enregistrement ne sont pas de nature à troubler le bon ordre des travaux de l'assemblée communale* ». Si tel est le cas, lors de la prochaine séance, Gennaro Urbanelli pourra à nouveau se servir de son magnétophone. Mais gageons que, par politesse, il avertira alors ses collègues de son intention.

AMNÉVILLE

Taux stables pour les quatre taxes

Le conseil municipal a procédé au débat d'orientation budgétaire. Une bonne nouvelle : les taux des taxes n'augmentent pas.

Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux des taxes municipales aux valeurs suivantes : taxe d'habitation 10,34 % ; taxe foncière 7,39 % ; taxe foncière non bâtie 61,97 % et taxe professionnelle 8,59 %. Ces taux n'ont pas changé depuis près de 25 ans.

Auparavant, Jean-Marie Zimoch, chargé des finances, a présenté le débat d'orientation budgétaire pour 2009. Au chapitre des grandes dépenses 2009, le capital de la dette s'élève à 2 700 000E. Les intérêts de la dette se chiffrent à 2 000 000€. Les charges à caractère général sont de 4 200 000€ alors que les charges du personnel restent très élevées avec 10 000 000€. Les charges de gestion courante sont de 2 500 000€, les charges exceptionnelles de 430 000€ et les dotations amortissements et provisions sont de 900 000€ Pour les grandes recettes 2009, les produits de gestion courante rapportent 300 000€ et les produits des services du domaine, 2 850 000€. Les impôts et taxes ont rapporté 11 100 000€ les dotations et subventions, 3 000 000€, les locations, 4 000 000€ et les produits financiers exceptionnels, 200 000€. Le reste à réaliser sur le programme d'investissements 2009 se monte à 4 615 000€.

Les prêts à taux zéro

Toujours au chapitre financier, M. Zimoch demandait une avance sur subvention d'équilibre au CCAS pour la somme de 50 000€. Enfin, le conseil municipal a approuvé le principe de versement de dix premières subventions pour les personnes répondant aux conditions légales permettant de bénéficier de la majoration du prêt à taux zéro et du Pass Foncier. Le montant de ces subventions est fixé à 3000€ minimum pour un ménage de trois personnes et à 4000€ minimum pour un ménage de 4 personnes et plus. Ces subventions sont réservées à certaines parcelles du lotissement du Stade et du lotissement Horticole. Il est demandé aux bénéficiaires de la subvention allouée son remboursement en cas de revente du bien dans les 4 ans de son octroi pour toute autre cause qu'un accident de la vie.

Travaux et marchés

Diverses décisions concernant les plans d'occupation des sols ont également été approuvées à l'unanimité. Diverses attributions des marchés de travaux, de fournitures, de services et de main-d'œuvre ont été présentées par Bernard Kull, adjoint chargé des travaux ont été votées à l'unanimité. Horst Bruxmeier, adjoint, a présenté le bilan foncier 2008 avec les acquisitions et cessions foncières réalisées par la ville ou par toute personne publique ou privée en son nom, dans le cadre d'une convention. Il a également fait état de l'abandon du droit de préemption de la commune sur la période allant du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Le taux des vacations funéraires a été augmenté. A compter du 1er mars, ce taux passe à 20€. Mme Belloni, 1er adjoint, a demandé aux élus d'accepter les dispositions de la convention qui fixe les conditions de mise à disposition à la ville d'Amnéville, par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, de la station fixe d'enregistrement des demandes de titre d'identité ou de voyage. En un mot, c'est l'enregistrement de la nouvelle génération de passeport, le passeport biométrique.

HAGONDANGE

Les seniors ne s'ennuient pas

L'association hagondangeoise «Vacances pour Tous» est pilotée depuis 1995 par Monique Hoeffler. Elle en a repris les rênes laissées à l'époque par Mme Hocquard. Avec un bilan d'activité qu'elle déclare positif.

La présidente Monique Hoeffler est satisfaite. A l'heure du regard en arrière sur l'exercice écoulé, elle tire un bilan satisfaisant des activités passées. Comme à l'accoutumée, la présidente présente son rapport d'activité en profitant de la traditionnelle fête des beignets du club, qui a réuni de nombreux participants. Est-ce *l'effet beignets* ou l'intérêt porté au fonctionnement du club ? Nul ne saurait le dire avec certitude. Les habitués étaient bien là mais on dénombrait aussi de nouveaux arrivants, venus passer un après-midi dansant, animé par l'orchestre Jo Miller. Et déguster des beignets. D'ordinaire l'assemblée générale est courte puisqu'elle ne compte que le bilan présenté par la présidente à l'assistance. A laquelle s'ajoute l'intervention du représentant du club des Vacances Modernes, partenaire de l'association dans l'organisation de certains voyages. Ce fut le cas cette fois encore.

Des sorties annulées

La participation aux manifestations est soutenue, en particulier les sorties *asperges* et *cochonnailles* qui drainent un maximum d'aficionados. Pourtant, d'autres promenades, devenues chères, ont du être annulées, faute de participant. Effet d'un manque de monnaie ou d'envie, c'est à voir ! Toujours est-il que l'escapade au lac du Bourget a marqué les mémoires, avec une visite de l'abbaye de Hautecombe et des cols et plateaux du secteur, du Lac Vert et du cirque du Fer-à-Cheval. Sans oublier la tournée dans Megève en calèche. Avec pour couronner le tout une belle ballade sur le lac d'Annecy.

Appel à l'aide

Pour l'année à venir, Monique Hoeffler a donné la préférence aux sorties moins onéreuses, tout en conservant des critères de qualité. Une recherche de rapport qualité prix en quelque sorte. Bien entendu asperges et cochonnailles restent de mise. Mais bien d'autres sorties sont prévues au programme. Les plus proches étant un pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg suivi d'emplettes à Foetz, des asperges à gogo en Alsace et une visite des bassins houillers jusqu'à Völklingen en Sarre. Puis suivront une virée vers les grottes de Han-sur-Lesse, et vers l'Alsace pour un peu de gastronomie. Seul bémol dans tout ce travail, la présidente se sent bien seule, isolée dans l'association. Elle souhaiterait vivement des bénévoles pour l'aider dans la tâche, ne serait-ce que pour reconstituer un comité qui s'est beaucoup trop paupérisé au fil du temps. L'appel est lancé.

La présidente Monique Hoeffler a présenté son bilan de l'exercice passé, jugé satisfaisant.

Beignets et après-midi dansant étaient au programme de clôture de l'assemblée générale.

MONDELANGE

L'UNC garde bonne mémoire

Le président Jean Collet a ouvert la 29e assemblée générale de la section locale des anciens combattants UNC en insistant sur la nécessité de garder et transmettre la mémoire des actions entreprises depuis des siècles par des hommes valeureux pour lesquels le respect est dû.

Le secrétaire Gilbert Leininger dressa un rapide bilan moral en soulignant l'activité du sous-groupe Orne - Moselle de Mondelange qui a été présent plus d'une dizaine de fois au cours de l'année, avec le drapeau, comme à la journée des déportés à Amnéville et à Terville, aux journées commémoratives du 8 mai, 18 juin à Mondelange et Hagondange, au 11 novembre à Mondelange et à Pierrevillers, à la journée officielle du 5 décembre pour l'hommage aux morts d'AFN, pour la première fois à Mondelange avec musique puis déplacement à Moyeuvre, etc.

La section a également participé à l'assemblée générale du sous-groupe Orne - Moselle, au congrès départemental de la fédération à Folschviller, à l'assemblée générale des présidents à Hayange et à la journée du Souvenir organisé par le conseil général à Saint-Avold.

Une belle exposition

M. Leininger souligna encore le travail du bureau qui a tenu une dizaine de permanences mensuelles pour s'occuper des affaires sociales et mettre en œuvre des dossiers de retraire du combattant, sans oublier de parler de la belle exposition organisée sur la guerre de 14-18 en collaboration avec Albert Wackermann et bien sûr de l'arbre de Noël où 111 colis ont été distribués aux membres.

En ce qui concerne les finances, Roger Saccomano le trésorier présenta son budget de plus de 15 000 € et obtint le quitus des réviseurs aux comptes, MM. Krajecki et Weyders, pour sa bonne gestion. Puis le président rappela la situation de l'effectif de la section qui se compose de 150 adhérents, 21 de 3 945, 95 AFN, 3 d'Indochine, 14 Soldats de France, 10 veuves AC et 7 sympathisants, en déplorant les pertes naturelles annuelles et en lançant un appel aux plus jeunes qui ont effectué leurs obligations militaires pour rejoindre les rangs de la section.

On notait la présence de Clément Arnould, conseiller général, Gilbert Schmitt maire, le commandant de la brigade de gendarmerie d'Uckange, Charles Lhuillier, secrétaire départemental, Simon Thilly responsable du sous-groupe UNC de secteur, ainsi que les représentants des sections voisines.

Un bureau dévoué qui lance un appel aux jeunes.

Une assemblée attentive à l'évolution des droits acquis.

RICHEMONT

Animations et loisirs tous les jours

La sortie beach soccer à Marly restera un magnifique souvenir.

Les vacances ont permis à une moyenne de cinquante enfants et adolescents de profiter pleinement des activités proposées par la MJC.

Entre le foot en salle, les tournois de baby-foot ou de billard, l'atelier manuel, il y a eu aussi des sorties bowling à Amnéville, jorkyball à Metz-Augny ou encore à Thermapolis sans compter la sortie phare au citadium foot à Marly sur terrain de Beach Soccer. Pour les sédentaires il y a eu des tournois de poker et jeux de cartes au foyer. Un atelier cuisine a également fonctionné avec repas à la clé. Par ailleurs onze adolescents richemontois ont partagé un séjour ski du 8 au 14 février à Chiusa di Pesio, dans les Alpes italiennes juste au-dessus de Monaco, avec d'autres jeunes de La Maxe et Gandrange.

VIE RELIGIEUSE

L'Hospitalité Notre Dame de Lourdes prépare ses rencontres et ses pèlerinages

C'est la grande salle des fêtes de Richemont qui sa servi de cadre au rassemblement des membres de l'Hospitalité ND de Lourdes. Plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées dimanche matin en l'église Saint- Gorgon de Richemont, pour assister à une messe solennelle avant de passer à table dans une ambiance conviviale. Cette réunion, qui a réuni des personnes venant de l'est mosellan, du pays messin, de Sarrebourg ou de Thionville été préparée par le président Bernard Gnaedig de Gandrange, entouré d'Anne Scher, Jean-Claude Scher et de nombreux bénévoles, fait partie d'un cycle de rencontres qui vont se renouveler le 17 mai à Gandrange, le 14 juin à Sarrebourg, et le 21 septembre à Forbach alors que le point fort sera le pèlerinage diocésain à Lourdes du 28 juillet au 4 août où deux cent trente-sept malades seront convoyés par trois cent cinquante hospitaliers dépendant de l'Hospitalité ND de Lourdes. Cette dernière réunion a permis de resserrer les liens entre cette grande chaîne de solidarité et le maire de Richemont, Roger Tusch, présent à celle-ci, en fait partie puisque la salle a été mise gracieusement à disposition de l'association.

Pour clore la journée une loterie a permis de faire de nombreux heureux dont M. Albert Monnier qui a gagné le premier prix, soit un aller-retour à Lourdes en chemin de fer, et un goûter animation a mis le point final à cette rencontre.

De nombreux gagnants avec l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes

A NOTER

Repas de l'Inter-paroissiale

L'Association Interparoissiale de Hagondange organise un repas convivial le dimanche 1er mars à 12h, à la salle Mozart. Au menu choucroute avec son accompagnement.

Pour tous renseignements, réservations et inscriptions s'adresser ou téléphoner au presbytère de Hagondange, tél. 03 87 71 40 67. (Inscriptions limitées à 100 personnes).

Nuit du tarot le 7 mars

La traditionnelle nuit du tarot organisée par la section basket de l'ES Hagondange aura lieu, le samedi 7 mars à la salle des fêtes Paul-Lamm de Hagondange. Ouverture des portes à 13h15, début des jeux à 15h15.

Le concours sera doté de 8 000 € de lots. Le gagnant se verra remettre un livret d'épargne d'une valeur de 1 000 €, le second de 600 € et le troisième de 300 €. Télévision et VTT font partie des 200 lots qui seront attribués.

Les inscriptions sont ouvertes auprès de Roger Bertozzi, 34 rue Thomas 57300 Hagondange. Tél. 03 87 71 43 81.

Soirée sarde à Mondelange

Le Circolo Sarde de Moselle organise, le samedi 14 mars à partir de 20h30, à la salle des fêtes Jeanne-d'Arc à Mondelange, une soirée dansante sarde, avec un menu typique, gnocchi sardi et sauté de porc aux olives.

Les inscriptions seront reçues, avant le 7 mars au prix de 20 € pour les adhérents, 24 € pour les autres personnes et 14 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Contact : Mme Zollo, tél. 06 21 16 95 20, ou csmondelange@hotmail.com

Collectes de sang

L'EFS et les donneurs de sang du secteur de Hagondange-Mondelange, par leurs représentants Gilbert Spitz et Jean-Marie Kessler, invitent toute les personnes en mesure de donner leur sang à la prochaine collecte.

Au-delà du geste civique et du don de soi que constitue l'offre du précieux liquide vital, le manque annoncé par l'Etablissement français du sang est réel. Le niveau des disponibilités doit sans cesse être relevé pour venir en aide aux malades.

En ce sens, la prochaine collecte sera organisée à la salle Paul-Lamm le matin du 3 mars prochain de 9h à 12h. Le même jour, mais l'après-midi cette fois, la collecte se poursuivra à la salle Honecker de Mondelange de 15h30 à 18h30.

La Fnaca se mobilise

Le comité et les adhérents de la FNACA de Hagondange et environs se réuniront vendredi 6 mars à 20 h, au siège à l'école Paul - Verlaine. A l'ordre du jour figure la préparation de la journée commémorative du 47 è anniversaire du cessez le feu en Algérie, le 19 mars 1962. Pour cette occasion, le 19 mars prochain sera une journée anniversaire avec remise de décorations et lâcher de pigeons dans trois localités différentes, Hagondange, Mondelange et Richemont.

Kermesse catholique

La paroisse Saint-Joseph d'Amnéville organise sa traditionnelle kermesse le dimanche 8 mars, à la salle Maurice-Chevalier. Elle débutera à 10h par l'ouverture des stands et la vente de gâteaux. A midi, les personnes qui auront réservé pourront déguster une choucroute royale qui coûtera 19 € par personne et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans. L'après-midi les visiteurs pourront déguster café, gâteaux et boissons et participer aux tombolas.

Réservations : les lundis de 16h à 18h et les jeudis et vendredis de 17h à 18h au presbytère ; ou Marcel Schaeffer, tél. 03 87 71 52 04 ; Mme Fremery, tél. 03 87 71 39 63 ; Nicole Simon, tél. 03 87 71 25 49. Date limite pour les inscriptions : 5 mars.

INSTANTÉ

Les Quatre Dames se portent bien

Le jeu de quilles, une belle tradition à Gandrange.

Le club de quilles *Les Quatre Dames* de Gandrange, né en 1946, pratiquait en ses débuts les pistes de quilles d'un café du village jusqu'à la construction, en 1985, d'un jeu de quilles à côté du gymnase municipal. 2008 a vu la remise à neuf du club avec des jeux ultramodernes qui comblent les joueurs.

Georges Haus, président depuis 2006, a raison d'être fier de ses équipes engagées en nationales. L'équipe 1 effectue un excellent parcours en se révélant être la meilleure équipe à l'extérieur avec 130 pts ; elle remporte la coupe Guy-Flacon devant Longlaville. L'équipe 2, engagée en promotion régionale, se comporte très bien. L'équipe 3, qui évolue en excellence, termine 1ère du groupe et accède à la promotion d'honneur. L'équipe 4, en excellence, termine à la 4e place. Dans la catégorie tandem de Lorraine, Philippe Carter et Jean-Louis Potier ont remporté le titre pour 4 quilles ; Mathieu Cotte et Georges Haus, qualifiés pour la finale, ont fini à la 4e place. Chez les vétérans, Jean-Louis Potier se situe à la 1re place. En individuelles dames, Bernadette Haus, qui avait terminé en 2008 à la 6e place en tours préliminaires, n'a donc pas pu se qualifier pour la finale, mais cette année elle est très bien classée et disputera la finale.

Une nouveauté au club : une section enfants, mise sur pieds et entraînée par Jean-Louis Potier tous les mercredis.

Le comité des Quatre Dames se compose de façon suivante : Georges Haus président, Armand Bonfrate vice-président, M. Schneider secrétaire, Bernadette Haus trésorière

CULTURE

Le Festi'mom de Rombas approche à grands pas…

La cinquième édition du festival jeune public *Festi'mom* s'installera à Rombas (Maison de l'enfance, Espace culturel, Place de l'hôtel de ville,...) du 14 mars au 3 avril et réunira spectacles, animations, formations et expositions. Restant fidèle aux expressions qui ont fait son succès (théâtre, marionnette, conte), cet événement explorera davantage de nouvelles disciplines (jongle, arts de rue, nouveau cirque).

Les temps forts du festival seront : l'installation des sculptures animées (automates) de Valentin Malartre, en création « dans la Maison » depuis novembre 2008. L'anniversaire commun du Môm'Théâtre et de la Médiathèque de Rombas qui permet de fêter leur 20 ans autour d'un livre, l'ABCdaire spectaculaire, illustré par les enfants du centre aéré d'hiver avec les Editions du Minibus. Le chapiteau des Gones qui sera monté sur la place de l'Hôtel de Ville dès le 12 mars pour les spectacles d'ouverture les 14 et 15 mars.

La soirée du vendredi 20 mars, ou l'on pourra écouter en famille les contes des Atellanes. Ce même week-end, un atelier permettra de s'initier à la linogravure.

Le public scolaire ne sera pas en reste puisque le nouveau spectacle du Jabron rouge « Les deux Rois », sera proposé toute la semaine du 23 au 27 mars, avec la présence toujours fort appréciée de Nathalie Roques.

Le festival se clôturera le 29 mars avec, entre autres, le spectacle « Kitchenette ».

Le public pourra alors découvrir le travail de la Compagnie des ô, en résidence, qui dirige aujourd'hui le Môm'théâtre (présenté également en séance scolaire jusqu'au 3 avril).

CLOUANGE

Sortie à Andorre

L'association Clouange Amitié organise un voyage ouvert à tous à Andorre en avion du lundi 11 au dimanche 17 mai. Hôtel 3 étoiles, hébergement en chambre double, pension complète avec boissons du déjeuner au petit-déjeuner (du premier au dernier jour) . Au programme : visite d'Andorre la vieille, lac Eugolasters, chapelle et sanctuaire de Meritxell, village d'Os de Civis, nombreuses visites de villages de montagne, dégustations de produits du terroir. Prix du séjour : 730 €; supplément chambre individuelle, 90 €. Acompte à la réservation, 150 €.

Renseignements : Alma Hoenen, tél. 03 87 67 33 64.

ROSSELANGE

Après-midi crêpes pour les aînés

Les aînés ont passé un joyeux après-midi autour des crêpes.

Le traditionnel goûter mensuel s'est transformé, en après-midi crêpes pour le plus grand bonheur des aînés. Il y en avait pour tous les goûts, crêpes au chocolat, au sucre, à la confiture, ils ont fait honneur au maître crêpier Christian Baron, grand spécialiste en la matière, ils se sont régalés. Au cours du goûter, une petite surprise, une boîte de chocolat, confectionnée par l'atelier Création de CESR leur a été offertes. Un petit geste que les anciens ont beaucoup apprécié.

ROMBAS

La Gym volontaire s'entretient

La gymnastique volontaire, dite gym d'entretien, marche fort. L'association compte 182 licenciés à dominante féminine. Et une pyramide des âges, de 14 à 85 printemps, qui révèle la bonne santé et le bon esprit animant le club.

Laurence Boris-Georges a réuni les membres du club de la gymnastique volontaire Gym Plus, qu'elle préside. Ils étaient une bonne quarantaine à faire le déplacement jusqu'au gymnase B de la cité scolaire Julie Daubié pour ces assises annuelles, tout comme le comité au grand complet, ainsi que le vice-président du CODEP-RPGV57. Histoire de se mettre en train, ils ont sacrifié à un peu de gymnastique volontaire. Puis, après les remerciements et les mots de bienvenue d'usage, le rapport moral et d'activité a été soumis à l'approbation de l'assemblée. A l'heure du regard par-dessus l'épaule, le bilan de l'exercice passé est riche d'activités diverses. A commencer par les huit séances hebdomadaires assurées au gymnase B de la cité scolaire et à la salle de sport du Petit-Moulin.

Une partie du comité.

Activités et Téléthon

Le club s'est également bien investi dans le Téléthon avec la vente de petits ours, de tee-shirts de bougies et de churros et une grande paëlla. Comme avec l'organisation de danse country et l'animation avec un DJ. Avec en sus un don de 3 000€ à lui seul, le tout a tout de même permis de reverser à l'AFR la bagatelle de 5 840€. Les diverses animations ont été revisitées, de l'après-midi de danse rock à l'organisation des estivales, en passant par la fête des associations, un repas dansant " Panama " et une journée sportive sur le thème l'Europe bouge, à Schwalbach. La traditionnelle soirée familiale a réuni quelques 110 personnes au foyer social.

Toutes ces manifestations ont servi à maintenir un bon niveau financier de gestion du club. Bilan exposé par Martial Schwartz, ratifié à l'unanimité et qui a entraîné le quitus de la gestion du trésorier. Au titre des dépenses prévisionnelles l'assemblée a approuvé l'achat d'un lecteur et de DVD. Puis l'évolution de l'association a été évoquée, comme le programme des activités pour l'exercice à venir. Les huit séances habituelles sont maintenues, mais comportent de petits changements. Ainsi le jeudi sont proposés deux nouveaux cours de gym tonique au Petit Moulin. Le vendredi, une seule séance de gym classique est prévue à 20h30. Il restait encore à réélire le comité sortant, reconduit dans son intégralité. Les cotisations ont été fixées à 66€ (46€ pour les séniors). Sur un ordre du jour épuisé, la séance a été clôturée par un vin d'honneur.

MOYEUVRE-GRANDE

Petits et grands en farandole

Les enfants de la maternelle *République* ont fêté le Mardi gras. Une fête qui a débuté à la maison de retraite Pierre-Mendès-France, puis à l'école avec les parents. Très bien déguisés, accompagnés des enseignants en costumes vénitiens, et des aides maternelles imitant une publicité pour les renseignements téléphoniques, les enfants se sont rendus à pied à la maison de retraite.

Bien sûr les passants ont pleinement profité de ce défilé dans la ville. Sous les applaudissements, les enfants ont interprété des chansons aux résidents, arborant eux aussi des chapeaux de circonstance. Une partie du personnel de la maison de retraite était également déguisée. Après les chants, les enfants ont distribué, des dessins qu'ils ont réalisés, aux pensionnaires. Retour à la maternelle, à pied pour un mini-spectacle à l'intention des parents bien entendu spectateurs enthousiastes.

Les enfants de la maternelle ont fêté carnaval avec les résidents de la Mapad.

Un dessin a été offert à chaque senior de la maison de retraite.

VITRY-SUR-ORNE

Les *Beaux gosses* gagnent le tournoi

Un tournoi de foot inter-quartiers ouvert à tous les jeunes de la commune âgés de 8 à 12 ans a été organisé à l'initiative des éducateurs du Football club Vitry 2000.

Soixante jeunes se sont retrouvés au gymnase de la commune pour participer à ce tournoi en salle. Les équipes de Manchester, les Foufolles, les Petit Fort du 57, les Killers, les Team Soccer, les Chti Lagaff, les Goals Standart, les Beaux Gosses 57, les Clowns et les Fondues se sont affrontés amicalement devant une grande majorité de parents qui ont créé l'ambiance tout au long de la compétition.

Tous les participants se sont vu remettre par les éducateurs, coupe et médailles offertes par le club de Vitry et les sponsors.

Cette manifestation a été remportée par l'équipe des *Beaux Gosses* qui remettra son trophée en jeu l'année prochaine. Les éducateurs ont tenu à remercier les jeunes de leur participation et espèrent les retrouver à d'autres manifestations.

GANDRANGE

Dojo… le trop plein

A l'initiative des professeurs, avec accord du comité, le club accueillait durant les vacances scolaires, enfants et parents à des cours gratuits d'initiation. Nombreux ont répondu présent, et le Dojo s'est avéré trop petit pour satisfaire la demande. « *Un réel succès à renouveler* » aux dires des entraîneurs, MM. J. Chiodo, A. Perruzza, D. Ridacker, F. Chiodo. Le karaté club de Valleroy était également venu en nombre.

Le président, M. Vigo, y a participé, revêtant ainsi le kimono depuis de nombreuses années.

Le club a su démonter toute son importance sportive au sein de la commune, mais attend toujours un espace plus convenable pour ce genre d'initiative, et pour accueillir une nouvelle génération de résidents.

D'autre part, le comité organise un repas dansant le 28 mars, au centre socioculturel. Une soirée qui sera animée par le DJ Philippe. Prix 23 € avec un apéritif offert. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Vacances scolaires à plein régime au karaté-club.

Pour tous renseignements, contacter le président, 60, rue de Verdun à Gandrange, tél. 03 87 58 21 16 de 17h à 18h30, ou 06 61 16 42 57.

A NOTER

Rombas Nouvel Avenir

La toute jeune association Rombas Nouvel Avenir a été portée récemment sur les fonts baptismaux par son président Bruno Butto. Elle a pour objet social de promouvoir la solidarité et la défense des Rombasiens, de les sensibiliser aux idées humanistes que l'association défend, tout en défendant leurs intérêts. Le président Butto, après avoir mis RNA sur ses rails, souhaite vivement développer l'activité de ses ouailles, dans le but de rendre ces objectifs pérennes. En ce sens, il invite tous les membres et sympathisants de l'association à participer à l'assemblée générale qui se tiendra ce vendredi 27 février, à partir de 19h30, à la salle Jean Burger. Au programme figureront le rapport moral, le bilan des activités de ce premier exercice passé et le rapport financier. Tout comme seront envisagées les perspectives d'avenir, dont 3 nouveaux projets pour l'année qui s'ouvre, qui seront débattus.

Boule lyonnaise de Clouange

L'assemblée générale de l'Association sportive de la boule lyonnaise se déroulera le samedi 28 février à 17h30 au boulodrome.

Réunion de la CCPOM à Rombas

Une réunion du conseil communautaire CCPOM (communauté de communes du pays Orne-Moselle) aura lieu le jeudi 5 mars, à 18h30, au centre Jean Burger, rue Alexandrine à Rombas.

A l'ordre du jour : approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2008 ; syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM-Modification des statuts - avis du conseil communautaire ; informations et communications : communications des décisions du bureau communautaire, communication des décisions du Président.

Concert à Rombas

Un concert de Printemps sera donné par les harmonies municipales de Jarny et de Rombas, le dimanche 8 mars, à 15h, à l'espace culturel de Rombas.

Formation Bafa à Rombas

La Maison de l'Enfance en partenariat avec l'OPCV (Œuvre Privée de Centre de Vacances) propose une formation BAFA qui assurera un emploi rémunéré d'animateur pour cet été. Date du stage de base BAFA, du samedi 4 avril à 14h, au samedi 11 avril. Celui-ci se déroulera à Rombas. Coût : la participation : 90 € (Un stage de base BAFA coûte habituellement 430 € environ)

Ce coût très bas est possible grâce au soutien de la Ville de Rombas et du Conseil Général de la Moselle. L'âge minimum requis est de 17 ans au 4 avril.

Un stage d'approfondissement sera proposé éventuellement, par la suite permettant ainsi de posséder un BAFA complet définitivement.

Pour faire acte de candidature, envoyer une lettre de motivation + une photo à la Maison de l'enfance, 48, rue de Villers Rombas 03 87 67 74 79.

Date limite du dépôt des candidatures, le mardi 3 mars.

Inscriptions à la maison de l'Enfance de Rombas du lundi au vendredi de 9h a 12h et de 14h a 19h (sauf mercredi 18h).

Info-énergie du CALM

L'espace info-énergie du CALM de Rombas est un lieu d'informations et de conseils sur la maîtrise de l'énergie, la réduction des consommations et le développement des énergies renouvelables. Les conseils sont gratuits pour tout public.

Les personnes intéressées peuvent rencontrer l'animateur, Hugo Denise, le mardi 2 mars de 14h à 16h, dans les locaux de la CCPOM (Communauté de communes du pays Orne-Moselle), 34, Grand-Rue à Rombas.

Les radars du jour

• **Matin** : Metz, RD955, RD910, RD913, RD52 ; Boulay, RD20, RD910, RN33, A320. De 6 h à 8 h et de 8 h 15 à 10 h 30, A31 et A30. De 10 h 30 à 12 h, A31 et RN431.

• **Après-midi** : Thionville, RD60, RD654, RD855, RD956 ; Metz, RD7, RD11, RD181, RD903 ; Sarreguemines, RD656, RD661, RD674, RN61 ; Château-Salins, RD27, RD38, RD39, RD43. Sarreguemines. De 13 h à 15 h, A31 et RN431. De 15h15 à 17h30, A30 et A31. De 18 h à 19 h 30, A31 et RN431.

• **Journée** : Nilvange, Algrange et Thionville.

EN BREF

Réunion des anciens du 153e d'infanterie

L'amicale des anciens et amis du 153e régiment d'infanterie, le fameux 15/3 tiendra son assemblée générale le samedi 14 mars, à 10 h en la salle des fêtes de l'hôtel-restaurant « Le Felsbourg », près de la gare, à Mutzig (67). Vers midi, les participants déposeront une gerbe à la stèle du 15/3, situé dans le square près de l'hôtel.

Tous les anciens y sont conviés.

Contact : Amicale des anciens et amis du 15/3, 14, rue Brugel, 67280 Niedernaslach.

Vacances seniors avec l'Action sociale mosellane

L'ASM (Action sociale mosellane) organise des séjours vacances en direction des seniors. Pour cette année 2009, de nombreuses destinations françaises sont annoncées : Port-Fréjus (Var), Seignosse-le-Penon (Landes), Nice (Alpes-Maritimes) mais également des séjours en Alsace.

Contact : ASM, 6, rue Haute, 57 180 Terville. Tél. : 03 82 34 81 22.

La Cram mise sur la sécurité dans le BTP

Le coût annuel imputé aux entreprises suite à des accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle est de 55 millions d'euros dans le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics). Cela a incité le service de prévention et gestion des risques professionnels de la Cram (caisse régionale d'assurance maladie) Alsace-Moselle à prévoir des priorités d'action en matière de santé et de sécurité sur les chantiers.

Un accord en quatre axes a été pris lors d'une réunion entre le service de prévention et de gestion des risques professionnels de la Cram et les organisations professionnelles du bâtiment. Les priorités seront les suivantes : protection collective contre les chutes et les risques d'enfouissement ; mise en place d'un lot spécifique ou clairement identifié dans les marchés permettant d'assurer la continuité des installations d'hygiène pendant tout le déroulement du chantier ; organisation du chantier en vue de réduire les manutentions manuelles ; s'assurer de la présence ou non de matériaux dangereux pour la santé.

Formation musicale liturgique

Pour l'année 2008-2009, la commission diocésaine de musique liturgique organise une journée de formation à toutes les personnes intéressées et concernées par le chant liturgique et l'animation des célébrations religieuses dans le diocèse de Metz. Cette formation aura lieu le samedi 28 mars au couvent de Saint-Jean-de-Bassel.

Renseignements et inscriptions : Bernard Scheyer, 7, rue du Chevreuil 57 310 Bousse. Tél. : 03 87 73 90 62.

SOCIÉTÉ

Un coiffeur florangeois dénonce « un racket syndical »

Archaïsme ou droit renforcé ? Dans son salon de Florange, Pierre Noris s'insurge contre l'obligation de cotiser à l'Union des corporations des patrons coiffeurs et coiffeuses de la Moselle, alors que dans les secteurs de Metz et Thionville, ses collègues ont le choix.

Ce n'est pas un client qui a poussé la porte du salon florangeois de Pierre Noris, le 5 octobre dernier, mais un huissier du Trésor public mandaté pour récupérer la somme de 279 € ou procéder à l'inventaire de ses biens. « *J'étais en retard pour régler ma cotisation 2007 à l'Union des corporations des patrons coiffeurs et coiffeuses de la Moselle, c'est vrai. Mais de là à m'envoyer ce monsieur... Je l'ai mis dehors. Résultat : mes comptes bancaires ont été bloqués et l'argent prélevé, avec, en plus, 81 € de frais* », ne décolère pas celui qui manie les ciseaux depuis 43 ans. Sauf que là, Pierre Noris avait tort : un archaïsme résultant du bon vieux droit local rend cette adhésion obligatoire dans certains secteurs du département. « *Ce tribut est imposé aux artisans coiffeurs de la Vallée de la Fensch et du Pays-Haut, alors que les arrondissements de Metz et Thionville sont libres de choisir. Mes collègues installés à Uckange ou Terville, à quelques kilomètres, ne sont pas obligés d'adhérer, par exemple* », dénonce-t-il depuis longtemps déjà (lire par ailleurs). « *Excédé par ce racket syndical* », Pierre Noris entend aujourd'hui plaider sa cause auprès d'Hervé Noveli, secrétaire d'Etat chargé des Entreprises et du commerce, et du préfet de région, Bernard Niquet.

Conformément à la loi

De son côté, Liliane Lind, présidente de la structure incriminée, se réfère à « *la loi de juillet 1900, toujours en vigueur en Alsace-Moselle. A la demande des artisans, l'Union départementale 57 représente leurs intérêts auprès des pouvoirs publics* ». La dame cite l'exemple des bouchers-charcutiers-traiteurs, des cordonniers-bottiers, des horlogers-bijoutiers, également réunis de cette façon. « *Les patrons-coiffeurs de Moselle sont répartis en sept corporations. Celles de la Fensch, de la Vallée de l'Orne, de Forbach, Sarreguemines et Sarrebourg sont obligatoires alors que Metz et Thionville sont libres depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale* », énumère cette patronne de Stiring-Wendel, sans pour autant justifier le pourquoi de l'exonération.

Par contre, celle qui est également vice-présidente chargée de la formation à la chambre régionale des métiers de Lorraine, défend avec conviction l'utilité de la corporation : « *On se bat pour une TVA à 5,5 %, pour continuer à avoir un droit de regard sur les examens des apprentis. On travaille pour l'avenir de la profession ! Certains salons de Metz et Thionville l'ont d'ailleurs bien compris en nous sollicitant.* » Sans préciser le nombre de ces cotisants libres, Liliane Lind fait état d'un total de quelque 480 adhérents bénéficiant de « *conseils juridiques, de stages, de réduction sur le tarif Sacem* », après s'être acquittés de la cotisation annuelle 2009 de 293 €. Des avantages « *pas valables* » pour Pierre Noris que Liliane Lind regrette de ne pas avoir rencontré : « *Je lui aurais dit qu'on pouvait accorder des facilités de paiement* » pour être en accord avec la loi. Quant à Gilbert Mai, le président de la corporation obligatoire du Val de Fensch et Pays-Haut estime simplement que « *personne n'oblige les coiffeurs à s'installer dans ces secteurs* ». Quitte à favoriser une concentration de plus en plus forte à Metz et Thionville ?

Virginie DEDOLA.

Photo RL

Pierre Noris dénonce un « tribut imposé aux artisans coiffeurs de la Vallée de la Fensch et du Pays-Haut, alors que les arrondissements de Metz et Thionville sont libres de choisir ».

Un combat qui ne date pas d'hier

Il y a une quinzaine d'années, Pierre Noris avait réussi à obtenir les signatures de quatre-vingts patrons-coiffeurs. « *Mais, au final, la moitié d'entre eux n'avait pas osé s'opposer au syndicat...* »

A l'époque, Philippe Tarillon, maire de Florange, trouvait déjà « *choquant* » ce procédé d'adhésion obligatoire. « *Ce système, qui fleure bon l'Ancien Régime, pose un problème d'égalité de traitement et mérite un toilettage. Soit en modifiant les statuts et cela relève de la corporation, soit en changeant la loi et cela dépend du législateur.* »

Le député Michel Liebgott a ainsi sollicité le préfet. Dans sa réponse, Bernard Niquet précise que « *l'activité de la corporation obligatoire des patrons-coiffeurs et coiffeuses de la Vallée de la Fensch et du Pays-Haut, créée en 1927, n'a donné lieu à ce jour à aucune observation particulière. Les frais de fonctionnement des corporations doivent être supportés par leurs membres qui sont donc tenus au paiement de cotisations. Dans le cas d'une corporation obligatoire, la contribution de chaque assujetti doit être proportionnelle à ses possibilités contributives. Il est loisible, aux adhérents qui en contestent le montant, d'en saisir les instances dirigeantes. [...] En tout état de cause, sauf à trouver un règlement amiable, les entreprises concernées peuvent solliciter l'arbitrage du sous-préfet de Thionville* ».

Quant à savoir pourquoi les corporations de Metz et Thionville sont devenues « *libres* », ni l'UD57, ni la chambre régionale des métiers de la Lorraine, ni les historiens locaux n'ont su donner de réponse. La question reste posée...

D. V.

colloque demain à metz

Tout savoir sur la Résistance

A l'Institut de la Salle, demain matin, vous en saurez plus sur la Résistance en Moselle durant la guerre. Un colloque organisé par l'Onac et Renaissance du vieux Metz.

Demain matin, de 9 h à 12 h, vous pourrez avoir une vision globale de la Résistance en Moselle durant les années de plomb. A l'Institut de la Salle, ce colloque est gratuit et ouvert à tous. Thierry Pincemaille, directeur de l'Office national des anciens combattants, est le coorganisateur de ce rendez-vous, avec l'association Renaissance du vieux Metz. Pour lui, il s'agit de s'adresser à un public le plus large possible. « *Une de nos missions est le devoir de mémoire, à travers un colloque annuel. Nous n'avons pas vocation à inviter des universitaires de haut niveau mais des auteurs capables de se mettre à la portée du grand public* », explique-t-il. Les organisateurs espèrent plus de deux cents personnes.

Inscrit dans la durée

Ce colloque annuel s'inscrit dans la durée. Il prolonge le concours national de la Résistance, mené auprès des élèves sur le thème des passeurs l'an dernier, et anticipe la future brochure sur le sujet, que l'Onac a dans ses rayons. Les conférenciers s'attacheront surtout à donner un panorama complet de cette opposition au régime nazi. La Résistance s'est surtout développée durant les années noires autour de deux grands axes : le renseignement et les filières d'évasion. La spécificité de la Moselle est justement là, dans ses kilomètres de frontière entre le Reich auquel elle a été annexée, et la France occupée. D'Amanvillers à Sarrebourg, via Novéant, les réseaux de passeurs se multiplieront.

Trois conférences sont au programme de cette matinée : Adolphe Thil et la tentative de nazification de la Moselle et de l'Alsace, Nicolas Bassan et les réseaux de résistance actifs en Moselle, Francis Petitdemange (La chaîne de la mémoire) et les passeurs.

SOLIDARITÉ

noël de joie

Six mille euros pour les meilleurs amis de l'homme

Grâce au succès obtenu lors de l'exposition internationale de beauté qui s'était tenue à Metz Expo en novembre 2008, la Société canine Lorraine (SCL) a remis un chèque de six mille euros à Noël de Joie. « *Cette exposition a connu une hausse de fréquentation l'année dernière. Il faut dire que la SCL se démène pour attirer et intéresser le public à la cause des chiens en général. Outre l'exposition de beauté, de nombreux stands étaient installés parmi lesquels ceux de Handi'Chiens, l'école de chiens guides d'aveugles et le Groupe intervention catastrophe* », explique Hélène Denis, vice-présidente de la SCL. Cette somme sera partagée à parts égales entre ces trois associations. « *Tous ces chiens ont un point commun : ils sont soit remis gratuitement par les organismes qui les forment, soit ils interviennent bénévolement. Tout cela a un coût en amont !* », précise Hélène Denis. La remise a eu lieu dans les locaux de l'école des chiens guides d'aveugles de Metz en présence de Christiane et Raymond Ney, représentant les chiens guides d'aveugle, Claude Robert pour Handi'Chiens, et Guy Henri pour le GIC. La SCL était représentée pour sa part par Hélène Denis, vice-présidente de la SCL et présidente de la commission Exposition et Communication, Bernard Bettenfeld, commissaire général de l'exposition, et Alain Kiffer, président de la commission *agility* et responsable des animations *agility* et *obé-rythmée* lors de l'exposition canine.

Photo RL

Les fonds récoltés sont partagés entre trois associations : Handichiens, les chiens sauveteurs, et les chiens guides d'aveugles.

Le 29 mars, séance de confirmations à Bar-le-Duc. Prochaine exposition CACS à Vittel le 24 mai. Exposition CACIB à Metz le 12 et 13 septembre 2009.

Courrier service

Pour nous écrire :
Courrier service 57777 Metz cedex 9
courrier@republicain-lorrain.fr

Bacchus

« De quelle région vinicole provient le vin appelé Pisse-dru ? »

J. F., Nancy

Cette dénomination n'est pas une appellation contrôlée correspondant à une limitation géographique ou à un cépage mais une marque déposée par un négociant en vins du Beaujolais.

Dans le jargon des vignerons du Beaujolais, le terme **pisse-dru** est utilisé pour désigner la vigueur avec laquelle le jus des raisins s'écoule du pressoir.

Il correspondait autrefois au premier vin pressé qui devait être rapidement livré aux « mâchons » lyonnais.

C'est en fait la première appellation du « beaujolais primeur », dont la date de sortie des chais est maintenant réglementée.

Au compteur

« J'ai été verbalisé en excès de vitesse inférieur à 20 km/h en février 2006 et j'ai eu un point de retiré sur mon permis de conduire. En novembre 2008, pour la même raison, il m'a été retiré un autre point. J'ai entendu dire que lorsqu'il s'agissait d'un petit excès de vitesse, le point était récupéré au bout d'un an contre trois ans auparavant. Est-ce vrai ? »

A. W., Saint-Avold

Il faut se référer à l'article L223-6 du Code de la route modifié par la loi N° 2007-1297 du 5 mars 2007. Ces dispositions s'appliquent aux **infractions commises à compter du 1er janvier 2007** et aux infractions antérieures pour lesquelles le paiement de l'amende forfaitaire, l'émission du titre exécutoire de l'amende majorée, l'exécution de la composition pénale ou la condamnation définitive, ne sont pas intervenus.

Les points sont récupérés si, dans le délai de trois ans, le titulaire du permis de conduire n'a pas commis de nouvelle infraction ayant donné lieu au retrait de point. Ce délai court à compter de la date du paiement de la dernière amende forfaitaire, de l'émission du titre exécutoire de la dernière amende forfaitaire majorée, de l'exécution de la dernière composition pénale ou de la dernière condamnation définitive.

Toutefois, si l'infraction a entraîné le retrait d'un point, celui-ci est réattribué au terme du délai d'un an à compter de la date mentionnée à l'alinéa précédent, si le titulaire du permis de conduire n'a pas commis, dans cet intervalle, une infraction ayant donné lieu à un nouveau retrait de points.

Des stages de sensibilisation à la sécurité routière permettent de récupérer les points perdus.

Sans préjudice de l'application des trois premiers alinéas de cet article, lorsqu'il s'agit d'un retrait de points consécutifs à des contraventions des quatre premières classes, ceux-ci sont réattribués à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de la date à laquelle la condamnation est devenue définitive ou du paiement de l'amende forfaitaire correspondante.

Une âme d'ermite

« A quelle date fête-t-on le prénom Célestine ? »

P.L., Moselle

Célestine peut être rattachée à Célestin, fêté le **19 mai.**

Saint Célestin était le pape Célestin V, connu auparavant sous le nom de Pierre de Morrone. Il était né à Isernia en Italie en 1215, et avait fondé une congrégation d'ermites sur le Monte Majella. Il se retira ensuite, seul, sur le Mont Morrone dont il prit le nom.

La succession du pape Nicolas IV était particulièrement difficile et c'est Pierre de Morrone qui finit par être désigné après un conclave qui dura deux ans. Il prit le nom de Célestin V. Alors âgé de 79 ans, il n'entendait rien aux affaires de la Papauté.

Manœuvré de toutes parts, mais lucide, il se dessaisit de sa dignité pour se retirer dans la solitude. Il mourut près de Vieste (Italie) le 19 mai 1296.

Hors normes

« J'ai entendu parler d'un accélérateur de particules installé en France. De quoi s'agit-il ? »

M. P., Sarreguemines

Le 10 septembre 2008, le plus grand accélérateur de particules au monde, le **LHC** (**Large Hadron Collider** qui se traduit par « *grand collisionneur de hadrons* »), devait être mis en service au CERN à Genève.

Malheureusement, une panne due à une fuite d'hélium, intervenue le vendredi 19 septembre, a contraint les techniciens à reporter sa mise en service au printemps 2009.

Conçue dans les années quatre-vingt et construite à partir de 1998, cette gigantesque machine, à cheval sur la frontière franco-suisse, est un anneau de 27 km de circonférence, garni de près de 10 000 aimants supraconducteurs, enterré à une centaine de mètres de profondeur.

L'appareil doit servir à accélérer des particules (protons) à une vitesse proche de celle de la lumière (environ 300 000 km à la seconde), provoquant des collisions entre elles, de manière à dégager une énorme énergie. En recréant ainsi des conditions équivalentes à celles du Big Bang, les physiciens espèrent percer les secrets de la matière et inaugurer une nouvelle ère de la science.

Parmi les centaines entreprises mobilisées pour la construction du LHC, on compte deux sociétés lorraines : Lenoir Elec, producteur d'aimants à Gorcy (54) et Witub, travail de tubes à Thiaville-sur-Meurthe (54).

conseils diététiques

Goût affirmé

« Mon fils aîné a toujours aimé les légumes mais le cadet les refuse. Ils ont pourtant été élevés de la même façon. Avez-vous une explication à cela ? »

R. M., Meurthe-et-Moselle

Ce sujet a été abordé par l'étude Opaline *(Observatoire des préférences alimentaires du nourrisson et de l'enfant)*.

Les premiers résultats sont les suivants :

• **Jusqu'à l'âge de la diversification alimentaire,** les préférences de l'enfant sont orientées par les expositions aromatiques reçues pendant la grossesse par le biais du liquide amniotique. Ce dernier se parfume en fonction des aliments ingérés par la future mère.

• L'enfant, **au cours de l'allaitement,** mémorise les arômes du lait maternel selon les aliments consommés par la mère.

• Si un nourrisson boit des biberons d'eau sucrée, il développera une préférence pour le sucré vers l'âge de 2 ans.

Dès la naissance, les préférences gustatives sont différenciées : la saveur sucrée est appréciée, la saveur amère est rejetée.

Cette étude permet d'en conclure que tout se joue très tôt dans la vie de l'enfant !

• Cette réponse a été préparée en collaboration avec Corinne Hanesse, diététicienne DE.

**LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD - FARSCHVILLER
SAINT-VALERY-EN-CAUX**

*« Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon et généreux.
Tu es toujours présente parmi nous. »*

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Ernestine HEUSS

née BRUCKER

survenu à Forbach le 25 février 2009, dans sa 84e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 11 heures, à la chambre funéraire Saint-Nabor.

La défunte repose à la chambre funéraire des pompes funébres centrales 4 rue du Gros Hêtre à Saint-Avold.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

De la part de :

Madame Veuve Jeanine HERBETH née HEUSS,
Monsieur et Madame Francis HEUSS,
Monsieur et Madame Raymond HEUSS,
ses enfants ;

Carole et Gérard, Jean-Philippe et Emilie,
Virginie et Julian, Marie-Laure et Jéremy,
Mélissa, ses petits-enfants ;

Baptiste, son arrière-petit-fils ;

ses frères et belles-sœurs,

ainsi que de toute la famille.

Une pensée pour son époux

Jean

et son gendre

Simon

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

STIRING-WENDEL

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Hedwige TITTELBACH

née KLUCZYK

survenu à Saint-Avold, le 25 février 2009, à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église Sainte-Marie du Habsterdick à Stiring-Wendel, sa paroisse, où l'on se réunira.

Madame TITTELBACH repose à la morgue de l'ancien cimetière de Stiring-Wendel.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

des familles TITTELBACH et KLUCZYK.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

LONGWY

Monsieur Jean BARBERINI,
Madame Rose BARBERINI,
Monsieur Jean-Paul BARBERINI,
Madame Sylvie BARBERINI et son compagnon Lionel,
Monsieur Laurent BARBERINI et son épouse Linda,
Monsieur Vincent BARBERINI et sa compagne Béatrice,
Monsieur Sylvain DICORATO et Madame,
née Laurence BARBERINI,
Monsieur Miguel BARBERINI et sa compagne Virginie,
Mademoiselle Paola BARBERINI,
ses enfants ;

Johnny, Elvis, Lyndsay, Leslie, Greyg, Enzo, Mathéo, Timéo, Jimmi, Jonathan, Emelyne, Cindy, Edwyn, Jordy, Caty, Léa, Théo, Tristan, Mathias,
ses petits-enfants ;

Baptiste, son arrière-petit-fils,

ainsi que toute la parenté

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Mireille BARBERINI

née BERTOZZI

survenu à Mont-Saint-Martin, le 25 février 2009, à l'âge de 69 ans.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 28 février 2009, à 9 h 30, en l'église Saint-Dagobert de Longwy-Haut, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Herserange dans le caveau de famille.

Madame BARBERINI repose à la chambre funéraire « Les Camélias » rue Marcellin Berthelot à Mont-Saint-Martin.

La famille remercie le service des dialyses, la gériatrie et le personnel de Mont-Saint-Martin pour leur gentillesse et leur dévouement.

**Cet avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

JARNY - FRAIZE (VOSGES)

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Jeannine CHÈBRE

née HARMAND

survenu à Labry, le 26 février 2009, à l'âge de 84 ans.

La levée de corps aura lieu le samedi 28 février 2009, à 10 heures, à la chambre funéraire, 2 rue Jurue à Jarny, sans fleurs, ni couronnes, ni plaques, suivie de la crémation à Thionville.

Madame Jeannine CHÈBRE repose à la chambre funéraire, 2 rue Jurue à Jarny.

De la part de :

Monsieur et Madame Serge CHÈBRE,
Madame Annie CHÈBRE,
Monsieur Christian BARTHELEMY et Madame,
née Brigitte CHÈBRE, ses enfants ;

Sylvain et Mériam, Didier et Séraphine, Patrice, David et Rachel, Karine, ses petits-enfants ;

ses arrière-petits-enfants,

ainsi que toute la parenté et les amis.

La famille remercie le personnel compétant, attentionné et dévoué de la maison de retraite.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

FILLIÈRES

*« Lucien, tu es parti avant l'âge,
tant de larmes ont abimé nos visages.
Près de moi, nos enfants
et petits-enfants sont restés.
Tu as trop pensé aux autres,
pour être toi même oulbié. »*

A tous ceux qui l'ont connu, aimé, estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Lucien HEILIG

survenu à Mont-Saint-Martin, le 25 février 2009, à l'âge de 72 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 11 heures, en l'église Saint-Maurice de Fillières.

Le corps repose au centre funéraire de Villerupt.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Renée HEILIG, née LEFONDEUR, son épouse ;

Marc HEILIG,
Fabienne et Guy BERNARD,
Jean-Michel HEILIG,
Pascal HEILIG,
ses enfants ;

Julien, Laétitia, Melissa, Amandine, Fanny, Emilie et Zébio, ses petits-enfants et arrière-petit-fils ;

ainsi que son frère, ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères et toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

Le Maire,
l'ensemble des Conseillers
Municipaux de Fillières

vous font part du décés de

**Monsieur
Lucien HEILIG**

Ancien pompier volontaire

et présentent leurs sincères condoléances à la famille.

STIRING-WENDEL - CHARENTE - BOUZONVILLE

Monsieur Roger BONNAUDET

est décédé à Stiring-Wendel, le 26 février 2009, à l'âge de 90 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 2 mars 2009, à 15 h 30, en l'église Sainte-Marie du Habsterdick, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière du Habsterdick.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Mademoiselle Marie-Angèle BONNAUDET, sa fille,
Monsieur et Madame Jean-Jacques BONNAUDET, son fils et sa belle-fille,

ainsi que toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

WALDWISSE - YUTZ

A tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous faisons part du décès de

Mademoiselle Hortense BRANDENBOURGER

survenu à Thionville, le mercredi 25 février 2009, dans sa 60e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée samedi 28 février 2009, à 10 h 30, en l'église Sainte-Catherine de Waldwisse, sa paroisse, suivie de l'inhumation.

La défunte repose à la chambre funéraire de Yutz, 9 rue de Poitiers.

NI PLAQUES, NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame simone GROSS, née BRANDENBOURGER,
Monsieur et Madame Jean-Marie BRANDENBOURGER,
Monsieur et Madame Fernand BRANDENBOURGER,
sa sœur et ses frères ;

ses neveux et nièces,

ainsi que toute la famille.

Nous rappelons à votre pieux souvenir la mémoire de ses parents

Camille

son père, décédé le 19 janvier 1983

Catherine

sa mère, décédée le 18 janvier 2004.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

STIRING-WENDEL - PETIT-ÉBERSVILLER - MARLY

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Madame Eugénie FRESSANCOURT

née DUPONT

décédée à Freyming-Merlebach, le 25 février 2009, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mars 2009, à 14 heures, en l'église Saint-François de Stiring-Wendel, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Stiring-Centre.

Madame FRESSANCOURT repose à la morgue de Stiring-Wendel.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Bernard WAGNER et Madame,
née Ginette FRESSANCOURT,
Monsieur Alfred SCHMIDT et Madame,
née Chantal FRESSANCOURT,
Monsieur Jean-Claude FRESSANCOURT et Rosa,
Monsieur Christian THIEBAUT et Madame,
née Odile FRESSANCOURT,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Madame Yvonne COUTANT et Aloyse, sa sœur,

ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

Patrick Bousquet raconte...
l'Histoire aux enfants

EDITIONS SERPENOISE

Bon de commande

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

souhaite recevoir ..... exemplaire(s) du (des) livre(s)

n° : .....

Total : ..... €

Règlement : paiement sécurisé sur le net ou par chèque bancaire

(prière de joindre ***5 €*** pour frais d'envoi)

Date d'expiration

Signature :

à ..... le .....

**à retourner avec votre règlement aux Éditions Serpenoise,
B.P. 70090 57004 METZ CEDEX 1**

03 87 34 19 79

26-11-08

www.editions-serpenoise.fr

En vente en librairie

SARREGUEMINES - TOULOUSE

« Tu as acceptée ta maladie.
Tu as souffert et luttée avec courage,
sans jamais montrer ta souffrance.
Tu es partie comme tu es venue,
sans faire de bruit, tout en silence.
Dans nos cœurs,
tu resteras toujours vivante. »

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Madame Eliane WACK

née SCHWARTZ

survenu à Strasbourg, le mercredi 25 février 2009, dans sa 61e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église Saint-Denis de Neunkirch.

Selon sa volonté, son corps sera crématisé.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.
Mais des dons pour la recherche contre le cancer.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Jean-Marie WACK, son époux ;

Monsieur Pascal IPSEIZ et Madame, née Nicole WACK,
Monsieur Christian WACK et Stéphanie, sa compagne,
ses enfants ;

Laura, Maëlle, ses petites-filles,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HAMPONT - FAGAGNA (ITALIE)

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Mario PERSELLO

décédé à Nancy, le 25 février 2009, à l'âge de 82 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 2 mars 2009, à 10 h 30, en l'église de Hampont, sa paroisse.

Monsieur PERSELLO repose au funérarium Riboulot de Château-Salins.

L'inhumation se fera au cimetière de Hampont.

Il n'y aura pas de condoléances à l'issue du service religieux.

De la part de :

Jasmine PERSELLO,
Gino et Martine PERSELLO,
Corine PERSELLO et Christian, son époux,
ses enfants ;

Jean-Marie,
Mélissandre, Salomé, Pénélope, Théo et Chloé,
ses petits-enfants ;

Umberto PERSELLO, son frère ;

les familles CASTE, PLUSQUELLEC, JACQUAT, CORRINGER et ROBERT,

ainsi que toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

THIONVILLE - BUDLING - TERVILLE - SILVANGE ILLANGE - OUDRENNE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Lucie NICOLI

née KIRSCH

survenu à Thionville, le 26 février 2009, à l'âge de 89 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église de Budling, sa paroisse.

La défunte repose à la chambre funéraire de la maison de retraite Sainte-Madeleine de Thionville.

Selon sa volonté, elle sera incinéré.

De la part de :

se belle-sœur ;

ses neveux, nièces, cousins et cousines,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LUCY

Le Maire ;
les Adjoints ;
les Conseillers Municipaux ;
le Personnel Communal

ont la tristese de vous faire part du décès de

Monsieur Charles LETTE

Adjoint honoraire

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 28 février 2009, à 10 h 30, en l'église de Lucy.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Patrick ABATE,
Maire de Talange,
Vice-Président de la Région Lorraine,
le Conseil Municipal

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Paul SPRUNCK

Retraité de la commune de Talange
Ancien Brigadier-Chef de Police de 1960 à 1989

La messe d'enterrement sera célébrée ce jour, vendredi 27 février 2009, à 15 heures, en l'église Jésus-Ouvier de Talange.

TALANGE

Le Président ;
le Conseil d'Administration,
les Membres de l'Amicale du Personnel Communal de Talange

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Paul SPRUNCK

Ancien Brigadier-Chef de la Police Municipale

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour vendredi 27 février 2009, à 15 heures, en l'église Jésus-Ouvrier de Talange.

BINING

Entourée de l'affection de ses proches, nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Thérèse SCHMITT

née RANG

survenu à Sarreguemines, le 25 février 2009, dans sa 85e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 h 30, en l'église de Bining, sa paroisse.

La défunte repose à la morgue de Rohrbach-lès-Bitche.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Marcelline et Marc PERRIN, sa fille et son gendre ;

Émilie et son ami Frédéric, Justine, Louise,
ses petites-filles chéries,

ainsi que toute la famille.

Une pensée affectueuse à son époux

Marcel

décédé le 2 juin 1996.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CREUTZWALD - FALCK - BRETTNACH - COUME - EURE (27)

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée nous faisons part du décès de

Madame Sylvie LAMBERT

survenu à Strasbourg, le mercredi 25 février 2009, à l'âge de 46 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église Christ Roi de Falck, sa paroisse.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Madame LAMBERT repose en la salle mortuaire de Falck.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Eric LAMBERT et Mademoiselle Sylvie MULLER, ses enfants ;

Sandy et Tiffany, ses petits-enfants ;

Madame Yvette LAMBERT, sa maman ;

ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,

ainsi que de toute la famille.

Nous vous rappelons la mémoire de son papa

Gilbert

décédé le 1er mai 1976

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VILLERUPT

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Agnès GATTI

née VEDOVATI

survenu à Ville au Montois, le jeudi 26 février 2009, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 9 h 30, en l'église sainte-Croix de Villerupt-Cantebonne, suivie de l'inhumation au cimetière de la commune.

Madame Agnès GATTI repose à la chambre funéraire de Cantebonne salon Bleu.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances.

De la part de :

Monsieur et Madame Maryline HERNANDORENA,
Monsieur et Madame Florence VIOLA,
Monsieur et Madame Fabienne MOUSLER,
ses filles et beaux-fils ;

ses 8 petits-enfants ;

ainsi que toute la parenté et amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CRUSNES - MURVILLE - VIRTON

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Julienne REMOGNA

née LORRANG

décédée à Crusnes, le jeudi 26 février 2009, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mars 2009, à 15 h 00, en l'église de Crusnes Village, suivie de son inhumation au cimetière de la commune.

Madame Julienne REMOGNA repose au dépositoire de Crusnes où la famille reçoit de 14 heures à 17 heures, sauf dimanche.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances.

De la part de :

Madame Annie Veuve François REMOGNA ;

Monsieur et Madame Henri et Colette REMOGNA,
Monsieur Vincent BIGOT et Madame, née Nicole REMOGNA,
ses enfants, beaux-fils et belles-filles ;

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que toute la parenté et amis.

Nous rappelons à votre mémoire

Jacques

décédé le 22 avril 1982

et

François

décédé le 1 octobre 1997

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VAUDONCOURT - METZ

C'est avec tristesse que nous vous informons du décès de

Monsieur Henri ROLLIN

survenu à Vaudoncourt, le 25 février 2009, dans sa 87e année, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée ce jour, vendredi 27 février 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Varize, sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur ROLLIN repose à son domicile à Vaudoncourt.

L'inhumation se fera au cimetière de Varize.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Thérèse ROLLIN, née HAAS, son épouse ;

Monsieur Jean-Claude MAGUIN et son épouse, née Michèle ROLLIN,
Madame Martine ROLLIN,
Monsieur André ROLLIN et Madame Véronique PRINZ,
ses enfants ;

Anthony, Gautier, Arthur, ses petits-fils,

ainsi que de toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

GUENVILLER

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Roland HENRION

survenu à Strasbourg, le 25 février 2009, à l'âge de 66 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le samedi 28 février 2009, à 10 heures, en l'église de Guenviller, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue de Betting.

L'inhumation se fera au cimetière de Guenviller.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame christel HENRION, née NIKUSCH, son épouse ;

Monsieur et Madame Uwe HENRION,
Monsieur Dominique SINKOVEC et Madame, née Nadia HENRION,
ses enfants ;

Angélique, Alexandre, laetitia, Yannick,
ses petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ROMBAS - GORCY - METZ - LYON - PARIS

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé nous faisons part du décès de

Monsieur Sigmond PSZCZOLINSKI

décédé à Thionville, le 26 février 2009, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 février 2009, à 10 h 30, en l'église Saint-Remi de Rombas, sa paroisse où l'on se réunira.

L'inhumation suivra au cimetière de Rombas.

Monsieur PSZCZOLINSKI repose au funérarium de Rombas.

Merci de ne pas présenter de condoléances.

De la part de :

son épouse ;

ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,

ainsi que toute la parenté.

La famille remercie le personnel de la maison de retraite Sainte Madeleine de Thionville, pour leurs bons soins.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

remercie vivement les parents et amis pour leurs dons généreux à l'occasion de la disparition d'un être cher.

Ces fonds sont consacrés d'abord à la recherche, au dépistage des cancers et à l'équipement des hôpitaux en moyens modernes de traitement, ainsi qu'à l'aide psychosociale en rapport avec la maladie.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
65, rue du XXe-Corps-Américain - 57000 METZ
Tél. 03 87 18 92 96

AC836382

Le Maire et la Municipalité de Metz,
le Directeur Général des Services
et le Personnel Municipal,

ont le regret de vous faire part du décès survenu le 20 février 2009 de

Mademoiselle Mireille DURAND

Rédacteur

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 25 février 2009.

Son corps a été inhumé au cimetière de Mezieres-en-Brenne (Indre).

SERVICE ANNIVERSAIRE

SAINT-AVOLD

«Parler de toi, c'est te faire exister.
Ne rien dire serait t'oublier.»

Il y a quatre ans déjà, le 27 février 2005, nous quittait

Madame Mireille GIRARDIN

Ayons une pensée affectueuse pour elle.

De la part de :

Véronique et Sylvie, ses filles,
Nini, Geoffrey et Julien, ses petits-enfants,
Preston et Maëlle, ses arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS

AUBERIVE (52) - SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (10) - METZ CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08)

Madame françois SANCHO ;

et ses enfants,

très touchés par les marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

Monsieur François SANCHO

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leur envoi de fleurs et messages de condoléances, en particulier la maison de retraite « Alice SAR » de Vantoux et la chorale de la paroisse Sainte-Anne d'Auberive.

Le Plaisir des Fleurs
« NOUS FLEURISSONS LE SOUVENIR »
Compositions personnalisées, gerbes, couronnes, dessus de cercueils, cœurs, croix, etc.
Ouvert 7 J/7 de 8 h 30 à 20 h
20, avenue de Nancy - METZ (prox. hôpital Bon-Secours) - Tél. 03 87 18 14 76
AC1149951

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
SCI du Régime Minier Est

Correspondant : M. RANCE pour le compte du représentant de la SCI, 77, avenue de Ségur, 75714 Paris cedex 15

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :
- Organisme privé participant au service public hospitalier

Objet du marché :
Restructuration et extension du centre de convalescence et de moyen séjour de Charleville/Bois (57) et plus précisément:
- Réalisation du traitement final des eaux usées et de noues d'évacuation (Tranche Ferme)
- Remplacement des réseaux AEP, EP et EU/EV (Tranche conditionnelle 1)
- Pose d'une cuve pour récupération des EP (Tranche conditionnelle 2)

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :
- Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution des travaux :
Centre de convalescence de Charleville sous Bois, 57220 Charleville sous bois

Code NUTS : FR413

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :
- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :
La présente consultation en procédure adaptée est soumise aux dispositions des articles 27-III-2 et 28 du Code des Marchés Publics.
- Descriptions concernant les achats complémentaires :
Les candidats sont tenus de remettre obligatoirement une offre correspondant à la solution de base et aux éventuelles options définies aux pièces contractuelles.
Par dérogation à l'article 50 du code des marchés publics, les candidats ne peuvent pas présenter une offre comportant des variantes par rapport aux spécifications des cahiers des charges qui ne sont pas intangibles.

Prestations divisées en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un seul lot

Durée du marché ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 15 avril 2009

Cautionnement et garanties exigés :
En ce qui concerne les matériaux de type nouveau, l'entreprise devra joindre les garanties y afférentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Le lot sera attribué à une entreprise unique ou à un groupement d'entreprises.
L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.
Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.
En cas de groupement d'entreprises, aucune forme particulière n'est exigée par le maître d'ouvrage, dès lors que la forme du groupement attributaire est compatible avec une exécution conforme du marché.
Les candidatures et les offres sont signées soit par l'ensemble du groupement, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises au stade de passation du marché.
L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : Se référer au règlement de consultation

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération:
- Moyens mis à disposition pour réaliser les travaux dans le calendrier imparti (30%)
- Prix (70 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 18 mars 2009 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :
Dossier de consultation gratuit avec frais de port à charge des prestataires.

Date d'envoi du présent avis à la publication :
26 février 2009

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
M. BALDIN , BET ETF, 3 Rue Gambetta, 57000 Metz,
tél. : 03 87 62 48 35
télécopieur : 03 87 55 10 63
courriel : etf-est@wanadoo.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
Mme Alexandra LIGNEREUX
SOLOREM,
25 Rue Madame de Vannoz - BP 33730,
54098 Nancy Cedex
tél. : 03 83 92 35 40
télécopieur : 03 83 40 13 11
courriel :
alexandra.lignereux@solorem.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
MARC JACQUES,
21-23 Rue des Carmes, 54000 Nancy
tél. : 03 83 35 29 36
télécopieur : 03 83 32 69 34
adresse internet :
http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2008_GM3-V2MOJZ

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
SOLOREM,
25 Rue Madame de Vannoz - BP 33730,
54098 Nancy cedex
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal de grande instance de Paris, 4, Boulevard du Palais, 75055 Paris rp
tél. : 01 44 32 51 51
télécopieur : 01 44 32 78 56
courriel : webmestre.tgi-paris@justice.fr

Détails d'introduction des recours :
EN CAS DE CONTESTATION QUANT AUX DISPOSITIONS CONTENUES DANS LE PRESENT AVIS, LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE NE POURRA ETRE SAISI QUE DANS UN DELAI DE DEUX (2) MOIS A COMPTER DE LA DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION DU-DIT AVIS

Nature et désignation des lots :
Lot(s) 18 EPANDAGE ET RESEAUX
Le lot nº18 - Epandage et Réseaux comprend 2 tranches conditionnelles :
TC1 - remplacement des réseaux AEP, EP et EU/EV
TC2 - pose en enterré d'une cuve pour récupération des EP
C.P.V. - : Objet principal : 32400000
Durée du lot ou délai d'exécution :
8 mois à compter de la notification du marché

AC1161876

AVIS MODIFICATIF

PROCEDURE ADAPTEE

ANNONCE DU JEUDI 12 FEVRIER 2009 NºAC1155599

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy, 2 rue de Lexy,
CS 11432 REHON à LONGWY 54414.
Tél. 03.82.26.03.00.
Fax. 03.82.26.03.01.

Objet du marché : Travaux
Aménagements des rez-de-chaussée et rez-de jardin. Centre Jean Monnet - Maison de la Formation à Longlaville.

Au lieu de lire :

Date limite de remises des offres :
Le 4 mars 2009 à 12 heures 00

Lire :

Date limite de remises des offres
Le 16 mars 2009 à 12 heures 00

Les autres termes de l'annonce restent inchangés.

Date d'envoi du présent avis :
Le 25 février 2009

AC1161483

MOSELIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur :
MOSELIS
3 rue de Courcelles
BP 25040
57071 METZ Cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00
Fax : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.fr
Site internet : www.moselis.fr
Représentant du Pouvoir Adjudicateur :
Monsieur Bernard SCHAEFER Directeur Général

Objet du marché :
Construction de 15 logements H & E à NILVANGE rue de Castelnau

Forme du marché
Marché alloti comme suit :
Nº du Lot Intitulé du lot
1 VRD ESPACES VERTS
2 GROS OEUVRE
3 CHARPENTE COUVERTURE ETANCHEITE
4 MENUISERIE EXTERIEURE
5 FACADES
6 SERRURERIE FERRONNERIE
7 PLATRE ET PLAQUE DE PLATRE
8 CHAPES CARRELAGES
9 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
10 MENUISERIES INTERIEURES
11 CHAUFFAGE VMC
12 PLOMBERIE SANITAIRE
13 ECS SOLAIRE
14 ELECTRICITE
15 PEINTURE
16 GARAGES PREFABRIQUES

Durée du marché :
16 mois pour l'exécution des travaux proprement dits et 2 mois prévus pour la phase de préparation de chantier.

Date prévisionnelle du début du marché: mai 2009

Critères de recevabilité des candidatures:
Garanties et capacités techniques, professionnelles et financières.

Critères d'attribution :
- prix 50 %
- valeur technique 25 %
- prise en compte de l'environnement 25%

Procédure :
Procédure adaptée ouverte

Date limite de réception des offres :
23 mars 2009

Délai minimum de validité des offres :
120 jours

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
d'ordre technique :
Direction de la Diversification et de la Production , Mme Elise KOTOW
3 rue de Courcelles
57071 METZ cedex 3
Téléphone : 03 87 55 75 09
Télécopieur : 03 87 74 71 01

d'ordre administratif et juridique:
DRHAJ - Service Marchés ,
Mme Corine BIGARE
3 rue de Courcelles
57071 METZ cedex 3
Téléphone : 03 87 55 75 81
Télécopieur : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus
Le dossier de consultation des entreprises peut être retiré auprès de :
TECHNOCOPY, 15 rue des Charpentiers 57070 METZ
Téléphone: 03 87 37 40 10
Télécopieur: 03 87 74 17 25
Courriel: info@technocopy.fr
Le DCE est délivré gratuitement mais les éventuels frais d'envoi sont à la charge des demandeurs.

Il est possible de télécharger le dossier de consultation via la plate-forme de dématérialisation :
http://marches-securises.fr

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées
MOSELIS Service Marchés 3 rue de Courcelles 57071 METZ cedex 3

Transmission par voie électronique autorisée dans les conditions précisées dans le règlement de consultation.

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix BP1038 67070 Strasbourg
Téléphone : 03 88 21 23 23
Télécopieur : 03 88 36 44 66
Courriel :
greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Adresse auprès de laquelle les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus :
MOSELIS - DRAHJ - Service Marchés
3 rue de Courcelles
57071 METZ cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00
Fax : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.fr

Date d'envoi du présent avis :
25/02/2009

AC1161381

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification et adresse de la collectivité qui passe le marché :
commune d'ARGANCY - 57640
tél. 03.87.77.83.21
fax 03.87.77.72.70

Procédure de passation :
procédure adaptée (article 28 du CMP)

Objet du marché :
enfouissement des réseaux Chemin d'Amelange à ARGANCY

Nombre de lots :
lot unique : ELECTRICITE / ECLAIRAGE PUBLIC / TELEPHONE

Date limite de réception des offres :
le lundi 23 mars 2009 à 12 heures

Adresse à laquelle les dossiers de consultation peuvent être retirés :
ECRITECH
5 rue Dreyfus Dupont - 57061 METZ cedex 2
tél. 03.87.31.42.03
fax 03.87.31.74.00

Forme juridique d'attribution du marché: entreprise unique, groupement solidaire ou conjoint (article 51 du CMP)

Adresse où les offres doivent être envoyées :
les offres (dossier complet : AE, CCAP, CCTP, CDPGF + références et qualifications) sont envoyées par lettre recommandée avec AR ou remises contre récépissé aux heures d'ouverture de la mairie à l'adresse suivante :
MAIRIE
1, place Anne de Méjanès - 57640 ARGANCY, sous pli cacheté portant la mention " enfouissement des réseaux route d'Amelange " .

Le jugement des offres sera effectué selon les critères ci-dessous désignés dans l'ordre croissant :

1- Références et qualités de l'entreprise, moyens matériels et humains, nature de l'encadrement technique, qualification de l'entreprise, habilitation du personnel à la conduite d'engins : 30 %.

2- Capacité de l'entreprise à démarrer les travaux mi avril 2009 et à les terminer pour mi juin 2009 : 30 %.

3- Le prix des prestations : 40 %.

Le délai de validité des offres est fixé dans l'acte d'engagement. Les documents mentionnés aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics, ainsi que l'attestation d'assurance en cours seront demandés ultérieurement à l'entreprise retenue qui devra être en mesure de les produire dans un délai imparti afin d'être attributaire du marché (III article 46 du CMP).

Les renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :
SATM
101 route de Thionville
57300 - AY SUR MOSELLE
tél. 03.87.77.89.44
fax 03.87.77.73.93.

Date d'envoi à la publication :
mercredi 25 février 2009.

AC1161568

BATIGERE

Batigère Nord-Est Longwy

AVIS D'ATTRIBUTION

AOO Nº648

1.- Maître d'ouvrage : Batigère Nord-Est S.A. d'H.L.M., 5/7, rue de la Frontière, 54401 Longwy Cédex, tél. 03 82 39 50 50 ; fax 03 82 39 50 99.

2.- Mode de passation : appel d'offres ouvert.

3.- Objet du marché :
a) lieux d'exécution : communes de Rehon, Ville Houdlemont (54)
b) désignation des lots :
Lot 01 : carrelage - gros œuvre - plâtrerie
Lot 02 : couverture - zinguerie
Lot 03 : menuiserie extérieure PVC
Lot 04 : menuiserie intérieure
Lot 05 : électricité - chauffage électrique
Lot 06 : sanitaire - chauffage gaz
Lot 07 : peinture - sol souple
c) consistance des travaux : modernisation de 27 logements classés "à risques" par Batigère Nord-Est
Lot 01:
Nom du titulaire : BCMTP
Adresse : 38, rue de la Chiers, 54400 Longwy
Montant du marché :
54.901,09 euros H.T.
Lot 02 :
Nom du titulaire : Boffo
Adresse : BP 60023, ZA Sirius, 57361 Amnéville-Cédex.
Montant du marché : 111.140,80 euros HT
Lot 03 :
Nom du titulaire : Bara
Adresse : 51, rue Lamartine, 54860 Haucourt.
Montant du marché : 149.148 euros HT
Lot 04 :
Nom du titulaire : Bara
Adresse : 51, rue Lamartine, 54860 Haucourt.
Montant du marché : 9.986 euros HT
Lot 05 :
Nom du titulaire : ECEM
Adresse : ZAC du Petit-Breuil, 54400 Longwy
Montant du marché : 191.239 euros HT
Lot 06 :
Nom du titulaire : Sachaclim
Adresse : 6, rue Neuve, 54400 Longwy
Montant du marché: 62.500 euros HT
Lot 07 :
Nom du titulaire: Sovilla Sté Nelle
Adresse: 43, rue Saint-Louis, 54400 Longwy
Montant du marché: 8.720,50 euros HT

4.- Date d'envoi de l'avis d'attribution à la publication chargée de l'insertion: 24 février 2009.

AC1161514

Département de Meurthe-et-Moselle

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de la personne publique : Conseil général - DIRAT Gestion de l'espace et de l'environnement, 48, rue du Sergent-Blandan, C.O. 19, 54035 Nancy Cedex.

Objet de l'attribution : désignation d'un géomètre remembreur.

En application de l'article L.121-16 du Code rural, la commission communale d'aménagement foncier de Pierre-la-Treiche a proposé au président du conseil général un technicien chargé de l'exécution des opérations de remembrement.

Lors de sa séance du 6 février 2009, la commission permanente du conseil général a approuvé l'attribution du marché de remembrement en désignant Madame Anne Sabater, géomètre, domiciliée 12, rue Jameray-Duval, 54300 Lunéville, titulaire et responsable de l'exécution de l'opération d'aménagement foncier.

AC1162287

Ville de Sarreguemines

Par arrêté de M. le Député-Maire de la ville de Sarreguemines, en date du 20 février 2009, il sera procédé à une enquête publique préalable au déclassement qui se déroulera du 23 mars au 6 avril 2009 :
- déclassement d'une partie de terrain sur le parking de la rue de la Montagne

Les registres et documents seront déposés au bureau 208, où chacun pourra en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Est désigné en qualité de commissaire-enquêteur, M. Mouth Jean-Claude, qui siègera en salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville les :
- lundi 23 mars 2009, de 10 à 12 h
- lundi 6 avril 2009, de 15 à 17 h
pour recevoir le public et recueillir les observations éventuelles.

AC1161615

Département de Meurthe-et-Moselle

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de la personne publique : Conseil général - DIRAT Gestion de l'espace et de l'environnement, 48, rue du Sergent-Blandan, C.O. 19, 54035 Nancy Cedex.

Objet de l'attribution : désignation d'un géomètre remembreur.

En application de l'article L.121-16 du Code rural, la commission communale d'aménagement foncier de Trondes a proposé au président du conseil général un technicien chargé de l'exécution des opérations de remembrement.

Lors de sa séance du 6 février 2009, la commission permanente du conseil général a approuvé l'attribution du marché de remembrement en désignant Madame Anne Sabater, géomètre, domiciliée 12, rue Jameray-Duval, 54300 Lunéville, titulaire et responsable de l'exécution de l'opération d'aménagement foncier.

AC1162295

AVIS D'ENQUÊTE COMMODO ET INCOMMODO

« Une enquête de commodo et incommodo sera ouverte à la mairie de Saint-Quirin du 23 février 2009 au 9 mars 2009 inclus sur le projet de cession au profit de M. Erol Ulukaya de l'usoir communal cadastré section 5 P 14 qui jouxte son garage. Les pièces du dossier seront déposées à la mairie. Les intéressés pourront produire leurs observations par lettre adressée à M. le Maire durant les heures d'ouverture à la mairie. A cet effet, le commissaire-enquêteur, M. Raymond Vidal se tiendra à la mairie de Saint-Quirin, le 24 février, de 16 h à 18 h ; le 5 mars 2009, de 15 h à 17 h et le 9 mars 2009, de 10 h à 12 h, pour recevoir les déclarations et observations qui pourraient être présentées verbalement sur le projet. »

RAC1160105

COMMUNE DE DOLVING

AVIS DE MODIFICATION DE L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de DOLVING a décidé, dans sa séance du 9 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :

- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,

sera déposé à la mairie de DOLVING du 26 février au 26 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les lundis de 17h à 18h30, les jeudis de 17h à 18h30 et les vendredis de 17h à 18h30.

Madame FAUVEL, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de DOLVING, les :

- 3 mars 2009 de 9 h à 12 h
- 18 mars 2009 de 14 h à 17 h
- 26 mars 2009 de 13 h à 17 h

pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1155052

Commune de Phalsbourg

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

sur l'opportunité, le mode et le périmètre d'aménagement foncier

Les propriétaires fonciers sont informés que la commission communale d'aménagement foncier de Phalsbourg a décidé, dans ses séances des 2 décembre 2008 et 6 janvier 2009, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du président du Conseil général par le préfet, sera déposé à la mairie de Phalsbourg, du 23 février au 24 mars 2009 inclus.

Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivants du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14 h à 17h.

Monsieur Parmantier, commissaire-enquêteur, désigné par le président du tribunal administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de Phalsbourg, les :
- 5 mars 2009, de 14 h à 17 h,
- 13 mars 2009, de 9 h à 12 h,
- 24 mars 2009, de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1148475

PUBLICATION DANS LE CADRE DU PREMIER ALINEA DU I DE L'ARTICLE L. 1425-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

I : Identification de la personne publique porteuse du projet :
Commune de Moulins-Lès-Metz
Monsieur le Maire
6 rue de la Mairie, BP 10034
57 162 MOULINS-LÈS-METZ
Tel : 03 87 60 44 60
Fax : 03 87 60 09 80
Courrier électronique :
info@mairie-moulins-les-metz.fr
La Commune de Moulins-Lès-Metz est une collectivité territoriale.

II : Intitulé du projet :
Délégation de service public relative à la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit de la Commune de Moulins-Lès-Metz

III : Procédure :
Le présent avis d'information sur le projet de la Commune de Moulins-Lès-Metz est publié conformément aux dispositions du premier alinéa du I de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales.
Le cadre juridique choisi par la Commune de Moulins-Lès-Metz pour la mise en œuvre de son projet est celui de la délégation de service public régie par les articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales. Dans le cadre de la procédure de délégation de service public, la Commune de Moulins-Lès-Metz a procédé à l'insertion d'un avis d'appel public à la concurrence publié dans Le Républicain Lorrain, au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE), ainsi que dans la revue Autoroutes de l'information & Territoires.

IV : Objet du projet :
Missions confiées au délégataire :
Conformément aux dispositions de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales, la Commune de Moulins-Lès-Metz se propose de confier, par voie de délégation de service public, l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques très haut débit sur fibre optique destiné à fournir des capacités de transport vers les publics résidentiels et professionnels de la Commune.
La Commune de Moulins-Lès-Metz remettra au délégataire les ouvrages, qui constituent le réseau câblé de vidéocommunication existant sur son territoire.
A partir de l'infrastructure remise, le délégataire assurera les missions suivantes: la conception et l'ingénierie du réseau de communications électroniques très haut débit en direction des publics résidentiels et professionnels de la Commune de Moulins-Lès-Metz, la reprise de l'infrastructure support existante concernant la partie collecte (fibre optique) du réseau câblé actuel (HFC), la réalisation du complément d'infrastructure support nécessaire à la rénovation technique du réseau câblé actuel dans le cadre d'une continuité optique de bout en bout, le déploiement du réseau de communications électroniques proprement dit (de l'achat et de l'installation des équipements et systèmes jusqu'à leur mise en œuvre opérationnelle dans le cadre de l'activation des services auprès des usagers), la maintenance et l'exploitation technique du réseau de communications électroniques, la commercialisation de services de transport aux opérateurs et aux utilisateurs de réseaux indépendants au sens du premier alinéa du I de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales, constituant les usagers de ces services, l'administration de ces services aux usagers.
Un sous réseau de desserte sans fil pourra être établi sur la base de liaisons de desserte Wifi, créées à partir de points d'accès permettant de couvrir des sites publics.
Il sera complémentaire au sous réseau de desserte FTTx (fibre optique jusqu'à la maison, au bâtiment ou à l'utilisateur).
Dans la période transitoire, depuis la prise en charge du réseau de vidéocommunication communal jusqu'à la date de mise en service du réseau fibre optique, le délégataire assurera la continuité des services de communication audiovisuelle et de communications électroniques délivrés actuellement sur le réseau câblé.
En option, les missions du délégataire pourront recouvrer, une fois le réseau de fibre optique en service, la commercialisation d'un service de communication audiovisuelle aux utilisateurs finals sur le réseau fibre optique.
La fourniture du service de transport sur le réseau de communications électroniques s'effectuera par voie de contrat de service conclu entre le délégataire et l'usager, dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires, et à des tarifs qui seront définis dans la convention de délégation de service public.
La rémunération du délégataire sera constituée des recettes liées à la fourniture, aux usagers du réseau, de l'ensemble des services, objet de la délégation.
Le délégataire supportera l'ensemble des charges relatives à la gestion du service public délégué. Il s'acquittera d'une redevance d'usage au profit de la Commune en contrepartie de la mise à disposition par cette dernière, des ouvrages constitutifs du réseau câblé de vidéocommunication communal, pour les besoins de la délégation.
Le délégataire aura en charge le financement des différents ouvrages constitutifs du réseau, dont la maîtrise d'ouvrage lui incombera aux termes de la convention de délégation de service public.
Le réseau de communications électroniques devra répondre aux obligations de service public fixées par la Commune, notamment, en termes de couverture géographique, d'accès ouvert et neutre du réseau, de qualité de service, de performance technique et d'égalité de traitement des usagers.
En contrepartie des obligations de service public ainsi assignées au délégataire dans le déploiement du réseau, la Commune de Moulins-Lès-Metz pourrait, en partie, participer au financement des ouvrages constitutifs du réseau établi par le délégataire, sous réserve, d'une part, du respect de la réglementation en vigueur, conformément aux dispositions de l'article L. 1425-1, IV, du Code général des collectivités territoriales, et, d'autre part, de la justification, par les candidats à la délégation, de la nécessité de cette participation de la Commune de Moulins-Lès-Metz, tout en laissant au délégataire une part substantielle du risque économique de la délégation de service public, sur la base des comptes financiers prévisionnels qu'ils produiront. Cette participation publique serait affectée aux seuls biens de retour de la délégation. En tout état de cause, le montant de la participation publique ne pourrait excéder ce qui serait nécessaire pour couvrir tout ou partie des coûts occasionnés par l'exécution de ces obligations de service public mises à la charge du délégataire et clairement définies dans la convention de délégation de service public et ce, en tenant compte des recettes y relatives ainsi que d'un bénéfice raisonnable du délégataire à l'occasion de l'exécution dudit service public. Par bénéfice raisonnable, on entend un taux de rentabilité de l'opération qui, d'une part, doit prendre en compte le risque de l'exploitation du service délégué et, d'autre part, ne doit pas dépasser le taux moyen constaté dans le secteur concerné aux cours des années récentes.
Ce taux de rentabilité sera apprécié à partir des comptes prévisionnels qui seront joints en annexe de la convention.
Les autres aides publiques pour lesquelles le projet pourrait être éventuellement éligible viendraient en déduction de la participation de la Commune de Moulins-Lès-Metz. Le projet est susceptible de bénéficier du Fonds européen de développement régional (Feder).
Dans l'hypothèse d'une participation publique au financement des ouvrages à déployer par le délégataire, et, en contrepartie de cette participation, la convention de délégation de service public prévoirait un reversement, au bénéfice de la Commune, en cas d'amélioration de l'économie générale de la délégation par rapport aux prévisions économiques initiales.
La constitution d'une société dédiée à la délégation de service public sera demandée au délégataire.

Lieu d'exécution :
Le territoire de la Commune de Moulins-Lès-Metz

Durée de la délégation :
La durée envisagée de la convention de délégation de service public est de 12 ans.
Les candidats à la délégation formuleront leur offre sur la base de cette durée. La possibilité de proposer, dans leur offre, une variante portant sur une durée 15 ans est ouverte aux candidats.

Le réseau de communications électroniques objet de la délégation, devra offrir les services prévus au catalogue de services sur le territoire de la Commune de Moulins-Lès-Metz qui constitue le périmètre de la délégation.
Le délégataire devra être en mesure d'offrir ces services sur tout le territoire dans le cadre de la mise en œuvre d'un réseau de collecte constitué sur support fibre optique et de liaisons de desserte, également sur support fibre optique, jusqu'aux sites des utilisateurs finals (particuliers, entreprises et établissements publics).
Les candidats à la délégation de service public proposeront, dans leur offre, un échéancier précis de mise en œuvre et d'activation du réseau de communications électroniques sur cette couverture géographique.

V : Renseignements complémentaires :
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse et aux coordonnées de la Commune de Moulins-Lès-Metz susvisées au point I.

RAC1161187

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07 février 2009 à Villerupt, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Civile Immobilière

Dénomination: PORIAN

Siége social: 37 rue Victor Hugo
54190 VILLERUPT

Objet: La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières mobilières, ou immobilières de caractère purement civil s'y rattachant.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital: 2000 euros

Gérant: M. PAUL Jean Yves,
37 rue Victor Hugo,
54190 VILLERUPT

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Briey.
Pour avis,
Le gérant

RAC1161807

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL

Dénomintation :

CYBERNUMERIK
Siège social : 62 rue des Volontaires
57950 MONTIGNY LES METZ

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Installation, Dépannage, Maintenance, Assistance en ligne sur système informatique

- Formation, édition de logiciels et de documentation

- Achat, vente et location de matériels et de logiciels dans le domaine informatique et dans les technologies de l'information et de la communication

- Sous-traitance, représentation d'opérateurs et courtage

- Prise de participation dans les sociétés ayant un objet social similaire ou connexe

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extention ou le développement.

Capital social : 5000 euros

Durée : 99 ans

Gérant : M. ALIDOR Fabrice
62 rue des Volontaires
57950 MONTIGNY LES METZ

Immatriculation au R.C.S de METZ

Pour avis, Le Gérant

RAC1161685

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL Gillessippel

Siège social:
13 rue du Poirier 57490 L'Hopital

Objet social:
Chauffage-sanitaire

Capital social:
7000 euros

Durée: 99 ans

Gérance: SIPPEL Lyvia-Anita,
13 rue du Poirier 57490 l'Hopital

Immatriculation au RCS de Sarreguemines.

Pour avis,
Le gérant

RAC1161200

NORD EST DECORS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 euros
siège social :
54 rue du Dt Pierre Maurin
57185 VITRY SUR ORNE

MODIFICATION DE GERANCE

L'assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2008 a nommé en qualité de gérante :
Madame COLAMARIA Marie demeurant 2 rue Mère l'Eglise 54800 CONFLANS EN JARNISY.
Elle est entrée en fonction le 11 novembre 2008, en remplacement de Monsieur GRATIER de SAINT LOUIS Rémy.
Modification au RCS de THIONVILLE.
La gérance

RAC1161406

BERLANGE SNC
Société en nom collectif
Au capital de 709 498 euros
Siège social :
Route de Thionville
Parc d'activité de Berlange
57140 WOIPPY
METZ B 378 195 960

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération du 19 décembre 2008 suite à la cession totale des parts sociales de Madame MAUCUIT Monique née MAGNIER, 14 Rue du Général Exelmans, 78140 VELIZY VILLACOUBLAY avec effet au 19/12/2008.
La collectivité des associés a pris acte de sa démission au poste de co-gérante à cette date. Mention sera faite au RCS: METZ CEDEX 01.
Pour avis,

RAC1161338

AVIS AUX SALARIÉS

de Sàrl CFAE
1, Les Chenevières
57420 Cherisey

La SCP Noël-Nodée-Lanzetta avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de Grande Instance de Metz.

Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de commerce court à compter de ce jour.

Metz, le 27 février 2009.

AC1161386

SUCCESSION VACANTE

"Par décision du TGI de Metz en date du 02/10/2008, le Trésorier-Payeur Général de Mthe & Mlle a été nommé curateur de la succession de Mme JALOCHA Irena veuve BRAIATO, décédée le 27/02/2008 à BRIEY (54). Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR adressée à Trésorerie Générale, GPP, 50 rue des Ponts, CO 60069, 54036 NANCY cedex. Réf: 104291SV/ E D

AC1161998

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET DE RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.)

1ère insertion

Par arrêté Nº1/2009 du 23 février 2009, le maire d'Ippling a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision simplifiée du plan d'occupation des sols (P.O.S.).

A cet effet, M. Grégoire Fischer, domicilié 26, rue des Jardins, à Francaltroff, officier supérieur de l'Armée de l'air, retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Strasbourg.

L'enquête se déroulera en mairie du 23 mars 2009 au 21 avril 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie d'Ippling les :
- lundi 23 mars, de 15 à 17 h
- jeudi 9 avril, de 17 à 19 h
- mardi 21 avril, de 15 à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision simplifiée du P.O.S. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom de M. le Commissaire-Enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture dès qu'ils auront été transmis.

Le Maire
Philippe Legato.

AC1161607

Tribunal d 'instance de Metz
Registre des associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 24 février 2009, au registre des associations au volume 147, folio nº 58, l'association dénommée « Surya la vie », ayant son siège 36, rue du Général-Leclerc, 57950 Montigny-lès-Metz.

Les statuts datent du 14 décembre 2008.

Objet : permettre à chacun de trouver ou retrouver l'équilibre, la joie de vivre.

Président : Isabelle Ledig.
Secrétaire : Christine Tiravy.
Trésorier ; Hacina Mohoric.

Le Greffier.

RAC1162036

Tribunal d'instance de Metz
Registre des associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 23 février 2009, au registre des associations au volume 147, folio nº 57, l'association dénommée « Tennis-Club Trémery », ayant son siège rue du Stade, 57300 Trémery.

Les statuts datent du 9 janvier 2009.

Objet : pratique du tennis avec affiliation à la Fédération française de tennis afin de promouvoir et développer ce sport pour les jeunes et adultes de la localité.

Président : Nicolas Daniele.
Secrétaire : Marie-Paule Qiewiera.
Trésorier : Emmanuelle Orlik.

Le Greffier.

RAC1162032

Tribunal d'instance de Metz
Registre des associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 23 février 2009, au registre des associations au volume 147, folio nº 56, l'association dénommée « Enfance 22 », ayant son siège 108, Grande-Rue, 57050 Lorry-lès-Metz.

Les statuts datent du 20 septembre 2008.

Objet : soutient et aide les familles, les enfants, les adolescents et les adultes touchés par le syndrome de la microdélétion 22Q11.2.

Président : Marie-Christine Della Vedova.
Secrétaire : Marie-Josée Schmitt.
Trésorier : Thiery Della Vedova.

Le Greffier.

RAC1162030

AVIS DE MODIFICATION DE SIEGE SOCIAL

Suite à la demande des service fiscaux de Metz pour un transfert de siège social, une assemblée des membres de la SCI SOFI, RCS 442 553 491 010014 s'est réuni le 6 février 2009

BRICO DEPÔT

15 ans de combat pour les prix bas

Face à la crise, Brico Dépôt est sur tous les fronts !

Nous rénovons en permanence nos gammes pour vous proposer des nouveaux produits...

MAINTENANT CHEZ BRICO

Le HÊTRE d'Europe : un bois noble d'une couleur et d'une durabilité proches de celles du chêne...

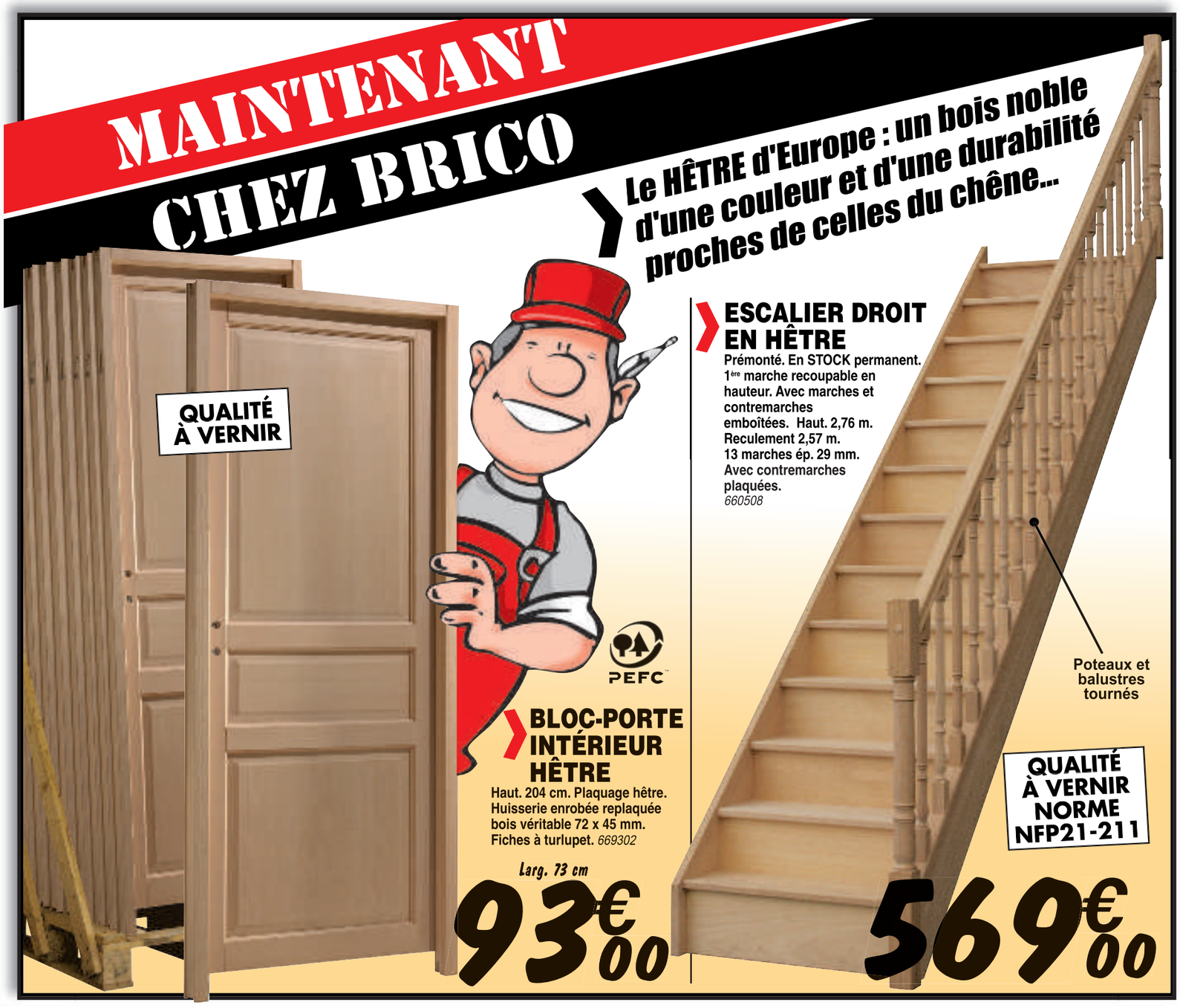

BLOC-PORTE INTÉRIEUR HÊTRE
Haut. 204 cm. Plaquage hêtre. Huisserie enrobée replaquée bois véritable 72 x 45 mm. Fiches à turlupet. *669302*

Larg. 73 cm
93€00

ESCALIER DROIT EN HÊTRE
Prémonté. En STOCK permanent. 1ère marche recoupable en hauteur. Avec marches et contremarches emboîtées. Haut. 2,76 m. Reculement 2,57 m. 13 marches ép. 29 mm. Avec contremarches plaquées.
660508

569€00

Nous continuons à revoir nos prix à la baisse...

PRIX REVU A LA BAISSE

PEINTURE ACRYLIQUE SATIN RENAULAC
Masque les imperfections. Opacifiante. Lessivable. 9 m²/L env.
719958

Produit professionnel : idéal fibre de verre !

~~84€90~~
15 L
75€90

Prix maximum. Rendez-vous sur www.bricodepot.fr

Nous vous proposons des arrivages à des prix incroyablement bas...

ARRIVAGES
SAMEDI 28 FÉVRIER dès 7h00 !

GRÈS CÉRAM
30 x 30 cm, extérieur
le m²
5€50
Soit le carton 8€25
Quantité limitée à 39888 m² de carrelage pour l'ensemble des Brico Dépôt.

CUISINE ÉQUIPÉE
Prémontée, meubles + électroménager
499€ (1)
Quantité limitée à 720 cuisines pour l'ensemble des Brico Dépôt.

ÉCHELLE ALU 3 PLANS
Hauteur de travail 7,15 m
79€90
Quantité limitée à 5184 échelles pour l'ensemble des Brico Dépôt.

@ www.bricodepot.fr

Prix valables du samedi 28 février au mercredi 11 mars 2009.
Tous nos prix en euros s'entendent TTC non livrés. Tous nos produits ARRIVAGES sont vendus jusqu'à épuisement des stocks.
(1) Le prix des produits électriques ou électroniques intègre les coûts d'élimination des déchets issus de ces équipements (conformément à la réglementation)

LOTUS BLEU RC 950 460477 AC1146091

Un voyage de la rivière à l'océan

AQUARIUM d'Amnéville

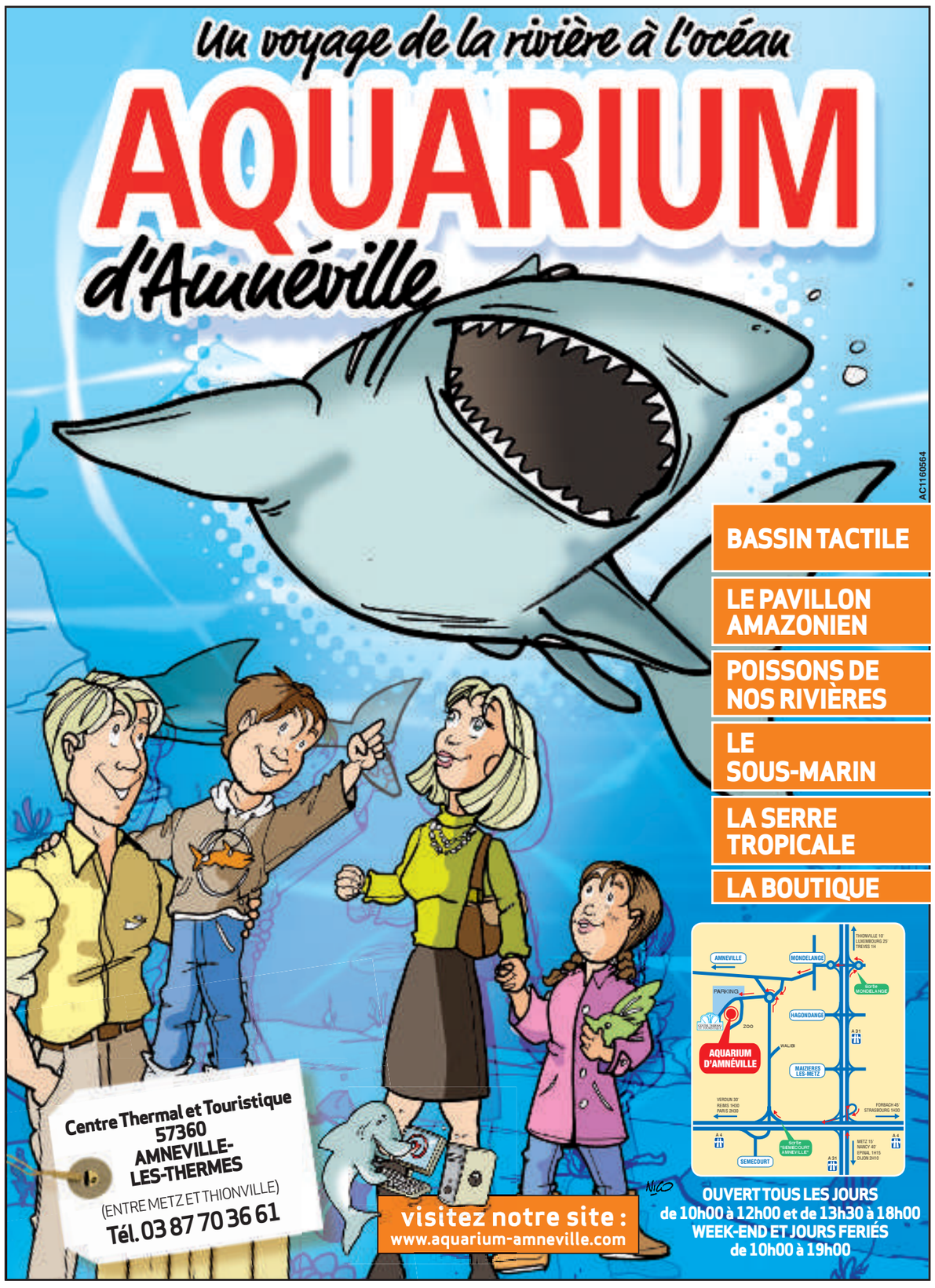

BASSIN TACTILE

LE PAVILLON AMAZONIEN

POISSONS DE NOS RIVIÈRES

LE SOUS-MARIN

LA SERRE TROPICALE

LA BOUTIQUE

AMNEVILLE · MONDELANGE · PARKING · ZOO · HAGONDANGE · AQUARIUM D'AMNÉVILLE · WALIBI · MAIZIERES LES-METZ · SEMECOURT

OUVERT TOUS LES JOURS
de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
WEEK-END ET JOURS FERIÉS
de 10h00 à 19h00

Centre Thermal et Touristique
57360
AMNEVILLE-LES-THERMES
(ENTRE METZ ET THIONVILLE)
Tél. 03 87 70 36 61

visitez notre site :
www.aquarium-amneville.com

AC1160564

DRIVe vers une efficacité plus écologique.

Gamme DRIVe

DRIVe est le programme de Volvo pour réduire les émissions de CO_2 sur ses voitures. Parce que limiter l'impact des véhicules sur l'environnement est une autre façon de protéger les hommes. Plus d'informations sur **www.volvocars.com/fr**

AC1154846

GAMME VOLVO 1.6D DRIVe.
Moins de 120g CO_2/km.
700 € DE BONUS ÉCOLOGIQUE

Volvo. for life

VOLVO

THEOBALD AUTOMOBILES

57 METZ NOUVELLE CONCESSION
140, ROUTE DE THIONVILLE
03 87 30 70 00

54 NANCY
28, RUE DE RÉMÉNAUVILLE
03 83 19 20 00

57 THIONVILLE
ZAC DE GASSION
03 82 88 70 71

57 SARREGUEMINES
ZI RUE GUTENBERG
03 87 95 46 46

Selon modèles et motorisations, consommation Euromix (l/100 km) : 4,4/4,5. CO_2 rejeté (g/km) : 115/118.

AC1154843

Innovant, spacieux et incroyablement modulable, Mazda5 est le seul monospace compact à proposer des portes AR coulissantes. Pendant l'opération Mazda Maniac, profitez d'une offre exceptionnelle sur Mazda5 Diesel Elégance 7 places, suréquipé en série : système Karakuri pour plus de flexibilité, climatisation automatique, régulateur de vitesse, et des sensations de conduite étonnantes dans sa catégorie. Venez profiter d'offres exceptionnelles sur Mazda5 et sur toute la gamme Mazda. De plus, Mazda5 Diesel est éligible au super bonus gouvernemental de 1000€. Rendez-vous chez votre concessionnaire Mazda.
Mazda5. zoom-zoom

Offre non cumulable, réservée aux particuliers, pour l'achat d'un Mazda5 neuf disponible en stock au moment de la commande et dont la livraison est prévue au plus tard le 31/03/2009. Modèle présenté : Mazda5 2.0L MZR-CD 143ch Performance : Gamme Mazda5 : consommation cycle mixte (L/100km) : 6.1 à 8.2. Emission de CO2 (g/km) : 159 à 194. (1) Reprise aux conditions générales Argus diminuées de 15 % et frais de remise en état + un bonus de 4.500 € de votre véhicule année 2007 et antérieur, cylindrée et catégorie égales ou inférieures au modèle commande, livraison au 31 mars 2009 au plus tard. (2) Dans les conditions prévues au décret n° 2009-66.

THÉOBALD Automobiles — *4 adresses incontournables en Lorraine*

NANCY
28, rue Remenauville
03 83 19 20 00

THIONVILLE
ZAC de Gassion-Route de Metz
03 82 88 32 32
Contact C. Reichel
mail : 57009ventes@automobiles-mazda.com

SARREGUEMINES
ZI - Rue Gutenberg
03 87 95 46 46

LONGWY
RN18 - Les Maragolles
03 82 25 94 00

Dimanche 1er mars
DÉPART du GRAND JEU !
Votre 1ère carte de jeu dans votre supplément 7 HEBDO

C'est parti pour 6 semaines de jeu !
avec Le Républicain Lorrain

GRATTEZ et GAGNEZ 100 000 € de CADEAUX

Jeu des dates :
3 symboles identiques dans la même colonne c'est gagné !
grattez, chaque jour, uniquement les dates publiées dans le Républicain Lorrain
et gagnez de magnifiques cadeaux :
voitures, voyages, TV écran plat, ordinateurs portables, bons d'achat ....

Bonus 7 hebdo :
3 symboles identiques dans le mot dimanche c'est gagné !
grattez, chaque dimanche, les lettres publiées dans le journal
et gagnez des cadeaux pour vos loisirs :
cinéma, parc animalier, football, journal ...

Jeu téléphonique :
1 GAGNANT toutes les 7 minutes !
gagnez, toutes les 7 minutes, par téléphone
en composant votre code du jour et remportez de nombreux cadeaux :
vols Luxair, week-end Relais & Châteaux, bons d'achat, tirages photos ...

ATTENTION
Grattez uniquement les dates et les lettres publiées dans le journal à partir du 1er mars

Les cartes de jeu sont à votre disposition
Chaque dimanche
dans notre supplément **7 HEBDO**
Chaque semaine
à partir du vendredi
CHEZ VOTRE DIFFUSEUR HABITUEL
Dans toutes les agences
du **RÉPUBLICAIN LORRAIN**

AC1155690